

ŒUVRES INÉDITES

DE

J. DE LA FONTAINE

PARIS. — IMPRIMERIE DE CH. LAHURE ET Cie
Rue de Fleurus, 9

ŒUVRES INÉDITES

DE

J. DE LA FONTAINE

AVEC DIVERSES PIÈCES EN VERS ET EN PROSE

QUI LUI ONT ÉTÉ ATTRIBUÉES

recueillies pour la première fois

PAR M. PAUL LACROIX

Conservateur de la Bibliothèque de l'Arsenal

PARIS

LIBRAIRIE DE L. HACHETTE ET Cie

BOULEVARD SAINT-GERMAIN, N° 77

1863



A MONSIEUR DAMAS HINARD.

Il y a dix ans et plus, que j'ai formé le projet, peut-être audacieux, d'ajouter un nouveau volume aux Œuvres de La Fontaine. Ce projet ne pouvait s'exécuter qu'après des recherches longues et persévérantes.

Enfin le volume est prêt à paraître, et je vous l'offre, mon cher ami, avant de le livrer au public.

Vous, l'admirateur intelligent et passionné de La Fontaine, vous qui savez par cœur ses ouvrages et qui les comprenez mieux que personne; vous qui avez soutenu, avec tant d'éloquence, tant de grâce et tant d'esprit, une thèse littéraire tout à fait neuve, en comparant le Fabuliste à Buffon, et en lui donnant la préférence, au double point de vue de l'observation morale et de la vérité descriptive, vous me direz si vous reconnaissez bien l'immortel auteur des Fables, dans ce re-

cueil, où j'ai rassemblé çà et là les fragments épars et négligés de sa dernière couronne poétique.

Ce livre vous appartient à plus d'un titre, mon cher ami; mais je vous prie de le recevoir, en témoignage de ma vieille amitié, comme mandataire spécial et fondé de pouvoirs de votre poëte favori.

Paul LACROIX,

Bibliophile Jacob.



PRÉFACE DE L'ÉDITEUR.

On se fera difficilement une idée des recherches auxquelles nous nous sommes livré, pour réunir les pièces qui composent ce volume. On les appréciera pourtant, si l'on veut se rappeler que le savant Walckenaer, qui publia le premier une bonne édition des œuvres complètes de La Fontaine, n'a pas cessé d'y travailler sans relâche pendant les trente dernières années de sa vie.

La Fontaine, en effet, n'a donné ses soins, dans sa vieillesse, qu'à ses Fables et à ses Contes; c'était là son unique préoccupation, et s'il consentit à faire imprimer lui-même un petit nombre de ses poésies diverses, ce fut pour répondre aux sollicitations de son ami François de Maucroix, qui se chargea pro-

bablement de rassembler lui-même ces vers qui devaient figurer avec sa prose dans le recueil intitulé : *Ouvrages de prose et de poésie des sieurs de Maucroix et de La Fontaine* (Paris, Barbier, 1685, 2 vol. in-12). Le caractère insouciant et paresseux de notre poëte explique assez l'indifférence qu'il mettait à conserver les pièces de circonstance, qui échappaient sans cesse aux caprices de sa muse.

Quelques-unes de ces pièces furent recueillies et publiées après sa mort par Mme Ulrich, qui fit paraître les *OEuvres posthumes de M. de La Fontaine* (Paris, Guil. de Luynes, 1696, in-12). Longtemps après, en 1744, un anonyme, que Voltaire a cru être l'abbé d'Olivet, réunissait aux œuvres posthumes toutes les pièces fugitives, tous les poëmes et toutes les compositions dramatiques, qu'il avait pu restituer à La Fontaine, en y ajoutant beaucoup de poésies et de lettres inédites qu'il tenait de la famille de l'auteur : « Ceux de ses ouvrages qui avaient déjà été imprimés, dit l'Avis des libraires, ne l'avaient été, pour la plupart, que dans des recueils aujourd'hui très-rares et presque introuvables, personne n'ayant songé jusqu'à présent à en faire

un corps. Mais, outre les pièces qui étaient dispersées dans tous ces recueils, nous avons eu le bonheur d'en acquérir quantité d'autres qui se gardaient dans la famille de l'illustre auteur. La veuve de son fils nous a livré ses propres originaux. Ainsi nous n'avons point à craindre qu'on nous reproche d'avoir grossi nos volumes d'ouvrages supposés ni même suspects. »

Walckenaer, en recommençant de fond en comble le travail de l'éditeur de 1744, ne se borna pas à publier une édition nouvelle des œuvres diverses de La Fontaine, mais il offrit aux amateurs le modèle d'une édition critique, en commentant les œuvres complètes du grand écrivain qu'il avait étudié avec autant de patience que s'il se fût agi de mettre en lumière un nouveau texte de Cicéron ou de Virgile. Il faut lire les notes de l'*Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine* (1820), pour se rendre compte des minutieuses recherches auxquelles s'était consacré le savant académicien, dans le but de donner à son édition toute la perfection possible.

En lisant attentivement l'*Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine*, ainsi que les notes de l'édi-

tion des œuvres complètes, ou plutôt des éditions successives que Walckenaer a publiées depuis 1822, nous avons pu nous convaincre que l'habile éditeur s'efforçait continuellement d'améliorer et de compléter son travail. Ainsi, après avoir rejeté d'abord un certain nombre de pièces comme mal attribuées à La Fontaine, il a fini par les reprendre, car il découvrait quelquefois une copie autographe de ces pièces qu'il s'était trop pressé de déclarer suspectes; ou bien il se voyait forcé de s'incliner devant le témoignage d'un contemporain; ou bien il se formait lentement une conviction, en s'éclairant à l'aide des dates et par la comparaison des pièces elles-mêmes. Voilà comment il a dû faire entrer dans les œuvres complètes de La Fontaine les épigrammes contre Boileau et contre Colbert, qu'il repoussait auparavant avec les meilleures raisons du monde; il s'est décidé aussi, à grand'peine, à introduire dans le bagage littéraire de l'auteur des Fables et des Contes les pièces de théâtre, qu'il s'obstinait un peu trop généreusement à laisser à Champmeslé. Mais, après avoir admis dans son édition de 1827, qui est restée la plus complète et la meilleure,

l'Amour vengé, cette gracieuse idylle qui ne peut être que de La Fontaine, il a eu la malheureuse idée de vouloir la lui enlever, pour la restituer à Charles Perrault ou à Vergier!

Nous ne pouvions mieux faire cependant que de suivre les errements de Walckenaer, en nous gardant de ses défiances exagérées et de ses continuelles indécisions; nous avons feuilleté, comme lui, tous les recueils de mélanges, tous les journaux littéraires, toutes les collections de prose et de vers, qui ont paru en France, en Allemagne et dans les Pays-Bas, pendant la vie et après la mort de La Fontaine; nous avons fouillé tous les manuscrits qui semblaient nous faire espérer quelque précieuse trouvaille; nous étions d'ailleurs tenus en éveil par les analogies et les rapprochements qu'une connaissance approfondie de notre sujet nous permettait de tirer de la lecture d'une pièce sans nom d'auteur. C'est donc toujours sur des preuves certaines, ou d'après des inductions très-puissantes, que se fondent nos attributions, qui seront confirmées, la plupart, nous n'en doutons pas, par la critique érudite et impartiale.

On s'étonnera peut-être, à première vue, que nous soyons parvenus, après Walckenaer, à composer un volume entier d'œuvres inédites ou non recueillies de La Fontaine[1]. Eh bien! nous dirons ingénument que nous sommes surpris de n'avoir pas fait une moisson encore plus abondante, car les poëtes de l'époque de Louis XIV improvisaient tous les jours une foule de pièces, qu'ils ne signaient pas, qu'ils n'avouaient pas, qu'ils ne revendiquaient pas, qu'ils ne gardaient pas. De là cette multitude de vers en tout genre, élégies, sonnets, madrigaux, épigrammes, chansons, etc., qui remplissent les recueils imprimés et manuscrits et qui sont presque toujours anonymes. Non-seulement l'éloge et la satire circulaient de bouche en bouche, sous une forme poétique plus ou moins ingénieuse, mais

1. Nous demandons grâce pour ce titre d'*Œuvres inédites*, que nous avons adopté, quoiqu'il ne soit pas tout à fait exact; car plus de la moitié des pièces qui composent notre volume avaient déjà paru, par la voie de l'impression, dans différents recueils. Mais nous avons sacrifié l'exactitude littérale du titre à sa précision et à sa netteté, en cherchant à exprimer que ces nouvelles OEuvres ne figurent pas dans les éditions des OEuvres complètes de La Fontaine et notamment dans celle de 1827, à laquelle nous avons voulu donner une suite et un complément.

encore le moindre événement de société devenait le prétexte d'un véritable débordement de rimes. Il suffirait de rappeler, à cet égard, ce qui arriva lors du débat mémorable auquel donnèrent lieu les sonnets de *Job* et d'*Uranie*. Mais nous signalerons plutôt un fait moins connu : quand le sieur Guyonnet de Vertron proposa publiquement des bouts-rimés à remplir en l'honneur du roi, tous les poëtes, grands et petits, se crurent obligés de descendre dans la lice, le visage couvert, il est vrai, du voile de l'anonyme.

Combien de poésies et de lettres de La Fontaine sont encore à découvrir et à publier? Ne savons-nous pas que La Fontaine avait traduit ou paraphrasé en vers français les inscriptions en vers latins que Gervaise, médecin ordinaire de Fouquet, composa pour la galerie de tableaux du surintendant au château de Saint-Mandé? Un petit-fils de La Fontaine ne se vantait-il pas, au milieu du dix-huitième siècle, d'avoir entre les mains une liasse de lettres inédites de son aïeul? (Lettre à Fréron, dans l'*Année littéraire*, 1758, tome II, page 19.) Faut-il désespérer de retrouver jamais le *Veau perdu*,

comédie en vers de La Fontaine, représentée à Paris, en 1686, sous le nom de son collaborateur Champmeslé, et cette autre comédie inconnue, qui devait être jouée en 1691, par les comédiens du roi, et dont le pauvre poëte brûla le manuscrit pour obéir à son confesseur?

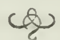
Il y a donc encore beaucoup de découvertes à faire dans le champ que nous avons remué et qui nous a fourni quelques morceaux intéressants : un autre, plus habile ou plus heureux que nous, rencontrera un volume, un manuscrit, qui nous a échappé, et il en tirera de nouvelles richesses pour les éditions futures de La Fontaine. Nous ne devons pas oublier de dire que nous avons trouvé, outre les pièces qui forment ce volume, bien des autographes, bien des textes anciens, renfermant des variantes ou des additions précieuses qu'on ne manquera pas de recueillir dans la nouvelle édition, qui doit faire partie des *Grands écrivains de la France*, publiés sous la direction de M. Ad. Régnier, membre de l'Institut.

Nous indiquons toujours le livre ou le manuscrit, auquel nous empruntons les pièces qui ne figurent

pas encore dans la dernière édition des Œuvres de La Fontaine et qui peuvent lui être attribuées par des motifs que nous faisons connaître en note. Il nous a paru convenable d'adopter uniformément l'orthographe moderne, pour éviter la bigarrure désagréable qu'eût présentée la reproduction orthographique de pièces provenant de tant de sources différentes. Au reste, c'est l'orthographe moderne qu'on suit généralement, en réimprimant les chefs-d'œuvre des grands écrivains français du dix-septième siècle.

Nous avons, à l'exemple de l'éditeur des *OEuvres diverses* publiées en 1744, placé à la fin de ce volume trois écrits qu'on peut considérer comme les documents contemporains les plus exacts et les plus curieux que nous possédions sur la vie de notre poëte, savoir : son *Portrait*, tel qu'il se trouve au devant de ses *OEuvres posthumes;* son *Éloge*, extrait des *Hommes illustres* de Charles Perrault, et la *Lettre du P. Pouget, sur sa conversion.* Nous reproduisons, en outre, la Notice chronologique, si pleine de faits et de renseignements, que Mathieu Marais avait préparée pour une édition des Œuvres de La Fontaine, qu'il se proposait de publier vers

1725; cette excellente Notice, déjà réimprimée dans notre édition des *Contes*, nous paraît destinée à servir de pièce justificative à la belle et savante *Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine*, par notre vénérable parent et ami, C. A. Walckenaer, de l'Institut.



FABLES.

I

LE RENARD ET L'ÉCUREUIL[1].

Il ne se faut jamais moquer des misérables,
Car qui peut s'assurer d'être toujours heureux?
Le sage Ésope, dans ses Fables,
Nous en donne un exemple ou deux.
Je ne les cite point, et certaine chronique
M'en fournit un plus authentique.

Le Renard se moquoit, un jour, de l'Écureuil,
Qu'il voyoit assailli d'une forte tempête :
« Te voilà, disoit-il, près d'entrer au cercueil,

1. Cette belle fable, qui paraît se rapporter à la disgrâce du surintendant Fouquet (il portait un écureuil dans ses armes) et qui a toutes les qualités des meilleures fables de La Fontaine, se trouve dans le tome XI de la collection in-folio des manuscrits de Conrart, à la Bibliothèque de l'Arsenal. Elle est écrite de la main d'un secrétaire, mais avec des corrections autographes de Conrart, parmi d'autres *Fables tirées d'Ésope et de Phèdre*, lesquelles sont de La Fontaine et qui figurent toutes, excepté celle-ci, dans ses œuvres. On comprend que La Fontaine ne l'y ait point admise; non pas qu'il se fût réconcilié avec Colbert; mais, Fouquet condamné, il s'abstint de continuer des hostilités inutiles et dangereuses. C'est à peine s'il osa, du vivant de Colbert, avouer et publier l'élégie des Nymphes de Vaux. Toutefois il ne voulut pas perdre le sujet et la moralité de sa fable : *le Renard et l'Écureuil*, car il fit une nouvelle fable : *le Lièvre et la Perdrix* (liv. V, XVII), en tête de laquelle il conserva les quatre premiers vers de la précédente. Voy. la *Correspondance littéraire*, publiée par M. Lud. Lalanne, 6e année, 1862, p. 131.

Et de ta queue en vain tu te couvres la tête!
Plus tu t'es approché du faîte,
Plus l'orage te trouve en butte à tous ses coups.
Tu cherchois les lieux hauts et voisins de la foudre :
Voilà ce qui t'en prend ! Moi, qui cherche des trous,
Je vis en attendant que tu sois mis en poudre. »
Tandis qu'ainsi le Renard se gaboit,
Il prenoit maint pauvre poulet
Au gobe.
Lorsque l'ire du ciel à l'Écureuil pardonne,
Il n'éclaire plus ni ne tonne ;
L'orage cesse, et le beau temps venu.
Un chasseur ayant aperçu
Le train de ce Renard autour de sa tanière :
« Tu paieras, dit-il, mes poulets ! »
Aussitôt nombre de bassets
Vous fait déloger le compère.
L'Écureuil l'aperçoit qui fuit
Devant la meute qui le suit :
Ce plaisir ne lui dure guère,
Car bientôt il le voit aux portes du trépas.
Il le voit, mais il n'en rit pas,
Instruit par sa propre misère.

II

LE PIN ET LA VIGNE[1].

Un jeune Ormeau, fort épris d'une Vigne,
Tout auprès d'elle étoit planté.
Elle, à ce que m'a dit une plante maligne,
Inclinoit fort de son côté.
Enfin, dans tout le voisinage,
Chacun en attendoit le futur mariage ;
Quand un Pin, célèbre en ces lieux,
A la belle fit les doux yeux,
Et fit tant, par sa complaisance,
Qu'il troubla leur intelligence.
Souvent il lui disoit : « Que votre vert est beau !
Votre fraîcheur n'est pas commune,
Et vous mériteriez toute une autre fortune,
Que d'épouser un simple Ormeau. »
Car il discouroit à miracle
Et du pays étoit l'oracle.
D'autres fois : « Avec moi, vous auriez plus d'éclat,

1. Il existe deux copies de cette fable dans un manuscrit de l'Arsenal (n° 151, B. L. F.) provenant de Conrart. Une de ces copies paraît être de la main de La Fontaine, comme plusieurs autres pièces autographes que renferme ce précieux recueil.

Je rehausserois votre état.
Si nous étions unis par d'immortelles chaînes,
Nous traiterions de haut en bas
Mille plantes hautaines,
Qui tâchent maintenant de cacher vos appas. »
Les femmes sont ambitieuses,
Et la Vigne, fort aisément,
A ces offres avantageuses,
Dédaigna son premier amant
Et mit le second en sa place.
Cependant l'Orme, en sa disgrâce,
Tant il étoit et jeune et sot,
N'osa pas dire un petit mot.
L'ingrate il croit toucher, parce qu'il en soupire.

Ma foi ! mon pauvre adolescent,
Des soupirs on ne fait que rire,
Quand on est au-dessus du vent.

III

L'AURORE[1].

Flore et Zéphire, en une grotte obscure,
S'entretrenoient de leurs amours :
« Aimons-nous, disoient-ils, toujours;
Laissons, pour quelque temps, le soin de la Nature,
Attendant que l'hiver ait achevé son cours.
Puis, quand nous verrons les longs jours,
Nous sortirons d'ici pour embellir le monde.
Cependant, jouissons de cette paix profonde,
Bénissons les moments heureux,
Qui secondent si bien nos désirs amoureux. »
Dans ces doux entretiens cinq mois entiers se passent.
En vain les jours sont allongés :

1. Cette fable et les sept suivantes sont placées à la suite les unes des autres dans le tome XI (pages 807 et suiv.) du recueil manuscrit de Conrart, en 18 volumes in-folio, à la Bibliothèque de l'Arsenal. C'est Conrart lui-même qui les a transcrites, et la table du volume les donne positivement à La Fontaine. Il existe une ancienne copie de quatre de ces fables, sans titres, avec des variantes, dans un autre recueil manuscrit de Conrart, coté 151, B. L. F., à la même Bibliothèque. M. Louis Paris, qui a fait un dépouillement complet des manuscrits de Conrart et qui en a imprimé l'inventaire raisonné dans son *Cabinet historique*, émet l'opinion que ces huit fables pourraient bien être de Conrart lui-même ; mais il avait négligé de consulter la table du volume, où elles sont attribuées positivement à La Fontaine.

Ils ne les trouvent point changés.
Mais, enfin, les humains se lassent;
Ils pestent contre le printemps,
Et font des vœux au Ciel pour avoir du beau temps;
Mais il n'en peut donner sans Zéphire et sans Flore.
On député vers eux la diligente Aurore,
Qui, portant partout la clarté,
De leur sombre séjour perçant l'obscurité,
Surprend les deux amants, sans craindre leur murmure.
« Je viens ici, dit-elle, au nom de la Nature,
Vous conjurer tous deux de servir l'univers.
Zéphir, retourne dans les airs,
Et, vous, Flore, rendez l'émail à nos prairies;
Que nos campagnes soient fleuries.
C'est trop donner à votre amour.
En vain vous prétendez le dérober au jour,
Chacun s'en aperçoit par vos longues absences;
Le public qui les souffre en fait des médisances.
Eh! ma chère Flore, entre nous,
N'ai-je pas un amant aussi bien comme vous?
Me fait-il négliger les soins que je dois prendre?
Non, et je ne saurois être sensible et tendre,
Ni pour Céphale, ni pour moi,
Si le public en souffre de la peine.
Faites-vous désormais une semblable loi,
Et n'abandonnez plus ni le bois ni la plaine. »

Je sais bien que l'amour est doux,
Qu'il est des vrais plaisirs une source féconde;
Mais un seul doit céder à l'intérêt de tous.
Ah! ne songeons pas tant à nous,
Et songeons un peu plus au monde.

IV

FLORE ET ZÉPHIRE[1].

Contre les aquilons de colère animés,
Flore et Zéphire, renfermés
Dans une chaude orangerie,
Comme dans leur infirmerie,
Jusqu'à ce que l'hiver finît son triste cours,
S'entretenoient de leurs amours,
Et se disoient souvent : « Au retour des beaux jours,
Nous sortirons d'ici pour réjouir le monde;
Jouissons cependant de cette paix profonde,
Et bénissons tous les moments
Qui nous comblent de joie et de contentements. »

1. Cette fable est la même que la fable précédente; mais avec de telles différences, que nous avons cru devoir la conserver ici telle que le manuscrit nous la donne. On sait que La Fontaine corrigeait et remaniait ses vers jusqu'à ce qu'il en fût à peu près content. Walckenaer, dans son *Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine*, n'a pas oublié de remarquer que le fabuliste avait fait deux ou trois versions différentes de ses meilleures fables : « Lorsque La Fontaine dit qu'il fabriquait ses vers à force de temps, il n'exagère pas; nous en avons la preuve par une fable intitulée : *Le Renard, les Mouches et le Hérisson*. On a retrouvé une première composition de sa main, et, en la comparant à celle qu'il a fait imprimer, on voit qu'il n'a conservé que deux vers de cette première version. » (*Histoire de La Fontaine*, édit. de 1820, p. 328.)

Dans ces doux entretiens près de cinq mois se passent.
En vain les jours sont allongés :
Ils ne les trouvent point changés.
Cependant les humains se lassent,
Ils implorent le Ciel, pour avoir du beau temps.
« Il ne tient pas à moi, répondit le Printemps ;
Mais je n'en puis donner, sans Zéphire et sans Flore. »
On députe vers eux la diligente Aurore,
Qui, portant partout la clarté,
De leur sombre séjour perce l'obscurité,
Surprend les deux amants, sans craindre leur murmure.
« Je viens ici, dit-elle, au nom de la Nature,
Vous presser, de sa part, de servir l'univers.
Zéphire, suis-moi donc, retourne dans les airs ;
Et, vous, Flore, rendez l'émail à nos prairies ;
Que nos campagnes soient fleuries !
C'est trop donner à votre amour.
En vain vous prétendez le dérober au jour :
Le public, offensé de votre longue absence,
Seconde les rapports qu'en fait la médisance.
Ma chère Flore, enfin, parlons sincèrement :
N'ai-je pas, comme vous, un agréable amant ?
Me fait-il négliger les soins que je dois prendre ?
Non, contre mon devoir, je ne puis être tendre
Ni pour Céphale ni pour moi.
Puis donc que le public en souffre tant de peines,
Faites-vous, désormais, une pareille loi,
Et n'abandonnez plus ni les bois, ni les plaines.
Je conviens que l'amour est doux,
Et je sais, comme vous, qu'en plaisirs il abonde ;
Mais ne songez pas tant à vous,
Et songez un peu plus au monde. »

V

LES VERS A SOIE ET LE MOUCHERON.

Les Vers à soie, en leur bobine,
Travailloient tous à qui mieux mieux.
« Avançons, disoient-ils, ce travail précieux
En quoi notre espèce raffine.
Fuyons l'oisiveté, bannissons la paresse
Du Moucheron qui vole autour de nous....
— Si je suis paresseux, dit-il, vous êtes fous,
Avec votre art et votre adresse!
Vous faites, je l'avoue, un ouvrage fort beau;
Mais il vous enferme au tombeau.
Pour moi, j'aime mieux ne rien faire,
Et je trouve, à ce prix, que la gloire est trop chère.
— Mais, en ne faisant rien que bruire dans les airs,
Se rend-on immortel? dirent alors les Vers.
— Immortel? Nullement; je mourrai comme un autre.
— Et tu trouves ton sort plus heureux que le nôtre?
Ah! puisqu'également nous devons tous mourir,
Il nous faut, du moins, acquérir,
Par une illustre vie, une fin glorieuse;
Et c'est où doit buter toute âme généreuse. »

VI

LE ROSSIGNOL ET LE PERROQUET.

Un joli Perroquet,
Dont on avoit cultivé le caquet,
Avec grand art et grande adresse,
Oyant chanter un Rossignol,
Fut tout épris pour lui d'estime et de tendresse,
Et, pour l'en assurer, il prend vers lui son vol.
« Beau chanteur, lui dit-il, votre voix angélique
Me met en admiration.
De grâce, apprenez-moi le maître de musique.
Dont vous tenez cette chanson?
Ou bien, si vous le trouviez bon,
Je viendrois tous les jours prendre quelque leçon:
J'apprendrois bien, et c'est dommage
Que l'on m'ait enfermé trois ans dans une cage,
Sans chanter, ne songeant qu'à polir mon langage.
— Ah! dit le Rossignol, je n'appris jamais rien,
Et j'estime bien plus votre bon entretien,
Que mon chant et mon ignorance.
— Changeons-la pour votre éloquence?
— Je le veux, et d'abord prenons possession. »
Perroquet, pour chanter, se mit tout hors d'haleine;

L'autre, pour haranguer, ne prend pas moins de peine.
Ils eurent fort longtemps cette occupation.
A la fin, voyant bien qu'elle étoit inutile :
« Rendez-moi mes beaux mots, reprenez vos fredons?
Dit le Perroquet. Apprenons,
Que quiconque veut être habile,
Doit consulter pourquoi la Nature l'a fait,
Et ne pas consulter son impuissant souhait. »



VII

LES ANIMAUX.

Les Animaux, en république,
Convinrent unanimement,
Que chacun, à son tour, eût le gouvernement
De la chose publique.
Messire Renard eut l'honneur
D'être le premier gouverneur.
Il s'alla mettre en son lit de justice,
Jurant de faire droit à tous.
« Ah! dirent les Agneaux, cela va bien pour nous.
Le Loup, avec son artifice,
Ne sera plus notre tuteur. »
L'aîné de tous lui dit : « Mon bon seigneur,
Depuis la mort de notre pauvre mère,
Nous sommes sous l'oppression
Du Loup, notre ennemi glouton,
Qui veut avoir notre tutelle.
— Il est vrai, dit le Loup, c'est ma prétention
Et la volonté maternelle,
Car la pauvre défunte, avant que de mourir,
Me fit votre tuteur pour finir la querelle.
— Vous, tuteur ! répondit l'Agneau ;

Vous qui la privâtes de vie,
Elle vous eût commis la garde du troupeau !
— Messieurs, répond le Loup, je le prends à partie :
Il dit que je suis meurtrier ?
Il faut qu'on le punisse, ou qu'il prouve son dire.
— J'ai témoin, dit l'Agneau, pour le justifier. »
Le Loup voit bien qu'il a du pire.
S'approchant du Renard, il lui dit doucement :
« Je suis juge après vous ; monsieur, sans compliment,
Pourrois-je vous rendre service ?
Si vous aviez procès contre quelque poulet,
Je vous donnerois gain de cause. »
Le Renard, convaincu par cette forte clause,
En faveur de ce Loup prononça son arrêt.



VIII

L'HORLOGE.

L'Horloge, se vantant qu'elle étoit admirable,
Disoit : « On ne voit rien qui me soit comparable,
Ni qui puisse servir le public comme moi;
Il se peut sûrement reposer sur ma foi,
De mon travail infatigable.
Je marche sans débauche, afin d'apprendre aux gens
Ce qu'ils ont d'heures, de moments,
Pour employer à leur affaire.
Aussi, je me fais respecter,
Et sitôt que je parle, on les voit tous se taire,
Afin de me bien écouter.
On compte toutes mes paroles :
Elles servent de règle aux têtes les moins folles.
Tout se conduit chez moi par de justes ressorts. »
En achevant ces mots, voici quelqu'un qui casse
Et renverse tous ses accords.
On court à l'Horlogeur. Elle demande en grâce
Qu'il la tire de ce malheur.
« Je sais, répondit l'Horlogeur,
Que tu ne viens à moi qu'au fort de ta misère;
Que, ne t'étant plus nécessaire.

Tu piaffes pompeusement.
C'est moi qui te tirai d'une lourde matière.
Souviens-t'en désormais, et rentre en ton néant. »

Ce conseil est très-important
Pour ceux qui sont enflés de leur propre mérite,
Au lieu d'en rapporter l'honneur à son auteur,
Lequel bien souvent s'en irrite,
Et, les voyant dans le besoin,
Dédaigne d'en prendre le soin[1].

1. Nous avons emprunté les six derniers vers au manuscrit coté 151, pour donner à cette fable une moralité plus explicite. Mais nous serions fort en peine de dire si ces vers ont été ajoutés ou supprimés par l'auteur lui-même au texte que nous fournit le tome XI des manuscrits de Conrart.

IX

L'ABEILLE ET LA ROSE.

Une Abeille, cherchant du miel parmi les fleurs,
S'alla poser sur une Rose :
« Je vous choisis, dit-elle, entre toutes vos sœurs ;
La belle, comptez-moi ce choix pour quelque chose.
Recevez mes baisers, donnez-moi vos douceurs. »
En disant cela, la cruelle Abeille
Pique la Rose jusqu'au cœur.
« Ah ! perfide, s'écria-t-elle,
Tu m'enlèves mon bien avec trop de rigueur !
Encore, as-tu bien l'insolence
De me solliciter à la reconnaissance !
Oui, je reconnoîtrai le mal que tu m'as fait,
En ne te rendant point le trait
De qui je viens d'être blessée ;
Et, demeurant sans aiguillon,
On te verra languir, et faible, et méprisée. »

Ingrats, venez apprendre ici votre leçon.



X

LE LUTH ET LA MUSETTE.

Une rustique Musette,
Oyant accorder un Luth,
Et consulter mi, ré, ut,
Pour la moindre chansonnette,
Dit : « Mon frère le Hautbois,
Le Luth n'est rien qu'une bête,
Et sa discordante voix
Me fait grand mal à la tête.
C'est lui qui doit écouter,
Et nous qui devons chanter
Des airs de toutes manières.
Nos Bergers et nos Bergères
M'en apprennent tous les jours :
Je sais chanter les amours
De Tyrcis et de Nannette,
De Damon et de Lisette,
Et des Nymphes de nos bois,
De Céphale et de l'Aurore.
— Oui, répondit le Hautbois,
Et beaucoup d'autres encore.
Mais je te réponds, ma sœur,

Que le Luth est grand docteur.
Quand tu vois qu'il étudie,
C'est pour prendre un meilleur ton;
Dès qu'il saura sa leçon,
Sa charmante mélodie
Nous fera honte à tous deux.
Ah! qu'il est avantageux
D'avoir, outre la nature,
Une bonne tablature! »

XI

LE VIEILLARD MALADE[1].

Un vieillard, languissant sous le faix des années,
Ressentoit tous les jours quelques nouveaux tourments;
Il les attribuoit au temps,
Sans avoir nul égard au cours des destinées :
Dans l'été, le grand chaud, le tonnerre et l'orage
Étoient la cause de ses maux:
L'automne, les fraîcheurs et les fréquentes eaux
Ne lui plaisoient pas davantage;

1. Cette fable et les trois suivantes, écrites de la main d'un copiste inexpérimenté avec un certain nombre de vers faux, que nous avons dû corriger, se trouvent mêlées à quelques-unes des fables précédentes, toutes sans titres et se suivant l'une l'autre, dans un manuscrit de Conrart (n° 151, B. L. F., Bibliothèque de l'Arsenal, 2 vol. in-4, tome I, p. 175 et suiv.), qui renferme plusieurs pièces autographes de La Fontaine. Les quatre fables, *l'Abeille et la Rose*, *l'Horloge*, *le Luth et la Musette* et *les Vers à soie et le Moucheron*, que Conrart avait pris la peine de transcrire lui-même dans son grand recueil in-folio, d'après une copie différente, présentent de nombreuses variantes et constatent ainsi les améliorations que l'auteur cherchait à introduire dans son premier travail. Quant aux quatre autres fables, provenant de la même source et pourtant omises dans la copie de Conrart, qui en jugeait peut-être le texte trop altéré, nous supposons que La Fontaine en était mécontent et qu'il n'avait pas cru devoir les conserver. Au reste, elles appartiennent évidemment à ses premiers essais comme fabuliste, car elles figurent, dans ce recueil, à côté de sa correspondance autographe avec sa femme, laquelle est de l'année 1663.

Dans l'hiver, les glaçons, les brouillards et la neige
Réveilloient toutes ses douleurs;
Le printemps, de retour avec les belles fleurs,
N'apportoit point le privilége
De donner trêve à ses langueurs.
« O Ciel! s'écrioit-il, que je suis misérable!
Ah! veuille m'être favorable
Et m'accorde un peu de repos! »
Le Ciel, attendri par ses maux,
Consulta ce qu'il falloit faire,
Afin d'exaucer sa prière.
Il s'adresse au soleil, il appelle les vents,
Leur dit de composer un temps
Assez beau pour le satisfaire.
On le remet au lendemain.
Les vents et le soleil travaillent, mais en vain!
Le malade toujours sent des douleurs extrêmes :
Il ne s'en prend qu'au temps et non pas à lui-même.
Le Ciel reconnoît qu'il a tort,
Et qu'il faut travailler pour lui d'autre manière :
Pour le mettre à son aise, il le met dans la bière,
Et son jour de repos est le jour de sa mort.



XII

LE CHAMP CULTIVÉ ET LE CHAMP EN FRICHE.

Un Laboureur expert cultivoit une Terre
Qui répondoit à tous ses soins :
La famine avoit beau porter partout la guerre,
Elle n'en rapportoit pas moins.
Le Laboureur, voyant qu'elle étoit si fertile,
N'épargnoit rien qui lui pût être utile :
Au lieu d'une façon, elle en recevoit trois,
Et le soc et la herse y passoient tant de fois,
Qu'il la réduisoit toute en poudre.
Elle enfin, lasse de souffrir,
Consulte un ancien Friche et l'invite à résoudre
Une si rigoureuse peine.
« Ma sœur, répondit-il, tenez-vous pour certaine
Que, tant que vous voudrez porter abondamment,
Votre maître fera durer votre tourment.
Je suis, sur ce sujet, grâce aux cieux, bien savante,
Et j'étois autrefois terre fort rapportante,
Mais j'appris, par un entretien
De mon maître avec son confrère,
Que, quand un fonds rapporte bien,
Il ne falloit jamais le laisser à rien faire ;

Et dès lors, renonçant à la fertilité,
Je choisis le parti de la stérilité.
Vous, si vous m'en croyez, vous en ferez de même.
    Vous aurez un plaisir extrême
    De voir les innocents troupeaux
    Pâturer vos herbes sauvages ;
Les bergers les conduire, enflant leurs chalumeaux,
Et chercher la fraîcheur de vos petits ombrages. »
La Terre, résolue à ce doux changement,
Au soin du Laboureur résiste obstinément.
Il sème sans cueillir, enfin il l'abandonne,
Et ce champ, jouissant du repos qu'on lui donne,
  Dit aux passants, qu'il est très-dangereux
De faire autant de bien comme l'on en peut faire ;
Qu'un bon et bien faisant est accablé d'affaire,
Tandis qu'un fainéant vit tranquille et heureux.



XIII

LE POIRIER ET LE SAPIN.

Deux arbres côte à côte étoient dans un jardin,
L'un Poirier, et l'autre Sapin :
Ils se parloient tous deux de la Nature.
Le Sapin disoit au Poirier :
« Elle a pris grand plaisir à me gratifier,
Mais, pour vous, je la trouve une mère bien dure :
Il semble que vos bras aient eu la torture;
Votre corps est tourné, dépouillé de verdure,
Mais, moi, je suis grand, je suis droit,
Et, même dans le plus grand froid,
Je conserve l'émail dont ma tête est ornée,
Et par lui ma beauté se trouve couronnée. »
Le Poirier répondit d'un ton moins orgueilleux :
« Beau Sapin, vous êtes heureux
D'être si content de vous-même;
Mais notre maître est-il de même?
Il me semble que, l'autre jour,
Venant ici faire son tour,
Il dit que tout arbre infertile
Lui sembloit un arbre inutile;
Qu'il ne vouloit plus en souffrir,

Et qu'il étoit résolu de remplir
Son jardin de fruitiers, pour enrichir sa table. »
Le jardinier reprend : « Il est très-véritable ;
Sapin, vous êtes condamné,
Et mon maître, en effet, m'a tantôt ordonné
De replanter en votre place
Un Poirier de la même race
Que celui-ci, qui donne pour produits
Tous les ans d'admirables fruits. »



XIV

LE DIAMANT ET LA PERLE.

Chez un fameux lapidaire,
Un Diamant de grand prix
D'une Perle fut épris,
Et crut ne pouvoir mieux faire
Que de parler promptement
De son amoureux tourment.
Il lui dit : « Beauté parfaite,
Daignez recevoir mes feux;
Ils sont assez précieux
Pour les plus ambitieux,
Mais je fais peu de cas d'eux,
Si votre cœur les rejette.
— Vous me faites trop d'honneur,
Dit la belle orientale :
Votre éclat que rien n'égale
Mérite mieux que mon cœur.
Mais, las! je ne suis pas née,
Pour songer à l'hyménée :
Je renonce à ses douceurs,
Pour être avecque mes sœurs.
Nous sommes trente semblables,

Qui toutes inséparables
Serviront à l'ornement
D'une royale personne.
Je souhaite extrêmement
De vous voir à sa couronne. »
Le Diamant, tout confus,
De cet honnête refus,
Sentit un dépit extrême,
Et, se durcissant lui-même
Plus que le plus dur rocher,
Fut à ce point insensible,
Que rien ne put le toucher ;
Et tel est l'effet terrible
De l'insensibilité,
Qu'il prête, à qui se veut défendre
De quelque mouvement trop tendre,
Son froid et sa dureté.



XV

LA POULE ET LE RENARD[1].

Une Poule jeune et sage,
Toute faite pour charmer,
Qui pouvoit se faire aimer
De tous les Coqs de village,
Marchoit d'un pas fort galant,
Et comme Poule qui veut plaire,
Portoit pour habit d'ordinaire
Un petit drap d'or volant.
Se voyant posséder des beautés sans égales,
Malgré mille rivales,
Du mari qu'elle aimoit elle croyoit aussi
Être aimée, et sans doute il le falloit ainsi.
Mais bientôt du contraire elle se vit certaine,
Car cet emplumé sultan,

1. Cette fable, que nous empruntons au tome XI du recueil in-folio de Conrart, se rencontre ailleurs, dans le même recueil, écrite de différentes mains. Elle ne porte pas de nom d'auteur, mais elle est placée trop près de quelques fables de La Fontaine également anonymes, pour qu'on hésite à la lui attribuer aussi. Dans tous les cas, elle n'est pas indigne de lui. Elle se trouve, en effet, mêlée à d'autres fables de La Fontaine dans un précieux recueil manuscrit de la Bibliothèque de Sainte-Geneviève, in-4, côté $\frac{Y}{8}$ f., ainsi que dans les manuscrits de Trallage.

Suivi de son sérail qu'il menoit dans la plaine,
Se faisoit chaque jour des autres une reine,
Quand celle-ci ne recevoit à peine
Le mouchoir qu'une fois l'an.
Un juste désespoir s'empare de son âme,
Et suivant le dépit qui l'entraîne et l'enflamme,
Elle court à venger de si cruels dédains :
Mille desseins elle roule,
Mais elle est Poule,
Et la crainte lui fait emprunter d'autres mains.
Sottement elle s'adresse
Au Renard son ennemi,
Et, non sans avoir frémi,
Lui dit le mal qui la presse,
Et, pourvu que par lui son cœur soit satisfait,
Avec serment lui promet
Que dans les broussailles voisines
Elle saura bientôt lui livrer en secret
Le Coq et les concubines.
Il lui promet à son tour
De bien venger son amour,
De secourir sa foiblesse,
L'assure qu'elle aura raison,
Et, comme il est adroit et rempli de finesse,
Il flatte la trahison,
Pour attraper la traîtresse.
D'abord il s'alla poster
Sur le détour obscur d'une route secrète,
Par où, sans qu'on le vît, il pouvoit attenter
Sur toute la troupe coquette.
Après avoir en tapinois
Fait longtemps le pied de grue,
La Poule retourne au bois

Lui conter, toute éperdue,
Que, par un cas imprévu,
Des soldats, dont la faim est toujours insensée,
Avaient mis à son insu
Le sérail en fricassée.
« Non, non, je n'aurai point attendu vainement,
Dit le Renard en colère :
Du temps que j'ai perdu tu seras le salaire! »
Et l'approchant finement,
L'étrangla comme il sait faire.

Quand on veut venger une offense
Et que seul on ne peut se venger qu'à demi,
C'est une grande imprudence
D'employer son ennemi.

XVI

LE RENARD ET LES MOUCHES[1].

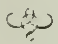
Un Renard, tombé dans la fange
Et de Mouches presque mangé,
Trouvoit Jupiter fort étrange
De souffrir qu'à ce point le sort l'eût outragé.
Un Hérisson du voisinage,
Dans mes vers nouveau personnage,
Voulut le délivrer de l'importun essaim.
Le Renard aima mieux le garder, et fut sage.
« Vois-tu pas, dit-il, que la faim
Va rendre une autre troupe encor plus importune?
Celle-ci, déjà soûle, aura moins d'âpreté. »

Trouver à cette fable une moralité
Nous semble chose assez commune.

1. Le brouillon autographe de cette fable se trouve dans un manuscrit que M. le baron Delessert avait communiqué à Walckenaer, qui la publia dans sa première édition (1820) de l'*Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine* (p. 498), mais qui ne l'a reproduite qu'une seule fois depuis dans une note des œuvres complètes (édit. de 1827). On sait que La Fontaine refit cette fable, en la développant, sous le titre de *les Mouches, le Renard et le Hérisson* (liv. XII, fable 13). La version primitive nous paraît supérieure à la dernière; en tout cas, elle en diffère complétement.

On peut, sans grand effort d'esprit,
En appliquer l'exemple aux hommes.
Que de mouches on voit dans le siècle où nous sommes!

Cette fable est d'Ésope; Aristote le dit.



XVII

ULYSSE ET LES SIRÈNES[1]

Ces Fables qui font tant de bruit
Sont bien autres, Philis, que l'on ne s'imagine :
Vous croyez que ce n'est qu'Arlequin qui badine,
C'est Ésope qui nous instruit.
La plus simple fable est divine,
Quand on sait en tirer du fruit.

Par exemple, on m'en a dit une
Qui, dans mes naissantes amours,

1. Cette fable, que le P. Bouhours a imprimée à la page 109 de son *Recueil de vers choisis* (Paris, G. et L. Josse, 1693, in-12) sans en désigner l'auteur, nous paraît être de La Fontaine. C'est une des deux ou trois pièces anonymes que renferme ce recueil, et au sujet desquelles l'éditeur dit dans son avertissement : « Quand le nom de l'auteur n'est pas marqué devant la pièce, c'est que l'auteur est inconnu ou qu'il y a des raisons de ne le pas faire connaître. » Cette pièce fut pourtant attribuée à Fieubet dans les éditions postérieures du Recueil du P. Bouhours, lequel la tenait peut-être de Fieubet, ami de La Fontaine, qui composait souvent des vers pour lui et sous son nom. Elle semble néanmoins avoir été adressée à Mme Ulrich, qui, vers l'année 1688, forma le projet d'accaparer le poëte valétudinaire et à moitié converti, et qui réussit à lui inspirer son dernier amour. Voyez l'*Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine*, par Walckenaer, 3e édit., p. 477. Notre supposition est d'autant plus vraisemblable, que tous les vers signés de La Fontaine, que le P. Bouhours a publiés, lui furent communiqués par Mme Ulrich, sinon par l'auteur lui-même.

Quoiqu'assez vieille et fort commune,
Pourra m'être d'un grand secours.

Dans quelque île jadis vivoient trois demoiselles,
Moitié chair, moitié poisson;
Leur voix étoit si douce, elles étoient si belles,
Que, dès qu'elles chantoient, les cœurs les plus rebelles
Ne pouvoient résister à leur tendre chanson.
L'on voyoit tous les cœurs s'empresser autour d'elles:
Aucun ne se sauvoit du fatal hameçon;
Et Dieu sait de quelle façon
Les traitoient après ces cruelles!

Un seul d'entre les Grecs, dit-on, leur échappa;
Je crois qu'il se nommoit Ulysse.
C'étoit un fin narquois, un vieux singe en malice,
Qui les trois trompeuses trompa.
Ce fut par certain artifice,
Car à ses matelots l'oreille il étoupa.
Quoi qu'il en soit enfin, tout près du précipice,
Comme il alloit périr, le drôle décampa.
Mais, dès qu'il fut sorti de ce lieu de délice,
Fut bien fin qui l'y rattrapa!

Appliquons notre parabole.
Quand je devrois en enrager,
Quand je devrois cent fois manquer à ma parole,
Je n'irai point chez vous mardi manger de sole.
Je sais bien quels plaisirs m'y pourroient engager,
Mais je me nomme Ulysse et je crains le danger.

XVIII

L'HEURE DE L'ANE[1].

Une Jument de taille et d'encolure fine,
Fille de défunt Bucéphal,
Voulant perpétuer sa race chevaline,
Afin d'y procéder, attendit un Cheval,
Mais un Cheval de belle taille,
Propre pour un jour de bataille,
Issu de père en fils de l'illustre Bayard.
Toutefois, un Baudet infâme,
La rencontrant seule à l'écart,
Eut la témérité de lui conter sa flamme.
D'abord, rebutant ce grison,
Elle le menaça de cent coups de bâton,
Lui fit le pet et la ruade.

1. Cette fable est imprimée, sans nom d'auteur, à la page 138 d'un recueil intitulé : *Voyage de MM. de Bachaumont et de La Chapelle, avec un mélange de pièces fugitives tirées du cabinet de M. de Saint-Evremont* (Utrecht, Fr. Galma, 1697, in-12), très-bon recueil dans lequel on trouve plusieurs pièces de La Fontaine. Celle-ci peut lui être attribuée avec d'autant plus d'apparence de raison, qu'on y reconnaît sa doctrine en amour aussi bien que sa manière de dire les choses. On se souviendra que l'heure du berger fut une des préoccupations de la vie galante de La Fontaine, qui pourrait bien avoir donné à son ami Champmêlé l'idée de la comédie de l'*Heure du Berger*.

Mais, lui, sans s'étonner de cette pétarade,
Se rapproche fort humblement
Et d'un ton enroué lui fait son compliment :
« Si je n'ai pas si bonne mine
Que l'époux que l'on vous destine,
Madame, lui dit-il, sachez qu'en fait d'amour
Je suis un vrai Saucour
Et l'étalon de tout le voisinage. »
Et par là l'étalon sut si bien l'engager,
Qu'il trouva l'heure du berger.

Moult j'en connois qui font fort bonne mine
Et sont du goût de la Jument,
Et n'importe qui ni comment,
Pourvu qu'il ait bon râble et bonne échine.
Mais le proverbe aussi chez elles va changer,
Car c'est l'heure de l'Ane et non pas du Berger.

XIX

LE ROSSIGNOL ET LE MOINEAU

AMOUREUX DE LA FAUVETTE[1].

Le tendre Rossignol et le galant Moineau,
L'un et l'autre charmés d'une jeune Fauvette,
Sur les branches d'un ormeau,
Lui parloient un peu d'amourette.
Le petit chantre ailé, par des airs doucereux,
S'efforçoit d'amollir le cœur de cette belle :
« Je serai, disoit-il, toujours tendre et fidèle,
Si vous voulez me rendre heureux.
De mes douces chansons vous savez l'harmonie :

1. « C'est une fable qu'on attribue à M. de La Fontaine, de glorieuse et poétique mémoire, dit le sieur J. G. J. D. M., l'éditeur de la *Bibliothèque volante, ou Élite de pièces fugitives* (Amsterdam, Daniel Pain, 1700, pet. in-12, pages 548 et suiv.). On ne répond pas qu'elle soit véritablement de lui; mais, comme des gens de très-bon goût la lui donnent, on ne sauroit se tromper de regarder cela comme un préjugé favorable du mérite de cette pièce; cet homme, incomparable en ce genre, n'ayant jamais rien fait que d'excellent. »

Cette pièce avait paru, pour la première fois, sans aucune indication d'auteur, dans le *Recueil de quelques pièces nouvelles et galantes tant en prose qu'en vers* (Utrecht, Antoine Schouten, 1699, petit in-12), où l'on trouve des poésies inédites de La Fontaine, également anonymes : *les Quiproquos*, l'épître à l'abbesse de Malnoue, etc.

Elles ont mérité les suffrages des dieux ;
Désormais je les sacrifie
A chanter vos beautés, votre nom, en tous lieux ;
Les échos de ce bois le rediront sans cesse,
Et j'aurai tant de soin de le rendre éclatant,
Que votre cœur enfin sera content
De voir l'excès de ma tendresse.
— Et, moi, dit le Moineau, je vous baiserai tant!...
A ces mots, le procès fut jugé dans l'instant.
En faveur de l'oiseau qui porte gorge noire,
On renvoya l'oiseau chantant.

Voilà la fin de mon histoire.
En voici la morale et qu'il faut retenir :
Beautés qui, tous les jours, voyez dans vos ruelles
Un tas d'amants transis ne vous entretenir
Que de leurs vains soupirs, de leurs peines cruelles,
Bagatelles!
Songez à préférer le solide au brillant.
On se passe fort bien de vers, de chansonnettes;
Le talent du Moineau, c'est là le vrai talent.
Je sais maintes Cloris du goût de la Fauvette,
A moins qu'il ne survienne un tiers oiseau donnant :
Alors il n'est plus étonnant
Que ce dernier gagne sur l'étiquette.



XX

L'AIGLE, LE MOINEAU ET LE PERROQUET[1].

« Tout est perdu ! » disoit un Perroquet,
Mordant les bâtons de sa cage.
« Tout est perdu ! » disoit-il, plein de rage.
Moi, surpris d'entendre un caquet,
Qu'il n'avoit pas appris depuis son esclavage,

1. Cette fable fait allusion aux amours contrariés de la grande Mademoiselle, duchesse de Montpensier, avec Lauzun, marquis de Puyguilhem, qu'elle voulait épouser, mais qui n'obtint pas de Louis XIV la permission d'entrer ainsi de vive force dans la famille royale. Cette aventure romanesque est racontée tout au long dans les Mémoires du duc de Saint-Simon. Ce fut au moment où elle était l'entretien de la cour de France (décembre 1670), que La Fontaine composa cette fable, qui n'était pas destinée à l'impression, et qui circula manuscrite dans la société de la duchesse douairière d'Orléans (Marguerite de Lorraine). Cette princesse ne cessait d'être en mésintelligence avec sa belle-fille, la duchesse de Montpensier. « Leur inimitié fut poussée si loin, dit Walckenaer dans l'*Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine*, qu'habitant toutes les deux le palais du Luxembourg, elles partagèrent le jardin, afin de ne pas se rencontrer à la promenade. » La Fontaine, qui avait le titre de gentilhomme servant de la duchesse douairière d'Orléans, se fit un plaisir d'amuser la petite cour du Luxembourg aux dépens de Mademoiselle et de son cadet de Gascogne.

Cette pièce satirique, que Conrart a copiée lui-même, dans le tome IX, page 1161, de sa collection manuscrite, in-folio, sans y joindre aucune note, se retrouve dans les manuscrits de Trallage, au milieu de plusieurs fables de La Fontaine, toutes écrites de la même main et portant des dates intéressantes.

Je lui dis : « Parle? Que veux-tu.
Avecque ton : *Tout est perdu?*
— Ah! je ne veux, dit-il, pas autre chose!
Après ce qu'hier certain oiseau m'apprit,
J'étoufferai, si je ne cause.
Voici donc ce que l'on m'a dit.
Comme vous le savez, l'espèce volatille
Reconnoît de tout temps les aigles pour ses rois.
Eh bien! vous saurez donc que, dans cette famille
De qui nous recevons des lois,
Est une Aiglonne généreuse,
Grande, fière, majestueuse,
Et qui porte si haut la grandeur de son sang,
Que parmi toute notre espèce
Elle ne connoît point d'assez haute noblesse,
Qui lui puisse donner un mari de son rang.
Mille oiseaux pour elle brûlèrent,
Mais, parmi tous ceux qui l'aimèrent,
Aucun n'osa se déclarer,
Aucun n'osa même espérer.
Mais ce que mille oiseaux n'osèrent,
Qui sembloient mieux le mériter,
Un oiseau de moindre naissance,
Un vil Moineau l'a bien osé tenter;
Et (tant partout règne la chance)
A même pensé l'emporter.
Ce Moineau donc, suivant la règle
Qui commande aux oiseaux d'accompagner leur roi,
Étoit à la suite de l'Aigle
Et même avoit près de lui quelque emploi.
Ce fut là que, suivant la pente naturelle
Qui le portoit aux plaisirs de l'amour,
Il s'occupoit moins à faire sa cour,

Qu'à voltiger de belle en belle,
Et s'y prenoit si bien, qu'il trouvoit chaque jour
Nouveau sujet de flamme et maîtresse nouvelle.
Mais le petit ambitieux
Voulut porter plus haut son vol audacieux;
Il voyoit fort souvent l'Aiglonne incomparable;
Il la trouvoit infiniment aimable.
Enfin, il l'aima tout de bon,
Et, sans consulter la raison,
Le drôle se mit dans la tête
De lui faire agréer ses feux
Et d'entreprendre sa conquête.
Voyez comme l'amour nous fait fermer les yeux!
Et voyez cependant combien il fut heureux!
D'une si charmante manière
Et d'un air si respectueux,
Il sut faire offre de ses vœux,
Que notre Aiglonne, et si noble et si fière,
Pour lui, mettant bas sa fierté,
Ne se ressouvint pas de l'inégalité,
D'autant qu'il lui paroissoit brave,
Vigoureux, plein d'amour, galant au dernier point.
La belle ne dédaigna point
L'injurieux effort de cet indigne esclave :
Bien plus, elle approuva son désir indiscret,
Lui sut bon gré de sa tendresse,
Rendit caresse pour caresse
Et même n'en fit point secret.
Encor, pour un de nous, la faute étoit passable;
Notre plumage vert la rendoit excusable :
Il a de quoi tenter une jeune beauté;
Et d'ailleurs notre qualité
Rendoit le parti plus sortable.

Mais, pour un si petit oiseau,
C'est un aveuglement qui n'est pas pardonnable.
Il est vrai que c'étoit un aimable Moineau,
Quoique, à ce qu'on m'a dit, il ne soit pas fort beau;
Et l'on tient que parmi les simples Tourterelles
Il a fait de terribles coups,
Et que son ramage est si doux,
Qu'il a bien fait des infidèles
Et plus encore de jaloux.
Mais qu'est-ce que çela? sinon des bagatelles,
Au prix du dessein surprenant
Que se proposoit le galant.
Aussi, quand l'Aigle, chef de toute la famille,
Fut averti de cette indigne ardeur,
Il prévit bien le déshonneur
Qui résultoit d'alliance si vile.
Ayant donc fait venir nos amants étonnés,
Il les reprit tous deux de s'être abandonnés
Aux mutuels transports d'une égale folie :
Il condamne l'Aiglonne, et dit qu'étant sortie
Du plus illustre oiseau qui vole sous les cieux,
Elle s'abaisse trop, et par trop se ravale
Par un choix si peu glorieux;
Puis, fait voir au Moineau sa faute sans égale,
De ce qu'oubliant le respect,
Il ose bien lever le bec
Jusqu'à l'alliance royale;
Et, pour conclusion, enfin il leur défend
De faire jamais nid ensemble,
Malgré l'amour qui les assemble.
Notre couple, accablé sous un revers si grand,
A ses commandements se rend,
Quoique ce ne fût pas sans traiter de barbare,

D'injurieux et de cruel,
L'ordre prévoyant qui sépare
Ce qu'unissoit un amour mutuel.
L'Aiglonne, fière et glorieuse,
S'éleva dans les airs, affligée et honteuse
De voir ouvertement son dessein condamné :
Et le Moineau passionné,
Au désespoir de voir son espérance en poudre,
Se retira de son côté,
Et fut contraint de se résoudre
A rabaisser sa vanité
Sur des objets de plus d'égalité.
Voilà donc le récit fidèle
De ce qui me tient en cervelle.
Est-ce que je n'ai pas sujet
De dire que l'Amour ne sait plus ce qu'il fait?
Que la Nature se dérègle,
Puisque l'on voit par un dessein nouveau
L'Aigle s'abaisser au Moineau
Et le Moineau s'élever jusqu'à l'Aigle ?
Et n'ai-je pas raison de dire à haute voix :
Tout est perdu! pour la troisième fois ? »

Ici, le jaseur, hors d'haleine,
Quoiqu'avecque bien de la peine,
Mit fin à sa narration.
J'en trouvai l'histoire plaisante ;
Mais, y faisant réflexion,
Je la trouvai trop longue et trop piquante.
Mais quoi ! c'étoit un Perroquet ;
Il faut excuser son caquet.

XXI

L'ANE JUGE[1].

Un Baudet fut élu, par la gent animale,
Juge d'une Chambre royale :
« C'est l'homme qu'il nous faut! disoient autour de lui
Ses amis accourus tout exprès au concile;
Simple dans son maintien et dans ses goûts facile,
Il sera de Thémis l'incomparable appui;
Et de plus il rendra sentences nonpareilles,
Puisque, tenant du Ciel les plus longues oreilles,
Il doit se mieux entendre aux affaires d'autrui. »
Bientôt l'industrieuse Avette,
Devant cet arbitre imposant,
Se plaignit que la Guêpe alloit partout disant

1. Cette fable, dont la traduction en vers latins existait parmi les poésies du P. Commire (*Parisiis*, 1753, 2 vol. in-12, t. II, p. 50), s'était égarée on ne sait comment et n'avait jamais figuré dans les œuvres de La Fontaine. Walckenaer avait cherché inutilement à la découvrir. Le savant bibliothécaire d'Angoulême, M. Eusèbe Castaigne, a été plus heureux : il en a trouvé une copie manuscrite, à la fin d'un exemplaire des Fables d'Ésope, en grec et en latin, provenant du cabinet du comte de Pontchartrain; il l'a donc fait imprimer pour la première fois sous ce titre : *Une fable inédite de La Fontaine, découverte, annotée et publiée par un bibliophile de province* (Angoulême, de l'impr. de A. Nadaud, 1862, in-8 de 20 p.), et il nous a autorisé à la reproduire dans notre volume.

Que le trésor doré des filles de l'Hymette,
Loin de valoir son miel âcre et rousseau,
N'étoit bon qu'à sucrer potage de pourceau :
« Contre cette menteuse, impudente et traîtresse,
J'implore à genoux Votre Altesse! »
Dit l'Abeille tremblante au juge à gros museau.
A ces mots, l'Ane se redresse
Dans son tribunal;
Et, prenant un air magistral,
Décorum ordinaire aux gens de son espèce,
Il ordonne à l'huissier d'étendre au bord d'un muid
Égale part de l'un et de l'autre produit.
Le Grison en goûta du fin bout de sa langue,
Pas une fois, mais deux, et tint cette harangue,
La gloire de la robe et du bonnet carré :
« La plaignante ayant fait une cuisine fade,
Nous déclarons, tout très-considéré,
Qu'à sa compote de malade,
Le miel guépin est par nous préféré.
Quelle saveur au palais agréable !
C'est le piquant des mets délicieux,
Dont Hébé parfume la table
De Jupin, le maître des Dieux ! »
Et chacun de blâmer cet arrêt vicieux.
Mais sire Goupillet, renard de forte tête,
Leur dit : « De votre choix vous avez les guerdons;
Je n'attendois pas moins de ce croque-chardons.
Selon ses goûts juge la bête! »

XXII

LA TOURTERELLE VEUVE DU HIBOU[1].

Une aimable Tourterelle
Fut le partage d'un Hibou ;
Jamais paix, toujours querelle :
Il n'est pas mal aisé de deviner par où.
Hibou mourut ; la veuve, en ces alarmes,
N'étala point des clameurs et des larmes
Le fastueux charivari.
Larme enlaidit, douleur est folle;
Et puis, grâces aux mœurs du siècle, on se console
D'un amant tendrement chéri :
Que ne fait-on point d'un mari?
Tourterelle à l'amour rarement est rebelle.
Sa tendresse envisage un Moineau digne d'elle.
Pour s'expliquer, regards, discours mystérieux,
Sont par elle mis en usage :

1. Cette fable, que La Fontaine a intercalée tant bien que mal dans sa comédie : *Je vous prends sans vert*, doit être réintégrée dans le recueil de ses Fables, pour lequel sans doute elle avait été faite. Elle a été publiée, avec une seule variante, sous le titre que nous lui conservons, dans l'*Almanach littéraire, ou Étrennes d'Apollon* (Paris, veuve Duchesne, 1780, in-12), dont l'éditeur, d'Aquin de Châteaulyon, s'est bien gardé de dire où il l'avait prise.

Elle craint, elle n'ose en dire davantage.
C'est au Moineau, s'il a des yeux,
A deviner ce langage.

XXIII

JUPITER ET LES DEUX TONNEAUX[1].

Les Muses m'ont appris que l'enfance du monde,
Simple, sans passions, en désirs inféconde,
Vivant de peu, sans luxe, évitoit les douleurs :
Nous n'avions pas en nous la fièvre des malheurs
Qui nous font aujourd'hui la guerre.
Le Ciel n'exigeoit lors nuls tributs de la terre :
L'homme ignoroit les Dieux, qu'il n'apprend qu'au besoin.
De nous les enseigner Pandore prit le soin:
Sa boîte se trouva de poisons trop remplie.
Pour dispenser les biens et les maux de la vie,
En deux tonneaux à part l'un et l'autre fut mis.
Ceux de nous que Jupin regarde comme amis,
Puisent, à leur naissance, en deux tonnes fatales,
Un mélange des deux, par portions égales.
Le reste des humains abonde dans les maux.
Au seuil de son palais Jupin mit ces tonneaux.

1. Cette fable, qui a été fort mal placée par La Fontaine à la fin de son poëme du *Quinquina*, était certainement destinée au recueil de ses Fables. Quelques éditeurs l'y ont rétablie, en effet; mais Walckenaer, tout en approuvant cette restitution qu'il avait d'ailleurs indiquée, ne l'a pas admise dans les éditions qu'il a données des œuvres complètes de La Fontaine.

Ce ne fut ici-bas que plainte et que murmure
On accusa des maux l'excessive mesure.
Fatigué de nos cris, le monarque des Dieux
Veut lui-même éclaircir la chose en ces bas lieux.
La Renommée en fit aussitôt le message.
Pour lui représenter nos maux et nos langueurs,
        On députa deux harangueurs,
De tout le genre humain le couple le moins sage,
        Avec un discours ampoulé
        Exagérant nos maladies.
        Jupiter en fut ébranlé.
Ils firent un portrait si hideux de nos vies,
Qu'il inclina d'abord à réformer le tout.
Momus, alors présent, reprit, de bout en bout,
De nos deux envoyés les harangues frivoles :
« N'écoutez point, dit-il, ces diseurs de paroles.
Qu'ils imputent leurs maux à leur déréglement,
Et non point aux auteurs de leur tempérament ;
Cette race pourroit avec quelque sagesse
Se faire de nos biens à soi-même largesse. »
Jupiter crut Momus ; il fronça les sourcils ;
Tout l'Olympe en trembla, sur ses pôles assis.
Il dit aux orateurs : « Va, malheureuse engeance,
C'est toi seule qui rends ce partage inégal ;
En abusant du bien, tu fais qu'il devient mal,
Et ce mal est accru par ton impatience. »

Jupiter eut raison. Nous nous plaignons à tort :
La faute vient de nous aussi bien que du sort.
Les Dieux nous ont jadis deux vertus députées,
La Constance aux douleurs et la Sobriété :
C'étoit rectifier cette inégalité.
        Comment les avons-nous traitées ?

Loin de loger en nos maisons
Ces deux filles du Ciel, ces sages conseillères,
Nous fuyons leur commerce : elles n'habitent guères
Qu'en des lieux que nous méprisons.

L'homme se porte en tout avecque violence,
A l'exemple des animaux,
Aveugle jusqu'au point de mettre entre les maux
Les conseils de la tempérance.



XXIV

LES VERS LUISANTS ET LE SOLEIL[1].

L'autre nuit, des vers luisants,
Sur des joncs, qu'une mer de nos terres sépare,
Causoient et faisoient les méchants :
Chose sans doute assez bizarre,
Car insectes ne parlent point.
On sait pourtant qu'ils parlèrent,
Et même sur certain point
On sait bien qu'ils s'emportèrent.

Bouffis d'un peu de lueur
Et tout brûlants de colère,

1. Cette fable et la suivante ont été imprimées pour la première fois, sans nom d'auteur, sous ce titre : *Fables. Les Vers luisans et le Soleil. Les Canars et le Coq* (Paris, veuve d'Edme Martin, 1672, in-4 de 10 pages). Ces deux fables, commandées sans doute par Colbert à La Fontaine, dont les *Fables choisies* venaient d'obtenir un si prodigieux succès, faisaient allusion à la guerre que la France avait déclarée à la Hollande. On devine que les Vers luisants représentent les Hollandais, et le Soleil, Louis XIV. Les Hollandais sont encore mieux caractérisés par les Canards, et le Coq est l'emblème du roi de France. La Fontaine, qui composa beaucoup de vers de circonstance à l'occasion de cette guerre de Hollande, dans laquelle son protecteur, le vicomte de Turenne, se distingua par de si grands faits d'armes, paraît avoir négligé de recueillir lui-même ces poésies, qui circulaient manuscrites dans la société

Ils espéroient de leur cœur
Bien plus qu'il ne pouvoit faire,
Quoiqu'il eût quelque valeur.

A couvert de tout désastre,
Du moins le croyoient-ils, l'un disoit : « Je suis astre ! »
L'autre répondoit ainsi :
« Et moi, je suis astre aussi ! »

Chacun se demandoit : « Qu'en dis-tu? Que t'en semble? »
Et tenant là-dessus un insolent conseil :
« Quand on est comme nous plusieurs astres ensemble,
Cela, disoient-ils tous, vaut-il pas un soleil?
On nous vante un soleil qui forme le tonnerre,
Et qui fait, quand il veut, trembler toute la terre;
Qui, du faîte orgueilleux de ses riches maisons,
Verse une influence féconde;
Qui produit le bonheur du monde
Et lui fait de belles saisons.

« On nous conte de lui des choses nonpareilles :
Dans ses plus grands travaux lui-même il se conduit;
Mais s'il fait, le jour, des merveilles,
Il se repose au moins la nuit. »

intime de la duchesse de Bouillon. La fable des Vers luisants et du Soleil eut moins de succès que celle des Canards et du Coq, car cette dernière fut traduite en latin par Commire et par Du Perrier, et on la réimprima plusieurs fois avec ces traductions latines. Trallage avait placé, dans son grand recueil de pièces volantes, imprimées et manuscrites, deux ou trois éditions de ces fables allégoriques, à la suite de la fable du Soleil et des Grenouilles, traduite ou plutôt imitée du latin du P. Commire par La Fontaine. Il est à remarquer que, dans ces éditions, l'auteur a maintenu son système d'orthographe particulier, d'après lequel les mots étaient toujours écrits, à la rime, selon la prononciation, afin de *rimer aux yeux* comme à l'oreille ; ainsi, *cous* au lieu de *coups; bors*, au lieu de *bords; pars*, au lieu de *parts*, pour rimer avec *vous*, *trésors*, *regars*.

XXV

LES CANARDS ET LE COQ.

De malheureux Canards, qu'un Aigle et qu'un Lion
Vouloient prendre à discrétion,
Pressés dans un bourbier, ne battoient que d'une aile :
Ils jetoient de toutes parts
De pitoyables regards,
Mais aucun autre oiseau ne prenoit leur querelle.

Un maître Coq, plein de valeur,
Touché de leurs peines mortelles,
Pour leur donner un peu de cœur,
Mit de ses plumes à leurs ailes.

Les Canards ainsi remplumés
Volèrent aussitôt de rivage en rivage ;
Et, des plumes du Coq armés,
Ils crurent aisément en avoir le courage.

Même courant hors de leurs bords
A de nouvelles destinées,
Ils prirent leur essor sur les mers éloignées
Jusqu'à la source des trésors.

Sur les terres qu'ils découvrirent,
Ayant en peu de temps fait d'immenses profits,
En marchant ils se travestirent
Et prirent de nouveaux habits.

Ils cachèrent une usure
Sous certaine bonne foi,
Et sur la seule loi d'une grosse aventure,
Ils fondèrent toute leur loi.

Ils firent d'un marais mille riches prairies,
Des pacages, des bergeries :
Et trouvant le secret d'en séparer les eaux,
Creusèrent à l'entour mille utiles canaux.

Là, de tous les côtés, arrivoit l'abondance,
Et, comme le Pérou chez eux ils transportoient,
Ils comptoient sur leur puissance
En plus grands seigneurs qu'ils n'étoient.

Cela réveilla l'envie
Et de l'Aigle et du Lion :
Ils avoient eu, toute leur vie,
Sur le bien des Canards quelque prétention.

Ranimés donc de plus belle,
Sur eux ils s'alloient jeter :
Le Coq en eut la nouvelle,
Y courut et les fit quitter.

Après ce signalé service,
Les Canards avoient-ils ni d'honneur, ni de bien,
Qu'on ne dût, en bonne justice,

Hasarder pour le Coq qui les gardoit si bien?

Cependant cette ingrate engeance,
Qui possède par lui ce qu'elle a de meilleur,
Qui le doit à son assistance,
Se déclare aujourd'hui contre son défenseur.

Ce Coq, que rien ne fait craindre,
Ce Coq, dont le Lion craint lui-même la voix,
Ne fit, au lieu de se plaindre,
Que chanter deux ou trois fois.

A ce chant redoublé, prêts à donner bataille,
D'abord les autres Coqs se sentent réveiller :
De tous âges, de toute taille,
Chaque Coq quitte son pailler.

Canards, qui vous ameutez
Et cherchez, de tous côtés,
De quoi fortifier vos ligues infidèles,
On vous rognera les ailes.

Heureux si dans vos canaux
Il vous reste assez d'eau pour nager en famille,
Et si pour vos meilleurs morceaux
On vous y laisse quelque anguille!

Gloutons ambitieux, qu'on ne pouvoit soûler,
Et qui vouliez tout avaler,
Quelque vaine grandeur que votre orgueil se forge,
Croyez-moi, notre Coq vous fera rendre gorge.

De son redoutable courroux

Difficilement on échappe :
 Canards, lorsque le Coq frappe,
 Ce sont de terribles coups ;
Faites la cane et sauvez-vous!



XXVI

LE ROSSIGNOL[1].

Un bruit s'épandit en tous lieux,
Qu'aux oiseaux qui chantoient le mieux
On donneroit du grain pour toute leur année.
« J'en aurai, dit le Rossignol,
Si la chose est bien ordonnée. »
Tout aussitôt il prend son vol,
Pour s'en aller à la donnée.
Là vinrent des oiseaux de toutes les façons :
Force Serins, force Pinsons,
Force Merles, force Alouettes,
De Linottes très-peu, encor moins de Fauvettes,
Quoiqu'on estime assez leurs petites chansons.

1. Cette fable, dont nous ignorons la provenance, parut d'abord dans l'*Almanach littéraire, ou Étrennes d'Apollon* (Paris, veuve Duchesne, 1780, in-12), dont l'éditeur, d'Aquin de Châteaulyon, l'a publiée, avec la fable de *La Tourterelle veuve du Hibou*, empruntée à la comédie de La Fontaine et de Champmêlé : *Je vous prends sans vert*, en les réunissant l'une et l'autre sous ce titre : *Deux nouvelles fables de La Fontaine trouvées dans un portefeuille*. La fable du Rossignol nous paraît faire allusion aux pensions royales que Colbert distribua aux gens de lettres en 1662, d'après un Mémoire rédigé par Chapelain sur le mérite de chacun d'eux. La Fontaine, qui n'avait pas encore publié ses Contes et ses Fables, mais qui était déjà bien connu par son talent de poëte, fut oublié dans le mémoire comme sur la liste des pensions.

Tout content de son aventure,
Le Rossignol auroit gagé
Qu'il seroit le mieux partagé ;
Mais il eût perdu la gageure.
Honteux, déchu de tous ses droits,
Il se retira dans les bois,
Ses plus agréables refuges,
Où depuis il a dit cent fois :
« O Nature ! ôte-moi la voix,
Ou donne-moi de meilleurs juges ! »



XXVII

L'HIRONDELLE [1].

FABLE.

Une Hirondelle inquiète,
Voyant approcher l'hiver,
Pour n'être prise sans vert,
Voulut faire sa retraite.
Elle avertit ses petits
De s'apprêter au voyage.
Mais ils n'en sont pas d'avis.
« Pourquoi ce remue-ménage ?
Ma mère, quel vertigo
De changer de domicile!
Nous avons tout à gogo :
Les palais sont notre asile ;
Dans les champs et dans la ville.

1. Cette fable se trouve, sans nom d'auteur, dans des Mélanges poétiques, recueil manuscrit de différentes mains et de différentes époques (n° 150 bis, B. L. F., Bibl. de l'Arsenal); mais nous avons cru y reconnaître une de ces copies autographes que La Fontaine distribuait à ses amis. Les manuscrits de Trallage nous ont fourni une autre copie de cette fable allégorique, accompagnée d'une note qui nous en donne la clef : « Sur M. Pelletier, contrôleur général des finances, etc. 1689. »

Est-il un climat plus doux?
Le soleil, dont la lumière
Doit être commune à tous,
Ne luit quasi que pour nous.
Tout nous rit, tout nous prospère.
Ma mère, à quoi songez-vous ?
— Ah ! jeunesse sans cervelle,
Née ici de ce printemps,
N'avez-vous point vu, dit-elle,
D'autres lieux ni d'autres temps ?
Ce n'est pas toujours de même.
Bientôt l'Hiver au teint blême
Va rendre l'air sans chaleur,
La campagne sans verdure :
Où trouver, dans sa rigueur,
Abri contre la froidure ?
Où trouver, dans ce malheur,
Ver ou mouche pour pâture ?
Prévenons-en le danger,
Avant que l'air de la France,
Si sujet à l'inconstance,
Ait eu le temps de changer.
Son séjour en vain nous flatte.
L'espèce dont on nous voit
Est un peu trop délicate
Pour attendre ici le froid.
Faut-il qu'on vous réitère
Que le climat qui vous plaît,
Pour les Hirondelles n'est
Qu'une terre passagère ?
Du pays chaud habitants,
Nous en sortons au printemps
Pour venir dans ce rivage

Établir notre ménage.
Mon dessein est accompli,
Mon ménage est établi ;
J'ai pris mon temps, de manière
Que tout m'a bien réussi.
Grâce à mes soins, vous voici
Aussi drus que père et mère.
Que me reste-t-il à faire,
Sinon de mettre à couvert,
Dans une terre éloignée
Des insultes de l'hiver,
Et moi-même et ma lignée ? »



CONTES

ET NOUVELLES.

Nota. Nous avons dû laisser de côté cinq ou six Contes, attribués à La Fontaine avec plus ou moins de probabilité, mais trop libres pour pouvoir être admis dans ce volume. Ainsi, nous ne réimprimerons pas ici *les Effets de la nature*, qu'on trouve dans notre édition des Contes de La Fontaine. Ce conte, où l'on remarque plusieurs traits dignes de l'illustre écrivain, a paru pour la première fois dans *le Voyage de M. de Cleville* (Londres. 1750, in-12, p. 31), avec cet avis au lecteur : « Quoique tous les ouvrages des grands hommes ne soient pas parfaits, dans ceux qu'ils regardent eux-mêmes comme indignes de leur appartenir, on trouve des traits brillants qui les caractérisent. Le conte qu'on va lire est le premier que le fameux La Fontaine ait rimé. Je le tiens d'un fort honnête homme qui avoit eu des relations intimes avec lui; mais je tais son nom, par respect pour sa famille qui tient un rang considérable dans l'Église et dans la Robe. Je me flatte que le lecteur me saura quelque gré de faire voir la lumière à une pièce qui pourra l'instruire en l'amusant. »

I

LES DEUX TESTAMENTS.

1688[1].

Une femme aimoit son mari[2] :
Telles femmes ne vivent guères.
Celle-ci, qui n'avoit enfant, ni sœurs, ni frères,
Sur le point de mourir, fait venir un notaire.
Elle veut tout donner à son époux chéri,

1. Cette historiette, que nous avons déjà publiée dans notre édition des *Contes* de La Fontaine, d'après une copie qui nous paraît autographe et qui se trouve parmi les manuscrits de Trallage, est répétée au moins deux fois dans les recueils manuscrits de Conrart. Nous avons pris çà et là les notes qui nous font connaître les noms des personnages. Cette pièce a été imprimée sans nom d'auteur, à la page 119 d'un recueil intitulé : *Voyage de MM. de Bachaumont et de La Chapelle, avec un mélange de pièces fugitives tirées du cabinet de M. de Saint-Évremont* (Utrecht, Fr. Galma, 1697, in-12). Plusieurs de ces pièces fugitives sont de La Fontaine. Au reste, il existe une copie de cette pièce dans un recueil manuscrit de Loménie de Brienne, avec cette note : « On attribue ce conte à M. de La Fontaine, et la chose est vraie à la lettre. Cette histoire vient d'arriver aux prêtres de la mission de Saint-Lazare à Paris, à qui Mme Falentin a donné, de concert avec son mari, tous ses biens. Le fait est certain. Pour le style, il a beaucoup de l'air de celui de La Fontaine, et je ne voudrois pas dire que ce conte ne fût pas de lui, mais je ne voudrois pas aussi assurer qu'il en est. »

2. M. de Falentin, avocat au Conseil en 1688. (*Note du Recueil de Trallage.*)

Mais le moyen? La Loi, la Coutume est contraire.
On songe : Il faut, dit-on, un ami généreux,
Dont on fasse un dépositaire
Sous le titre d'un légataire.
« Moi, dit le mari, j'en ai deux :
L'un[1] d'une sagesse exemplaire,
D'une exemplaire piété ;
L'autre[2] moins dévot, moins austère,
Mais fort homme de probité.
Le choix fait ma difficulté.
— Faites mieux, dit quelqu'un : pour plus de sûreté
(On n'en sauroit trop prendre en une telle affaire),
Faites deux testaments en fidéicommis,
Tous deux chargés du nom de l'un de vos amis,
L'un fait dans la forme ordinaire,
L'autre fait pour le révoquer,
En cas qu'on vînt à vous manquer;
Car, que sait-on? tout se peut faire. »
Ainsi dit, ainsi fait. Le mal, rendu plus fort,
Réduit en peu de temps la malade à la mort.
On scelle ; les parents, ardents à l'héritage,
Déjà par souche entre eux en régloient le partage;
Mais l'un des testaments, bien en forme produit,
De leur partage vain leur fait perdre le fruit.
On avoit déclaré pour légataire unique
Un homme de vertu, de sagesse authentique,
Un grave magistrat[3], qui, nouvel héritier,
Bientôt d'habits de deuil noircit tout le quartier.
Le mari cependant, après quelques journées

1. M. Hennequin, procureur général du grand Conseil. (*Note du Recueil de Brienne.*)
2. M. le président de Bragelonne. (*Note du Recueil de Brienne.*)
3. M. Hennequin. (*Note du Recueil de Conrart.*)

A la cérémonie, à la douleur données,
Va trouver son ami, pour tâcher à peu près
De savoir quel usage il veut faire du legs.
Dès qu'il en touche un mot, le magistrat, en garde :
« Dieu, dit-il, par sa grâce, en pitié me regarde ;
J'étois chargé d'enfants, dans sa crainte élevés,
Et j'avois peu de bien, comme vous le savez.
Mais vous voyez pour moi jusqu'où ses soins atteignent,
Et comme il est prodigue envers ceux qui le craignent:
Il a par sa bonté prévenu mes besoins,
Et cela du côté que j'espérois le moins.
C'est qu'il veille sur nous avec des yeux de père
Et qu'il veut qu'en effet en lui seul on espère.
Attachons-nous à lui, c'est l'unique moyen
D'être riche : avec Dieu l'on ne manque de rien. »
Le sermon achevé, le mari, sans mot dire,
Mal content du prêcheur, se lève et se retire;
Puis, chez lui de retour, il cherche à profiter
Des leçons qu'on lui donne, et qu'il vient d'écouter;
D'un second testament il voit alors l'usage
Et combien le conseil en fut prudent et sage.
Sous de fidèles clefs il l'avoit enfermé :
Il l'en tire, et le donne à l'héritier[1] nommé,
Qui, sans avoir besoin d'une plus ample glose,
Entend à demi-mot, et voit où va la chose,
Et, muni de la pièce, actif et diligent,
En charge à l'heure même un habile sergent.

Dans l'antique réduit d'un cabinet tranquille,
Dont souvent aux plaideurs l'accès est difficile,
Le jeton à la main, le grave magistrat,

1. M. de Bragelonne de Bretagne. (*Note du Recueil de Conrart.*)

Des biens de la défunte examinoit l'état;
Il a dessus sa table un ample et long mémoire,
Qu'il lit avec plaisir, et qu'il a peine à croire,
Tant les biens différents qu'il y voit contenus
L'étonnent par les fonds et par les revenus.
Il en fait plusieurs parts; en père de famille,
Il en destine l'une à marier sa fille,
Il achète de l'autre une charge à son fils,
Et déjà par avance il se débat du prix;
De cent autres projets il flatte sa pensée,
En calculant la somme à ses besoins laissée,
Lorsque, par un papier sur sa table apporté,
Les projets, le calcul, tout est déconcerté:
Il y voit, au moyen d'un dernier codicille,
Tout autre testament devenir inutile.
Le mal est sans remède. Il cède à la douleur,
Et le deuil désormais n'est plus que dans son cœur.

II

LE CONTRAT[1].

Les malheurs des maris, les bons tours des Agnès
Ont été de tout temps le sujet de la fable :
Ce fertile sujet ne tarira jamais,
        C'est une source inépuisable.
A de pareils malheurs tous hommes sont sujets.
Tel qui s'en croit exempt est tout seul à le croire ;
        Tel rit d'une ruse d'amour,
        Qui doit devenir à son tour
Le risible sujet d'une semblable histoire.
    D'un tel revers se laisser accabler,
    Est à mon gré sottise toute pure.

1. Ce conte, publié pour la première fois sous ce titre : *Conte de M. de La Fontaine, envoyé de Paris*, dans le t. II du *Recueil de pièces curieuses et nouvelles tant en prose qu'en vers* (La Haye, Adr. Moetjens, 1694, 5 vol. in-12), où l'on trouve d'autres pièces du même auteur, qu'on ne lui a jamais contestées, nous paraît aussi incontestable que celles-ci, quoique quinze ans plus tard Saint-Gilles ait revendiqué la propriété du *Contrat* dans sa *Muse mousquetaire* (1709, in-12, p. 41). Cette réclamation tardive ne peut qu'être sans valeur, car le conte avait été imprimé dans un recueil très-répandu, qui tenait de la meilleure source les pièces nouvelles qu'on lui envoyait de Paris, et Saint-Gilles, du vivant de La Fontaine, ne s'était jamais avisé de se dire l'auteur du *Contrat*. Le libraire éditeur du recueil en question, Adrien Moetjens, recevait

Celui dont j'écris l'aventure
Trouva dans son malheur de quoi se consoler.

Certain riche bourgeois, s'étant mis en ménage,
N'eut pas l'ennui d'attendre trop longtemps
Les doux fruits du mariage :
Sa femme lui donna bientôt deux beaux enfants,
Une fille d'abord, un garçon dans la suite.
Le fils, devenu grand, fut mis sous la conduite
D'un précepteur, non pas de ces pédants
Dont l'aspect est rude et sauvage.
Celui-ci, gentil personnage,
Grand maître ès arts, surtout en l'art d'aimer,
Du beau monde avoit quelque usage,
Chantoit bien et savoit rimer ;
Et, s'il faut déclarer tout le secret mystère,
Amour, dit-on, l'avoit fait précepteur.
Il ne s'étoit introduit près du frère
Que pour voir de plus près la sœur.
Il obtient tout ce qu'il désire,
Sous ce trompeur déguisement.
Bon précepteur, heureux amant,
Soit qu'il régente ou qu'il soupire,

d'ailleurs directement de La Fontaine communication des ouvrages que celui-ci voulait faire imprimer en Hollande. Dans les éditions des *Contes*, qui ont été faites par des libraires hollandais à partir de cette époque, le *Contrat* a été toujours donné à La Fontaine, bien que l'éditeur du *Nouveau Parterre du Parnasse* (La Haye, 1737, in-12) l'ait réimprimé sous le nom inconnu de *Julien*. Il faut aussi remarquer que ce conte, qui aurait été composé depuis la conversion de l'auteur, c'est-à-dire vers 1693, est irréprochable en comparaison des précédents, au point de vue de la décence. Enfin, nous avons trouvé, dans un amas de pièces volantes provenant de Conrart, à la Bibliothèque de l'Arsenal, une copie du *Contrat*, écrite de la main d'un secrétaire que La Fontaine employait souvent, sauf à corriger lui-même les fautes de tout genre qu'on avait faites dans ses vers.

Il réussit également.
Déjà son jeune pupille
Explique Horace et Virgile;
Et déjà la beauté qui fait tous ses désirs
Sait le langage des soupirs.
Notre maître en galanterie
Très-bien lui fit pratiquer ses leçons.
Cette pratique aussitôt fut suivie
De maux de cœur, de pâmoisons,
Non sans donner de terribles soupçons
Du sujet de la maladie.
Enfin, tout se découvre, et le père irrité
Menace, tempête, crie.
Le docteur, épouvanté,
Se dérobe à sa furie.
La belle volontiers l'auroit pris pour époux;
Pour femme volontiers il auroit pris la belle.
L'hymen étoit l'objet de leurs vœux les plus doux,
Leur tendresse étoit mutuelle,
Mais l'amour aujourd'hui n'est qu'une bagatelle;
L'argent forme les plus beaux nœuds.
Elle étoit riche, il étoit gueux :
C'étoit beaucoup pour lui, c'étoit trop peu pour elle.

Quelle corruption ! ô siècle ! ô temps ! ô mœurs!
Conformité de biens, différence d'humeurs.
Souffrirons-nous toujours ta puissance fatale,
Misérable intérêt, opprobre de nos jours,
Tyran des plus tendres amours !...
Mais faisons trêve à la morale
Et reprenons notre discours.

Le père bien fâché, la fille bien marrie,

Mais que faire ? Il faut bien réparer ce malheur
Et mettre à couvert son honneur.
Quel remède? On la marie,
Non au galant, j'en ai dit les raisons,
Mais à certain quidam, amoureux des testons,
Plus que de fillette gentille,
Riche suffisamment et de bonne famille,
Au surplus bon enfant ; sot, je ne le dis pas,
Puisqu'il ignoroit tout le cas.
Mais quand il le sauroit, fait-il mauvaise emplette ?
On lui donne à la fois vingt mille bons ducats,
Jeune épouse et besogne faite.
Combien de gens, avec semblable dot.
Ont pris, le sachant bien, la fille et le gros lot !
Et celui-ci crut prendre une pucelle.
Bien est-il vrai qu'elle en fit les façons.
Mais, quatre mois après, la savante donzelle
Montra le prix de ses leçons :
Elle mit au monde une fille.
« Quoi ! déjà père de famille ?
Dit l'époux bien surpris.
Au bout de quatre mois c'est trop tôt.... Je suis pris !
Quatre mois, ce n'est pas mon compte. »
Sans tarder, au beau-père il va conter sa honte,
Prétend qu'on le sépare et fait bien du fracas.
Le beau-père sourit et lui dit : « Parlons bas !
Quelqu'un pourroit bien nous entendre.
Comme vous, jadis je fus gendre
Et me plaignis en pareil cas.
Je parlai, comme vous, d'abandonner ma femme.
C'est l'ordinaire effet d'un violent dépit.
Mon beau-père défunt, Dieu veuille avoir son âme !
Il étoit honnête homme et me remit l'esprit.

La pilule, à vrai dire, étoit assez amère,
Mais il sut la dorer, et, pour me satisfaire,
D'un bon contrat de quatre mille écus,
Qu'autrefois pour semblable affaire
Il avoit eu de son beau-père,
Il augmenta la dot; je ne m'en plaignis plus.
Ce contrat doit passer de famille en famille.
Je le gardois exprès : ayez-en même soin,
Vous pourrez en avoir besoin,
Si vous mariez votre fille. »
A ce discours, le gendre moins fâché
Prend le contrat et fait la révérence.

Dieu préserve de mal ceux qu'en telle occurrence
On console à meilleur marché !

III

GROS-JEAN ET SON CURÉ[1].

Ce n'est point d'aujourd'hui que l'ignorant censure
Les productions de l'esprit :
Les meilleures souvent éprouvent la morsure
De force sots que le bon sens aigrit.
Le conte qui suit doit t'instruire,
Lecteur, de cette vérité ;
Il peut faire plaisir à qui voudra le lire,
Et guérir un cerveau gâté
Du sot entêtement de dire
Son sentiment précipité.

En l'un des bourgs de Sologne
Logeoit certain paysan,
Nommé Gros-Jean,
Homme de bonne humeur, passablement ivrogne,
Qui savoit lire en françois, en latin,

1. Ce conte, qui a tous les caractères de l'esprit et du style de La Fontaine, et qui semble être une réponse indirecte adressée à ses critiques, se trouve dans le *Recueil de pièces nouvelles et galantes tant en prose qu'en vers* (Utrecht, Antoine Schouten, 1699, petit in-12), où plusieurs pièces inédites de notre poëte ont été publiées pour la première fois sans nom d'auteur.

Chantoit l'épître à la grand'messe,
Et jouissoit, comme par droit d'aînesse,
De l'intendance du lutrin.

Avec ces beaux talents, bouffi de vaine gloire,
Il se croyoit un esprit sans pareil,
Le plus savant qu'eût eu le rivage de Loire
Depuis qu'y luisoit le soleil.
Le curé de son bourg, homme de vrai mérite,
Docteur de l'Université,
Plein de vertu, de probité,
Paroissoit à Gros-Jean de science petite.
Ce curé fit un sermon
Le jour de la Dédicace:
Tout ce qu'il dit fut fort bon:
Il prêcha même avec grâce,
Et son discours si bien ravit,
Que, pendant qu'il dura, personne ne dormit,
Chose pourtant fort difficile à croire;
Car Bourdaloue a vu plus d'une fois,
Malgré sa rhétorique et sa charmante voix,
Dormir gens de son auditoire.
Enfin, bref, le sermon fini,
Le bon curé va changer de chemise,
Puis revient dans la chambre où la table étoit mise
Et le buffet pour la soif bien garni.
D'abord on applaudit à sa haute science,
Et, sur sa déclamation,
Chacun tâcha de mettre en évidence
Ce qu'il savoit en cette occasion.
Gros-Jean, qui ne manqua jamais aucune fête,
Etoit aussi monté pour être du repas,
Et quelqu'un remarquant qu'il secouoit la tête,

Haussoit l'épaule et n'applaudissoit pas :
« De cette pièce d'éloquence,
Lui dit-il, là, que penses-tu ?
— Moi ? dit Gros-Jean : j'ai piquié, quand j'y pense :
Elle ne vaut pas un fétu.
Hardé ! tenez le beau prêchage !
J'entendions tout ce qu'il disoit.
Palsangué ! faut-il pas être un fin personnage,
Pour sarmoner comme il faisoit ?
Pour moi, j'aime bien mieux monsieur notre vicaire ;
Je ne savons ce qu'il nous dit ;
Il n'a pas dit trois mots, bredouillant son affaire,
Que tout le monde s'assoupit.
— Vous voyez ce que c'est de parler ou d'écrire,
Reprit alors le bon pasteur.
Je vous parois assez bon orateur,
Et je suis pour Gros-Jean un sujet de satire ! »

Dès qu'au public on s'est livré,
On s'expose à la censure.
Tel mérite être admiré,
Qui d'abord reçoit l'injure
D'un ignorant avéré.
Ce n'est nouvelle aventure
De trouver que *Gros-Jean remontre à son curé*.

IV

LE GASCON[1].

Je soupçonne fort une histoire,
Quand le héros en est l'auteur.
L'amour-propre et la vaine gloire
Rendent souvent l'homme vanteur.
On fait toujours si bien son compte,
Qu'on tire de l'honneur de tout ce qu'on raconte.

A ce propos, un Gascon, l'autre jour,
A table, au cabaret, avec un camarade,
De gasconnade en gasconnade
Tomba sur ses exploits d'amour.
Dieu sait si là-dessus il en avoit à dire!
Une grosse servante, à quatre pas de là,
Prêtoit l'oreille à tout cela,

1. Ce conte est le seul qui mérite d'être laissé à La Fontaine parmi ceux que l'édition de 1710 (*Amsterdam, H. Desbordes*, 2 vol. pet. in-8) lui attribue pour la première fois et qui n'ont été réclamés par personne, excepté *l'Oiseau en cage* (ou *le Rossignol*), qui serait, dit-on, de Lamblin ou de Valincour. Les autres contes, d'ailleurs assez faibles, que nous ne réimprimons pas, surtout à cause de leur grossière obscénité, sont *les Deux Compères*, *les Noces de Guillot*, *le Duc d'Albe* et *les Opilations de Sylvie*.

Et faisoit de son mieux pour s'empêcher de rire.
A l'entendre conter, il n'étoit, dans Paris,
De Cloris
Dont il ne connût la ruelle,
Dont il n'eût eu quelques faveurs:
Son air étoit le trébuchet des cœurs.
Il aimoit celle-là, parce qu'elle étoit belle;
Celle-ci payoit ses douceurs:
Il avoit chaque jour des garnitures d'elle.
De plus, il étoit fort heureux;
Il n'étoit pas moins vigoureux:
Telle dame en étoit amplement assurée;
A telle autre, en une soirée,
Il avoit su donner jusques à dix assauts....
Ah! pour le coup, notre servante
Ne put pas s'empêcher de s'écrier tout haut:
« Malepeste! comme il se vante!
Par ma foi! je voudrois avoir ce qu'il s'en faut! »

V

LE PROCÈS EN IMPUISSANCE[1].

Certain quidam, ces jours passés,
Prit pour femme une belle fille.
Il avoit de l'esprit, il étoit riche assez,
Et venoit de bonne famille;
Mais il lui manquoit certain cas:
Le pauvre garçon n'avoit pas
Ce qu'il faut dans le mariage
Pour augmenter l'humain lignage.
Cependant il aimoit sa femme tendrement.
Il la couvoit des yeux, et jamais un amant
N'avoit encor pour sa maîtresse
Témoigné tant d'ardeur, d'amour et de tendresse;
Quant au surplus, il ne lui manquoit rien
Pour ses menus plaisirs et pour son entretien;
Même il avoit voulu lui laisser tout son bien;

1. Cette pièce, qui offre certainement le récit d'une aventure scandaleuse, arrivée peut-être à Château-Thierry, de même que le conte des *Troqueurs*, nous paraît marquée au coin du talent de La Fontaine. Elle a été publiée, sans nom d'auteur, sous le simple titre de *Nouvelle*, dans *le Recueil de quelques pièces nouvelles et galantes tant en vers qu'en prose* (Utrecht, Antoine Schouten, 1699, petit in-12), où plusieurs pièces de La Fontaine, également anonymes, furent imprimées pour la première fois.

Mais, par malheur, ce bien étoit de patrimoine :
Ses parents sembloient gens à le lui disputer,
Entre lesquels étoit le plus à redouter
Un fameux procureur, un avocat, un moine,
Tous les trois vrais chicanoux.
Le moyen plus sûr et plus doux,
En cette affaire,
Eût été de lui pouvoir faire
Un héritier.
N'ayant pas les outils propres à ce métier,
Il choisit un ami pour faire cet ouvrage ;
Cet ami le servit en homme de courage.
Il n'eut pas regret à son choix,
Et se vit, au bout de neuf mois,
Père comme le sont une infinité d'autres,
Sans avoir fait comme eux dire des patenôtres,
Car, dans ce siècle malheureux,
On abuse de tout : les maris font des vœux,
Courent les saints, les Notre-Dames,
Pour avoir des enfants, ce pendant que les femmes
Font avec leurs galants les miracles chez eux.
Notre époux donc, content d'un si rare service
Et de se voir chez lui ce beau petit enfant,
Le met entre les bras d'une bonne nourrice,
Et dit à celui-ci : « Nous faut tenir content. »
Mais la femme, tout au contraire,
Voulut bientôt recommencer.
Tel est du dieu d'amour le culte et le mystère :
Commence-t-on de l'encenser,
Ce plaisir est si doux, qu'on veut toujours le faire.
Elle ne s'en tint donc pas là.
De dire qui lui fit cela,
Je n'en sais rien, mais je le conjecture.

C'est qu'elle crut, par aventure,
Qu'il lui seroit aussi permis
De choisir un de ses amis.
Il n'est pas besoin de vous dire
Qu'elle ne choisit pas le pire.
Un peu de temps après, la belle se trouva
Pour la seconde fois grosse à pleine ceinture.
Le mari peste, gronde, jure,
Et, tout plein de courroux, s'en va
Quereller son ami, lui disant : « Notre sire,
Je vous avois prié de me faire un enfant,
Mais non pas deux! Vraiment, notre galant,
Il vous en faut donner. — Que me voulez-vous dire?
— Je dis, poursuivit-il, que je suis mal content
De votre procédé, voyant ma femme grosse
Pour la seconde fois. — Ce n'est point de mon fait. »
Le mari répondit : « Si fait!
Avec qui voulez-vous qu'elle ait un tel négoce?
Elle ne voit que vous ; pour cela, j'en suis sûr.
C'est ce qui me semble bien dur,
Qu'un homme, auquel je me confie,
Pousse si loin la perfidie. »
Il fit tel bruit et tel fracas,
Que ce fracas ne manqua pas
D'éveiller tout le parentage,
Qui, du bien espérant avoir chacun sa part,
Veut dissoudre le mariage,
Déclarer cet enfant bâtard,
La femme hors de bienséance,
Et le mari dans l'impuissance.
La Cour doit décider de cette question.

Ce seroit une étrange affaire,

Si, pour avoir une succession,
Il nous falloit prouver quel étoit notre père ;
Car, si tous les enfants n'héritoient pas des leurs,
Bien des gueux seroient grands seigneurs :
Tel porte les couleurs sur le train d'un carrosse,
Dont le père portoit et la mitre et la crosse;
Et tel porte aujourd'hui l'écarlate au Palais,
Qui n'auroit hérité que d'un simple laquais.

POÉSIES DIVERSES.

CHANSON POUR M. DE MAUCROIX[1]

1656?

Tandis qu'il était avocat,
Il n'a pas fait gain d'un ducat;
Mais vive le canonicat !
    Alleluia !

Il lui rapporte force écus
Qu'il veut offrir au dieu Bacchus,
Ou bien en faire des cocus :
    Alleluia.

1. C'est M. Louis Paris qui a publié, d'après les manuscrits du chanoine Favart conservés à la Bibliothèque de Reims, cette chanson inédite de La Fontaine. Voyez l'excellente notice de l'ancien bibliothécaire de Reims, en tête de son édition des *Poésies de Maucroix*.

CHANSON[1].

1657?

Sur l'air des *Lampons*.

Le curé de Bussière
Disoit aux Allemands :
« Prenez ma chambrière,
Rendez-moi ma jument !
Tenez, la voilà !
Ne l'épargnez pas, je vous en prie !
Ma pauvre jument, ramenez-la
Dans l'écurie. »
Le roi des Lampons,
Sus, courage, compagnons !
Le roi des Lampons
A de fort bons éperons.

1. Cette chanson inédite, que M. Louis Paris a bien voulu nous communiquer, est tirée des manuscrits du chanoine Favart à la Bibliothèque de Reims. Elle porte sa date avec elle, car elle raconte un épisode de l'invasion de la Champagne par les troupes allemandes et espagnoles que commandaient l'archiduc d'Autriche et le prince de Condé. Nous avons changé le sixième vers, qui passait les bornes de la gaieté gauloise.



STANCES IRRÉGULIÈRES[1].

1658?

Si vous croyez que ma constance
Ne puisse jamais vous toucher,
Philis, n'abusez plus de ma persévérance
Et sachez que le temps m'est cher.

Sondez bien votre cœur sur ce qu'il pourra faire :
Voyez s'il peut ou non apaiser mes douleurs?
Après cet examen, si je ne puis vous plaire,
Permettez-moi de me pourvoir ailleurs.

Le foible espoir qui m'entretient
M'a fait jusques ici surmonter ma souffrance;

1. Cette jolie pièce, qui est tout à fait dans la manière, dans les idées et dans le style de La Fontaine, lui aurait été inspirée par ses amours de jeune homme à Château-Thierry. On la trouve à la page 63 du *Nouveau recueil de quelques pièces curieuses tant en prose qu'en vers* (imprimé à Cologne, 1671, petit in-12), où parut pour la première fois le début du conte de la *Coupe enchantée*. Nous n'hésitons pas à l'attribuer à La Fontaine, en nous rappelant avoir lu son nom écrit à la main au-dessous de ces stances imprimées dans un autre recueil du temps. On en a une copie, qui pourrait bien être autographe, dans un précieux manuscrit de la Bibliothèque de Sainte-Geneviève, Y f.

Mais, dans une telle espérance,
Le temps se passe et la mort vient.
Ainsi mes jeunes ans pourroient s'évanouir
Dans des attentes vaines,
Et je n'aurois après, pour tout fruit de mes peines,
Que la perte du temps dont je devrois jouir.

Quand je parle d'être volage,
Je sais que vous avez l'orgueil
De croire que d'un seul coup d'œil
Vous m'obligerez bien à changer de langage.

L'autorité pourtant est une foible amorce
Pour vous assurer de mon cœur :
L'on n'a rien de lui par la force,
Et l'on a tout par la douceur.

Vous n'êtes pas beauté commune ;
Chacun le sait, mais, sans vous offenser,
Il s'en pourroit encor trouver quelqu'une
Dont en cas de besoin on s'en pourroit passer.

Enfin, Philis, la longueur me déplaît :
Sans remettre à votre ordinaire,
Voyez si je serois justement votre fait,
Comme vous seriez mon affaire.

Ne perdons plus le temps en discours superflus ;
Consultez-vous bien, et pour cause,
Car, pour déterminer la chose,
Je ne puis vous donner qu'une heure tout au plus.

DIALOGUE[1].

1659?

THYRSIS.

Je vous dis que je vous aime,
Et vous m'aimez, dites-vous.
Qui doit-on croire de nous?
Soyez-en juge vous-même.
Quand, pour vous voir en tous lieux,
Je perds le repos, Climène,
Vous prenez la même peine

1. Cette jolie pièce, qui ne figure pas dans le *Recueil de pièces galantes en prose et en vers de la comtesse de La Suze et de Pellisson*, a été pourtant réunie aux *OEuvres diverses de M. Pellisson* (Paris, 1735, 3 vol. in-12), avec le titre de *la Bourbonnoise*, à cause de l'air à la mode, sur lequel on chantait ces vers. On les avait déjà imprimés dans plusieurs recueils, sous différents noms d'auteurs : dans le *Recueil des plus beaux vers qui ont esté mis en chant* (seconde partie, 1668), ils sont signés : *M. de P...*; mais, dans le manuscrit de Trallage, ils sont attribués à *Fouquet;* or, c'était La Fontaine qui composait pour le surintendant les poésies galantes que ce ministre envoyait à ses maîtresses. Il y a, dans les œuvres de La Fontaine, trois élégies adressées à *Climène*, qui pourrait bien être l'héroïne de *la Bourbonnoise*. Duval, de Tours, dans son *Nouveau Choix de pièces de poésie* (*La Haye, H. van Bulderen*, 1715, 2 parties in-8, p. 28 de la seconde), a reproduit cette pièce, avec des variantes, sous le nom de *Madame Daligre ;* mais la place qu'elle occupe, à la suite des *Poësies de M. de La Fontaine non imprimées*, nous fait croire qu'il y a eu erreur ou confusion dans la table des auteurs.

Pour vous cacher à mes yeux :
Qui de nous aime le mieux ?

CLIMÈNE.

Cher Thyrsis, pour satisfaire
Votre désir indiscret,
Vous détruisez le secret
A nos feux si nécessaire.
Moi, que tout peut alarmer,
Je fuis, pour rendre éternelle
La flamme amoureuse et belle
Dont je me sens consumer :
Qui de nous sait mieux aimer?

THYRSIS.

Ingrate! quand je n'aspire
Qu'à prévenir vos désirs
Et ne cherche de plaisirs
Qu'à vivre sous votre empire;
Vous, par des soins superflus,
Tenez nos flammes contraintes,
Et n'accordez à mes plaintes
Que de sévères refus :
Qui de nous aime le plus?

CLIMÈNE.

Quand votre colère éclate
Avec tant d'emportement,
Et que si peu justement
Vous m'accusez d'être ingrate;

Moi, pour vous seul, chaque jour,
Je méprise la constance
De cent bergers d'importance,
Qui, partout, me font la cour :
Qui de nous a plus d'amour?

THYRSIS.

Pardonne, bergère aimable;
Pardonne, et faisons la paix?

CLIMÈNE.

Toi, ne doute donc jamais
De ma flamme véritable!

ENSEMBLE.

Faisons qu'Amour, glorieux
De voir notre ardeur extrême,
Ne puisse juger lui-même,
Dans nos cœurs ni dans nos yeux,
Qui de nous aime le mieux.



AU SURINTENDANT FOUQUET.

DÉDICACE DU POËME D'ADONIS[1].

1660.

Fouquet, l'unique but des faveurs d'Uranie,
Digne objet de mes chants, vaste et noble génie,
Qui seul peux embrasser tant de soins à la fois,
Honneur du nom public, défenseur de nos lois :
Toi, dont l'âme s'élève au-dessus du vulgaire,
Qui connois les beaux-arts, qui sais ce qui doit plaire,
Et de qui le pouvoir, quoique peu limité,
Par le rare mérite est encor surmonté,
Vois de bon œil cet œuvre, et consens pour ma gloire
Qu'avec toi l'on le place au temple de Mémoire :
Par toi, je me promets un éternel renom;
Mes vers ne mourront point, assistés de ton nom.
Ne les dédaigne pas, et lis cette aventure,
Dont pour te divertir j'ai tracé la peinture.

1. Ces vers, qui n'ont jamais été publiés, excepté dans les *Archives de la littérature et des arts* (Paris, Égron, 1820, in-8, tome 1, page 46), sont en tête du manuscrit, écrit ou plutôt peint de la main de Jarry, et orné de miniatures. Ce manuscrit a été acquis dernièrement, à la vente du comte de La Bédoyère, par Mgr le duc d'Aumale.

A MONSEIGNEUR FOUQUET,

PROCUREUR GÉNÉRAL DU ROI ET SURINTENDANT DE SES FINANCES,

SUR LA MORT DE SON FILS[1].

1660.

Il est mort, cet enfant aimable
Et qui fut aussi trop aimé!
Le Ciel sembloit l'avoir formé
Pour vous être du tout semblable.
Dans les soins de vous imiter,
Il vous alloit représenter;

1. Ce dizain, que nous avons trouvé, avec le titre d'*épigramme*, à la page 189 des *Plaisirs de la poésie galante, gaillarde et amoureuse*, recueil sans date et sans nom de libraire, qui fut imprimé vers 1660, et dans lequel on rencontre une pièce signée de La Fontaine, nous paraît être de cet auteur, que Fouquet avait pris pour son poëte en lui faisant une pension de 1000 livres. Voy. l'*Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine*, par Walckenaer, 3e édit., p. 25. « Pour acquitter la dette qu'il avait contractée, dit Walckenaer (p. 57), il n'oubliait pas d'adresser à Mme la surintendante une ode ou une épître lors de la naissance de ses enfants. » Nous ne possédons pas la dixième partie des petites pièces qui furent adressées ainsi à Fouquet et à sa femme. Les autographes de celles qu'on a conservées se trouvaient à la vente de la bibliothèque de M. Parison, qui les tenait de Chardon de La Rochette.

Mais votre gloire est sans seconde,
Rien ne peut l'égaler ici,
Et Dieu ne voulut pas aussi
Laisser votre pareil au monde.



ÉLÉGIE

SUR LA PRISON DE FOUQUET.

Cette magnifique élégie, bien supérieure, selon nous, à celle qui figure déjà dans les œuvres de La Fontaine et qui est adressée aux Nymphes de Vaux, doit être rendue à son véritable auteur, quoiqu'elle ait été recueillie par l'abbé Souchay dans les *Œuvres diverses de Pellisson* (Paris, F. Didot, 1735, 3 vol. in-12). Les deux pièces ont entre elles une affinité qui ressort de la comparaison qu'on peut faire du sujet, des idées et du style. On reconnaît que l'élégie, attribuée si mal à propos à Pellisson, a été le premier jet de la composition que La Fontaine avait faite d'abord, en donnant carrière à l'élan de ses sentiments généreux ; mais Fouquet, qui du fond de sa prison dirigeait les démarches de ses amis en sa faveur, jugea cette pièce trop hardie, trop vive et trop mordante : il fit prier La Fontaine de mettre plus de modération et de réserve dans une requête poétique destinée à passer sous les yeux du roi ; car la prudence exigeait que cette requête ne contînt pas un seul mot qui pût indisposer Louis XIV, ni blesser Colbert. La Fontaine dut se conformer aux désirs, aux ordres de Fouquet, et il fit une nouvelle pièce, dans laquelle il conserva, en les atténuant, une partie des sentiments qui lui avaient inspiré la première.

L'analogie semblera plus frappante, si nous mettons en

regard quelques passages des deux pièces, qui sortent évidemment de la même main. Voici d'abord un extrait de la pièce supprimée par Fouquet :

Muse....
Oronte, votre Oronte, est enfin malheureux!...
Celui dont vous plaignez le sort infortuné,
Vous l'avez vu cent fois d'honneurs environné....
Opposez vos concerts aux vains bruits de l'orage
Et d'un roi magnanime apaisez le courage....
Sage roi, juste roi, grand roi, roi véritable....
Ne me dérobez pas ce beau trait de clémence...
Quand un de ces héros vient la terre honorer,
Je ne sais quoi de grand prend soin de l'inspirer,
Je ne sais quoi l'élève au-dessus de lui-même:
Une chance fatale, une grandeur suprême,
Un charme tout-puissant, un généreux poison.
Le force à mépriser la vulgaire raison....
Muse, si de tous temps vous fûtes mon amour,
Si pour vous mieux connoître, inconnu de la cour,
Suivant les sages lois de la sainte Nature,
Je choisis une vie aussi douce qu'obscure....

Voici maintenant ce qui est resté de ces vers, ou plutôt de ces idées, dans l'élégie aux Nymphes de Vaux :

Vous pouvez donner cours à vos larmes pressantes....
Les destins sont contents, Oronte est malheureux!...
Vous l'avez vu naguère, au bord de vos fontaines,
Qui, sans craindre du sort les faveurs incertaines.
Plein d'éclat, plein de gloire, adoré des mortels,
Recevoit des honneurs qu'on ne doit qu'aux autels....

Si le long de vos bords Louis porte ses pas,
Tâchez de l'adoucir, fléchissez son courage :
Il aime ses sujets, il est juste, il est sage;
Du titre de clément rendez-le ambitieux,
C'est par là que les rois sont semblables aux dieux....
Jamais un favori ne borne sa carrière ;
Il ne regarde pas ce qu'il laisse en arrière,
Et tout ce vain amour de grandeurs et de bruit
Ne le sauroit quitter, qu'après l'avoir détruit....
Mais la faveur du Ciel vous donne en récompense,
Du repos, du loisir, de l'ombre et du silence,
Un tranquille sommeil, d'innocents entretiens,
Et jamais à la cour on ne trouve ces biens.

La seconde élégie est plus pâle et plus timide que la première : c'est une plainte mélancolique qui ne s'enfle nulle part jusqu'au reproche et à la menace. Fouquet l'accepta donc, mais il y changea un vers que Voltaire nous a conservé (dans une lettre à M. de la Visclède, tome XLIII de l'édition de Renouard, page 518), vers qui aurait pu blesser Colbert :

La cabale est contente, Oronte est malheureux.

Nous ne croyons pas que la première élégie ait été imprimée, et l'on peut supposer qu'elle s'est retrouvée dans les papiers de Pellisson, qui était prisonnier à la Bastille en même temps que Fouquet. Quant à la pièce des *Nymphes de Vaux*, on en fit plusieurs impressions clandestines, et ces éditions, sans nom d'imprimeur (en trois pages in-4), circulèrent partout, à la ville comme à la cour.

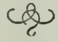
Une ancienne copie de l'élégie, que nous restituons à La Fontaine, existe dans les manuscrits de la famille des Arnauld, à la Bibliothèque de l'Arsenal. Cette copie du

temps, qui a été pliée comme une lettre, se trouve annexée à une copie de l'élégie des *Nymphes de Vaux*, écrite d'une autre main, avec un vers entier autographe, dans le tome III de la précieuse collection de lettres et de documents divers, mise en ordre par Varin. Ce savant a porté les deux élégies sous le nom de La Fontaine, dans la table générale du recueil, d'après un vieil inventaire des pièces qui composaient les archives des Arnauld.

Il est donc incontestable que les deux pièces ont été composées par La Fontaine, mais que la seconde seule aurait été approuvée par Fouquet, ce qui amena la suppression de la première, beaucoup plus éloquente que l'autre, mais aussi beaucoup plus agressive et plus fière. On comprend que les copies qui circulèrent alors de la pièce supprimée furent soigneusement détruites par les amis de Fouquet; cependant Colbert paraîtrait avoir eu connaissance de cette élégie, qui avait peut-être été saisie entre les mains de Pellisson, car ce fut, dit-on, à Pellisson qu'il l'attribua. Nous ne la voyons pas réimprimée dans les recueils où l'on trouve l'élégie des *Nymphes de Vaux*, comme dans le *Recueil de quelques pièces nouvelles et galantes tant en prose qu'en vers* (Cologne, Pierre de Marteau, 1667, 2 vol. petit in-12); mais ce Recueil, un des plus intéressants qu'on ait faits à cette époque, renferme une autre *Élégie sur le sujet de la disgrâce de M. F.*, élégie qui semble s'adresser à La Fontaine et qui fait allusion à la première élégie, dont tout le monde parlait et que Fouquet avait empêchée de paraître. Voici le début de cette pièce anonyme, qu'on pourrait avec plus de vraisemblance attribuer à Pellisson :

Vous qui plaignez Oronte, ami rare et fidèle,
Qui par de si beaux vers expliquez votre zèle,
Vous êtes à présent plus à plaindre que lui,
Puisqu'en lui la Vertu perd son puissant appui ;
Ne le plaignez donc pas, plaignez votre infortune....

L'*Histoire de la vie et des ouvrages de J. de La Fontaine*, par C. A. Walckenaer (pag. 90 et suiv. de l'édition de 1824), nous apprend de quelle manière Fouquet, du fond de sa prison, dictait les plaidoyers en prose et en vers que ses amis publiaient en sa faveur : « Peut-être, lui répondait La Fontaine, n'avez-vous pas considéré que c'est moi qui parle, moi qui demande une grâce qui nous est plus chère qu'à vous ? »





ÉLÉGIE.

1661.

Muses, dont l'amitié fidèle et généreuse
N'abandonna jamais la vertu malheureuse,
Oronte dont le sort faisoit tant d'envieux,
Oronte qui sembloit le favori des cieux,
Oronte idolâtré de la foule importune,
Oronte dont le cœur surpassa la fortune,
Oronte le premier entre les généreux,
Oronte, votre Oronte est enfin malheureux !
Parlez en sa faveur, et quand l'injuste Envie
Ternit d'un noir venin le lustre de sa vie,
Quand le lâche Intérêt, qui s'accommode au temps,
Appelle ses vertus des défauts éclatants,
Quand la faible Amitié, douteuse, chancelante,
N'en parle qu'à l'oreille et d'une voix tremblante ;
Chantez comme autrefois, avec la même ardeur,
Ce qu'il aura toujours de constante grandeur ;
Opposez vos concerts aux vains bruits de l'orage,
Et d'un roi magnanime apaisez le courage.
Celui dont vous plaignez le sort infortuné,
Vous l'avez vu cent fois d'honneurs environné,
Qui vous tendoit la main et, prévenant vos plaintes,

Soulageoit les douleurs dont vous étiez atteintes.
D'un cœur né pour la gloire et pour les grands desseins,
Il chercha le mérite entre tous les humains.
Quel art un peu fameux, quel nom un peu sublime
N'a reçu quelquefois des fruits de son estime ?
Que n'a point embrassé sa générosité,
Esprit, savoir, valeur, sagesse ou piété?
Et qu'a-t-on vu de grand, et de noble et d'aimable,
Qui n'ait trouvé sans cesse Oronte favorable?
Jamais les malheureux, implorant son secours,
Ne furent rebutés d'un insolent discours;
Ami de la raison et touché de ses charmes,
Il ne la vit jamais, qu'il ne rendît les armes :
Jamais il ne quitta la douce humanité,
La modeste pudeur et la sage équité.
  Mais les discours du peuple et le bruit de la France,
Admirant son malheur, condamnent sa prudence!
Esprits nés de la terre, à la terre attachés,
Qui ne connoissez rien que ce que vous touchez,
Je vous vois sans dépit ainsi que sans envie
Suivre les sentiments qui règlent votre vie;
Suivez-les, Dieu le veut, et c'est votre repos !
Mais ce n'est point à vous à juger des héros :
Vous les connoissez mal, et votre âme flottante
En croit aveuglément une Aveugle inconstante.
  Quand un de ces héros vient la terre honorer,
Je ne sais quoi de grand prend soin de l'inspirer;
Je ne sais quoi l'élève au-dessus de lui-même :
Une chaîne fatale, une force suprême,
Un charme tout-puissant, un généreux poison
Le force à mépriser la vulgaire raison,
Et, dédaignant d'aller par la route commune,
Il hasarde une fois César et sa fortune;

Puis, quand un beau succès couronne ses desseins,
Il est l'étonnement et l'amour des humains,
La gloire de ses jours, l'honneur de sa patrie,
Et des siècles suivants la juste idolâtrie.
  Par ce chemin si noble et si peu fréquenté,
Oronte n'aspiroit qu'à l'immortalité ;
Le destin l'avoit mis au milieu des richesses,
Mais jamais de son cœur il ne les fit maîtresses ;
Il n'imita jamais ces avares mortels,
A qui votre prudence élève des autels,
Ces âmes du commun, ou basses ou prudentes,
Pareilles aux fourmis, grosses, noires, rampantes,
Que le peuple indien admire sur ses bords,
Entassant et gardant les précieux trésors,
Sans avoir autre objet, ô fureur sans seconde !
Que de les dérober à l'usage du monde.
D'un esprit élevé, négligeant l'avenir,
Il toucha les trésors, mais sans les retenir :
Il en fut le canal, c'est tout ce qu'on peut dire,
Pour les rendre aussitôt à tout ce vaste empire ;
Pensant à soutenir l'indigente vertu,
A relever partout le mérite abattu,
A l'éclat des beaux-arts, à l'honneur de la France,
Il ne se réserva que la seule espérance,
Espérance fondée en son cœur, en sa foi,
En son rare génie, aux bontés de son Roi.
  Mais son Roi ne le voit que d'un œil de colère !...
Je me tais, et je sais que je n'ai qu'à me taire :
Le Ciel qui fait les rois leur montre leur devoir,
Leur donne sa lumière, ainsi que son pouvoir.
  Sage Roi, juste Roi, grand Roi, Roi véritable,
S'il a pu vous déplaire, Oronte est trop coupable :
Mais, si dans son erreur, flatté de vos bontés,

Il couroit à sa perte à pas précipités,
S'il n'a pu soupçonner votre juste colère,
S'il brûloit dans le cœur du désir de vous plaire,
Si ce cœur noble et franc, d'un zèle abandonné,
Tenant tout de vos mains, pour vous eût tout donné,
Si de ce zèle ardent il vous servit sans cesse,
Pardonnez au pouvoir de l'humaine foiblesse,
Qui mêle nos défauts à nos perfections,
Et la sagesse même aux folles passions.
Le Roi de tous les rois, tout-puissant et tout sage,
De qui votre grandeur est la vivante image,
De son trône élevé regardant les humains,
Ne voit rien que d'impur aux œuvres de leurs mains;
Tout lui paroît damnable et digne de l'abîme,
Et ses yeux pénétrants ne trouvent rien sans crime;
Cent fois, dans sa fureur, lâchant le frein des eaux,
Il nous inonderoit de déluges nouveaux,
Si son arc dans le ciel, constant et variable,
Ne lui représentoit sa promesse immuable;
Cent fois il hâteroit, hélas! trop justement,
Le redoutable jour du grand embrasement,
S'il pouvoit révoquer comme des lois humaines
Ses décrets souverains et ses lois souveraines;
Par qui, devant les temps, devant terres et mers,
Il régloit le destin du changeant univers.
Cent fois, las de souffrir cette race exécrable,
Il résout de punir au moins quelque coupable,
Il va le perdre enfin, ce pécheur obstiné;
Il l'a dit, il le veut: l'arrêt en est donné,
La foudre est en ses mains déjà toute allumée,
De sa bouche ne sort que flamme et que fumée....
Mais alors ce pécheur, d'un cœur humilié,
Se souvient, ah! trop tard, qu'il l'avoit oublié:

Il s'accuse, il se hait, et sa propre justice
Le condamne lui-même au plus cruel supplice.
Ce n'est pas ce qu'il craint dans son triste malheur :
Son crime, et non sa peine, est toute sa douleur.
Non, il n'est point trop tard, attends, pécheur, espère !
Ce Dieu dans sa fureur se souvient qu'il est père,
Sa fureur disparoît : tes pleurs l'ont désarmé !
Tes fautes l'irritoient, mais tu l'as réclamé !
Apprends à l'avenir à craindre sa puissance ;
Admire ses bontés, adore sa clémence,
Qui te rend, tant son cœur est pitoyable et doux,
Pour des siècles d'offense, un instant de courroux.
  Imitez son exemple, ô Prince magnanime !
Ici le repentir est plus grand que le crime :
Oronte, dans ses fers, privé de tout appui,
Consumé de douleurs, prêt à mourir d'ennui,
Ne regrette jamais ces espérances vaines,
Qui furent si longtemps son plaisir et ses peines ;
Il ne regrette point les trésors décevants,
L'encens empoisonné des lâches courtisans,
Ni la sage Daphné, qu'il rend si misérable,
De ses jours plus sereins compagne inséparable,
Ni leurs tendres enfants, de tous abandonnés :
O trop heureux enfants, ou trop infortunés !
Ni ses ingrats amis, ni sa gloire passée....
Son Roi seul, irrité, revient à sa pensée.
C'est tout ce qui l'afflige ; il ne pense qu'en vous,
Et voudroit bien mourir, mais sans votre courroux.
Gardez-le ce courroux, mais pour d'autres victimes,
Mais pour des ennemis plus grands, plus légitimes ;
S'il vous faut, quelque jour, au gré de vos souhaits,
Après les fruits entiers d'une plus longue paix,
En faveur de l'Hymen pardonnant à l'Espagne,

Ainsi qu'un fier torrent inonder l'Allemagne ;
Puis, parmi les fureurs des belliqueux hasards,
Jusqu'au trône Ottoman poussant vos étendards,
Renverser à vos pieds quiconque a l'insolence
D'opposer à vos coups sa vaine résistance,
Rompre les escadrons, percer de rang en rang,
Suivi de larges flots de l'infidèle sang,
Tel qu'un jeune lion, dans les plaines Numides,
Sort, le cœur affamé de nobles homicides,
Et, suivant sa fureur, entasse par monceaux,
Malgré leurs vains efforts, chiens, pasteurs et taureaux,
Jusqu'à ce que ses yeux, certains de sa victoire,
Ne découvrent plus rien qui s'oppose à sa gloire.
  Libre de passions et libre d'intérêts,
Je ne suis qu'à demi du rang de vos sujets ;
Mais, depuis deux hivers, admirant votre vie,
Mon cœur se sent touché d'une plus noble envie :
Si je puis, quelque jour, d'un vol audacieux,
M'élever de la terre et m'approcher des cieux ;
Si je puis, quelque jour, charmé de vos merveilles,
Montrant à l'univers, après de longues veilles,
Ce que peut un esprit nourri dans les beaux-arts,
Égaler votre histoire à celle des Césars,
Ne me dérobez point ce beau trait de clémence :
Je l'attends, et mes vœux sont les vœux de la France.
  Mais quand ces vœux secrets n'osent se hasarder,
C'est ce que votre gloire ose vous demander ;
C'est ce que vous demande une troupe affligée,
Qui ne mérite point de se voir négligée,
Les Lettres et les Arts, la douce Humanité,
La modeste Pudeur et la sage Équité.
  Mais, vous, dont l'amitié fidèle et généreuse
N'abandonna jamais la vertu malheureuse,

Muses, si de tout temps vous fûtes mon amour,
Si pour vous mieux connoître, inconnu de la cour,
Suivant les sages lois de la sainte Nature,
Je choisis une vie aussi douce qu'obscure ;
Soit que nous habitions les climats tempérés,
Que le paisible Arar fend à pas mesurés,
Ou les climats plus froids et plus voisins de l'Ourse,
Qui du rapide Rhin bornent la longue course,
Chantons incessamment : « Oronte est malheureux,
Mais il fut le premier entre les généreux ;
D'un cœur né pour la gloire et d'un esprit sublime,
Il chercha des humains et l'amour et l'estime,
Il fit de ce trésor son plus riche butin,
Il s'éleva lui-même au-dessus du destin :
Son nom, environné d'un beau rayon de gloire,
Conservera sa place au temple de Mémoire. »



CONTRE COLBERT[1].

1661.

Ministre avare et lâche, esclave malheureux,
Qui gémis sous le faix des affaires publiques;
Victime dévouée aux chagrins politiques,
Fantôme révéré sous un titre onéreux :

Vois combien des grandeurs le comble est dangereux;
Contemple de Fouquet les funestes reliques,

1. Ce sonnet célèbre, dont on trouve une ancienne copie dans les mss. de Trallage, a été attribué à Hesnaut, fameux par sa traduction de l'exorde du poëme de Lucrèce et par son sonnet de l'*Avorton*. Brossette nous a consigné le fait dans une note de son commentaire sur la 9e satire de Boileau : « M. Despréaux le trouvoit assez bon poëte et disoit que sa meilleure pièce, non pas par le sujet, mais par la composition, étoit un sonnet contre M. Colbert, qui commençoit par ce vers : *Ministre avare et lâche, esclave malheureux*. M. Colbert fit là-dessus une action pleine de grandeur. On lui parla de ce sonnet; il demanda s'il n'y avoit rien contre le roi. On lui dit que non : *Cela étant*, répondit-il, *je n'en veux point de mal à l'auteur*. » Mais il est beaucoup plus probable que ce sonnet est de La Fontaine et que ce fut la cause du ressentiment que Colbert ne manqua pas de lui témoigner en différentes circonstances. « Colbert, dit Walckenaer (*Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine*, p. 323 de la 3e édit.), qui n'avait jamais pu oublier que La Fontaine était l'ami et le panégyriste de Fouquet, ne l'avait point compris au nombre des gens de lettres auxquels il fit distribuer, de la part du roi, des gratifications et des pensions. » Au reste, la plupart des vers satiriques qui circulèrent manuscrits contre Colbert, pendant le procès de Fouquet, furent attribués à La Fontaine, et celui-ci ne s'en défendait pas.

Et pendant qu'à sa perte en secret tu t'appliques,
Crains qu'on ne te prépare un destin plus affreux.

Ce sont là les revers de l'ingrate Fortune;
Sa perte, quelque jour, te peut être commune;
Nul ne tombe innocent d'où je te vois monté :

Garde donc d'attirer ton prince à son supplice,
Et, prêt d'avoir besoin de toute sa bonté,
Ne lui fais point user de toute sa justice.



POUR L'AUTEUR DE LA TRADUCTION

DE L'OFFICE DE L'ÉGLISE[1].

1671?

Ce livre, où ton nom est écrit,
De ta gloire future est la marque certaine;
Ce n'est point le travail de la puissance humaine,
C'est l'ouvrage du Saint-Esprit.

1. Ce quatrain, qui paraît autographe, est à la page 149 du recueil ms. nº 151, B. L. F., Bibl. de l'Arsenal. — L'auteur de la traduction de l'Office de l'Église, publiée sous le pseudonyme de *Jean Dumont* (Paris, P. Le Petit, 1650, in-12), est Isaac Le Maistre de Sacy. C'est au nom de *Le Maistre* que fait allusion le premier vers de ce quatrain, qui fut sans doute improvisé à l'époque où La Fontaine fréquentait les solitaires de Port-Royal, vers 1671.

POUR M. DE POMPONNE.

NOMMÉ SECRÉTAIRE D'ÉTAT EN 1671[1].

Élevé dans la vertu,
Et malheureux avec elle,
Je disois : « A quoi sers-tu?
Pauvre et stérile vertu!
Ta doctrine ni ton zèle,
Tout compté, tout rabattu,
N'apporte pas un fétu. »
Mais, voyant qu'elle couronne
Aujourd'hui le grand Pomponne,
Aussitôt je me suis tu :
A quelque chose elle est bonne!

1. Ces vers, que nous fournissent les manuscrits de Trallage, ont été faits au moment où La Fontaine, accaparé par les Arnauld et leurs amis, tournait à la dévotion et devenait janséniste sans le savoir. M. de Pomponne, tout homme d'État qu'il fût, se mêlait de composer des vers aussi bien que son ami Loménie de Brienne, qui s'était lié, comme lui, avec La Fontaine, sous les auspices de la poésie.

SUR LES CONQUÊTES DU ROI EN HOLLANDE.

VIRELAI NOUVEAU ET FORT PLAISANT[1].

1672.

Les pauvres marchands d'épice
Crèvent comme une saucisse;
Les pauvres marchands d'épice
N'ont plus ni beurre ni lard!

Le Coq et le Léopard
Bourrent le Lion bâtard.
Ce peuple lâche et couard,
Qui, plus fier que jaquemart

1. Voy. dans les œuvres de La Fontaine le *Virelai sur les Hollandais*, publié pour la première fois par Walckenaer, d'après l'autographe de l'auteur. Ce virelai nouveau, qui nous paraît être également de La Fontaine, est tiré des mss. de Trallage. On le trouve dans quelques recueils du temps. Il a été imprimé en une feuille volante in-4, sans date et sans nom d'imprimeur, avec les mêmes caractères que la *Lettre au sieur Vanbeuning*, qui courut aussi, manuscrite et imprimée, à cette époque. La Fontaine était enchanté d'avoir remis en vogue le virelai, genre de poésie un peu passé de mode depuis le règne de Louis XIII : il en composa plusieurs coup sur coup, et nous serions même étonné qu'il se fût borné à en faire deux contre les Hollandais; car cette guerre de Hollande avait échauffé sa veine, et ses amis se disaient : « Qu'a donc fait la Hollande à La Fontaine, qu'il lui déclare la guerre, ainsi que le Roi ? »

Et que le frère d'Alard,
De Richard et de Guichard,
Quand il montoit son Bayard,
Avoit chargé le brassard,
La pique et le braquemard,
Et, comme un autre Narcisse,
Se miroit dans son plumard :
Sitôt que notre milice
A fait voler l'étendard,
Et, plus froid qu'un coquemard,
Dès qu'il entend le pétard,
La grenade et la saucisse
Sous le pied de son rempart,
Il marche à pas d'écrevisse
Et plonge comme un canard.
Le Ciel, ennemi du vice,
Par un coup de sa justice,
Punit de son avarice
Ce peuple juif et lombard ;
Grâces à frère Frappart,
Cet infidèle cafard
Nous rend temple et bénéfice,
Et rétablit le service
Et le divin sacrifice.
Leur capital édifice
N'a plus sur le frontispice
Ni devise ni placard.
Ils apprennent, mais trop tard,
Que vaut l'aune de brocard,
Ces avaleurs de calice !
Ces grosses panses de Suisse,
Ces ventres à la godard,
Crèvent comme une saucisse :

Leur cochon et leur génisse,
Sucre, cannelle et bézouard,
Sont dans les mains du pillard.
Les pauvres marchands d'épice
N'ont plus ni beurre ni lard!
Leurs dames à blanche cuisse,
De qui l'eau fraîche est le fard,
Au teint vif, au doux regard,
Pucelle, femme et nourrice,
Qui, d'un air libre et gaillard,
Avec le patin mignard
Et la cape de Béart,
Sans roulette et sans coulisse,
Glissoient sur l'eau par délice
Ou dansoient le traquenard,
Quittent ce doux exercice,
Et, le teint pâle et blafard,
Et plus sèches qu'une éclisse,
Se meurent de la jaunisse,
Près de leur pauvre cornard.

Leur grand et fameux vieillard,
Ce vénérable patrice,
Ce grand juge de police,
Plus fin que maître Mouchard
Et plus subtil qu'Escobar;
Cet homme plein d'artifice,
Et plus fourré de malice
Que d'ouate et de pelisse,
Près de notre sage Ulysse,
Passe pour un vieux penard
Très-malhabile en son art;
Et de ce peuple hagard.

Qui, dès le moindre caprice,
Sur le plus léger indice,
Veut toujours qu'on le trahisse,
Craint la corde et le poignard.

L'héritier du grand Maurice,
En apparence un novice,
Mais, en effet, un renard,
Se tient toujours à l'écart
Et joue à colin-maillard,
Et, guettant l'heure propice,
Chicane autour du braillard,
Qui, par ligue et par brocard,
Choquant le tiers et le quart,
Et croyant leur faire office,
Les mit dans le précipice.
Voyant lever le brouillard,
Il s'est sauvé de la hard,
Que mérite le pendard,
Ou d'un plus rude supplice,
Par un sage et prompt départ,
Et cherche ailleurs un hospice.

Là maintenant ce jocrisse,
Cet impertinent bavard,
Rit du ris de saint Médard,
Tandis que maint Savoyard,
Au teint more, au nez camard,
Vêtu de papier brouillard
Et de plumes de coquard,
En pèlerin de Galice,
D'un gosier dont l'orifice
Ressemble au trou Saint-Patrice,

Chante au Pont-Neuf pour un liard :

Les pauvres marchands d'épice
S'en vont au Montélimart;
Les pauvres marchands d'épice
N'ont plus ni beurre ni lard !



LETTRE AU SIEUR VANBEUNING

CI-DEVANT AMBASSADEUR DES PROVINCES-UNIES[1].

1672.

Dieu vous gard, seigneur Vanbeuning,
Et de tout méchef vous exempte !
Après un salut si bénin
Daignez agréer la présente.

Je vous écris de bonne foi,
Et je le dois bien ainsi faire,
Car nous n'avons qu'un même roi,
Ou bien il ne s'en faut plus guère.

1. Cette lettre satirique est imprimée, sans nom d'imprimeur et sans date, en quatre pages in-4, avec les mêmes caractères italiques que le Virelai sur les Hollandais, qui est incontestablement de La Fontaine, puisque le manuscrit autographe se trouve dans un recueil de Conrart, à la Bibliothèque de l'Arsenal, n° 151, B. L. F. Nous croyons pouvoir affirmer que cette pièce anonyme est également de La Fontaine, qui composa beaucoup de vers à l'occasion de la guerre de Hollande, dans laquelle son héros et son protecteur, le grand Turenne, commandait un corps d'armée. Il faut se rappeler qu'à cette époque La Fontaine était presque le commensal de la duchesse de Bouillon. Il est donc permis de supposer que le souper où il avait rencontré l'ambassadeur des Pays-Bas eut lieu chez le jeune abbé Emmanuel-Théodore de La Tour d'Auvergne, nommé chanoine de Liége en 1658, et pourvu dès lors de plusieurs riches abbayes, qu'il conserva en devenant cardinal de Bouillon, en 1669.

Mais vous ne me connoissez point,
Voudrez-vous m'objecter peut-être?
N'insistez pas fort sur ce point,
J'ai de quoi me faire connoître.

Vous souvient-il du temps heureux,
Qu'étant ambassadeur en France,
Certain abbé, près des Chartreux,
Vous fit un régal d'importance?

Vous ne l'avez pas oublié,
Cela seroit trop malhonnête;
Quoi qu'il en soit, je fus prié
D'être avec vous de cette fête.

Nous discourûmes tout le soûl:
Je vis là votre air rude et fade;
Vous me parûtes un grand fou,
Sauf l'honneur de votre ambassade.

Vous voyez que je vous connois:
En voilà toute l'apparence.
Mais revenons à nos exploits:
Que dites-vous du Roi de France?

Fait-il bien usage du temps?
Prend-il bien sa route et son gîte?
Nous devons en être contents,
On ne peut guère aller plus vite.

Prendre vingt places en un mois
Et passer de France en Hollande,
C'est, autant que je m'y connois,

Une diligence assez grande.

Vous avez des gens largement,
Qui de beaucoup lire font gloire,
Car, vous ôtant le jugement,
Dieu vous a laissé la mémoire.

Fouillez dans tous leurs magasins,
A l'Histoire joignez la Fable :
Romains, Grecs, Turcs et Sarrasins,
Ne fourniront rien de semblable.

Qu'on demande à ces vieux barbons
S'il se trouve dans quelque page,
Que l'on ait vu des escadrons
Passer des fleuves à la nage?

Tout leur grec et tout leur latin
N'a pas le petit mot à dire :
Cela n'appartient qu'au destin
Du glorieux Roi notre sire.

Oh ! qu'il entend bien son métier !
Qu'il mérite bien la victoire !
Tout de bon, votre gazetier
Devroit travailler à sa gloire.

Car c'est un conquérant parfait :
Il n'a jamais fait de bévues
Et montre qu'il a tout à fait
Bien profité de ses revues.

Il campe sur les bords du Rhin,

Comme il fait sur ceux de la Seine,
Et pour lui votre fort de Schinck
Est un fort de fort peu de peine.

Vous connoissez bien Josué :
Les murs tomboient à ses menaces ;
Cependant il a plus sué,
Que notre Roi devant vos places.

Au nom de ce Juif, vous tremblez ?
D'où vient cela ? Ne vous déplaise,
On dit que vous lui ressemblez ;
Vous devez en être bien aise.

D'un Hollandois avec un Juif
Assez convenable est l'image ;
C'est comme la graisse et le suif,
Ou bien le beurre et le fromage.

Mais, selon mon petit conseil,
La chose pèche dans sa source :
Cet homme arrêta le soleil,
Et vous avez hâté sa course.

Est-ce de peur de le sentir,
Que vous résidez à Bruxelle ?
Elle ne peut vous garantir :
Amsterdam est trop proche d'elle.

Le faible asile que voilà !
Parlez-en sans cérémonie ;
Aussi bien, que feriez-vous là ?
Votre résidence est finie.

Mais je veux aussi mettre fin
A cette lettre en guise d'ode.
Adieu donc, seigneur Vanbeuning,
J'ai peur de vous être incommode.

Vous êtes peut-être empêché,
Et vous n'aimez pas la satire ?
Vous avez fait un sot marché,
Et marchand qui perd ne peut rire.



POÉSIES

SUR LES CONQUÊTES DU ROI.

1672-1676.

Les pièces suivantes, que nous avons réunies sous un titre général, parce que nous les trouvons rassemblées ainsi dans une réimpression publiée en 1676, parurent sans doute séparément et l'une après l'autre, mais nous ne connaissons que la première édition de la *Lettre sur les conquêtes du Roy, écrite de la campagne à une personne de la cour* (Paris, Denis Thierry, 1672, in-4 de 12 pages). Cette Lettre et les Discours en vers qui la suivirent, et qui furent mis ensemble sous ce titre : *Epistre sur les conquêtes du Roy* (Paris, Claude Barbin, 1676, in-4 de 22 pages), sont et ne peuvent être que de La Fontaine.

Il faut remarquer qu'à cette époque comme aujourd'hui un auteur en vogue avait son libraire attitré, qu'il conservait souvent pendant une partie de sa vie littéraire. C'étaient Denis Thierry et Claude Barbin, qui publiaient alors les Fables et les Contes de La Fontaine, lequel leur resta toujours fidèle. Si, dans cet intervalle de temps, nous trouvons une fable de La Fontaine, *le Soleil et les Grenouilles*, imprimée chez Muguet, imprimeur du roi et de l'archevêque de Paris, nous devons en conclure que cette traduction d'un texte latin, que tous les poëtes s'étaient empressés de

traduire pour complaire sans doute à Colbert, avait été communiquée à l'imprimeur par un ami de l'auteur et peut-être à l'insu de ce dernier.

La Lettre en prose et en vers, écrite de la campagne à une personne de la cour, porte avec elle, dans son style comme dans son sujet, tout ce qui peut confirmer l'attribution que nous en prétendons faire à La Fontaine, quoique cette Lettre ait été attribuée, dans le *Recueil de vers choisis*, du P. Bouhours, à l'abbé Testu-Mauroy, qui n'avait aucun motif pour garder l'anonyme et qui ordinairement eût signé ses vers deux fois plutôt qu'une. Quant aux discours suivants, ils présentent, nous devons l'avouer, une sécheresse de forme, un air didactique, une gravité froide et austère, une affectation de pieux rigorisme, qu'on n'est point habitué à rencontrer dans les autres ouvrages de l'auteur. On dirait que ces vers incolores et insapides ont été composés par quelque poëte de Port-Royal des Champs. C'est que La Fontaine à cette époque était devenu presque janséniste.

Il y a dans l'histoire de La Fontaine une lacune de cinq ou six ans, que Walckenaer n'a pas remplie, faute de documents, et qui ne s'explique que par des conjectures fondées sur plusieurs faits très-significatifs. La publication des Contes avait scandalisé à tel point une partie des amis de La Fontaine, qu'il y eut une sorte de complot pour le convertir. On imagina de former un recueil de poésies chrétiennes et de le faire publier par l'auteur des Contes et Nouvelles ! Henri-Louis Loménie, comte de Brienne, qui s'était retiré à l'Oratoire après avoir été ministre d'État, se chargea de préparer ce recueil, et le prince de Conti n'eut pas de peine à décider La Fontaine non-seulement à rimer des poésies sacrées, mais encore à se faire l'éditeur responsable du *Recueil de poésies chrestiennes et diverses*, dédiées à M. le prince de Conti (Paris, Pierre Le Petit, 1671, 3 vol. in-12).

« On peut ajouter avec vérité, dit Walckenaer en ra-

contant cet épisode singulier de la vie de notre conteur, que quand La Fontaine s'est écarté tout à fait des genres qui lui étaient propres, ce fut pour céder aux instances de ses amis. » Il ne s'arrêta pas là ; d'après les instances des solitaires de Port-Royal, il composa le *Poëme de la captivité de saint Malc* (Paris, Claude Barbin, 1673, in-12). Ce poëme, dédié au cardinal de Bouillon, grand aumônier de France, s'ouvre par une invocation à la sainte Vierge : « Ces vers ont fait croire, dit Walckenaer, que La Fontaine avait écrit son poëme dans un accès de repentir. Si ce repentir eut lieu, il ne fut pas de longue durée, et notre poëte ne tarda pas à composer de nouveaux contes, au moins aussi licencieux que les premiers. »

Nous sommes porté à croire que ce repentir ou plutôt cette apparence de conversion dura jusqu'en 1676. La Fontaine, durant ces années de pénitence, n'avait pas eu son libre arbitre. On lui avait dit que le roi était fort irrité contre lui à cause de ses Contes, et on lui dictait, en quelque sorte, les vers un peu étranges qu'il adressait à Louis XIV, sous prétexte de glorifier ses conquêtes : dans ces vers, qui ont un parfum de jansénisme irrécusable, il semble vouloir convertir Louis XIV à son exemple et il se félicite de le voir environné des rayons de la grâce. Le dernier discours, adressé à Arnauld de Pomponne, fils d'Arnauld d'Andilly et devenu, comme par miracle, ministre d'État, ne laisse aucun doute sur les influences jansénistes qui faisaient agir La Fontaine.

Mais La Fontaine n'était pas dans son élément au milieu des austères philosophes de Port-Royal et des savants rigides de l'Oratoire : il revint à ses moutons, c'est-à-dire à ses contes, à ses fables et à ses habitudes de morale facile, jusqu'à ce que la maladie et la vieillesse l'eussent fait retomber dans une conversion plus sérieuse que la première. Il nous suffit d'avoir constaté que de 1671 à 1676 La Fontaine fut repentant, peut-être janséniste et, à coup sûr, dévot malgré lui.

LETTRE SUR LES CONQUÊTES DU ROI

ÉCRITE DE LA CAMPAGNE A UNE PERSONNE DE LA COUR.

1672.

Dans le temps que les Zéphirs,
Se levant avec l'Aurore,
Renouvellent leurs soupirs
Pour le service de Flore;

Que tout l'Olympe se dore,
Et qu'aux innocents plaisirs
Mille fleurs qu'on voit éclore
Invitent tous les désirs :

Je pensois, au bord de Loire,
Que la plus brillante gloire
Ne valoit pas mon repos,

Et mon audace étoit telle,
Que je plaignois les héros
Qui ne vivent que par elle.

J'étois, dans ce moment, tout occupé du bonheur dont je

jouissois dans ma solitude, et je me faisois un plaisir extrême de repasser dans mon esprit tout ce que les anciens philosophes ont dit en faveur de la vie cachée. Je m'applaudissois même de l'avoir préférée au bruit et au tumulte du monde, quand je vis dans les airs paroître la Renommée, qui, venant à moi, m'adressa la parole et me tint ce discours :

Va sur les bords de la Seine
Voir l'invincible Louis,
Que la victoire ramène
Après des faits inouïs.
Va, cours, et tâche d'apprendre
Ce qui passe d'Alexandre
Les combats victorieux,
Et fais que l'on te raconte
Une gloire qui fait honte
A celle des demi-dieux.

Que ne puis-je te décrire
Tant de merveilleux exploits!
Il faut un siècle, pour dire
Ce qu'il a fait en un mois.
Cinquante villes soumises,
Que sa valeur a conquises,
Sont ses moindres faits guerriers.
Quel héros pendant sa vie
Eût osé former l'envie
De cueillir tant de lauriers?

Les plus superbes rivières
Cèdent aux lois du vainqueur,
Et sont de faibles barrières

Pour arrêter ce grand cœur ;
Le Rhin qui roule ses ondes
Orgueilleuses et profondes,
Et tous ses flots mutinés,
Sont un rempart inutile,
Qui ne peut servir d'asile
Aux Bataves étonnés.

Ceux que l'intérêt engage
Avec ces peuples mutins,
Laissent crever le nuage,
Sans irriter les destins.
Ils sont témoins de la gloire
Et respectent la victoire
De ce héros sans pareil :
Le Lion craint sa menace,
Et l'Aigle n'a pas l'audace
De regarder ce soleil.

D'une si prompte conquête
L'Ibère tremble d'effroi :
Déjà l'Europe s'apprête
A se ranger sous sa loi.
Quand j'aurai par tout le monde
Et sur la terre et sur l'onde
Porté tant d'heureux projets ;
Des plus lointaines provinces
Les plus redoutables princes
Voudront être ses sujets.

Quelle digue est assez forte,
Et qui peut se garantir
De l'ardeur qui le transporte,

S'il veut la faire sentir?
Partout où ce grand courage
Voudra répandre l'orage,
Il trouvera tout soumis;
Et, pour lui faire la guerre,
Dans quel endroit de la terre
Aura-t-il des ennemis?

Rien n'est égal à sa gloire :
Je vais par tout l'univers
Travailler à faire croire
Tant d'événements divers.
Mais, toi, quitte ce rivage,
Et sans languir davantage
Dans un si sombre repos,
Va sur les bords de la Seine
Chanter à perte d'haleine
Cet invincible héros.

A ces mots, la déesse disparut. J'eus beau la suivre des yeux à la trace de quelques rayons qu'elle laissa derrière elle, je la perdis de vue, et je sentis dans ce moment qu'elle emportoit avec elle toute ma joie et tout mon repos. « Quoi donc! m'écriai-je alors, sera-t-il dit que je languirai dans ce désert et que je vivrai pour moi seul, sans prendre part à la gloire d'un si grand prince, dans le temps que tout l'univers applaudit à ses victoires? »

Ce penser m'accabla d'une sombre tristesse,
Et mon cœur en fut abattu;
Ce que jusques ici j'avois pris pour vertu
Me parut langueur et mollesse.

Ce séjour où j'avois trouvé tant de charmes commence à me devenir odieux. Je n'ai plus de goût pour le silence de mes bois, et je me dis à toute heure, qu'il est honteux de fuir le monde, quand il a de si grandes choses à nous faire voir.

Plus je médite et je consulte,
Malgré ce qu'autrefois tous les Sages ont dit,
Plus je tiens qu'il est beau de se plaire au tumulte,
Quand un conquérant fait ce tumulte et ce bruit.

Mais encore, quel conquérant qui commence et achève ses conquêtes presque en même temps!

Ainsi, des hautes montagnes
Tombe un torrent furieux,
Qui, ravageant les campagnes,
Se fait passage en tous lieux.
D'une course si rapide,
Le vaillant et le timide
Ont une égale terreur;
Tout cède à sa violence :
Plus on lui fait résistance,
Plus on ressent sa fureur.

Il me semble que je n'ai plus rien à dire aux arbres et aux rochers, que j'entretenois autrefois avec tant de plaisir, et je ne trouve plus rien qui me puisse plaire sur les bords de Loire, depuis que j'ai entendu dire ce qui se passe sur les bords du Rhin.

Le cristal d'une fontaine,
Le brillant éclat des fleurs,

Ne m'échauffent plus la veine :
Ma muse m'appelle ailleurs.

De Flore ni du Zéphire,
De l'Aurore et de ses pleurs
Je n'occupe plus ma lyre :
Ma muse m'appelle ailleurs.

Que la nymphe Écho soupire
Et redise ses douleurs ;
J'ai d'autres choses à dire :
Ma muse m'appelle ailleurs.

Je suis donc résolu de quitter mon désert, pour aller m'instruire du détail de ces glorieux événements, dont la seule idée m'a rempli d'admiration. Mais, avant que d'exécuter mon dessein, je m'adresse à vous pour savoir si le récit que l'on m'a fait est véritable. Il y auroit de l'imprudence à moi de m'embarquer sur la parole d'une déesse, qui, comme vous le savez, ne dit pas toujours vrai et qui même dans cette occasion ne m'a rien dit de vraisemblable. Mais n'en demeurez pas là, je vous conjure, et ne pensez pas que je vous en quitte pour me confirmer les nouvelles que la Renommée est venue m'apprendre dans ma solitude. Mandez-moi en même temps si les autres choses que l'on m'écrit tous les jours de ce grand Prince sont véritables, et s'il joint à tant de qualités héroïques toutes celles qui gagnent les cœurs, toutes les vertus et tous les agréments de la vie privée.

Ce n'est pas sans sujet que je tiens ce propos :
Sans parler du siècle où nous sommes,
Dans les siècles passés souvent de grands héros

Ont été de très-petits hommes.

Il falloit entendre parler de leurs combats et de leurs victoires, pour s'en former une grande idée. Dans la vie civile et partout ailleurs, c'étoient des hommes du commun qui se retrouvoient confondus dans la foule. Si je m'en rapporte aux relations que l'on me fait tous les jours, il n'en est pas ainsi de notre héros; il n'a pas besoin d'être regardé dans une certaine distance : plus on l'approche, plus on l'admire.

Son air, son abord engage :
Il plaît, il charme, il surprend ;
Il est grand en esprit, il est grand en courage,
Et son plus simple langage
A quelque chose de grand.

La grandeur lui est, dit-on, si naturelle, qu'il n'est pas en son pouvoir de s'en défaire : il a beau descendre du trône par la familiarité de la conversation ; dans le temps qu'il ne fait aucun usage de l'autorité que donne le souverain pouvoir, il se distingue par l'autorité que donne la souveraine raison. Il y a toujours quelque chose en lui qui l'élève malgré lui : la gloire qui le suit est indépendante de sa couronne ; elle sort de sa personne comme de sa source, et elle rejaillit dans ses moindres actions, dans ses discours, dans ses gestes, dans ses regards. Il pourroit ne pas se souvenir de ce qu'il est, qu'il lui échapperoit mille choses qui ne permettroient pas aux autres de l'oublier. C'est ainsi qu'en parlent tous ceux qui jusqu'ici m'en ont écrit.

Mais parle-t-on de bonne foi ?

Est-ce une fable, est-ce une histoire?
Si ce qu'on dit est vrai, rien ne manque à sa gloire,
Et dans lui (qui le pourroit croire?)
L'homme est aussi grand que le roi.

J'attends de vos nouvelles, pour savoir à quoi m'en tenir; je connois votre sincérité, et je sais que si j'étois trompé, vous ne me laisseriez pas longtemps dans l'erreur. N'oubliez pas à me mander si vous approuvez le dessein que j'ai d'aller sur les bords de la Seine chanter les vertus de ce grand monarque et de préférer à l'oisiveté de ma solitude une si glorieuse occupation. Mais dites-moi surtout:

Ressemble-t-il à ses portraits?
Sont-ce là de Louis les véritables traits?
Que mon bonheur seroit extrême,
Si je le voyois d'assez près
Pour en pouvoir juger moi-même!

AU ROI.

SUR SON DÉPART DE LA CAMPAGNE DE L'ANNÉE 1675.

Tu marches, grand héros, tu cours à la victoire;
Tous les pas que tu fais te mènent à la gloire;
Tu t'élèves toujours sur tous les autres rois,
Tantôt par tes vertus, tantôt par tes exploits.
Ce qu'on a déjà vu de ton noble courage
Nous est de l'avenir un assuré présage,
Et nous verrons bientôt tes plus fiers ennemis,
Par tes armes vaincus, à ton pouvoir soumis.
Mille chantres fameux, poussés d'un noble zèle
Et charmés de l'éclat de ta gloire immortelle,
Chanteront les hauts faits, les illustres combats,
Où l'on t'a vu briller et signaler ton bras,
Sans ménager tes jours ni ta grandeur suprême,
Animer tes soldats, les conduire toi-même,
Et, seul de tant de rois, de tant de souverains,
Dédaigner les lauriers cueillis par d'autres mains.
Ils diront la Hollande en moins d'un mois conquise,
La Bourgogne deux fois par ta valeur soumise,
Du siége de Maestricht les efforts valeureux,
Tes projets toujours grands et jamais malheureux;
Du Rhin, qui de César étonna le courage,

Ils diront à l'envi l'incroyable passage,
Tes rapides progrès qu'on ne peut arrêter,
Tout ce qu'avec succès on va te voir tenter,
Et le nouvel éclat, dont la Victoire est prête
D'enrichir les lauriers qui couronnent ta tête.
Moi, qui vois sous tes pieds les vices abattus,
Je laisse tes exploits pour chanter tes vertus.
Que ne dirois-je point de ta haute sagesse,
Où n'atteignit jamais ni Rome ni la Grèce ?
Pourrois-je assez louer ta suprême équité,
Ta justice qui seule égale ta bonté,
Et cet heureux penchant de ton âme royale
A répandre tes dons, d'une main libérale?
Mais je ne prétends pas éterniser ton nom
Par tout ce qu'on nous vante en César, en Caton;
Assez d'autres ont dit et nous ont fait entendre
Que tes faits sont plus grands que les faits d'Alexandre;
Moi-même j'ai chanté tes exploits inouïs.
Mais si, suivant un jour les pas d'un saint Louis,
Tu fournis à ma muse une sainte matière
Et répands dans mon âme une vive lumière,
Alors, tout enflammé d'une divine ardeur,
Je saurai, publiant ta solide grandeur,
Par d'héroïques chants et des odes sacrées,
Célébrer tes vertus, des païens ignorées.
Que servent pour le Ciel tous ces noms glorieux
D'invincible, de grand et de victorieux ?
Sans la Grâce, le trône est un piége funeste,
Redoutable à qui craint la vengeance céleste :
Si par les saintes Lois on ne règle ses vœux,
Plus on est élevé, plus on est malheureux.



AU ROI.

SUR LES PREMIÈRES CONQUÊTES DE LA MÊME CAMPAGNE.

Écoute, par ma voix, tous les vœux de la France :
Viens calmer les ennuis que cause ton absence,
Grand roi, laisse-toi vaincre à nos ardents soupirs,
Et par un prompt retour réponds à nos désirs.
Comme, pendant l'hiver, après l'âpre froidure,
Un arbre est dépouillé de fruits et de verdure;
Il paroît ne plus vivre et languir dans les champs,
Jusqu'à ces jours heureux qu'amène le printemps;
Ainsi nous languissons, et la Seine fameuse
Ne cesse d'envier le bonheur de la Meuse :
On te voit sur ses bords cueillir mille lauriers,
Joindre de nouveaux faits à tes actes guerriers,
Ajouter tous les jours conquête sur conquête
Et, loin de tes États détournant la tempête,
Toi-même te frayer, par de fameux exploits,
Des chemins peu battus par tous les autres rois.
Mais modère, ô grand roi, l'excès de ton courage,
Et cesse de combattre avec tant d'avantage;
L'ardeur que ta présence inspire à tes soldats
Ne laisse plus douter du succès des combats :
Donne à tes généraux quelque part à la gloire,

Et ne jouis pas seul du fruit de la victoire.
Il ne t'est plus permis de t'exposer aux coups :
Intrépide pour toi, tu dois trembler pour nous,
Et, ne te montrant plus insensible à nos plaintes,
Retenir ces transports qui font toutes nos craintes.
  Mais j'entends ta valeur en secret soupirer,
D'un semblable discours se plaindre et murmurer,
Comme si je voulois te fermer la carrière
Où se plaît ton courage et ton humeur guerrière.
Penses-tu que je t'offre un languissant repos?
Je sais que ce n'est pas le destin des héros,
Et qu'imitant des cieux le mouvement rapide,
Tu dois suivre en tous lieux la gloire qui te guide.
Mais la dois-tu toujours chercher dans les hasards?
Ne peut-on la trouver que dans les champs de Mars?
Crains-tu pour tes vertus de manquer de matière?
Elles brillent partout d'une vive lumière :
Ici nous te voyons en juste potentat
Te consacrer entier au bien de ton État,
Veiller sur ses besoins, et toi seul lui suffire,
Pour soutenir le poids d'un si puissant empire,
Faire la guerre au vice, et par de justes lois
Rétablir tous les jours la vertu dans ses droits,
Instruire l'avenir, et servir de modèle
Aux rois qui chercheront une gloire nouvelle.
  Mais que sert ici-bas de se rendre fameux?
Il faut porter plus haut ses désirs et ses vœux,
N'attacher point son cœur à des grandeurs perfides,
Chercher une autre gloire et des biens plus solides,
Qui ne seront jamais sujets au changement,
Et que l'on ne craint pas de perdre en un moment.
Les précieux trésors que la Grâce te donne,
Sont bien d'un plus grand prix que ceux de ta couronne :

Détruire ses erreurs, vaincre ses passions,
Par les divines Lois régler ses actions,
Est le plus haut degré de la gloire suprême,
Et la chercher ailleurs, c'est se tromper soi-même.



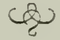
AU ROI.

SUR LES DERNIÈRES CONQUÊTES DE LA MÊME CAMPAGNE.

Quand j'apprends le succès de tes combats fameux,
Quand je vois que le Ciel qui seconde tes vœux,
Par des soins assidus engage la Victoire
A te suivre en tous lieux pour augmenter ta gloire ;
Quand je te vois toujours conduire tes projets
Au repos de l'État, au bien de tes sujets ;
Quand je vois par ton bras tant de villes conquises,
Et toujours le bonheur joint à tes entreprises,
Je suis prêt, animé du bruit de tes exploits,
D'entonner la trompette et d'élever ma voix,
Pour laisser aux mortels une image légère
De ce que tous les jours l'Europe te voit faire.
Qui jamais a fourni, pour d'héroïques chants,
De si sublimes tons, si forts et si touchants?
Quel héros s'est jamais ouvert une carrière,
Où l'on ait vu partout briller tant de lumière?
Pour exprimer ta gloire et son rapide cours,
Qu'on compte les moments qui composent tes jours :
Soit que le jour commence ou que le jour s'achève,
Chaque pas, chaque instant nous surprend et t'élève.
Mais plus tu m'éblouis par ta vive splendeur,

Plus je suis accablé du poids de ta grandeur;
Plus mon zèle pour toi croit avoir lieu de craindre
Cet absolu pouvoir, que rien ne peut contraindre.
Quand on voit tout soumis, tout dépendre de soi,
Quand à tout l'univers on peut donner la loi,
Souvent le triste effet d'une telle puissance
Est d'aimer à jouir de son indépendance,
De se laisser surprendre à ce rang glorieux,
Et d'oublier enfin que l'on le tient des cieux.
Mais pourquoi m'alarmer par ce fatal présage,
Et d'où vient que je tiens ce funeste langage?
Par ton ordre, l'on voit, dans les temples sacrés,
Des ennemis vaincus les drapeaux arborés :
C'est là que mille voix, par ton zèle animées,
Bénissent hautement le Seigneur des armées,
Et chantent que le Dieu qui préside aux combats
A conduit tes desseins et secondé ton bras.
Ce sont les premiers pas, par où tu rends hommage
Au Ciel, de qui les soins secondent ton courage :
De lui vient ton pouvoir, ta force et ton appui ;
Tu règnes, tu combats, tu triomphes par lui.
C'est Dieu, qui, te donnant des secours invisibles,
Anime tes soldats et les rend invincibles ;
C'est de lui que tu tiens tant de dons éclatants,
Cette sagesse rare et mûre avant le temps,
Cette égalité d'âme à nulle autre semblable,
Cette droite justice au vice redoutable,
Ce sincère désir de ne laisser jamais
Le mérite sans prix, la vertu sans bienfaits,
Et toute ta grandeur, que tout le monde admire,
Qu'on a peine à comprendre et qu'on ne peut décrire.
Mais si l'orgueil venoit à corrompre ces biens,
Si tu ne t'élevois au-dessus des païens,

Tes vertus deviendroient des vertus inutiles;
C'est à la Grâce seule à les rendre fertiles :
Tout sans elle est mensonge, erreur et vanité.
La grandeur véritable est dans l'humilité.
Des Sages, qu'autrefois vantoient Rome et la Grèce,
Le mérite étoit faux, fausse étoit la sagesse,
Et d'un éclat trompeur leur vice revêtu,
Par les soins de l'orgueil, imitoit la vertu.
Mais le Chrétien, du vrai, distingue l'apparence;
Il ne se trompe point à cette ressemblance;
Son esprit, éclairé des rayons de la foi,
Instruit par les leçons de la divine Loi,
Ne sauroit s'égarer en prenant Dieu pour guide;
Il trouve, en s'abaissant, une grandeur solide.
Comme Dieu du néant tira tout l'univers,
Comme il en fit sortir tant d'ouvrages divers,
Ainsi, par le néant que l'humble se propose,
Quand il croit n'être rien, il devient toute chose:
C'est par ce seul chemin que l'on peut s'élever.
Trop heureux qui le cherche et qui le sait trouver!
Oui, c'est par là, grand Roi, mieux que par la victoire,
Que tu peux parvenir au comble de la gloire.



A MONSIEUR DE POMPONNE.

SUR LES PREMIÈRES CONQUÊTES DE LA CAMPAGNE DE 1676.

Pomponne, je me rends; en vain tu me conseilles
De consacrer encore et mes jours et mes veilles
A chanter le plus juste et le plus grand des rois :
Ma muse ne peut plus suffire à tant d'exploits.
En est-il, dont le vol puisse être assez rapide
Pour le suivre partout où la gloire le guide?
Tous ces chantres fameux, autrefois si vantés,
D'un si vaste sujet seroient épouvantés.
Toi-même, dont les vers dans ta tendre jeunesse
Auroient pu faire honte aux muses de la Grèce,
Dis-moi si ton pinceau pourroit être aujourd'hui
Assez hardi pour peindre un héros tel que lui?
Quand je l'aurai dépeint libéral, magnanime,
Protégeant la vertu, faisant la guerre au crime;
Quand de ses sages lois j'aurai dit l'équité,
Sa douceur naturelle et son égalité,
Son âme toujours grande et toujours intrépide,
Ses solides discours où la raison préside;
Quand à tant de vertus j'aurai joint ses combats,
Tant de siéges fameux achevés par son bras,
Du Batave abattu les mortelles alarmes,

La Bourgogne deux fois soumise par ses armes,
Dinan, Limbourg, Maestricht, le passage du Rhin,
Les assauts de Condé, la prise de Bouchain,
Malgré ses ennemis, témoins de sa conquête,
Qui viennent pour parer, non pour troubler la fête;
Quand j'aurai célébré ce succès glorieux,
Dont il a fait passer le spectacle à leurs yeux :
Ma muse, dans ces champs par Apollon guidée,
Ne parviendra jamais à remplir mon idée;
Je chercherai des tons plus hardis et plus forts,
Et toujours mon sujet passera mes transports
Qu'on tâche d'inventer une langue nouvelle,
Pour chanter ses hauts faits et sa gloire immortelle;
Si l'on en veut donner des portraits achevés,
Qu'on se serve de mots à lui seul réservés.
Ces termes rebattus de *valeur*, de *sagesse*,
Suffisoient aux héros de Rome et de la Grèce;
Il en faut consacrer aux vertus de Louis,
Dont la force réponde à ses faits inouïs,
Qui mettent dans son jour tout l'éclat de sa gloire,
Et que l'on cherche en vain ailleurs qu'en son histoire.
Alors, on me verroit, plein de zèle et d'ardeur,
De ses heureux exploits exprimer la grandeur,
Ses regards engageants, son abord plein de charmes,
Plus sûrs pour captiver que l'effort de ses armes:
S'il étoit des crayons dignes d'un tel portrait,
Que je prendrois plaisir à peindre chaque trait,
Cet air majestueux qui brille en sa personne,
Qui relève et soutient l'éclat de sa couronne!
Mais où ma muse, hélas! se va-t-elle engager?
Pomponne, je m'emporte; il est temps de songer
Qu'il vaut mieux révérer, par un profond silence,
Tant de mérite joint avec tant de puissance.

Qu'un autre ose parler de ce héros fameux,
Mon zèle est plus timide et se borne à des vœux.
Grand Dieu ! qui formas tout et qui vois toute chose,
Qui connois les périls où sa valeur l'expose,
Règle de son ardeur le cours impérieux,
Conserve-nous longtemps des jours si précieux !
Seconde les desseins, qu'au milieu de la guerre
Il forme pour donner le repos à la terre ;
Porte partout les lois d'un si juste vainqueur,
Et fais toujours régner ta Grâce dans son cœur !

RONDEAU,

EN RÉPONSE AUX DEUX SONNETS,

CONTRE LES MÉTAMORPHOSES D'OVIDE EN RONDEAUX

DE M. DE BENSERADE[1].

1676.

Au bout du compte, est-il pas ordinaire,
Dès qu'il paroît un auteur peu vulgaire,
Qu'on le critique en mille et mille lieux?
C'est un malheur d'avoir des envieux;
N'en avoir point, c'est une pauvre affaire.

1. Ce rondeau, très-spirituellement et très-délicatement tourné, qui est imprimé dans le *Portefeuille de M. L. D. F**** (Carpentras, D. Labarre, 1694, in-12), réconcilia La Fontaine avec Benserade; voici en quelle circonstance : Benserade venait de publier ses *Métamorphoses d'Ovide* en rondeaux, 1676, in-4, avec figures. Chapelle composa un rondeau très-mordant contre le poëte et son recueil, rondeau qui commence ainsi :

Par des rondeaux, chants royaux ou ballades, etc.

Un nommé Stardin, qui était sans doute aussi l'ami de La Fontaine, fit un autre rondeau, dans lequel Benserade n'est pas si vivement attaqué, mais qui lui fut beaucoup plus sensible, parce qu'on lui opposait La Fontaine comme un rival en rondeaux. Ce second sonnet, plus connu

Si la cabale aux rondeaux est contraire,
Des deux côtés c'est qu'on ne sauroit plaire ;
En quelque endroit l'auteur l'a dit des mieux,
Au bout du compte.

Peut-être bien qu'il seroit nécessaire
Que quelquefois sa fable fût plus claire;
Mais qu'il badine ou qu'il soit sérieux,
Il donne à tout un tour ingénieux,
Et je défie un autre de mieux faire,
Au bout du compte.

que l'autre, quoique le nom de Stardin n'eût pas la notoriété du nom de Chapelle, commence par ce vers :

A la Fontaine où l'on puise cette eau, etc.

Benserade aurait accusé La Fontaine d'être de connivence avec ses deux amis, si celui-ci n'eût prouvé sa neutralité et même sa bienveillance, en faisant aussi un rondeau, dans lequel il rappelle finement, par un jeu de mots, que le *conte*, et non le rondeau, était son genre favori.

GAZETTE OU NOUVELLES D'AMOUR[1].

1678.

Vous voulez donc, jeune et charmante Iris,
Qu'on vous écrive des Nouvelles?
Vous dirai-je des bagatelles
Ou des contes faits à Paris?
Ces secrets importants, que le matin voit naître,
Dans la grand'salle du Palais,
Passent, sur le midi, des plaideurs, aux laquais,
Et le soir les voit disparaître

1. Cette pièce, que nous croyons pouvoir attribuer à La Fontaine, se trouve dans un recueil manuscrit de la Bibliothèque de l'Arsenal, intitulé: *Mélanges poétiques*, n° 151 *bis*, B. L. F. C'est une copie du temps, avec quelques corrections de la main de l'auteur, et cette copie présente absolument la même écriture qu'une autre copie d'un conte de La Fontaine, portant aussi des corrections autographes, et dont le titre : *L'Hermite de Boccace travesty*, diffère de celui sous lequel ce conte a été imprimé. On sait que La Fontaine répandait volontiers des copies de ses contes et de ses fables, pour recueillir des avis et des critiques plutôt que des éloges. Au reste, il paraît que cette Gazette d'amour avait circulé dans les ruelles à la mode, car elle fut imprimée dans le *Mercure galant*, juillet 1678, p. 216, avec ces mots qui la précèdent : « Vous voulez donc, jeune et charmante Iris; il faut satisfaire présentement votre curiosité sur une matière galante, en vous faisant part de quelques Nouvelles d'amour envoyées à une belle par son amant; le hasard me les a fait tomber entre les mains, sans que j'aie pu découvrir ni pour qui, ni par qui elles ont été faites. »

Comme ce qui ne fut jamais.
De tous ces beaux discours, que pourrois-je vous dire,
Si ce n'est que c'est trop que de les écouter,
Qu'on fait bien de n'en rien conter
Et bien mieux de n'en rien écrire ?

N'attendez pas aussi que j'en prenne à la Cour
Et que j'en cherche, pour vous plaire :
Je ne connois que peu cet aimable séjour ;
Sur ce qu'on ne sait point il est bon de se taire.
Et puis, qui près des grands se conduit sagement,
Écoute tout et parle rarement.
Mais, pour dire en deux mots ce que je pense d'elle,
Je ne sais si j'en juge bien,
C'est une maîtresse cruelle :
Elle plaît comme vous, elle est charmante et belle ;
On la suit, mais on n'y fait rien.

Voilà donc l'histoire finie,
Si mon amoureuse manie
Ne prenoit cette occasion,
Pour vous dire en passant ce que je sens dans l'âme,
Car vous demandez peu que fait ma passion?
Point de Nouvelles de ma flamme.
Pour vous en punir à mon tour,
Puisque toute gazette a le droit de vous plaire,
Savez-vous bien que je vais faire
La Gazette de mon amour?
Vous n'y trouverez rien qui ne soit véritable;
Pour toute autre, manquez de créance et de foi.
Mais en ce que je dis je dois être croyable,
Puisque tout se passe chez moi.

Que s'il faut dans une gazette,
Soit qu'on parle d'un siége ou de quelque défaite,
Marquer exactement le lieu d'où l'on écrit,
Comme on dit : de Paris, de Londres, de Bruxelles,
Je daterai donc mes Nouvelles,
Du Cœur, de l'Ame, de l'Esprit,
De ma faible Raison, de ma triste Mémoire ;
Et, puisque j'entreprends d'écrire dans ces vers
La véritable et l'amoureuse histoire
De vos rigueurs et de mes fers,
J'ai cru qu'en mon ardeur extrême,
Souffrant tant de maux différents,
Je pourrois bien me diviser moi-même,
Pour vous conter tous mes tourments,
Ou du moins faire voir qu'en mon cruel martyre
L'Amour ingénieux, par de nouveaux projets,
A su vous faire un vaste empire
Du plus petit de vos sujets.

Voici donc par où je commence :
De mon Cœur enflammé partent mille soupirs,
Et, bien qu'en ses malheurs il soit sans espérance
De voir finir ses déplaisirs,
Ce Cœur, toujours soumis à vos lois inhumaines,
Aime mieux expirer sous de si belles chaînes,
Que porter ailleurs ses désirs.
Que s'il murmure dans ses peines,
Il demande, en mourant, que, pour les soulager,
Amour, qui l'a formé si tendre,
Fasse que vous ayez moins de peine à vous rendre,
Ou, lui, moins de peine à changer.

Souvent du vôtre il blâme le caprice,

Qui fait un point d'honneur de faire une injustice.
S'il ne sert pour l'Amour, de quoi sert ce grand cœur ?
Quittez, Iris, quittez votre injuste rigueur;
Cette dure fierté n'est point à votre usage :
Vouloir vaincre toujours, vouloir tout enflammer,
C'est confondre le cœur avec le grand courage :
L'un est fait pour combattre, et l'autre pour aimer.

Quand même il vous plairoit vous piquer de vaillance,
Il faudroit l'employer contre vos ennemis,
Et laisser vivre en patience
Ceux que l'Amour vous a soumis.
Mon Cœur, comme le vôtre, est exempt de bassesse;
Mais il ne peut penser qu'une extrême tendresse
Soit en lui digne de mépris.

Un grand cœur, pour aimer, n'est pas moins intrépide :
Alexandre aussi bien qu'Alcide
Ont langui pour des yeux qui les avoient surpris,
Et l'Amour, qui dompta ce monarque indomptable
Sur le trône de l'univers,
Et qui sut ranger dans ses fers
L'autre héros infatigable,
Est encore à nous faire voir,
Ou dans l'histoire ou dans la fable,
Aucune amazone intraitable,
Ou des cœurs sur lesquels il n'ait eu de pouvoir;
Et votre injuste résistance
A fait une fois voir, dans l'empire amoureux,
Qu'Amour pouvoit trouver un cœur toujours rebelle,
Toujours insensible à ses feux;
Qu'il pouvoit, comme moi, trouver un cœur fidèle,
Toujours constant et toujours malheureux !

Que si, pour se venger des peines qu'il endure,
Il met le vôtre sur les rangs,
Sachez que rarement un esclave murmure,
Sans mal parler de ses tyrans;
Un cœur parle toujours, par rapport à quelque autre :
C'est là son plus cher entretien,
Et je dois bien blâmer ce qui se passe au vôtre,
Pour vous faire savoir ce qui se passe au mien.

Mais c'est assez parler de mon Cœur plein de flamme,
Il est temps de passer aux Nouvelles de l'Ame.
Dans son amoureuse langueur,
Brûlant du même feu qui consume mon cœur,
Elle prétend, cette immortelle,
Par un dessein aussi tendre que beau,
De porter les rayons d'une flamme si belle
Dans la longue nuit du tombeau,
Et de rendre immortel mon amour avec elle.

De mon Esprit j'en pourrois dire autant,
Et, sans quelques avis venus du jugement,
Qui m'exhortent de n'en rien croire,
Il pourroit prétendre à la gloire
D'éterniser ici vos appas et mes fers,
Et par la douceur de mes vers
Placer votre beau nom au temple de Mémoire.

Mais votre gloire, Iris, ne peut jamais finir,
Et l'esprit que du Ciel vous eûtes en partage
Aura lui seul cet avantage
De vous faire connoître aux siècles à venir.
Ainsi, le mien ne peut prétendre
Qu'à vous divertir quelquefois :

Je n'ai rien qu'une faible voix,
Qu'Amour ne me prêta que pour me faire entendre.
Sans lui, j'eusse pensé qu'Apollon et ses sœurs
N'étoient que de vaines chimères,
Et je n'implore leurs faveurs
Que pour en obtenir, à mon cœur, de plus chères.
Si d'un plus haut dessein mon esprit eût fait choix,
Et que j'eusse eu de force autant que de courage,
Pour Louis, le plus grand des rois,
J'aurois entrepris quelque ouvrage.
Mais qui peut dignement parler de ses exploits,
De son cœur intrépide au milieu des alarmes,
Du monde entier qui cherche à vivre sous ses lois,
Ou des cœurs enflammés qui lui rendent les armes?

Je ne vais point chercher, au pied du double mont,
D'un pas audacieux, sur les bords d'Hippocrène,
L'inutile laurier qui couronne le front
Des auteurs à féconde veine.
Écrivant sans orgueil aussi bien que sans peine,
J'ai toujours trouvé plus charmant
Le plaisir de l'amour que celui de la gloire,
Et je cherche bien moins, en contant mon tourment,
De me faire admirer que de me faire croire.

Après avoir parlé de l'Ame et de l'Esprit,
Il faut de la Raison dire quelque nouvelle,
Mais je n'ai garde, en parlant d'elle,
De conter que fort peu de tout ce qu'elle dit.
La mienne qui prétend d'être solide et grave,
Fondant ma passion sur ses raisonnements,
Soutient qu'en téméraire et non pas en esclave
Elle a su consentir à mes cruels tourments;

Elle se flatte encor qu'elle n'est point vaincue,
Et pense que l'Amour n'auroit pu l'enflammer,
S'il ne l'eût plus tôt convaincue
Qu'Iris étant aimable il la falloit aimer.

Mais que dirai-je enfin de ma triste Mémoire?
Elle n'a rien de doux, pour vous entretenir ;
Si j'avois à me souvenir
De quelque amoureuse histoire,
Ou que j'eusse touché votre insensible cœur,
Ce tendre souvenir eût fait tout mon bonheur,
Le silence toute ma gloire.

Cependant il est temps de finir ce discours :
On lit avec chagrin une longue gazette.
Mais quelle date, Iris, faudra-t-il que j'y mette?
Souffrant et les nuits et les jours,
Quel temps puis-je marquer, ingrate?
On ne sauroit mettre de date
A des maux que l'on sent toujours.

ODE POUR LA PAIX[1].

1679.

Loin de nous, fureurs homicides,
Et toi, démon, qui leur présides,
Va, dans le fond du Nord, séjour des aquilons,
Mendier une retraite :
Nos bergers, dans ces vallons,
Contant leur peine secrète,
Désormais ne seront plus
Par ton bruit interrompus.

« Déjà la déesse Astrée,
Par toute cette contrée,
Reconnoît ses derniers pas
Encore empreints sur la terre :

1. Nous réimprimons cette pièce, d'après l'édition originale qui a échappé à tous les éditeurs de La Fontaine : *Ode pour la Paix* (Paris, Cl. Barbin, 1679, in-4 de 8 pages). On lit à la fin : « Permis d'imprimer. Fait ce 18 juin 1679. » L'édition porte en toutes lettres le nom de La Fontaine à la fin de l'ode, et cependant Duval, de Tours, qui a compris cette ode dans son *Nouveau Choix de pièces de poésie* (La Haye, H. van Bulderen, 1715, 2 vol. in-8, p. 16 de la seconde partie) l'attribue à Pavillon ! On a lieu d'être surpris que Le Fèvre de Saint-Marc l'ait reproduite, sur la foi de Duval, dans son édition des *OEuvres d'Étienne Pavillon* (Amsterdam, Z. Chatelain, 1450, 2 vol. in-12).

Comme elle nous quitta les derniers ici-bas,
Ses temples dans nos États
Ne se sont point sentis des suites de la guerre.
Elle ne change point cette fois de séjour,
Car l'Olympe est partout où Louis tient sa cour.

« Fleuve, qui la revois, va-t'en dire à Neptune,
Que tout est calme parmi nous.
Mars a quitté ces lieux ; d'autres démons plus doux
S'en vont courir les mers et tenter la fortune.
On ne verra nos matelots
Combattre, à l'avenir, que les vents et les flots.
Louis nous rend la Paix: son bras et sa conduite
Aux yeux de l'univers ont assez éclaté,
Et l'Envie à la fin pleure d'être réduite
A connoître aussi sa bonté! »

Ainsi disoit Acante, et le Dieu de la Seine,
Que l'horreur des combats retenoit sous les eaux,
N'osant le croire qu'avec peine,
Sortit du fond de ses roseaux,
Pour écouter cette nouvelle.
Toutes ses nymphes, accourant
Auprès d'Acante, et l'entourant:
« Contez-nous, lui dit la plus belle,
Ce fruit inespéré des armes de Louis ? »
Acante satisfit en ces mots l'immortelle:
Zéphire étoit présent, et les ayant ouïs,
Il m'en fit le récit fidèle.

« O nymphe, il faut vous accorder
Ce que votre troupe souhaite;
C'est à moi d'obéir, à vous de commander.

Sachez donc que Bellone, impuissante et muette,
Souffre que ses enfants tâchent de la bannir :
Celle dont les faveurs ont ennobli la France,
Se laisse ôter toute espérance
D'y pouvoir jamais revenir.

« Louis consent qu'elle nous quitte;
Elle lui dit en vain que bientôt ses exploits
A l'un et l'autre Rhin auront joint sous ses lois
Les deux ceintures d'Amphitrite.
Il eût pu tenter ces projets,
Mais le repos de ses sujets,
Celui de ses voisins, les soupirs de l'Europe,
Ont à la fois changé l'objet de ses désirs;
Et la savante Calliope
Ne nous chantera plus que jeux et que plaisirs. »

Acante en eût dit davantage,
Mais on cessa de l'écouter.
Les nymphes, aux transports se laissant emporter,
Du doux nom de la Paix remplirent leur rivage.
Toutes plaçoient déjà Louis entre les dieux;
Elles croyoient que de ces lieux
A la fin Bellone exilée,
D'alarmes pour toujours nous avoit garantis.
Telle éclata la joie, aux noces de Pélée,
Chez les suivantes de Thétis.

Acante alla porter l'allégresse au Parnasse;
Il trouva dans ses bois les doctes nourrissons
Occupés encore aux chansons
Que chérit le dieu de la Thrace.
Ils disoient qu'un de ses rivaux,

Un conquérant, par ses travaux,
Alloit sous son pouvoir ranger la terre entière :
« Adoucissez, dit Acante, vos voix ;
Chantez la Paix donnée ; aussi bien, tant d'exploits
Sont une trop ample matière.

« Et, vous, divinités, à qui je dois les vers
Qui de jeux et d'amours ont rempli l'univers,
Si j'ai toujours suivi votre troupe immortelle,
Faites qu'étant épris d'une nouvelle ardeur,
Je chante de Louis, non toute la grandeur,
Votre voix y suffiroit-elle ?
Vous-mêmes pourriez-vous d'un si rapide cours,
De victoire en victoire, à ce Mars de nos jours,
Accommoder vos sons ? Non, déesses, ma lyre
N'a point ce but, et je n'aspire
Qu'à chanter une Paix, digne de plus d'autels
Que les combats des immortels. »

Le Dieu des vers sourit. « C'est aux savantes fées
D'en être seules les Orphées,
Non aux hommes, dit-il. Je t'apprends que ton Roi
Fera plus pour son nom que ses pareils ni toi.
La Paix couronnera l'ouvrage de la guerre,
Et, comme Jupiter, ton prince fera voir
Qu'il sait par des bienfaits exercer son pouvoir,
Aussi bien qu'user du tonnerre.
L'univers va changer ! L'avenir m'est caché,
Ou le temps des beaux-arts s'est enfin rapproché ;
Ils refleuriront tous : on verra, dans les nues,
D'autres Louvres, cherchant des routes inconnues,
Toucher de leur sommet la demeure des Dieux.
J'évoquerai pour le théâtre

Les grands morts, grands sujets dont je suis idolâtre,
Tandis que, d'autre part, d'un soin laborieux,
Par l'ordre de Louis, cent traducteurs célèbres
Tireront du sein des ténèbres
Ce que Rome et la Grèce ont produit de plus beau :
Homère et ses enfants, ressortis du tombeau,
Vont éterniser votre empire.
Tout deviendra françois: Louis le veut ainsi.
Apollon t'annonce ceci,
Va chez les mortels le redire! »



BALLADE CONTRE LULLY[1].

1680.

Dieu te préserve de langueur,
De fièvre tierce, de quartaine,
De procès qui tire en longueur,
De malencontre, de migraine,
De la dent d'un traître mâtin!
Mais surtout, ami La Fontaine,
Dieu te garde du Florentin!

1. Publiée par Sablier, dans le tome III de ses *Variétés sérieuses et amusantes* (Paris, 1765, 4 vol. in-12), avec cette note : « On sait que Mme Ulrich, amie de La Fontaine, donna un recueil de ses *OEuvres posthumes;* mais elle oublia d'y mettre quelques pièces, qu'elle a communiquées depuis à l'abbé G..., qui les écrivit lui-même à la suite de son La Fontaine. Il y a plusieurs de ces pièces dans l'édition de 1758; mais on n'y a pas tout donné. Je ne sais si je m'abuse, mais le respect dont je me sens pénétré pour cet inimitable auteur me fait croire qu'on ne doit point laisser dans l'oubli le moindre de ses ouvrages. » Nous sommes surpris que le savant Walckenaer ait contesté l'origine de plusieurs de ces pièces; dans les notes de la première édition de l'*Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine*, p. 436, il dit que cette ballade n'est pas de notre poëte, mais il ne le prouve pas. On peut même supposer que ses doutes résultaient d'une faute qu'il avait faite, par inadvertance, en copiant cette ballade, dont il a imprimé ainsi le vers qui fait allusion à la satire du *Florentin :*

Les qualités de ce trompeur,
Dont *ta* dernière pièce est pleine....

Les qualités de ce trompeur,
Dont la dernière pièce est pleine,
Se lisoient en maison d'honneur
Chez certaine vieille brehaigne.
Alors la duègne incertaine
Crut que l'on parloit d'un lutin,
Se signa, puis dit à Climène :
« Dieu te garde du Florentin ! »

Tous les voisins en ont horreur:
Ils ne le souffrent qu'avec peine;
Si fort ces pauvres gens ont peur,
Que leurs enfants il ne surprenne !
Un d'eux disoit l'autre semaine
A son fils qui sortoit matin :
« Mon cher enfant, Dieu te ramène!
Dieu te garde du Florentin ! »

ENVOI.

Je te souhaite un heur sans fin,
Qui soit exempt de toute peine;
Mais surtout, ami La Fontaine,
Dieu te garde du Florentin!



VERS A LA LOUANGE DU CHEVALIER TALBOR,

MÉDECIN ANGLOIS[1].

1680.

Sur l'air d'*Amisodar.*

Quel spectacle charmant pour un pauvre fiévreux,
Alors qu'il voit Talbor accourir à son aide,
Qui dit, lui présentant de son divin remède :
« Ce n'est rien; tenez-vous joyeux ;
Laissez là le séné, la rhubarbe et la casse;
Buvez du vin à pleine tasse,
Nourrissez-vous de bons morceaux;
Chassez les médecins, ce sont tous des bourreaux ! »

Sur l'air : *Quand on obtient ce qu'on aime*
N'importe à quel prix.

Talbor, on te doit un buste !
Dans Paris, par tous les endroits,

1. Mss de Trallage. Le chevalier Talbor était venu en France avec des lettres de recommandation de la duchesse de Mazarin, de Saint-Évremond, etc. La Fontaine, qui le rencontra sans doute chez milord Montaigu, ambassadeur d'Angleterre, fut un des premiers mis en rapport avec ce docteur qui avait un système médical si bien approprié au genre de vie que menait notre poëte, ami de la bonne chère.

Les peuples, tout d'une voix,
Disent que rien n'est plus juste,
Puisque les médecins par toi sont aux abois :
Talbor, etc.

Sur le même air.

Çà, qu'on dresse une potence,
Pour pendre tous les médecins!
Ce sont de vrais assassins
Et qui n'ont d'autre science
Que de faire des veuves et des orphelins.
Çà, qu'on dresse, etc.

Sur l'air de *Joconde*

Les médecins sont aux abois,
Et ne savent que dire :
Le nouvel Esculape anglois
Est venu les détruire.
Purger, lavementer, saigner,
Et prêcher l'abstinence,
C'est ce que savent ordonner
Les médecins de France.

Sur l'air : *Amis, ne passons pas Creteil.*

Talbor sera mon médecin,
Puisqu'il veut qu'on boive du vin.
Peste soit de ces ânes
Qui nous font crever à la fin
Boursouflés de tisanes !

Sur l'air : *Alceste est vainqueur du trépas.*

Médecins, vous êtes perdus :
Talbor vous a tous confondus.

Que de mules vont être en vente !
    Que chacun chante, etc.

Curés, crieurs et fossoyeurs,
Allez chercher pratique ailleurs ;
Aux médecins vous faisiez rente !
    Que chacun chante, etc.

Les Enfants Rouges et Bleus
N'ont plus qu'à demeurer chez eux ;
Car la mort n'est plus si fréquente.
    Que chacun chante, etc.

O vous, inspecteurs de bassins,
Ah ! que je vous plains, médecins !
En tous lieux Talbor vous supplante.
    Que chacun chante, etc.

Médecins, qui, par vos poisons,
Désolez toutes les maisons,
Vous irez à la Chambre Ardente !
    Que chacun chante, etc.



SUR M. LE PRINCE DE CONTI[1].

1683.

Quitter par un beau zèle une épouse charmante
Et suivre dans la guerre un malheureux parti,
Voler dans les endroits où règne l'épouvante,
C'est montrer un Condé dans un jeune Conti.
Mais de tout ce que l'on peut dire,
En deux vers on peut décider :
Qui court pour secourir l'Empire
Est digne de le posséder.

1. Ce huitain, qui figurait parmi des pièces diverses de La Fontaine dans les manuscrits de Trallage, a été fait par le poëte familier de la princesse de Conti, lorsque Louis-Armand de Bourbon, prince de Conti, s'enfuit de la cour avec son frère François-Louis de Bourbon, prince de la Roche-sur-Yon, en 1683, pour aller prendre du service dans l'armée impériale et combattre les Turcs en Hongrie.



DISCOURS A M. L'ABBÉ DE LA CHAMBRE[1].

1684.

Oui, La Chambre, il est vrai, j'aime l'obscurité :
J'en chéris les douceurs et la tranquillité ;
J'aime l'état paisible où le Ciel m'a fait naître,
Et c'est assez pour moi si je puis me connoître.
Aussi, pourquoi forcer les destins et mon sort?
Pourquoi courir les mers, si je suis dans le port?
Pourquoi, me voyant libre, avouer pour maîtresse
L'aveugle, l'inconstante et l'injuste Déesse?

1. Nous avons rencontré cette belle pièce dans un recueil de poésies imprimées et manuscrites, parmi lesquelles il y en a plusieurs de La Fontaine. Celle-ci est imprimée sur quatre pages in-4, sans nom d'imprimeur et sans date. C'est évidemment une de ces pièces volantes, que les auteurs faisaient imprimer plutôt que de les faire copier, lorsqu'ils voulaient en adresser des copies à leurs amis. L'abbé de Marolles dit positivement que ces sortes d'impressions coûtaient moins cher que des copies à la main et s'exécutaient plus promptement. On lit ces mots, d'une ancienne écriture, au-dessous du titre de ce Discours : *Sur la vie privée.* Nous ne doutons pas que ce ne soit une réplique de La Fontaine à la réponse peu convenable que l'abbé de La Chambre, directeur de l'Académie française, avait faite à son discours de réception en pleine Académie, le 2 mai 1684. On sait que Louis XIV avait hésité quelque temps à confirmer l'élection de La Fontaine; il s'y était décidé enfin, lorsque Boileau eut été nommé académicien, et il avait dit alors, à un délégué de l'Académie : « Vous pouvez recevoir incessamment M. de La Fontaine ; il a promis d'être sage. » L'abbé de La Chambre n'avait fait, en répondant au récipiendaire, que commenter le mot du roi : « Songez jour et nuit,

Pourquoi rompre le joug où je semble attaché,
Pour en subir un autre où je sois moins caché?
Qu'importe que nos jours, quand ils coulent sans peine,
Soient des Parques là-bas filés d'or ou de laine!
Leur repos dépend peu d'un vain et faux honneur,
Et le brillant qu'ils ont n'en fait pas le bonheur.
Le bon et mauvais sort sont en notre puissance,
Mais, hélas! le seul Sage en a la connoissance;
Tout le reste en aveugle embrasse avec chaleur
Ce que d'abord son sens a jugé le meilleur:
Lui seul sait distinguer le masque du visage,
Et le bien des beautés qui n'en ont que l'image:
Les passions en foule ont beau l'environner:
Tout ce qui le combat sert à le couronner.
Parmi ce que l'on craint et ce que l'on souhaite,
Toujours également gardant son assiette:
Que la terre s'entr'ouvre, il le voit sans changer,
Et juge sainement au plus fort du danger.
Au milieu des plaisirs son âme est toute pure;

lui avait-il dit, que vous allez dorénavant travailler sous les yeux d'un prince qui s'informera du progrès que vous ferez dans le chemin de la vertu.... Songez que ces mêmes paroles que vous venez de prononcer, nous les insérerons sur nos registres : plus vous avez pris de peine à les polir et à les choisir, plus elles vous condamneraient un jour, si vous ne preniez à tâche de joindre la pureté des mœurs et de la doctrine, la pureté du cœur et de l'esprit, à la pureté du style et du langage.... Vous devez, Monsieur, vous souvenir sans cesse de celui (Colbert) dont vous occupez la place, pour remplir parfaitement vos devoirs et pour satisfaire aux obligations que vous contractez indispensablement.... Quelle plus glorieuse récompense peut jamais espérer un homme de lettres, que d'être admis dans ce sacré palais, sous la protection du plus grand roi du monde, à l'ombre de ses palmes et de ses lauriers! » Après avoir lu l'étrange discours de l'abbé de La Chambre, qui s'était permis de pénétrer dans la vie privée de son illustre collègue, on reste convaincu que La Fontaine, blessé dans ses sentiments et dans sa dignité morale, aura riposté par cette épître aussi noblement pensée que délicatement écrite, épître qu'il supprima peut-être lui-même ou bien que ses amis firent disparaître avec soin.

Tout ce qu'on voit en lui surpasse la nature ;
Il n'est point de ressorts qui puissent l'émouvoir :
C'est ce que le vulgaire a peine à concevoir ;
Comme cet insensé croit que tout lui ressemble,
Il veut, quand il a peur, qu'on frémisse et qu'on tremble ;
Que chacun soit sensible aux divers mouvements,
Dont la crainte ou l'espoir l'agite à tous moments.
Le ciel est cependant moins distant de la terre,
Thersite est plus semblable au démon de la guerre,
Que ces esprits légers à la solidité
Qui rend le Sage égal à la Divinité.
Que peu sont parvenus à ce degré sublime !
Si vers lui l'on élève ou les yeux ou l'estime,
Le joug des passions, l'esclavage des sens,
Ne nous laissent former que des vœux impuissants.
La beauté du sommet nous rit et nous invite,
Mais dès les premiers pas l'amour-propre s'irrite.
Par le pénible abord d'un sentier peu battu,
L'on ne monte qu'à peine où conduit la vertu :
Le travail nous dégoûte et la peur nous rebute ;
Tout semble menacer d'une prochaine chute ;
Cent monstres, plus affreux que ceux qui sans repos
Gardoient les pommes d'or ou veilloient dans Colchos,
Bordent l'étroit passage ; et qui reste intrépide
Est un plus grand héros que Jason et qu'Alcide.
Mais de tant de dangers et d'objets de terreur,
On ne doit point, La Chambre, envisager l'horreur ;
Sans détourner les yeux, sans regarder derrière,
Il faut et commencer et finir la carrière ;
Pour peu qu'on les écarte en ces tristes déserts,
Moins qu'Eurydice à plaindre, on retombe aux enfers.
Aussi, qui peut franchir le vaste et creux abîme,
De qui toute l'horreur se découvre à la cime ?

Après mille combats, mille ennemis défaits,
Il goûte la douceur d'une profonde paix :
Que les flots en courroux s'élèvent vers leur source,
Qu'ils noyent les éclairs et s'approchent de l'Ourse ;
Que la foudre et les vents, dans les eaux engloutis,
Portent le feu des airs jusqu'au sein de Thétis :
Il n'entend qu'un bruit sourd de tonnerre qui gronde,
Et ne voit que de loin les tumultes de l'onde.
D'aucune passion les excès dangereux
Ne suivent point le Sage à ce sommet heureux ;
Ce qu'elles ont d'impur s'échappe et se desserre,
Retombe vers son centre et se rend à la terre,
Et jusques au coupeau ne peuvent parvenir,
Que libres du grand poids qui les peut retenir.
La raison dans ce lieu prend le titre de reine,
Et, d'esclave des sens, devient leur souveraine ;
Par mille heureux succès ces rebelles soumis
La servent en sujets ou l'aident en amis.
Que l'on vante Saturne et son plus doux empire,
Son règne n'eut jamais le calme qu'elle inspire ;
Nulle insulte ne trouble un bien si précieux,
Et, pour craindre la terre, on est trop près des cieux.
C'est du bonheur du Sage une légère idée,
Dont notre âme en tout temps doit être possédée :
Ce bonheur seul, étant le but de nos travaux,
Sans nous rendre ennemis, doit nous rendre rivaux.
Le vain enivrement d'acquérir quelque gloire,
De consacrer son nom au temple de Mémoire,
N'est qu'un charme trompeur, qu'un faux jour qui nous luit.
Dont l'esprit le plus fort est le plus tôt séduit.
Idole des grands cœurs, flatteuse Renommée,
Récompense peu sûre et toujours trop aimée,
Long et tardif espoir, vain iris qui n'est rien,

Jouet de tous les vents, fausse image du bien,
Oui, quiconque te suit ne t'a jamais connue,
Et ses embrassements n'étreignent que la nue :
Le Sage estime peu ta gloire et ton appui ;
Sans chercher au dehors, il trouve tout en lui ;
D'un bruit toujours douteux son bien ne peut dépendre ;
Lui seul connoît son prix, lui seul peut le comprendre ;
Pour jouir des douceurs de mille voluptés,
Il n'a qu'à réfléchir sur ses propres beautés.
Ces plaisirs sont le bien que cherchoit Épicure,
Mais la vertu le donne, et non pas la Nature.



SUR LES DOUCEURS DE LA VIE PRIVÉE.

SONNET[1].

1684?

S'élève qui voudra par force ou par adresse
Jusqu'au sommet glissant des grandeurs de la cour,
Moi, je veux, sans quitter mon aimable séjour,
Loin du monde et du bruit rechercher la sagesse.

Là, sans crainte des grands, sans faste et sans tristesse,

1. Ce sonnet, « trouvé parmi les papiers de l'abbé de La Chambre après sa mort, » et imprimé à la page 233 du *Recueil de pièces curieuses et nouvelles tant en prose qu'en vers* (La Haye, Adrian Moetjens, 1694, 5 vol. in-12), où l'on rencontre plusieurs pièces de La Fontaine, nous paraît être aussi de notre poëte, qui l'aurait adressé à l'abbé de La Chambre, en réponse à son discours pédagogique et peu bienveillant, prononcé à l'Académie française le 2 mai 1684. Voy. la pièce précédente et la note qui l'accompagne. Ce sonnet, imité de Sénèque le tragique (*Thyestes*, acte II), a été recueilli, avec des variantes, dans les manuscrits de Trallage, ainsi que dans le *Portefeuille de M. L. D. F**** (Carpentras, Labarre, 1694, in-12), qui renferme plusieurs pièces de La Fontaine. Il a été attribué à J. Hesnaut et imprimé sous son nom dans plusieurs recueils du dix-huitième siècle, notamment dans le *Dictionnaire politique d'éducation*, par Delacroix (Paris, Servière, 1782, 2 vol. in-12, t. II, p. 480; mais Hesnaut, l'auteur du fameux sonnet de l'*Avorton*, n'a pas fait la plupart des pièces qu'on met sur son compte et qu'il s'est bien gardé de recueillir dans ses *OEuvres diverses* (Paris, Cl. Barbin, 1670, in-12).

Mes yeux après la nuit verront naître le jour ;
Je verrai les saisons se suivre tour à tour,
Et dans un long repos j'attendrai la vieillesse.

Ainsi, lorsque la mort viendra rompre le cours
Des bienheureux moments qui composoient mes jours,
Je mourrai chargé d'ans, inconnu, solitaire.

Qu'un homme est misérable à l'heure du trépas,
Lorsque ayant négligé le seul point nécessaire,
Il meurt connu de tous, et ne se connoît pas!



POUR MADAME P.

APRÈS LA PERTE D'UN GRAND PROCÈS[1].

1684?

Ne regrettez point, Uranie,
L'état où vous avez été :
Ce n'est pas la prospérité
Qui fait toujours ici le bonheur de la vie,
Et bien souvent l'adversité,
Dont tôt ou tard elle est suivie,
N'enlève au malheureux qu'elle a persécuté,
Que ce qui fournissoit de matière à l'envie,
Et met le reste en sûreté.

1. Cette épître, que nous attribuons à La Fontaine et qui nous paraît adressée à la duchesse de Bouillon, exilée de France et privée de ses pensions, par suite du procès criminel qu'on lui avait intenté devant la Chambre Ardente en 1682, se trouve à la page 93 du *Retour des pièces choisies, ou Bigarrures curieuses* (Emmerick, chez la veuve de Renouard Varius, 1682, in-12), recueil qui s'ouvre par la fameuse lettre de La Fontaine à Saint-Evremond, relative à la duchesse de Mazarin. C'est vers ce temps-là que la duchesse de Bouillon invitait La Fontaine à composer un poëme sur le quinquina, et que dans ce poëme, inspiré par elle, le poëte lui donnait le nom d'*Uranie*, comme dans cette épître familière. Il ne faut donc pas s'arrêter à l'initiale fictive mise en tête de la pièce par l'éditeur de Hollande ou par La Fontaine lui-même : *Pour madame P.*

La Fortune, à nos vœux à la fin exorable,
Au rang de ses mignons à peine nous a mis,
Qu'un traitement si favorable
Du reste des mortels nous fait des ennemis;
Chacun d'eux contre nous s'irrite,
Et cette foule de jaloux
Ne songe qu'à venger sur nous
L'affront que cette aveugle a fait à leur mérite.
Ainsi, loin de nous réjouir
Des grands biens que sur nous il lui plaît de répandre,
Nous commençons lors à comprendre
Que la peine de les défendre
Passe le plaisir d'en jouir.

Il faut du bien dans la jeunesse,
Pour fournir à tous ses plaisirs,
Mais l'âge, qui la suit et fait notre sagesse,
Fait aussi qu'on se passe aisément de richesse
En affaiblissant nos désirs.

Peu de chose fait l'opulence
De cette tranquille saison;
Quand la Nature et la raison
Règlent seules notre dépense,
On ne voit jamais l'indigence
Troubler la paix de la maison.

Oubliez pour toujours votre triste aventure:
Au lieu de tous ces biens qu'on vient de vous ôter,
Faites-vous désormais une richesse sûre,
En vous accoutumant à ne rien souhaiter.

Vous croiriez, dites-vous, votre sort supportable,

Si vos seuls intérêts faisoient votre douleur,
Et vous n'êtes inconsolable
Qu'à cause que votre malheur
Fait perdre à vos enfants un destin agréable?
Ne permettez jamais que cette illusion
D'un nouveau chagrin vous accable ;
Cette innocente affection
N'est rien qu'un prétexte honorable
Dont pour vous tourmenter se sert l'ambition.

Donnez à vos enfants ce qu'une mère sage
Peut encor leur donner quand elle a tout perdu,
En leur laissant pour héritage
L'exemple de votre vertu.
Apprenez-leur qu'un gros partage
N'est pas ce qui fournit les solides plaisirs :
Il est si malaisé d'en faire un bon usage,
Qu'un si dangereux avantage
Ne doit être jamais l'objet de nos désirs.

BEAUTÉ MORTELLE.

CHANSON[1].

1685?

À quoi pensez-vous, Uranie,
D'être fière de vos appas?
Hé! ne savez-vous pas
Jusqu'où la mort porte sa tyrannie?
Vous avez beau charmer, vous aurez le destin
De ces fleurs si fraîches, si belles,
Qui ne durent qu'un matin :
Comme elles vous plaisez, vous passerez comme elles.

Ces appas qu'en vous on admire

1. Cette charmante chanson est une des pièces que le P. Bouhours a imprimées sans signature dans son *Recueil de vers choisis* (Paris, G. et L. Josse, 1693, in-12, page 257), non pas que l'auteur lui fût inconnu, mais parce qu'il y avait « des raisons de ne le pas faire connaître. » Cet auteur est très-probablement La Fontaine, qui avait donné à la duchesse de Bouillon le surnom d'*Uranie* et qui lui adressait sous ce nom-là des poésies galantes et familières; voy. la pièce précédente et le poëme du *Quinquina*. Cette pièce a été supprimée dans la seconde édition du Recueil du P. Bouhours, ainsi que l'*Épitaphe de M. de La Fontaine faite par lui-même*.

S'en iront avec vos beaux jours ;
Le Temps qui fuit toujours
N'épargne rien de tout ce qui respire.
Malgré leurs yeux jadis si brillants et si doux,
Lise et Cloris ne sont plus belles;
On les aima comme vous :
Comme elles vous plaisez, vous passerez comme elles.

LA DÉVOTE DE BONNE FOI[1].

1685?

Jour et nuit, au pied des autels,
Je prie avec ferveur la Majesté suprême :
Je pleure mes péchés, je me confonds moi-même
Et déplore en secret les erreurs des mortels.
Pour soulager les misérables
Et fournir à tous leurs besoins,
Des prisons on me voit courir aux Incurables,
Sans épargner ni dépenses ni soins.
Je fais plus : morte au monde, à moi-même cruelle,
De l'austère vertu je pratique les lois,

1. Cette pièce de vers, placée sans nom d'auteur avant une fable de La Fontaine qui termine le *Recueil de vers choisis* du P. Bouhours, et supprimée dans la seconde édition de ce Recueil, est incontestablement de notre fabuliste et doit avoir été faite pour Mme de La Sablière. On sait que cette amie de La Fontaine fut passionnément éprise du comte de La Fare, et chercha, dans la dévotion, des armes pour combattre cet amour coupable. Elle eut bien de la peine à se convertir et ne cessa pas d'aimer. Voy. l'*Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine*, 3e édit., p. 338 et suiv. « On la vit alors, dit Walckenaer, dans l'âge des passions et brillante encore de tout l'éclat de sa beauté, soigner les pauvres et les malades, et exécuter par degrés la résolution de consacrer toutes ses pensées à la religion et de diriger toutes ses affections vers le seul Être éternel et immuable.... Elle faisait, pour les Incurables, des absences qui devenaient de plus en plus longues et de plus en plus fréquentes. »

Et, dans les transports de mon zèle,
Je réduis ma chair aux abois.
Mais, hélas ! j'ai beau faire,
Je suis tous les mouvements
D'un instinct tendre que je sens :
Le beau Daphnis me plaît, et je pense à lui plaire.
Que mon destin seroit heureux,
Si le Ciel avoit tous mes vœux,
Si mon cœur pour Dieu seul soupiroit de tendresse !
Mais, hélas ! malgré mes désirs
(Je connois et j'avoue humblement ma foiblesse).
Daphnis a chaque jour plus d'un de mes soupirs.

SUR BARON, COMÉDIEN[1].

1686.

Baron est un Alcibiade :
Dès qu'on le voit, il persuade,
Des dames il gagne le cœur ;
Et si ce merveilleux acteur
Par-dessus les autres éclate,
C'est que dès ses plus jeunes ans,
Il eut de bons enseignements,
Et Molière fut son Socrate.

1. Ces vers, placés au milieu d'autres vers de La Fontaine, avec la date de 1686 (dans les manuscrits de Trallage), semblent pouvoir lui être attribués. Ils dateraient justement de l'époque où La Fontaine travaillait pour les comédiens du roi, en collaboration avec Champmeslé ; il connaissait d'ailleurs beaucoup Baron, qu'il avait rencontré cher Molière et qu'il retrouvait chez la Champmeslé ; mais on peut assurer qu'il ne l'aimait pas, puisqu'il en était jaloux.



BALLADE[1].

1688?

J'ai fait un assez long voyage
Sur l'un et sur l'autre élément,
Et remarqué soigneusement
De Nature maint rare ouvrage,

1. Cette ballade, où l'on remarque une teinte de style marotique qu'on ne trouve à cette époque que dans les ouvrages de La Fontaine, a paru en Hollande, sans nom d'auteur. Après la mort du poëte, elle fut sans doute imprimée d'après une copie très-défectueuse, car le texte est différent et plus ou moins altéré dans les recueils où elle figure à côté d'autres poésies qui sont aussi de La Fontaine, notamment dans le *Voyage de messieurs de Bachaumont et de La Chapelle, avec un mélange de pièces fugitives* (Utrecht, Fr. Galma, 1697, in-12); *Recueil de quelques pièces nouvelles et galantes* (Utrecht, Antoine Schouten, 1699, petit in-12), etc. On s'explique bien comment cette pièce a dû circuler dans la société un peu libre, quoique élégante et polie, où La Fontaine avait été entraîné vers 1688. « La Fontaine, dit Walckenaer dans l'Histoire de la vie de notre poëte, ne fut pas le témoin de cette ruine complète de la morale publique, mais il fut fort répandu dans les sociétés qui contribuèrent le plus à l'accélérer : celles des Vendôme, des Conti, des Bouillon. » Ajoutons que le refrain de cette ballade reproduit un vers devenu proverbial, que Pavillon avait jeté en 1666 dans une lettre satirique en vers et en prose sur le mariage de Mme de B*** ; voy. les *OEuvres d'Étienne Pavillon* (Amsterdam, Z. Chatelain, 1750, 2 vol. in-12, tome I, p. 78). Il y avait une copie de cette ballade dans le recueil de Coulanges (tome III, in-4, n° 64, B. L. F., Bibliothèque de l'Arsenal), où beaucoup de pièces de La Fontaine ont été transcrites par différentes mains; le feuillet, qui contenait les premières strophes, est malheureusement arraché.

Tantôt sur les rives du Tage,
Et tantôt au bord allemand ;
Mais, ni sur mer, ni sur rivage,
Pour parler véritablement,
Onques ne vis de pucelage.

Des raretés du bord sauvage,
Les livres content amplement :
Les dieux, les mœurs, le vêtement,
Qu'ont les hommes de cette plage,
Jusqu'aux oiseaux et leur plumage ;
Ils en parlent distinctement.
Je les ai lus de page en page,
Mais partout là certainement
Onques ne vis de pucelage.

A voir pudeur sur le visage,
Modestie en habillement,
L'époux jureroit fermement
De trouver l'oiseau dans la cage.
Mais tôt il change de langage,
Car, ayant cherché vainement,
Il dit en son triste courage,
Ne l'osant dire hautement :
« Onques ne vis de pucelage ! »

Ils naissent bien, et c'est dommage
Qu'on n'en nourrit plus aisément ;
Mais tel est leur tempérament,
Que leur vie est un court passage.
Ils sont si sujets au pillage
Et meurent si subitement,

Avant d'être avancés en âge,
Que l'on peut chanter hardiment :
Onques ne vis de pucelage!

ENVOI.

Prince, n'y crois pas davantage
Qu'aux sorciers, qu'à l'art nécromant,
Auquel tu ne crois nullement.
Mais pourtant, si l'amour t'engage
Dans les fers du nopcier servage,
Agis en ceci galamment
Et prends en gré le cocuage,
Car enfin, maudit soit qui ment :
Onques ne vis de pucelage.



VERS LIBRES CONTRE VARILLAS[1].

1688.

Qui l'auroit pensé ? Varillas,
Sans montrer sa figure, épouvante la terre,
Car, du haut de son galetas,
Livres sur livres il desserre.
C'est de là qu'à Burnet, qui ne s'en doutoit pas,
Il déclare mortelle guerre,
Et qu'il lui tombe sur les bras.
Son audace d'abord a fait quelque fracas,

1. Cette excellente pièce, imprimée sans nom d'auteur dans le *Retour des pièces choisies, ou Bigarrures curieuses* (Emmerick, chez la veuve de Renouard Varius, 1688, 2 vol. petit in-12), où parut pour la première fois une belle lettre de La Fontaine à la duchesse de Bouillon, avec la réponse de Saint-Évremond, nous paraît devoir être attribuée à La Fontaine. Celui-ci était en guerre ouverte contre Varillas, qu'il connaissait de longue date pour l'avoir rencontré chez M. de Pomponne. Varillas lui avait appliqué alors une vieille épigramme de Maynard, très-injurieuse à l'égard de Mme de La Fontaine (voy. le *Varillasiana*, 1734, in-12, p. 23). On peut supposer que plus tard, à l'occasion de la polémique engagée entre Varillas et le célèbre ministre protestant Burnet, au sujet de l'*Histoire des hérésies*, La Fontaine se fit un plaisir de dauber sur l'historien français dans des vers satiriques qu'il avait envoyés à Saint-Évremond. C'est par ce dernier que ces vers seraient arrivés à la publicité, au moyen de la presse de Hollande, qui a eu si souvent la primeur des poésies de La Fontaine. Cette pièce, recueillie longtemps après par Le Fèvre de Saint-Marc dans les œuvres de Pavillon, ne lui a été pourtant attribuée que sous toutes réserves; voy. l'édition de 1750, tome II, p. 162.

Et surpris la fière Angleterre.
Mais, malgré le secours de son fameux second,
Le grand Florimond de Raymond,
Il fuit devant Burnet, qui le poursuit, le serre;
Il se voit abattu sous un bras si pesant;
Et ses armes enfin, frêles comme le verre,
N'ont fait de bruit qu'en se brisant.
De son ardeur Burnet m'anime,
Et sa prose appelle ma rime
A ce même combat, pour lui si glorieux.
Oui, contre Varillas, qui me blesse les yeux,
Il faut qu'à mon tour je m'escrime.
Aussi bien, en ce temps, poëtes, orateurs,
Au Parnasse attroupés, ferraillent en bretteurs :
Depuis le pied jusqu'à la cime,
On n'y voit qu'auteurs contre auteurs.
L'un des chefs des gladiateurs[1]
S'attaque aux anciens, l'autre[2] en veut aux modernes.
Pour moi, je n'en veux qu'aux menteurs
Et qu'aux diseurs de balivernes.
Ce n'est que Varillas que je cherche aujourd'hui,
Varillas, successeur très-digne
De Maimbourg, menteur avant lui ;
Varillas, l'héritier de sa plume maligne.
Par ces nouvelles qualités,
Déjà plus d'un auteur au monde le désigne.
Faisons voir avec eux, tous ses vilains côtés,
Et, vengeant le public de ses témérités,
Perçons de mille traits cet imposteur insigne.
Ah ! plutôt retenons ces discours emportés,
Suivons le doux penchant d'une humeur plus bénigne :

1. Charles Perrault. — 2. Longepierre.

Et pour toutes les faussetés
Qu'en ses livres divers il sème à chaque ligne,
Disons-lui sans aigreur toutes ses vérités.
Lorsque cet écrivain à gages,
De son encre bourbeuse a sali bien des pages,
Il prétend fièrement que nos meilleurs esprits
Enflent les revenus qu'il a de ses écrits,
D'un tribut d'encens et d'hommages ;
Mais il reçoit tout le mépris
Que les bons connaisseurs doivent à ses ouvrages ;
C'est là leur légitime prix :
Ils ne sont admirés que de ces gens peu sages,
Qui, d'un indigne amour pour les romans épris,
S'engagent par avance à donner leurs suffrages
Aux sottes nouveautés dont ils seront surpris.
Qui dans ce vain auteur ne cherche qu'à s'instruire,
S'embarrasse et se trouve en un pays perdu.
Ce faux guide, à l'erreur vendu,
N'est payé que pour y conduire.
On croiroit, à lui voir cent nouveaux faits déduire,
Qu'enfin la Vérité pour lui sort du tombeau,
Et qu'aux yeux des mortels elle commence à luire ;
Mais tout ce qu'il déterre et qu'on lui voit produire
Sont tous contes forgés au creux de son cerveau,
Moins pour plaire que pour séduire.
Il fait noircir le cygne et blanchir le corbeau.
On méconnoît les gens lorsque l'on les rencontre
Sous ce déguisement nouveau :
Il change tous leurs traits, mais, du même pinceau,
Il se peint lui-même, et nous montre
D'un écrivain sans foi le fidèle tableau.
Tout ce qui lui déplaît sent sa haine cruelle,
Et tout est violé par sa main criminelle.

On voit auteurs, héros, de tout temps révérés,
Arrachés de la tombe et par lui déchirés.
Quoi! lui, qui se vantoit de marcher vers la gloire,
Connoît-il donc si peu quels en sont les chemins?
Et cet historien, dont l'humeur est si noire,
Ne pense-t-il jamais qu'avec ces traits malins
Il fait une satire et non pas une histoire?
Mais qu'il écrive contre ou pour,
Contre les gens qu'il hait ou pour les gens qu'il aime,
Toujours disciple de Maimbourg,
Toujours outrant sa haine et son amour,
Il n'écrit que contre lui-même.



DÉDICACE

DU *RECUEIL DU RECUEIL*,

QUI N'A JAMAIS PARU[1].

1689.

De par la Reine d'Amathonte,
J'adresse à la charmante Iris
Ce livre, plein de doux écrits,
Où l'Amour trouve mieux son compte,
Que dans les trois recueils imprimés en petit,
Par l'ordre d'Andilly, chez Pierre Le Petit.
Sans que j'en fusse auteur, j'en eus toute la peine,

1. Cette pièce de vers est tirée d'un recueil autographe (daté de la prison de Saint-Lazare, 1689) du comte Loménie de Brienne, qui prétend être l'auteur de ces vers et qui les a signés pourtant du nom de La Fontaine. Voici une curieuse note qui explique dans quelles circonstances ces vers auraient été composés et qui peut nous autoriser à les attribuer à La Fontaine : « M. d'Andilly ne voulut jamais permettre que cette ode galante (*Au Roi*, par de Segrais) fût placée dans le Recueil (*Recueil de poésies chrestiennes et diverses*. Paris, Pierre Le Petit, 1671, 3 vol. in-12), que M. de La Fontaine a publié à sa prière et à la mienne. Et, sur ce que je lui mandois que cette pièce ne contenoit rien qui pût choquer les oreilles les plus scrupuleuses, et que M. de Vence ne la désavoueroit pas s'il l'avoit faite, il me répondit : « Osez-vous bien dire cela, non-seule-« ment d'un évêque, mais d'un chrétien, lorsqu'il s'agit d'un Recueil où « il ne doit rien avoir qui ne pousse à la vertu? Confessez-vous-en, j'en

Et le blâme par conséquent;
Et, plus d'un an entier, la grave Melpomène
M'en fit la moue, et d'un ton éloquent,
Que je pourrois nommer doux et piquant,
M'accusa d'un péché, dont je ne suis coupable
Que pour avoir prêté mon nom, peu remarquable,
A d'illustres auteurs qui l'avoient souhaité.
C'est là la pure vérité.
Iris, aimable Iris, je le dis à ma honte,
Excusez ma témérité,
J'en conjure votre beauté,
De par la Reine d'Amathonte.
J'eusse imploré votre bonté :
Mais, comme vous n'avez pour moi que cruauté,
Ma muse, qui ne sait ni flatter ni médire,
Quand je soupire en vain mon rigoureux martyre,
A cru ne se devoir adresser qu'à vos yeux,
Qui quelquefois sont curieux
Et lisent volontiers mes Contes et mes Fables.
Ce Recueil ne contient que des vers agréables,
Rien de contraint, rien d'ennuyeux,
Tels que vous les aimez, en un mot, c'est tout dire,

« suis scandalisé. » Voilà comment tous les jours il falloit être aux prises avec ce bon mais chagrin vieillard, qui trouvoit du péché à mettre dans des vers : *la mère des charmes*. Aussi, a-t-il tellement défiguré mon Recueil par ses dégoûts et scrupules jansénistes, qu'il n'a pas eu l'approbation qu'il auroit reçue, s'il n'y avoit eu que M. de La Fontaine, M. Racine et moi, qui nous en fussions mêlés. Mais, quand je le pourrai, j'espère bien de le refaire tout entier à ma manière, ou d'y ajouter au moins une quatrième partie et un jugement sur les pièces contenues dans les trois premières, que j'intitulerai *le Recueil du Recueil*, et auquel je mettrai en tête les vers suivants que j'ai faits sous le nom de M. de La Fontaine, quoiqu'il les eût sans doute tournés plus galamment que moi, si j'avois été en état de l'en prier. J'ai néanmoins, si je ne me trompe, tellement gardé son caractère, que personne, si je ne l'eusse dit, n'eût su que cette dédicace fût d'une autre main que de la mienne. »

Et tels qu'en l'amoureux empire,
La Reine, au nom de qui j'écris
Bien ou mal à la belle Iris,
En exige de ceux dont la voix estimée
Se perd dans la douce fumée
Qui parfume en tout temps le gracieux séjour,
Où se tient la mère d'Amour.
Dans ce temple bâti de sanglots et de larmes,
Si tant de cœurs rivaux, Iris, voyoient vos charmes,
Ils n'offriroient qu'à vous leurs vœux et leur encens
Vous verriez à vos pieds mille et mille victimes :
Chacun vous y rendroit des devoirs légitimes,
Et sentiroit pour vous la peine que je sens.
Voilà ce que j'avois à peu près à vous dire,
Avant que vous prier de lire,
Iris, les ouvrages divers
De tant de beaux esprits dont vous prisez les vers.
Croyez que c'est à vous que leurs transports s'adressent :
Seule vous méritez l'hommage de leurs sons;
Les Maucroix et les Pélissons
A vous plaire à l'envi s'empressent,
Et si de leurs soupirs je suis l'introducteur,
Durant que de mes pleurs vous tenez peu de compte.
Permettez au moins à mon cœur,
Qui se contraint et se surmonte,
De condamner votre rigueur,
De par la Reine d'Amathonte.

SONNET[1]

SUR LE RETOUR DE GUILLAUME HENRI DE NASSAU, PRINCE D'ORANGE, EN ANGLETERRE, A LONDRES, OU IL ARRIVA D'IRLANDE LE.... 1690.

Guillaume, étant parti comme un second Achille,
D'un air moins triomphant revient, à ce qu'on dit.
Nous verrons quels projets maintiendront son crédit
Et s'il rendra la France en lauriers moins fertile.

On l'a fait déloger de devant une ville[2],
Qu'eût prise une Argoulet, sans aucun contredit :
Lazare après trois jours sort de terre et revit,
L'usurpateur Guillaume est trois mois immobile.

Ce ressuscité perd l'Empire et l'empereur,
L'Anglois est divisé, les Turcs reprennent cœur,
Les clients de Guillaume ont tous la nappe mise.

Si l'Irlande est témoin de ses faits inouïs,

1. Recueil de Maurepas, tome VI, p. 493. Bibliothèque impériale, département des manuscrits.

2. « La ville de Limerick, très-méchante place, dont le prince d'Orange leva le siége le 9 juillet. » (Note du Recueil.)

Il met quatre Électeurs et Savoie en chemise,
Et le bruit de sa mort me coûte un beau louis[1].

1. « L'auteur, qui est Jean de La Fontaine, si fameux par ses Fables et ses Contes, avait gagé un louis d'or, que le prince d'Orange était mort, et le perdit parce qu'on apprit le contraire. » (Note du Recueil.)



MADRIGAL

SUR LA MARCHE DU ROI AU SIÉGE DE MONS[1].

1691.

Dès que Louis le Grand eut formé le dessein
De se mettre en campagne,
Le vent cessa, l'air fut serein;
C'est ainsi que toujours le bonheur l'accompagne.
Plus de neiges, plus de frimas;
Les restes importuns de la saison fâcheuse
Ont abandonné nos climats,
Et, pour rendre sa marche heureuse,
Plus brillant que jamais le soleil s'est fait voir :
Sa chaleur se réveille,
Apollon remplit son devoir;
Mars nous promet Mons et merveille.

1. Ce madrigal, imprimé sur une feuille volante in-4, chez François Muguet, imprimeur du roi, 1691, nous paraît être de La Fontaine, qui avait l'habitude de donner à ses imprimeurs les vers de circonstance, anonymes ou signés de ses initiales, qu'il composait sur les victoires du roi. Nous trouvons aussi ce madrigal dans les mss. de Trallage, où la plupart des pièces attribuées à La Fontaine ont été recueillies avec soin.

PRIÈRE A DIEU[1].

1692?

Où puis-je trouver un refuge?
Où vivrai-je un moment sans trouble et sans effroi,
Si vous êtes, Seigneur, ma partie et mon juge,
Et si tous mes péchés s'élèvent contre moi?
Pour éviter le terrible supplice
Que mes crimes m'ont mérité,
J'ai besoin que votre bonté
Me sauve de votre justice.
Seigneur, c'est tout l'espoir qui peut me soutenir
Dans votre courroux légitime :
Vous êtes toujours prêt de pardonner le crime
Et toujours lent à le punir.
Vous ne demandez pas que le pécheur périsse,
Mais qu'il se convertisse;
Et vous l'avez même traité,

1. Cette admirable pièce est imprimée sur quatre pages in-4, en caractères italiques, sans nom d'imprimeur et sans date. Nous croyons que c'est un gage de repentir donné par La Fontaine après sa conversion en 1692; mais il faut que la plupart des exemplaires aient été supprimés, peut-être par lui-même, car nous n'en avons jamais vu qu'un seul, qui figurait avec d'autres pièces de lui, manuscrites et imprimées, dans le recueil de Trallage, à la Bibliothèque de Saint-Victor.

Après sa chute criminelle,
Avec un tel excès d'amour et de bonté,
Que, pour le délivrer de la mort éternelle,
Par votre propre sang vous l'avez racheté.
Ne souffrez pas, vous, sur qui je me fonde,
Vous, ô Seigneur, en qui je croi,
Que ce sang répandu pour le salut du monde
Devienne inutile pour moi.
Après ce bien inestimable,
Que désormais je trouve abominable
L'égarement honteux dont mon cœur fut charmé,
Et, si j'en suis capable,
Que je vous aime autant que vous m'avez aimé!
Que les plaisirs, les grandeurs, l'opulence,
Dans leurs piéges mortels ne puissent m'engager!
Que je ne craigne ni souffrance,
Ni pauvreté, ni perte, ni danger!
Ainsi, mes sentiments, ô Seigneur débonnaire.
Seront toujours réglés par votre sainte loi;
Et dans les soins ardents que j'aurai de vous plaire,
Je serai tout en vous, et vous serez en moi.
Je sais bien que du monde il faut qu'on se détache,
Si l'on veut être à vous étroitement uni;
Qu'on doit être sans tache,
Et que de mes péchés le nombre est infini.
Mais déjà par l'esprit je ne tiens plus au monde,
Et j'ai pour mes péchés, dans ma douleur profonde,
Un long torrent de pleurs qui les effacera;
Ou, si dans mon espoir je suis trop téméraire,
Au moins je me promets que votre sang fera
Ce que mes pleurs n'auront pu faire,
Ah! je tremble dans ce moment,
Et je crains bien qu'à vos menaces

Ne succède le châtiment.
J'ai mille fois juré de marcher sur vos traces,
Et mille fois j'ai faussé mon serment.
Hélas ! jamais je ne persiste
Dans mon amour, ni dans ma foi !
Quand vous me relevez, je sens toujours en moi
Quelque chose qui vous résiste.
Mon cœur à ma raison n'est jamais bien soumis ;
Dans le moindre combat ma faiblesse est extrême,
Je suis environné de mortels ennemis,
Et je n'en eus jamais de plus grand que moi-même.
A quoi donc à la fin serai-je destiné,
Si tant de fois je me suis détourné
De l'unique sentier qui conduit à la gloire?
Et si, pour être couronné,
Il faut remporter la victoire ?
Vous êtes l'auteur de tout bien ;
Et, pour une victoire et si grande et si belle,
Votre Grâce, Seigneur, doit être mon soutien :
Je puis tout avec elle,
Et sans elle je ne puis rien.

ÉPIGRAMME

SUR LA X[e] SATIRE DE BOILEAU CONTRE LES FEMMES[1].

1693.

Quand Despréaux fut sifflé sur son ode,
Ses partisans crioient par tout Paris :
« Pardon, messieurs ! Le pauvret s'est mépris;
Plus ne louera, ce n'est pas sa méthode.
Il va draper le sexe féminin.
A son grand nom vous verrez s'il déroge. »
Il a paru, cet ouvrage divin :
Pis ne seroit, si c'étoit un éloge.

1. Publiée par Sablier, dans le tome III de ses *Variétés sérieuses et amusantes* (Amsterdam et Paris, 1765, 4 vol. in-12), comme une des pièces inédites de La Fontaine que Mme Ulrich n'avait pas insérées dans les *OEuvres posthumes* de l'auteur, et qu'elle aurait communiquées plus tard à l'abbé G. Le savant Walckenaer, dans toutes les éditions de son *Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine*, a persisté à soutenir que cette épigramme n'était pas et ne pouvait pas être de lui. Nous sommes d'un avis contraire, et nous ne voyons rien que de tout naturel dans la boutade, d'ailleurs assez innocente, que le poëte se serait permise contre le satirique, qui lui témoignait beaucoup de bienveillance en face, mais qui n'avait pas même cité son nom dans l'*Art poétique*.

SUR LE DÉPART DU ROI.

VERS PRÉSENTÉS AU ROI PAR CHAMPMESLÉ,

COMÉDIEN, EN JUIN 1693[1].

Grand héros, volez à la gloire :
Que le Ciel, selon nos souhaits,
Vous conduise avec la victoire
Et vous ramène avec la paix !

1. Ces vers, qui ont paru dans le *Mercure galant* sans nom d'auteur, furent recueillis parmi les pièces de La Fontaine dans les manuscrits de Trallage.



INSCRIPTIONS HISTORIQUES

DE LA GALERIE DU CHATEAU DE GLATIGNY.

1694?

Ces vers, assez peu dignes de La Fontaine, mais qui appartiennent incontestablement aux dernières années de sa vie, ont été imprimés pour la première fois, d'après un manuscrit du temps, dans le tome XIV des *Mémoires de la Société d'émulation de Cambrai*, année 1833. Le savant M. Le Glay les a fait précéder d'une notice que nous reproduirons ici par extraits.

Le baron Michel-Ange de Vuoerden, bailli des états de Lille, s'était constitué le panégyriste, en style lapidaire, de tous les hauts faits militaires de Louis XIV. Les inscriptions latines, qu'il composait avec un talent incontestable, il les faisait imprimer et les adressait aux grands personnages de la cour de France. De tous ceux qui recevaient ainsi les productions épigraphiques du baron flamand, le marquis de Louvois fut peut-être le plus soigneux à encourager l'auteur. Le premier commis de ce ministre, le sieur Du Fresnoy, à l'exemple de son maître, avait en grande estime les inscriptions de Vuoerden. Possesseur d'une maison de campagne à Glatigny, près de Pontoise, il imagina d'y faire construire une galerie où

devaient être représentées en peinture les Conquêtes de Louis XIV. Il fallait joindre à chaque tableau une inscription explicative. Il s'adressa pour le texte latin au baron de Vuoerden, et il pria La Fontaine, qui était son ami, de se charger des inscriptions françaises. La galerie se composait de vingt-deux tableaux : La Fontaine n'avait composé que seize inscriptions, quand il mourut en 1695. Ces détails sont consignés dans les Mémoires inédits du baron de Vuoerden, que possède la bibliothèque de Cambrai. Outre les vers de La Fontaine, on y trouve deux lettres de Du Fresnoy, qui y ont rapport, et qui offrent des particularités curieuses sur ce dernier travail poétique du bon homme.

Voici seulement un extrait de la première de ces lettres au baron de Vuoerden :

A Versailles, le 9 juin 1697.

Monsieur,

Je n'ai pas oublié que vous m'avez demandé copie de ce que le pauvre feu M. de La Fontaine a fait pour ma galerie, en suite des belles inscriptions que vous avez eu la bonté de me donner; mais il m'a été impossible d'y satisfaire jusqu'ici : ce pauvre homme ayant voulu y retoucher, je n'ai pu recouvrer ce qu'il avoit fait, que depuis son décès, par l'entremise d'un de ses amis, qui a bien voulu prendre ce soin pour moi. Vous trouverez ci-joint, Monsieur, copie de ce qui m'est revenu, qui ne vous paroîtra ni de la force de *Fatiscebat sub bellorum pondere*, etc., ni des autres inscriptions qui sont sorties de votre étude. Ce n'est pas que ce bon homme ne m'ait dit plusieurs fois que vos inscriptions lui avoient beaucoup servi à échauffer son génie, sans quoi il auroit eu peine de venir à bout de ce qu'il a fait....

Du Fresnoy.

Nous avons jugé inutile de réimprimer les inscriptions latines du baron de Vuoerden, que La Fontaine n'a fait qu'imiter très-librement et, il faut l'avouer, très-péniblement.

INSCRIPTION POUR L'ENTRÉE DE LA GALERIE.

Loin du tumulte de la cour,
C'est ainsi que nos cœurs vénèrent le monarque.
Voici le temple, où chaque jour
Il a de notre zèle une nouvelle marque;
Ses hauts faits y seront respectés par la Parque,
Si la Parque a jamais épargné quelques lieux.
O vous, dont ses exploits ont attiré les yeux,
Admirez-en la suite. Elle doit vous apprendre
Que dans chaque dessein Louis fait éclater
De la prudence à l'entreprendre,
De la force à l'exécuter.

PRISE DE TOURNAI, LE 24 JUIN 1667.

Tributaire des lis, je reçus autrefois
Clovis en son berceau, Childéric en sa tombe;
J'étois ville des Francs : je le suis des François.
Un vainqueur, sous qui tout succombe,
Sut à ce premier joug ranger ma liberté.
Ce qu'on crut mon malheur fait ma félicité;
Aux efforts de Louis je dus d'abord me rendre.
Ce prince sur Clovis l'emporte en piété,
En grandeur il passe Alexandre.

PRISE DE DOUAI.

Douai, ville à Pallas si chère,

Soit que Pallas se considère
Un armet à la tête, ou l'aiguille à la main,
Douai, la fille de Louvain,
Bénit le conquérant dont le bras l'a soumise.
Elle n'a jamais cru la révolte permise,
Ni suivi des Flamands les cœurs séditieux.
Cette ardeur si fidèle à Louis est acquise :
Car quel roi la mérite mieux?

PRISE DE LILLE, LE 28 AOÛT 1667.

Lille, cette cité qui vaut une province,
Par l'effort de Louis notre grandeur accroît.
Qu'en coûte la conquête aux armes de ce prince?
Dix jours. Qui le croira? Celui qui le connoît.

CONQUÊTES DU ROI EN HOLLANDE (1672).

Triompher en courant d'un climat invincible,
Pénétrer un pays que de leurs propres mains
La Nature avec l'Art rendoient inaccessible
Aux entreprises des humains;
Lasser le Rhin, l'Issel, et lasser la victoire,
Faire à plus de cent forts son tonnerre éprouver,
C'est ce qui de cent rois pourroit remplir l'histoire :
En trois mois cependant un seul sut l'achever.

PRISE DE MAESTRICHT.

Louis sait commander : c'est le métier des rois,
C'est celui que font les dieux même ;
Les héros par cet art faisoient joindre autrefois
Les honneurs de l'Olympe à ceux du diadème.

Notre prince le porte en un degré suprême.
Contemplez de quel air il sait aux champs de Mars,
Comme au trône, exercer le plus noble des arts.
Maestricht en est témoin : cette ville fameuse
Change bientôt de souverain ;
Peu de temps la réduit; douze jours.... et la Meuse
En faveur de Louis suit l'exemple du Rhin.

PRISE DE BESANÇON.

Je louerois Besançon, mais César l'a dépeint.
On sait que dans les airs son rocher va s'étendre.
Quoique voisin du ciel, nos armes l'ont contraint,
Après huit veilles, à se rendre.
Tout concouroit pour le défendre :
Le nom de ses guerriers, l'aspect de ses remparts.
Ibères et Germains, venus de toutes parts,
Voyoient entrer pour lui l'hiver même en leurs ligues....
Huit retours de l'aurore ont décidé son sort.
Louis est un torrent, dont les plus fortes digues
Ne sauroient arrêter l'effort.

PRISE DE DÔLE.

Besançon fut suivi de Dôle, et ces projets
Entassèrent bientôt conquête sur conquête.
Louis mène une troupe, aux combats toujours prête :
En autant de héros il change ses sujets.
Rien ne résiste aux mains conduites par sa tête.
Qu'on soit ministre ou chef, qu'on soit sage ou vaillant,
Il connoît de chacun le zèle et le talent.
Sous ses ordres, Louvois, d'une peine assidue,
Par l'exemple du prince au travail animé.

Suffit seul à cent soins d'une immense étendue :
Quel génie ! Il est vrai que Louis l'a formé.

PRISE DE LIMBOURG, 20 JUIN 1675.

Rien ne sauva Limbourg : les forces de l'Empire,
Le Batave, l'Ibère, enfin le monde entier.
Condé formoit le siége, instruit en ce métier.
Mars et lui ne font qu'un, c'est ce que l'on peut dire.
Louis couvroit son camp et le favorisoit ;
Aux secours assemblés ce prince s'opposoit.
Où sont ces Ilions qui coûtoient dix années ?
Limbourg, après dix jours, tomba sous notre fer.
Eût-il pu retarder l'arrêt des destinées
Et la foudre de Jupiter ?

PRISE DE BOUCHAIN, 12 MAI 1676.

Bouchain servoit de clef à deux superbes villes :
Sa prise les rendoit à dompter plus faciles.
Ni Valenciennes ni Cambrai
N'eussent tombé sitôt, sans ce premier essai.
Philippe l'entreprend. Bouchain voit une armée,
Sous l'un et l'autre frère, à vaincre accoutumée.
Orange accourt en vain : Bouchain cède à Louis.
Tenant presque en ses mains une double victoire,
L'ennemi se retire, envieux de la gloire,
Dont ce prince eût comblé tant de faits inouïs.

PRISE DE VALENCIENNES, MARS 1677.

Valenciennes étoit l'écueil de nos guerriers ;
Elle avoit arrêté le cours de nos lauriers.

Ses enfants rappeloient de tristes funérailles,
Nous montrant nos tombeaux creusés sous leurs murailles.
Que les temps sont divers ! Il n'est que notre roi,
Qui se puisse vanter d'avoir toujours pour soi
        La faveur du dieu des batailles.
Bientôt cette cité fut soumise à ses lois.
Nous pouvions nous venger des pertes d'autrefois :
Le soldat renonça de lui-même au pillage ;
Il eut horreur d'un droit acquis à son courage.
Ce miracle n'est dû qu'au plus clément des rois.

PRISE DE CAMBRAI.

Cambrai portoit son nom aux terres inconnues ;
Ses plus fiers ennemis n'osoient en approcher ;
Ils passoient, et ce lieu, plus ferme qu'un rocher,
Gardoit un air tranquille et menaçoit les nues.
Qu'ont servi ses châteaux, ni leurs cimes chenues ?
Ce rempart s'est soumis : c'étoit le seul recours
        Que l'Ibère opposoit au cours
D'un torrent qui sans doute eût emporté le reste.
La paix a suspendu ces rapides efforts.
Flandre, ton sort dépend d'un conquérant modeste,
        Et non des ligues et des forts.

PRISE DE SAINT-OMER.

Cambrai résistoit encore :
Saint-Omer voit, de ses tours,
Le défenseur qu'il implore
Accourir à son secours.
On se bat ; le sort chancelle ;
Philippe enfin est vainqueur.

Louis laisse agir son zèle,
Et sa conduite et son cœur.
Saint-Omer se rend ensuite,
Et, par tant d'exploits divers,
On crut la Flandre réduite,
Et l'Europe et l'Univers.

PRISE DE GAND.

Qui ne sait des Gantois les dures destinées,
La colère de Charle indigné justement,
Et de ces villes mutinées
Le sévère et long châtiment?
Ce sont événements trop marqués dans l'histoire ;
Ils ne le sont pas moins dans le cœur des Gantois ;
Et l'Espagne avoit lieu de croire
Que Gand feroit des vœux en faveur des François.
Ce n'est point ce qui fit incliner la balance;
Le Ciel n'entend les vœux des mutins, qu'à regret.
Louis força ces murs, mais par sa vigilance,
Par sa valeur, par le secret.

PRISE D'YPRES.

La Jalousie aux yeux incessamment ouverts
Fut toujours attentive au progrès de nos armes.
Près d'Ypres menacée, on vit les champs couverts
D'escadrons accourus sur le bruit des alarmes.
L'Anglois avec fierté, l'Espagnol avec larmes,
Représentoient à l'univers,
Que de l'Europe et des deux mers
Notre prince vouloit régler seul la fortune;
Qu'Ypres prise, la Flandre entière alloit tomber.

Ypres, malgré leur plainte aux peuples importune,
Ne laisse pas de succomber.

LA PAIX DE NIMÈGUE.

Louis maintient la paix qu'il rappelle ici-bas.
Alexandre soupire au sein de la victoire ;
Rien ne remplit son cœur, que l'amour des combats ;
Malheureux de n'aimer qu'une sorte de gloire,
Il fut grand, il ne fut sage ni modéré.
Louis l'est. O toi, chef dont la Grèce se vante,
Et vous, dont Rome a vu le mérite adoré,
Mânes des deux Césars ! Louis vous représente.
En ce monarque seul on peut tous trois vous voir ;
Arbitre de l'Europe, il en fait le partage.
Il sait vaincre, régner, maintenir son ouvrage :
Le détruire, qui donc en aura le pouvoir ?

VERS POUR MADEMOISELLE SIMON,

TRÈS-BELLE PERSONNE ET TRÈS-SAGE FILLE D'UN ARCHITECTE DU ROI[1].

1695.

Qui voit, Iris, vos traits charmants,
Pousse loin l'ardeur de son zèle :
Tous vos amis sont vos amants.
Quel dessein avez-vous, la belle?
Quel pouvoir sur tous les esprits?
Tous vos amants sont vos amis.

1. Ce madrigal, qui se trouve dans le tome XXVII du Recueil de Maurepas, manuscrit bien connu de la Bibliothèque impériale, n'avait jamais été signalé, avant que M. Ludovic Lalanne l'eût publié dans la *Correspondance littéraire* (1re année, p. 193). « Je ne vois aucune raison, dit ce critique dont le jugement est presque toujours sûr en matière littéraire, pour ne pas admettre l'attribution et les indications si précises que donne le manuscrit. Les vers sont assez gracieux pour être sortis de la plume de La Fontaine, et il est bien probable qu'ils auront été communiqués à M. de Maurepas par la famille même de Mlle Simon, où on avait dû les conserver d'autant plus précieusement, que ce sont peut-être les derniers qui aient été écrits par le grand poëte. Ils sont, en effet, datés de 1695, et lui-même, malade depuis longtemps, mourut le 13 avril de la même année. » M. Ludovic Lalanne aurait pu ajouter que l'architecte Simon de Troyes, élève et ami du célèbre sculpteur Girardon, était intimement lié avec La Fontaine, qui lui a adressé une jolie lettre en vers, imprimée dans ses Œuvres et datée de février 1686.

PIÈCES SANS DATE.

HISTOIRE VÉRITABLE DE DEUX HIRONDELLES[1].

Puisque mes doux propos, mes amoureux serments
Et mes plus tendres sentiments
Passent chez vous pour bagatelles,
Je veux bien faire trêve à de tels compliments,
Et ne plus vous conter, Iris, que des nouvelles,
Non nouvelles d'État, ni nouvelles de cour,
Ni du vizir, ni des rebelles,
Ni de ce qui se passe auprès des Dardanelles,
Mais des nouvelles de l'amour.

Hier, dans ma solitude, au lever de l'aurore,
Je me promenois à grands pas,

1. Ces vers sont imprimés, pages 186 et suivantes, dans le recueil intitulé : *Voyage de messieurs de Bachaumont et de La Chapelle, avec un mélange de poésies fugitives tirées du cabinet de M. de Saint-Evremond* (Utrecht, Fr. Galma, 1697, in-12). On peut avec certitude compléter l'indication que l'éditeur a fait figurer en tête de cette jolie pièce *mise en vers par M. de La* ***, dit-il, et nous l'attribuons sans hésiter à La Fontaine, qui adressait toutes ses poésies nouvelles à Saint-Évremond pour amuser la duchesse de Mazarin.

Et rêvois aux divins appas
D'une cruelle que j'adore.
Je rêvois à ses yeux, et si fiers et si doux,
Qui souffrent à regret que pour eux je soupire;
Je rêvois à son cœur, qui se met en courroux
Au seul aveu de mon martyre;
Je rêvois, je rêvois, pourquoi n'oser le dire?
Belle Iris, je rêvois à vous,
Quand je vis à mes pieds tomber une hirondelle,
Sans mouvement et sans chaleur.
Elle étoit déjà morte, et son amant fidèle
Vint gémir, soupirer, murmurer auprès d'elle,
Et peu de temps après expirer de douleur.
Mais, avant que la mort, qu'il réclamoit sans cesse,
Eût étouffé sa plainte et fini ses tourments,
Le croiriez-vous? il fit tout ce que la tendresse
Fait faire en cas pareil aux plus parfaits amants :
Tantôt, d'un bec aigu déchirant son plumage
Et voulant se percer le sein,
Ce triste oiseau battoit les oiseaux du village,
Qui venoient tour à tour consoler son veuvage
Et s'opposer à son mauvais dessein;
Tantôt, de son aile tremblante
Couvrant le corps de son amante,
Il se flattoit de le ressusciter;
Puis, d'un si vain espoir son âme détachée
Sembloit se repentir de sa plume arrachée,
Qui l'auroit élevé pour se précipiter.
Toujours attentif à se plaindre,
Il me voyoit, près de lui, sans rien craindre,
Et battre des mains et courir :
Le soin de m'éviter, celui de se défendre,
Et la peur de se laisser prendre,

Tout cédoit dans son cœur à l'ardeur de mourir.
Il expliquoit, d'un air si tendre,
Par de tristes accents, ses regrets amoureux,
Que je compris bien, à l'entendre,
Qu'il falloit que ce fût un amant malheureux.
« Attends-moi, je me meurs, je suis prêt de te suivre! »
Dit-il à la défunte, ou, s'il ne le dit pas,
Il le marqua du moins, puisqu'il cessa de vivre,
Et que je fus enfin témoin de son trépas.
Telle fut, belle Iris, l'aventure cruelle
De cet oiseau toujours constant.
Concluons que la tourterelle
D'un amour éternel n'est pas le seul modèle,
Et que d'autres oiseaux savent aimer autant.
Mais ne pourroit-on pas conclure
Que c'est chose commune à toute la Nature,
Et que les animaux, par leur instinct forcés,
Meurent tous en aimant? Si la chose n'est sûre,
Elle est probable, et c'est assez.
Du moins, leur constance est extrême.
L'homme seul à changer semble être accoutumé.
Mais a-t-il tant de tort? Non, car souvent il aime
Une ingrate, morbleu! dont il n'est pas aimé.

ÉPITRE GALANTE[1].

Vous me plaignez, me dites-vous?
Iris, que ce propos m'est doux!
Mais, las! c'est une pitié telle,
Que vous n'en êtes moins cruelle.
Quel repos puis-je recevoir,
Si vous me défendez l'espoir,
M'ôtant en mes maux déplorables
Ce qu'on laisse aux plus misérables?
Si même, après tant de soupirs,
Vous me défendez les désirs;
S'il faut que mon obéissance
Les étouffe avant leur naissance?
Ces Désirs, enfants de mon cœur,
Bien qu'ils craignent votre rigueur,
Naissent partout, malgré moi-même
Et malgré mon respect extrême :
Dès qu'ils sont nés, on les voit tous
S'envoler en foule vers vous,

1. Cette gracieuse pièce de vers, animée du souffle d'Anacréon, se trouve à la page 329 d'un recueil manuscrit provenant de Conrart (Bibliothèque de l'Arsenal, *Jurisprudence*, 177-78, in-folio). C'est du bon, du vrai La Fontaine. Nous n'avons pas besoin d'ajouter que l'on reconnaît aussi, dans l'écriture de la copie, une main que notre poëte employait souvent. Cette copie se sera trouvée par hasard confondue avec d'autres papiers qui n'ont aucun rapport avec elle.

Et prendre sur votre personne
La place que le sort leur donne :
Les uns vont autour de vos yeux,
Ravis de leur feu radieux,
Et quand ces flammes immortelles
Ont frappé leurs faibles prunelles,
De leurs traits ardents transpercés,
Ils sont aussitôt renversés ;
S'ils se relèvent de leur chute,
Ils vont se mettre encore en butte
A la cruauté de vos coups,
Tant ce petit jeu leur est doux ;
D'autres, d'une façon folâtre,
Courent sur votre sein d'albâtre :
On les y voit danser, sauter,
Et de tous leurs efforts lutter,
Mais le vainqueur en cette guerre
Est celui qui baise la terre.
L'un s'envole dans vos cheveux,
Et, parmi leurs aimables nœuds,
Avecque tant d'ardeur prend place,
Qu'enfin, imprudent, il s'enlace :
Le pauvre petit, étant pris,
A soudain recours à ses cris,
Et, dans l'ennui qui le possède,
Autour de lui cherche de l'aide,
Appelle les petits Amours,
Qui sur votre front ont toujours
Une très-constante demeure,
Et sur vous volent à toute heure :
Il voit l'un d'entre eux accourir,
Mais, feignant de le secourir,
Cet Amour, traître de courage,

L'embarrasse encor davantage.
L'autre borne tous ses desseins
A se mettre en vos belles mains;
L'un, tout ravi d'aise, se couche
Sur les roses de votre bouche;
Mais l'autre est le mieux partagé,
Qui dans votre cœur s'est logé.
Fortunés enfants, dont le père
Demeure accablé de misère,
Tandis qu'on vous voit possesseurs
De mille célestes douceurs,
Ne pourrai-je, avant que je meure,
Espérer de voir à quelque heure
Mes biens aux vôtres égalés
Et d'aller jusqu'où vous allez?
Si je suis auteur de leur être,
Vous les avez aussi fait naître,
Iris, j'en atteste les dieux!
Fuyez donc le titre odieux
D'une mère dénaturée,
Car vous devez être assurée
Qu'on ne sauroit les empêcher
De vous aller partout chercher.
Mais il est de votre prudence,
Iris, et de la bienséance,
Chérissant les enfants ainsi,
Que vous aimiez le père aussi.



SUR LES FEMMES.

SONNET[1].

Lorsque le Créateur, finissant son ouvrage,
De ses rares beautés fit le portrait vivant,
L'homme étoit trop heureux, au sortir du néant,
De porter sur son front cette divine image.

Le monde tout entier étoit son apanage,
Sur tous les animaux son pouvoir étoit grand :
Le Sort ne put souffrir qu'il vécût si content,
Et ne lui laissa pas longtemps cet avantage.

Sous prétexte d'aider à ses futurs ennuis,
On lui fit une femme!... On ne put faire pis :
Le pauvre homme dormoit, il ne put s'en défendre.

Il vit, en s'éveillant, la cause de ses maux.
Il la prit, sans songer à ce qu'il alloit prendre,
Et son premier sommeil fut son dernier repos.

1. Ce sonnet, sans nom d'auteur, était placé entre des chansons de Coulanges et plusieurs contes de La Fontaine, dans les mss. de Trallage; nous en avons trouvé une autre copie, qui nous paraît autographe, dans un recueil de mélanges manuscrits (n° 151 *bis*, B. L., Bibl. de l'Arsenal), où l'on remarque deux ou trois pièces de vers de La Fontaine, corrigées de sa main. Au reste, le sonnet est imprimé, dans plusieurs recueils du temps, avec des variantes.

A LA PRINCESSE DOUAIRIÈRE DE CONTI[1].

SIZAIN.

Votre beauté, grande princesse,
Porte les coups dont elle blesse
Jusques aux plus sauvages lieux :
L'Afrique avec vous capitule,
Et les conquêtes de vos yeux
Vont plus loin que celles d'Hercule.

1. Ce madrigal, que nous attribuons à La Fontaine, a été publié dans la 3e partie de la *Bibliothèque volante, ou Élite des pièces fugitives*, par le sieur J. G. J. D. M. (Amsterdam, Daniel Pain, 1700, in-12), avec cette note : « L'amour qu'on attribue au roi de Maroc pour Mme la princesse douairière de Conti a donné lieu à plusieurs personnes d'exercer leurs veines poétiques ; mais, parmi plusieurs petites pièces qui ont couru sur ce sujet à Paris, celle qu'on met ici, et qui ne contient que six vers, a paru la mieux tournée et la plus spirituelle. » On sait que la jeune douairière de Conti aimait beaucoup La Fontaine, qui lui a adressé plusieurs pièces de vers et qui s'intitulait son poëte ordinaire. Voy. la pièce suivante, dont le commentaire se trouve dans un petit livre intitulé : *Relation historique de l'empereur de Maroc, pour Mme la princesse de Conti*, par le comte D.... *Cologne*, *P. Marteau*, 1700, p. in-12.



LETTRE DU ROI DE MAROC

A LA PRINCESSE DE CONTI[1].

Fille du héros de la France,
En qui tant de trésors les cieux ont rassemblés,
Astre qui seul étincelez
Sur tant d'astres choisis que renferme Byzance,
Et qui portez votre influence
Aux climats les plus reculés;
De vos attraits vainqueurs la force souveraine
A fait cent prodiges divers:
Vous traînez les héros captifs dans votre chaîne!
Un prince, glorieux de vivre sous vos fers,
Compte de vous donner pour reine
Aux plus sauvages cœurs qui soient dans l'univers:
Montrez-leur, beauté sans égale,
De notre paradis l'idée originale;
Faites bien concevoir les plaisirs immortels,
Dont le Prophète saint nous a donné l'attente,
Et vous verrez, aux pieds de vos autels,
D'esclaves égorgés l'hécatombe fumante.
Ne craignez point les lois que l'on suit au Maroc:

1. Cette lettre, dont la pièce précédente donne l'explication, nous paraît être aussi de La Fontaine. On la trouve également dans la 3e partie de la *Bibliothèque volante*, publiée par le sieur J. G. J. D. M. (Amsterdam, Daniel Pain, 1700, in-12).

Vous y vivrez à votre mode,
Et peut-être l'âge d'Énoch.
Point de temple, point de pagode,
Point d'idole, point de Moloch;
Tout ce que vous croyez vous être plus commode,
Je vous réponds qu'il vous est hoc.
Ayez un moine avec un froc,
Un pontife tel que Sadoch....
A vos désirs je veux qu'on s'accommode,
Et, quand il vous plaira, je ferai bien un troc
De l'Alcoran avec l'Exode.
Hâtez votre départ, ne faites point d'apprêts:
Pour vous prendre, un vaisseau va mouiller au rivage.
Vous aurez tout, au gré de vos souhaits.
Il ne faut rien pour faire ce voyage :
Une suite d'appas, un cortége d'attraits,
Seront votre seul équipage.

SUR LA GALE DE M. CLINCHAMP[1].

On vint m'apprendre, l'autre jour,
Une nouvelle assez fatale :
On dit que le printemps, dont le charmant retour
Produit en tous lieux de l'amour,
N'a produit chez toi que la gale,
Et que contre ce vilain tour
Ta colère étoit sans égale.
Il est vrai qu'aussi, tout d'abord,
Je sentis un peu de colère :
Mais, en rêvant sur cette affaire,
Je reconnus que j'avois tort;
Et, si j'avois un choix à faire,
J'aimerois, mais de beaucoup, mieux

1. Cette pièce, *sur la Gale*, a été imprimée pour la première fois, avec le nom de La Fontaine, dans le *Nouveau Choix de pièces de poésie* (La Haye, Van Bulderen, 1715, in-12), où furent publiées beaucoup d'autres pièces inédites du même auteur. On ne sait pourquoi Walckenaer l'a rejetée de son édition des œuvres complètes de La Fontaine, à qui les éditeurs précédents ne la contestaient pas. Nous l'avons rencontrée dans un manuscrit du temps, intitulé *Satyres* (n° 24, B. L. F., à la Bibliothèque de l'Arsenal), où elle porte le titre que nous lui conservons ici. Cette copie nous a fourni plusieurs bonnes variantes, outre sept vers ajoutés à la fin. On la trouve aussi, jointe à deux contes de La Fontaine, *le Cuvier* et *Féronde*, dans un manuscrit de la Bibliothèque impériale, n° 540, Supplément français. Nous ignorons quel était ce Clinchamp, dont le nom est écrit *Clinchant* dans la pièce suivante, que nous avons tirée du manuscrit de l'Arsenal.

Devenir galeux qu'amoureux.
Car l'amour est un mal étrange,
Et, devant un objet charmant,
On se gratte le plus souvent
Tout autre part qu'il ne démange.
Le feu secret de ce poison
Nous cause une démangeaison,
Qui fait qu'en se grattant d'autant plus on s'enflamme :
C'est la gangrène de notre âme,
C'est le farcin de la raison.
Oui, la gale vaut mieux, et sans comparaison;
Et toi-même tu vas le croire,
Car j'espère te faire voir
Que l'on doit trouver, à l'avoir,
Et du plaisir et de la gloire.
Çà, commençons par le plaisir.
Quel plaisir, quelle joie égale
Celle de visiter sa gale,
Lorsque l'on a quelque loisir?
Deux mains, diversement fleuries.
Par cent objets divers viennent plaire à nos yeux;
Et ces objets délicieux
Valent au moins les Tuileries.
Il n'est parterres, ni prairies,
Où les couleurs éclatent mieux.
On voit mille cirons, jaunes, blancs, rouges, bleus
Disputer du brillant avec les pierreries;
Et de la gale vient le nom de *galeries*,
Bien véritablement, et sans plaisanteries,
Pour la diversité des objets curieux,
Dont les regards sont charmés en ces lieux.
C'est encor de la gale même,
Que la galanterie est appelée ainsi,

Par une ressemblance extrême
Que je te vais décrire ici.
Un galeux a l'âme ravie
D'apaiser sans témoin, et selon son envie,
La démangeaison de la chair :
Ainsi, quand un amant est seul avec sa belle,
Il n'a pas de plaisir plus cher,
Que d'en faire autant avec elle.
Mais quand et galant et galeux
Trouvent trop de gens auprès d'eux,
Leur passion est à la gêne.
Ni galant ni galeux ne peut à rien toucher :
Chacun tâche à cacher le penchant qui l'entraîne ;
Mais souvent leur contrainte est vaine,
La gale ni l'amour ne se peuvent cacher.
Après qu'un galeux, de la vue,
A parcouru ses belles mains,
(Car tous les soirs et les matins
Il goûte le plaisir d'en faire la revue) ;
Après que ses regards ont su le contenter,
S'ensuit le plaisir de gratter.
Or, pour t'en exprimer la douceur nonpareille,
J'ai beau rêver et gratter mon oreille,
J'ai beau ronger et ma plume et mes doigts,
Tu la sentiras mieux vingt fois,
Que ne le décrirait Corneille.
Mais, pendant que je suis en train
De parler d'étymologie,
Celle du mot *gratter* vaut une apologie.
Gratter, vient de *gratus*, il n'est rien plus certain :
Et *gratus* est un mot latin,
Lequel mot en françois signifie *agréable*.
Vois donc si je suis véritable,

Et si la dérivation
N'est pas une conclusion,
Qu'il n'est rien de plus délectable?
Tu dois en concevoir toute la volupté.
Passons maintenant à la gloire.
Un galeux est partout distingué, respecté,
Comme un homme de qualité,
Car, *verbi gratia*, veut-il manger ou boire?
Il a toujours son fait à part,
Toujours son verre est à l'écart;
Aucun ne le profane et n'y porte la bouche;
On n'ose toucher ce qu'il touche.
C'est un titre si beau que celui de galeux
Qu'il est craint de toute la terre.
On voit même qu'en Angleterre,
Les fils aînés des rois s'en tiennent glorieux:
On les nomme *Princes de Galles;*
Et tu peux te vanter, comme eux,
De prérogatives royales.
De plus, la gale, de tout temps,
Fut un symbole de sagesse.
Un proverbe de vieilles gens,
Déjà tout usé de vieillesse,
En prouve fort bien la noblesse:
Tout ainsi que *trop galer cuit*,
Tout de même, *trop parler nuit.*
Tu connois bien, par ce langage,
Que la gale rend l'homme sage,
Qu'elle instruit de bonne façon,
Et qu'avec la philosophie
Elle a très-grande sympathie,
Puisque toutes les deux font la même leçon.
Mais, comme trop parler peut nuire,

Je commence à m'apercevoir
Que je ne fais pas mon devoir;
Qu'on fatigue les gens, quand on en veut trop dire,
Et qu'il est temps de réprimer
La démangeaison de rimer[1].

1. Dans le manuscrit, cette pièce se termine par les vers suivants :

Aussi bien, suis-je las d'écrire :
Sage est-il qui de trop s'abstient.
Je finis donc pour être sage,
Et finis par un autre adage,
Dont à propos il me souvient
Et qui fort bien ici convient :
Réjouis-toi, car la gale te vient.



A CLINCHAMP PIS QUE GALEUX[1].

VERS LIBRES.

Toi, chez qui tout bonheur abonde,
Qui cours incessamment de plaisirs en plaisirs;
Toi, dis-je, à qui tout rit par delà tes désirs
Et qui riois à tout le monde,
Clinchamp, heureux Clinchamp, d'où peut venir, dis-moi,
Le sérieux où je te voi?
Car enfin, depuis peu, soit que certaine belle
Te souffre badiner près d'elle,
Soit qu'un engagement à ton goût plus exquis
Te retienne à la table entre tes bons amis,
On s'aperçoit, en toi, d'un changement extrême :
Partout tu n'es plus le même :
J'y remarque, de temps en temps,
Certain accès d'inquiétude;
Tu ne ris que par habitude;
Tu ne ris que du bout des dents.

1. Extrait d'un recueil de satires en vers, manuscrit de la Bibliothèque de l'Arsenal, n° 24, B. L. F. La pièce précédente étant certainement de La Fontaine, celle-ci doit être aussi de lui; et, malgré le choix fâcheux du sujet, il faut reconnaître qu'elle n'est pas indigne de son talent. C'est sans doute un ouvrage de sa jeunesse. Ce Clinchamp ou Clinchant, qui en est le triste héros, serait donc un de ses compagnons de débauche et de plaisir.

Jadis, pour plaire, auprès des filles,
Tu prenois mille petits soins;
Tu leur faisois toujours mille pièces gentilles :
Tantôt tu déchirois leurs habits et leurs points;
Tantôt tu leur donnois cent jolis coups de poings,
Toujours quelque soufflet ou quelque égratignure,
Quelque sobriquet, quelque injure;
Parfois tu les poussois, à l'ombre, dans les coins,
Et là, parce que j'en ignore,
Peut-être étoit-ce pis encore;
Tu n'y craignois pas les témoins.
Enfin, la plus grand'part se trouvoient très-contentes
De tes hostilités galantes.
Clinchamp, dans la débauche encor,
Valoit plus que son pesant d'or,
Avoit toujours plein sa mémoire
De jeux et de chansons à boire;
Jamais ne s'y rendoit, jamais n'en étoit las :
Jamais homme si loin n'en a porté la gloire
Et ne sut faire, en un repas,
Plus d'effet et plus de fracas.
Quelle peut donc être la cause
D'une telle métamorphose?
Chaque femme à présent est en paix près de toi;
La plus belle y peut rester pure,
Sans craindre seulement la moindre meurtrissure.
On ne te vit jamais si coi.
Tu perds l'habitude de battre;
Tu ne vis plus qu'en homme du commun;
On ne te compte plus à table que pour un,
Toi que jadis on y comptoit pour quatre.
Pour moi, je ne sais point ni par où ni comment
S'est pu faire un tel changement.

Aurois-tu, par hasard, quelque fâcheuse affaire,
Quelque procès, quelque chagrin?
Non, ce n'est pas ton ordinaire.
Quelque besoin pécuniaire?
Encor moins, et chez toi tout va toujours son train.
Mais, sans rien chercher davantage
Et sans tant tourner à l'entour,
Seroit-ce point aussi l'amour?
Justement, m'y voilà, je gage.
Clinchamp devient discret, tranquille, sérieux,
Clinchamp sans doute est amoureux.
Sa belle humeur est refroidie;
Il se déplaît partout, même à la comédie,
Et change, à chaque instant, de plaisirs et de lieux,
Et jamais ne s'en trouve mieux.
Il ne fait plus le fin, pas même avec ses frères;
Il néglige ses tabatières;
Il est triste, il est songe-creux:
Clinchamp sans doute est amoureux.
Mais pourquoi m'en faire un mystère?
Crois-tu le cacher, pour le taire?
Les Thérèses ni les Nanons,
Ni certaine amitié de par delà les monts,
Ni tant de libertés qu'en tous lieux tu peux prendre,
Tout cela n'a pu t'en défendre.
Clinchamp être amoureux! Apprenez, en ce jour,
Mortels, à redouter le pouvoir de l'amour.
Il a fixé son cœur; après cette aventure,
On pourra fixer le mercure;
Le feu sera sans mouvement,
Les torrents iront lentement;
Enfin, le changement de toute la Nature
Doit moins causer d'étonnement.

Après cela, sur ce chapitre,
Je ne crois plus de libre arbitre.
Il n'est tempérament, raison, ni volonté,
Qui d'aimer nous puisse distraire;
Oui, mort ou vif, il le faut faire,
Et c'est une nécessité.
Ainsi, puisse l'objet de ta première flamme
N'avoir jamais senti de tendresse en son âme
Et te donner un cœur aussi neuf que le tien!
Puisse la belle, pour sa gloire,
Et t'aimer comme il faut, et ne ménager rien,
Pour conserver le fruit d'une telle victoire!
Ainsi, tranquille en tes amours,
Puisses-tu ne trouver ni grand'oncle, ni tante,
Ni babillarde sœur, ni farouche suivante,
Qui vienne en traverser le cours!
Que jamais dans ta fantaisie
Il n'entre un brin de jalousie!
Enfin, de cent plaisirs paisible possesseur,
Puisses-tu n'avoir rien contraire,
Qu'autant qu'il sera nécessaire,
Pour en redoubler la douceur!

L'INCONSTANCE DE DAMIS.

POËME[1].

Je chante ici le mariage
D'un homme inconstant et volage,
Qui, flottant entre deux beautés,
Avoit promis des deux côtés,
Et qui, de peur de se méprendre,
De deux côtés en vouloit prendre;
D'un homme, qui n'aima qu'un jour
Un objet très-digne d'amour,
Une fille charmante et belle,
Qui pour lui n'étoit point cruelle.

Certes, je suis bien inconstant,
Mais je n'en saurois faire autant,

1. Cette pièce, qui roule incontestablement sur une aventure contemporaine et qui ne présente qu'un récit rimé dans le genre des gazettes de Loret, se trouve dans un recueil manuscrit, coté 151, B. L. F., à la Bibliothèque de l'Arsenal, manuscrit comprenant différentes pièces autographes de La Fontaine. Nous avons cru reconnaître son écriture, celle de sa jeunesse, bien entendu, dans cette copie sans titre et sans signature; on retrouvera souvent son style et sa manière dans ce récit naïf, familier, qui ne manque pas de finesse. Peut-être faut-il chercher ici l'histoire du mariage de La Fontaine lui-même, qui se serait mis en scène sous le nom de Daniel, et qui aurait désigné le chanoine de Reims, Maucroix, comme un *prélat de ses amis.*

Et j'aime les plus inhumaines
Pour quinze jours ou trois semaines :
Il est donc volage, ma foi,
Quinze ou seize fois plus que moi.
Mais contons la chose par ordre,
Et, sans trop offenser ni mordre,
Disons-le tout sincèrement
Depuis le beau commencement.

C'est une chose assez étrange
Comme la passion nous change !
Lorsque vous saurez que Damis
Ne tient pas ce qu'il a promis,
N'en jugez point mal, je vous prie :
Il n'est pas homme à fourberie,
Car il est franc et généreux,
Alors qu'il n'est pas amoureux.

Déjà, depuis plus d'une année,
Souffrant comme une âme damnée,
Il adoroit une beauté,
Tantôt pleine de cruauté,
Tantôt moins fière et moins cruelle,
Mais toujours également belle.
Enfin, après plusieurs détours,
Las de voir durer ses amours,
Et désirant que cette dame
Pût devenir un jour sa femme,
Il tâcha, de tout son pouvoir
De ramener et de mouvoir
L'esprit de madame sa mère,
Femme, à ce qu'on dit, fort sévère,
Que l'on avoit beau sermonner

Et qui ne vouloit rien donner.
Ce que connoissant sa maîtresse,
Cruelle comme une tigresse,
Elle dit au pauvre Damis :
« Nous ne pouvons plus être amis,
Et je vous donne ma parole
Que je ne serai pas si folle,
Dussiez-vous crever de courroux,
Que de vous prendre pour époux.
Allez auprès d'une autre dame
Porter vos soupirs pleins de flamme,
Et, si vous ne m'en croyez pas,
Vous perdrez vos soins et vos pas ! »
Damis, alors plein de courage,
Ne pouvant souffrir cet outrage,
Quitte, non pas sans grand regret,
Cet aimable et charmant objet.

A peine l'avoit-il quittée,
Que déjà son âme agitée
Lui présente, dès ce moment,
Des dames pour le moins un cent :
Il voit Cloris, il voit Silvie,
Il voit Amarante et Fulvie.
En un instant il est épris,
Sans pouvoir dire qui l'a pris.
Ainsi pensant à mainte dame,
En tous lieux il cherche une femme.

Cependant tous les bons amis
Et tous les parents de Damis,
Sachant bien qu'il cherche une épouse,
Lui font parler de plus de douze.

Toujours qui veut se marier,
De cent endroits se voit prier.
Celle-ci, lui dit-on, est sage,
Mais l'autre a plus grand mariage.
Un autre vient dire tout bas :
« Croyez-moi, ne l'épousez pas!
J'en sais mainte et mainte nouvelle,
Et j'en connois une plus belle,
Qui pourroit être votre fait.
En tout cas, rien ne sera fait,
Quand vous verrez la demoiselle.
Allons-nous-en demain chez elle,
Et je ne doute nullement
Que vous ne soyez son amant. »

Un pauvre homme est dans le martyre
Et n'a pas grand sujet de rire,
Lorsque ces marieurs des gens,
Plus maudits qu'huissiers et sergents,
Le courent et pressent sans cesse
Pour lui donner une maîtresse.

Damis, qui veut se marier,
Les suit, sans se faire prier.
L'on le mène chez une fille,
Qu'il trouve charmante et gentille,
Pleine d'esprit, pleine d'appas,
Prenant les cœurs à tour de bras.

Son âme en fut si fort émue,
Qu'il l'aima dès lors qu'il l'eut vue.
Son œil vif et rempli d'éclat
Le défit d'abord tout à plat.

Il renonce enfin à la dame
Qui causoit sa première flamme,
Et veut même le lendemain
A celle-ci donner la main.
Il n'en fit pas simple promesse,
Et le signe avec sa maîtresse
En présence de leurs parents
Qui parurent tous fort contents.

Le soir même, la demoiselle
Reçut, à ce qu'on dit, chez elle,
De la part de son cher amant,
Un superbe et riche présent :
Ce fut, ainsi qu'on le raconte,
Huit cents louis, sans nul mécompte,
Une montre, et plusieurs collets,
Dont les moins beaux n'étoient pas laids.

Enfin, cette heureuse journée.
Qu'on destinoit pour l'hyménée,
A peine éclairoit l'horizon,
Que la belle, dans la maison,
S'ajustoit de son point de Gênes,
Se donnoit mille et mille peines
Que ses rubans fussent bien mis,
Pour plaire à l'inconstant Damis.
Jamais mieux à son avantage,
L'on n'avoit vu son beau visage.
L'on voyoit même ses parents
Paroître déjà sur les rangs.
Déjà l'assistance confuse
Trouvoit le galant sans excuse.
Chacun disoit : « Il a grand tort

De se faire attendre si fort.
Pour moi, je serois en cervelle,
Et si quelque fille moins belle
Me tendoit de si loin les bras,
Ma foi! je doublerois le pas.
Oui, Damis ne sera pas sage,
S'il arrête ailleurs davantage. »
Enfin, après plusieurs discours,
Se lassant d'attendre toujours,
Plusieurs pestant d'étrange sorte,
L'on entend heurter à la porte.
Chacun dit : « Voici notre époux!
La belle, réjouissez-vous. »
Mais la belle, déjà troublée,
Fut entièrement accablée,
Lorsqu'elle vit, non pas Damis,
Mais un prélat de ses amis,
Qui. blâmant très-fort l'inconstance,
Dit ces mots : « O noble assistance,
Je viens vous dire ici sans fard,
Que Damis épouse autre part.
La chose est assez surprenante,
Et paroît fort extravagante,
Mais écoutez paisiblement,
Vous saurez tout dans un moment.
Sachez que Damis, plein de flamme,
Venoit ici prendre une femme,
Quand une vieille, sur ses pas,
L'est venu tirer par le bras.
Cette vieille ou cette mégère
Étoit là comme messagère
De la dame, qui depuis peu
Avoit tant méprisé son feu,

Mais qui lors envoyoit lui dire
Qu'elle en étoit en grand martyre;
Qu'elle confessoit avoir tort
De l'avoir méprisé si fort;
Qu'elle l'aimoit comme son âme,
Et vouloit bien être sa femme.
Lui, sans consulter nullement,
Va la trouver dans ce moment,
S'il ne devient, allant chez elle,
Amoureux de quelque autre belle ;
Car peut-être il épousera
La première qu'il trouvera. »

Ce discours surprit tout le monde ;
Dans l'assemblée un chacun gronde,
Et chacun parut en courroux,
Hormis l'accordée aux yeux doux,
Qui, pleine d'esprit et de grâce,
Répondit, sans faire grimace :
« J'écoute avec peu de dépit
Ce que maintenant on nous dit.
Changeant comme monsieur de Guise,
Damis s'en va : Dieu le conduise !
Je ne lui reprocherai rien.
Mais certes il me fâche bien
De m'être aujourd'hui tant frisée,
Et qu'après je sois abusée !
J'ai mis ce que j'ai de plus beau ;
Je suis couverte d'oripeau,
Et même j'avois pris, pour plaire,
Trois mouches plus qu'à l'ordinaire.
Je ne lui voudrois point de mal,
Si quelque part l'on faisoit bal

Mais il faudra que ma justesse
Se termine en grande tristesse.
Je me consolerai pourtant
De la perte d'un inconstant. »

A ces mots, de Damis la mère,
Toute brûlante de colère,
Protesta, par un gros serment,
Qu'elle fit solennellement,
Que son fils étoit une bête,
Et qu'elle alloit troubler la fête.
Enfin elle sort de ce lieu,
A tout le monde dit adieu,
Et s'en va, pleine de courage,
Pour faire un terrible ravage,
Dans cette maison où son fils
Nouvelle dame avoit acquis.
Elle y fut comme une lionne,
Mais, comme elle ne vit personne,
Elle résolut promptement
De s'en aller, dès ce moment,
Les attendre dans une église,
Qu'elle savoit qu'ils avoient prise
Pour accomplir le beau dessein
Qu'ils avoient tous deux dans le sein.
Elle y fut pour leur faire outrage,
Et les attendit au passage,
Ayant déchaussé son patin,
Et, se cachant comme un lutin,
Se tenoit derrière une porte,
Pour les frotter d'étrange sorte,
Et pour féliciter l'époux,
Par de rudes et plaisants coups.

Il arrive, il est mis en fuite
Avec son escorte et sa suite.
Aussitôt qu'elle paroît là,
Qui fuit de çà, qui fuit de là :
L'un entre dans une chapelle,
Et l'autre enfile la venelle ;
Enfin la maison du curé
Leur fut un asile assuré.
Cependant la mère enragée.
N'étant pas à demi vengée
D'avoir donné plus d'un soufflet,
Retenant un petit valet,
Et l'appelant *perfide, infâme:*
« Porte, lui dit-elle, à ta dame,
Ce coup de poing assez pesant,
Duquel je lui fais un présent,
Et lui dis qu'elle est une folle
Et que mon fils est un frivole? »
Mais Damis enfin se sauvoit
Et passoit par un autre endroit,
Pour aller aux Madelonnettes
Où ses affaires étoient faites.

Cependant le petit Paris
Dit qu'il perd beaucoup d'ambre gris,
Qu'il prétend qu'on le dédommage.
Il se fâche, il peste, il enrage
De voir l'apprêt d'un grand repas,
Qui lui demeure sur les bras.
Aussi, c'est une raillerie.
Certes, avec raison il crie ;
Il est justement en courroux ;
A quoi faire tant de ragoûts?

Mais voici bien d'autres paroles :
Damis demande les pistoles,
Desquelles il fit un présent
A l'objet qu'il trouvoit charmant.
Cet objet ne les veut pas rendre
Et croit avoir droit de les prendre,
Non pas pour en faire profit,
Mais c'est que du moins, par dépit,
Elle en veut faire une œuvre pie,
Et l'Hôtel-Dieu même l'en prie.

Elle peut faire un très-grand bien ;
Donner beaucoup, sans donner rien ;
Et pour moi, je ne puis m'en taire :
Je pense qu'elle le doit faire.
Qu'on fasse enfin comme on pourra,
Au diable qui s'en souciera !



VAUDEVILLE[1].

Les cyprès
D'ici près
Soudain
Ont fleuri de jasmin ;
Toute chose
Se change en rose,
Et les eaux
De ces canaux
Sont de fleur d'orange,
Depuis le jour
Qu'on voit Thiange
Dans ce beau séjour.

1. On peut attribuer à une improvisation de La Fontaine ces petits vers imprimés à la page 21 des *Vaudevilles de cour*, *dediez à Madame* (Paris, Ch. de Sercy, 1666, in-12). On sait que la comtesse de Thiange s'était déclarée la protectrice du poëte, qui lui a dédié une de ses fables et adressé une charmante épître.

STANCES[1].

Mon cœur enfin, Madame, à vos lois est soumis,
Et j'en fais l'Amitié douce et paisible reine;
Mais, hélas! que l'on a de peine
A n'être que de vos amis!

Je me suis arraché, par un effort extrême,
Le désir obstiné de céder à vos coups,
Et j'ai tout fait contre moi-même,
Pour ne rien faire contre vous.

Languissant, épuisé par cette violence,
On eût dit chaque instant que je devois périr;
Vous-même eussiez mis en balance,
Si je devois vivre ou mourir.

On eût dit, aux efforts que votre ordre m'impose,
Que je souffrois des maux qu'on ne peut exprimer,

1. Ces stances délicieuses, qui pourraient bien avoir été écrites de la main même de La Fontaine, se trouvent dans un recueil de mélanges poétiques (n° 151 bis, B. L. F., Bibl. de l'Arsenal), à côté de l'épître à Mme de Thiange, laquelle paraît également autographe. Elles avaient été imprimées sans nom d'auteur, mais avec de grands éloges, dans le *Mercure galant*, 1674, tome VI, p. 272, et elles étaient adressées à *Sylvie*.

Et je ne faisois autre chose,
Que m'empêcher de vous aimer.

De quelques rudes traits dont l'Amour perce une âme,
Alors qu'à force ouverte il en veut triompher,
Je souffrirois moins de sa flamme
Que je ne souffre à l'étouffer.

Quand au cœur d'un amant sa force s'est montrée,
On en feroit plutôt sortir ce dieu jaloux,
Que s'opposer à son entrée,
Lorsqu'il se présente avec vous.

Cependant vous voulez qu'on s'en puisse défendre,
Et que pour vous un cœur s'en tienne à l'amitié....
Peut-on vous voir et vous entendre
Et ne vous aimer qu'à moitié ?

A quels cruels tourments faut-il que l'on s'apprête,
Pour être peu touché d'un objet si charmant ?
Comment voulez-vous qu'on s'arrête
Au milieu d'un si beau penchant ?

En me laissant mes maux, vous serez plus humaine ;
Celui que vous m'ôtez m'est plus cher que le jour....
Dieux ! faut-il avoir votre haine,
Ou bien n'avoir plus mon amour !

Il le faut condamner en le faisant connoître.
Vous ne pouvez, au fond d'un cœur infortuné,
Ni cesser de l'y faire naître,
Ni l'y souffrir quand il est né.

Mais avec l'amitié je ne le puis confondre ;

Soyez tiède, Madame, et laissez-moi brûler :
        Si vous ne voulez lui répondre,
        Pour le moins laissez-le parler.

Oui, si pour votre humeur c'est encor trop prétendre ;
Si cet audacieux n'y doit pas aspirer,
        Au moins, sans vous rien faire entendre,
        Qu'il puisse en secret soupirer !

Vous le punirez mieux, sans vouloir qu'il périsse :
Au lieu d'un court trépas, il mourra plus souvent.
        Il n'est pas de plus grand supplice,
        Que d'ensevelir un vivant.



ÉPIGRAMME

RESTITUÉE A LA FONTAINE[1].

Entre Le Clerc et son ami Coras,
Tous deux auteurs rimant de compagnie,
N'a pas longtemps sourdirent grands débats
Sur le propos de son *Iphigénie :*

Coras lui dit : « La pièce est de mon cru. »
Le Clerc répond : « Elle est mienne, et non vôtre. »
Mais, aussitôt que l'ouvrage a paru,
Plus n'ont voulu l'avoir fait l'un ni l'autre.

1. Cette épigramme est depuis longtemps attribuée à Racine et imprimée dans ses œuvres; mais, dans les manuscrits de Trallage, on la donne positivement à La Fontaine, en disant qu'elle fut faite « à l'occasion de quelques pièces de théâtre dont Le Clerc et Coras auraient partagé le profit ensemble. »



ÉPITRE

A M. LE DUC DE VENDÔME.

A dame Alix, que point ne connoissez....
Ainsi du moins, seigneur, je le soupçonne,
D'autant qu'étoit peu chaste sa personne
Et que d'ailleurs cent ans se sont passés,
Depuis qu'elle est au rang des trépassés ;
A dame Alix, dis-je, vint un scrupule,
Que quelques gens trouvèrent ridicule :
D'autres aussi le trouvèrent sensé :

1. Cette pièce est intitulée : *Épître de M. D. L. F. à M. le duc D. V.*, dans le *Recueil de quelques pièces nouvelles et galantes, tant en prose qu'en vers* (Utrecht, Antoine Schouten, 1699, petit in-12), parmi lesquelles figurent le conte du *Quiproquo* et d'autres pièces de La Fontaine. On la trouve aussi, sous le titre d'*Épître à monsieur le duc de Vendôme*, sans nom d'auteur, dans le tome III du *Recueil de pièces curieuses tant en prose qu'en vers* (La Haye, A. Moetjens, 1695, 5 vol. in-12). On peut donc supposer, avec certaine probabilité, que cette épître est de La Fontaine, qui l'aurait adressée au duc de Vendôme, lorsque ce prince, auquel il avait envoyé plusieurs épîtres en 1691, lui demandait encore des contes après sa conversion. Le ton général de la pièce et plusieurs vers qui portent le cachet du poëte semblent confirmer cette supposition. Dans tous les cas, les éditeurs de Hollande ont eu l'intention de faire croire que l'épître était de La Fontaine. Elle a été pourtant imprimée, longtemps après, dans les *OEuvres de Vergier* (Lausanne, 1750, in-12), sous le titre de *la Fausse Retraite ;* mais on sait que les *OEuvres de Vergier* furent grossies successivement d'une foule de pièces qui ne lui appartiennent pas. Nous pensons donc que cette épître doit être restituée à La Fontaine.

Elle craignit que le Ciel offensé
Ne la punît du métier de tendresse,
Qu'elle avoit jà plusieurs ans professé.
Ains, bien qu'alors de mille cœurs maîtresse,
Et bien qu'elle eût encor tous ses appas,
Entièrement elle renonce au monde,
Vers la retraite elle tourne ses pas,
Couvre son sein, coupe sa tresse blonde :
Manches d'aller jusqu'au bout de ses doigts,
Habit grossier, enfin toute la suite,
Tout l'attirail que prend souventesfois
Femme galante en changeant de conduite.
Dans cet état Alix passa trois mois,
Fuyant le monde et méprisant sa voix;
D'impurs désirs son cœur elle nettaye,
Et sa vertu chancelante elle étaye
Par jeûne austère et macérations ;
Mais c'est péché, que nos complexions !
Leur doux penchant, malgré nous, nous entraîne :
A cet écueil, quelque soin que l'on prenne,
Vont se briser nos résolutions.
Alix avoit choisi pour sa retraite
Une maison solitaire et secrète,
Où les hiboux n'auroient voulu nicher.
Là toutefois Amour la vint chercher :
Il vous lui va bourdonnant à l'oreille
Certain récit de ses plaisirs passés,
Et tant parla, qu'en son cœur il réveille
Mille désirs non encore effacés.
La dame Alix, moins close et moins couverte,
Se déplaisant dans sa loge déserte,
Elle se va promenant dans les bois,
Rêve souvent, et, d'une voix touchante,

Chansons d'amour en rêvant elle chante
Avec plus d'art mêmement qu'autrefois.
Là, sur les bords d'une onde gazouillante,
Dont se paroit ce séjour écarté,
Alix parfois va mirer sa beauté.
Elle s'y plaît, s'y trouve encor brillante,
S'y lave bras, jambes, cuisses..., puis tout,
Se va frottant de l'un à l'autre bout,
Aise à revoir chez elle toutes choses
En même état, rondeur et fermeté :
Lis répandus où toujours ont été,
Roses où sont d'ordinaire les roses.
Or bien voudrois savoir si sainte Alix
Put parcourir ces roses et ces lis,
De tant d'endroits toucher la beauté nue,
Sans tant soit peu se trouver l'âme émue.
Mais laissons là cette réflexion,
Et revenons à l'occupation,
Aux petits soins de notre pénitente.
Dans le moment que, d'elle si contente,
Elle se mire et se lave au ruisseau,
Passe un chasseur galant et jouvenceau,
Qui, par malheur, ayant perdu la trace
D'un animal qu'avec ardeur il chasse,
Vint, altéré, pour boire de cette eau.
Il voit Alix : Alix le voit de même ;
De tous les deux la surprise est extrême.
Occasion, glissante occasion !
Pour résister à la tentation,
Faut-il qu'en vain nos vœux toujours travaillent ?
Alix voudroit soutenir sa vertu,
Mais tout trahit son esprit abattu.
Elle veut fuir : les jambes lui défaillent,

Quand le chasseur, charmé de ses appas,
A ses genoux la presse d'un air tendre.
De ses efforts veut-elle se défendre :
Dans cet instant elle n'a plus de bras.
Si le galant, ores sans retenue,
Tout au plus loin s'avance et s'insinue,
Alix voudroit par ses cris l'effrayer :
La voix lui manque ; elle ne peut crier.
Veut-elle enfin essayer de distraire
De ce projet cet amant téméraire,
Par un regard plein d'ire et de courroux :
Son regard prend une route contraire,
Et vous diriez qu'elle fait les yeux doux.
Que faire donc ? Elle perd patience....
Pour moins aussi, patience l'on perd ;
Et, de dépit d'avoir jà tant souffert,
Plus ne lui fait la moindre résistance.
De ce dépit si trop se courrouça
Le jouvenceau, je vous en fais le juge.
Jugez aussi ce qui lors se passa,
Depuis qu'Alix, avisée, embrassa
Ce beau dépit pour son plus sûr refuge,
Car pas ne sais, du moins précisément,
Ce qui fut fait en cet heureux moment ;
Mais je sais bien, en une telle affaire,
Ce qu'aurois fait et ce qui se doit faire.
Or, si voulez savoir à quel propos
Je vous ai fait un conte si frivole,
Je vais, seigneur, vous le dire en deux mots :
Ce conte-ci n'est qu'une parabole,
Dont le dessein n'est rien moins qu'excellent.
Mais réduisons cette fable à l'histoire.
Je suis Alix (auriez-vous pu le croire ?),

Et vous, seigneur, vous êtes le galant.
Persuadé que pour moi c'étoit crime
Que m'amuser à composer des vers,
J'avois juré que, pour tout l'univers,
Je n'écrirois désormais une rime ;
Et, dans ces lieux où je suis retiré,
J'aurois tenu ce que j'avois juré.
Ma muse en vain, sans cesse, dans ma tête,
Pour m'exciter, fredonnoit quelque chant ;
J'y résistois, et même à mon penchant,
Quand vous venez, par une épître honnête,
De mon projet interrompre le cours :
Je cède enfin, vous me rendez parjure.
Voilà d'Alix justement l'aventure ;
Et mainte Alix, peut-être tous les jours,
Non comme ici feinte et parabolique,
Mais mainte Alix, véritable, historique,
En chair, en os, plus belle que n'est pas
Celle dont j'ai peint ici les appas,
En prodiguant à vos yeux tous ses charmes,
Et vous cédant dès que vous la pressez,
A ses dépens me justifie assez
De vous avoir, seigneur, rendu les armes.

ÉPITRE

A M. ROUILLÉ DU COUDRAY[1].

Échappé du tumulte et du bruit de la ville,
Muse, je te retrouve en ce champêtre asile,
Où, dans la liberté que tu m'y fais choisir,
Tu viens me demander compte de mon loisir.
Il est vrai qu'avec toi dans ces plaines fleuries
J'entretiens quelquefois mes douces rêveries.
Mais pardonne aujourd'hui, si des aveux plus doux
T'enlèvent un tribut dont ces bords sont jaloux.

J'y vois de toutes parts, prodigue en ses largesses,
Cybèle à pleines mains répandre les richesses :

1. Cette épître a été publiée, avec le nom de La Fontaine, dans les *Poësies anciennes et nouvelles pour servir de suite et de supplément aux autres recueils* (Paris, Durand, 1781, 2 vol. in-12, t. II, p. 62). L'éditeur de cet excellent recueil, l'abbé Ducreux, ne dit pas de quelle source lui viennent ces vers, que Duval, de Tours, avait déjà fait paraître, sous le nom de J. B. Rousseau, dans le *Nouveau choix de pièces de poëëie* (La Haye, van Bulderen, 1715, 2 vol. in-8, page 39 de la 1re part.). Le texte que Duval a suivi, offre quelques variantes. Les éditeurs des Œuvres de J. B. Rousseau n'ont jamais songé à lui attribuer cette épître, adressée sans doute à Hilaire Rouillé du Coudray, seigneur du Plessis, qui avait suivi la reine Christine de Suède en Italie, et qui fut surintendant des finances sous la régence du duc d'Orléans, longtemps après son retour en France, où il mourut à l'âge de soixante-dix-huit ans, le 4 septembre 1729.

De ses bienfaits nouveaux les arbres sont parés;
D'une herbe verdoyante elle couvre nos prés.
Cérès suit son exemple, et de ses dons propices
Sous la même couleur déguise les prémices;
Et Bacchus, cultivant ses thyrses reverdis,
N'ose encore à nos yeux étaler ses rubis.
L'émail riche et brillant que nos champs font éclore
N'est encor réservé qu'au triomphe de Flore;
Soit par reconnoissance ou pour prix des présents
Dont la main de Cybèle orna ses jeunes ans;
Ou soit que le Zéphyr, par quelque heureuse adresse,
Eût obtenu le don de la bonne déesse:
Car ce Dieu caressant plaît par ses privautés,
Et se donne souvent d'heureuses libertés;
Même, cachant le fruit d'un amour qu'on soupçonne,
Sous les habits de Flore il déguise Pomone.

C'est à ces doux objets que mes yeux sont ouverts.
Ici l'airain bruyant n'ébranle point les airs;
De la sœur de Progné la voix flatteuse et tendre
Dans ces paisibles lieux seule se fait entendre;
Heureux si bien souvent ses accords enchanteurs
Ne réveillent l'amour assoupi dans les cœurs!
A sa voix, les amants renouvellent leurs plaintes;
Ils pensent ranimer leurs désirs et leurs craintes.
L'un, outré du mépris qu'on fait de ses amours,
Appelle vainement la mort à son secours;
L'autre, témoin des feux d'une infidèle amante,
Exhale en vains soupirs sa colère impuissante.
Qui pourroit exprimer les songes déréglés,
Les fantômes trompeurs, dont leurs sens sont troublés,
Quand le sang, allumé d'un feu qui l'empoisonne,
Au retour du printemps, dans leurs veines bouillonne?

Jadis nos sens plus vifs, dans la saison des fleurs,
Se sentoient excités par les mêmes chaleurs;
Mais l'âge, accompagné de la sagesse austère,
Ne ralentit que trop leur fougue téméraire.
Quand l'automne commence à mûrir la raison,
Le printemps et l'hiver sont la même saison.



PIÈCES DIVERSES

EN PROSE.

AVERTISSEMENT

EN TÊTE DU RECUEIL DE POÉSIES CHRÉTIENNES ET DIVERSES DÉDIÉES A MONSEIGNEUR LE PRINCE DE CONTI[1].

1671.

Le lecteur doit être averti de deux choses qu'on a omises dans la Préface.

L'une est que M. d'Andilly désavoue des vers imprimés sous son nom dans le recueil intitulé : *les Sentiments d'amour, tirés des meilleurs poëtes modernes*, par le sieur Corbinelli. On ne s'est pas contenté, dans ce Recueil, de changer les titres de quelques stances des *Vérités chrétiennes;* on a aussi attribué à M. d'Andilly des choses qu'il n'a point écrites. Il ne lui tomba jamais dans l'esprit d'en écrire

1. Cet Avertissement a été rédigé par l'éditeur, qui avait cru pouvoir se permettre de faire quelques changements dans les vers de Malherbe, qu'il réimprimait, sous les yeux d'Arnauld d'Andilly, et qui semble avoir été pris d'un remords littéraire après l'impression du Recueil, puisqu'il a mis à la fin le texte original en regard des vers changés par lui. Or, on sait que ces changements de vers avaient été faits par La Fontaine, et non par son collaborateur Loménie de Brienne. Mathieu Marais, qui était bien instruit, le dit expressément dans son *Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine.* Ce dernier serait donc l'auteur de l'Avertissement, dans lequel il fait un si grand éloge de Malherbe.

aucune où il entrât de l'amour profane. Tout le monde le connoît assez pour n'en pas douter.

L'autre point regarde les changements de quelques endroits de Malherbe : on en a inséré un extrait à la fin du second volume de ce Recueil. Les ouvrages de ce grand homme sont d'un tel prix, qu'il semble que toutes les paroles en doivent être tenues pour sacrées, et qu'on n'ait pu y toucher sans témérité. Aussi, ces changements sont-ils en très-petit nombre et très-peu considérables, et ne paroîtront possible pas avoir été faits sans quelque raison.

Ce n'est pas ici que les louanges de cet auteur doivent être placées. On les auroit vues ailleurs dans tout leur éclat, si celui qui a honoré ce Recueil d'une Préface ne s'étoit point proposé de parler seulement de la poésie en général, sans porter son jugement sur pas un auteur en particulier. Nous ne saurions qu'approuver une si judicieuse conduite : toutefois, comme M. de Malherbe peut être excepté de la loi commune, il ne sera pas hors de propos d'avertir que l'on prenne garde à trois choses en lisant ses poésies : au tour et à la chute de la stance ; à l'arrangement des paroles, d'où procède l'harmonie et la netteté de ses vers ; aux expressions, qui non-seulement sont nobles, mais poétiques et hardies, sans qu'il y ait rien qui paroisse étrange, ni qui déplaise. Tout cela, joint à la beauté de la rime, cause un plaisir sensible aux personnes même les plus grossières.

Il y auroit beaucoup à dire sur ce sujet, mais ce simple Avertissement ne le permet pas. Ce sera assez d'ajouter en gros que M. de Malherbe en ses vers a tout ensemble de la majesté, de la force, de la douceur, une beauté mâle et des grâces. Cependant il a pu faillir ; et quel écrivain est exempt de faute ? Homère même ne l'étoit pas, au sentiment du meilleur juge de l'antiquité. M. de Malherbe a pu

laisser de certaines choses qui auroient mérité sans doute une plus grande perfection, soit qu'il appréhendât la peine de les corriger, soit qu'il crût avoir assez fait pour la satisfaction de son siècle. Ces choses-là sont en petit nombre. Nous en avons changé quelques-unes comme il nous a été possible, et peut-être avons-nous failli en cela nous-même. Le lecteur prendra, s'il lui plaît, en bonne part la pensée que nous avons eue ; nous l'en supplions. Si quelqu'un nous fait la grâce de nous fournir d'autres changements, le public en profitera dans une seconde édition, et les nôtres seront ôtés. En attendant, nous avons restitué dans cet extrait ces endroits changés, afin que chacun s'en puisse tenir à la manière qui sera le plus à son goût.



LETTRE

A MADAME D. L. S.[1]

1678.

Il ne suffit pas, Madame, de vous rendre compte de mes actions durant votre absence ; il faut que je vous apprenne jusqu'à mes songes. J'en eus un, il y a quelques jours, assez particulier, et où, je crois, vous avez grande part. Un de mes amis m'avoit prié d'une fête qu'il donnoit à trois ou quatre belles dames, dans une des plus agréa-

1. Cette charmante lettre, qui a tous les caractères du génie de La Fontaine et qui se rapporte de point en point à ses habitudes de galanterie, a été imprimée, sans nom d'auteur, dans le *Mercure galant* de juillet 1678, page 217, où elle est précédée de cette note : « Il s'est donné une autre fête aux environs de Paris, dont je ne vous puis apprendre les particularités, parce qu'elles ne sont pas venues à ma connoissance ; mais, si votre curiosité n'est point satisfaite de ce côté-là, je crois que vous vous en consolerez aisément par l'agréable et spirituelle nouveauté à laquelle cette fête a donné lieu et que vous trouverez dans cette lettre. » Elle est adressée, ce nous semble, à Mme de La Sablière, dont elle nous offre un agréable portrait en prose, que l'on peut rapprocher de celui que La Fontaine a esquissé en vers (*Fables*, XII, 15). La liaison du poëte avec cette dame commença vers 1673, et elle fut à peu près exclusive pendant plus de dix ans. La Fontaine habitait l'hôtel de La Sablière, et y resta jusqu'à la mort de son amie. On doit supposer qu'il ne s'en éloignait pas souvent, et lorsqu'il était séparé d'elle momentanément, il trompait l'absence en lui envoyant des lettres et des vers.

bles maisons qui soient autour de Paris. Je ne vous dirai rien de la galanterie de mon ami. Tout le monde fut extrêmement satisfait de lui : on eut tous les plaisirs qu'on pouvoit souhaiter dans un lieu où l'on ne manque de rien. Mais il ne s'agit pas de vous faire une relation de cette petite fête ; j'aurois peut-être bien de la peine à m'en acquitter : quoique je fusse de tout, je ne vis presque rien.

De votre aimable et chère idée
Mon âme toujours possédée,
Parmi les plaisirs les plus doux,
Ne vit et n'entretint que vous.

La compagnie ne fut pas plutôt arrivée dans le lieu où elle étoit attendue, qu'il me prit envie de voir le jardin. Je remarquai, au bout d'une grande allée de charmes qui règne le long d'un beau parterre, une espèce de labyrinthe : j'y allai. La beauté et la fraîcheur du lieu, où je pense qu'on n'a jamais vu le soleil, m'obligèrent de m'y asseoir : il y avoit de petits lits de gazon les plus commodes du monde. Je ne fus pas plutôt sur un de ces lits,

Qu'une amoureuse rêverie,
Remplissant mon esprit de plaisirs innocents
Qui faisoient autrefois le bonheur de ma vie,
Me ravit l'usage des sens ;
Mon corps, tout à coup immobile,
Et mes yeux sur la terre attachés sans la voir,
Faisoient assez juger, qu'au dedans peu tranquille,
Mon cœur sur ses transports n'avoit plus de pouvoir.

Un sommeil fort inquiet succéda à cette profonde rêve-

rie, et un songe mystérieux occupa mon esprit, tandis que je dormois.

Je vis ce jeune enfant que je tiens à mes gages,
Et qui, tant que pour vous je n'ai point soupiré,
Me servoit de guide assuré
En cent lieux différents où j'offrois mes hommages.

Cet enfant est un de ces petits Amours que le dieu Cupidon envoie auprès de ces hommes tendres, qui semblent n'être faits que pour aimer, qui font profession de n'être jamais sans quelque affaire amoureuse, et qui sacrifient toutes choses à l'Amour. Ce dieu, pour reconnoître leur attachement à son service, leur donne un Amour de sa suite, qui a soin de conduire toutes leurs intrigues, en eussent-ils quatre tout à la fois. Il y a déjà quelque temps que celui dont je viens de vous parler est à mon service. Je suis fort content de lui, et je crois qu'il ne se plaint point de moi.

Si mille petits soins me témoignent son zèle,
Mille feux, dans mon cœur allumés tour à tour,
N'ont que trop fait voir qu'à l'Amour
Je n'ai jamais été rebelle.
Il me vient voir souvent : nous nous parlons tous deux,
Mais c'est toujours avec mystère ;
Il dit qu'aux desseins amoureux
Trop d'éclat est contraire ;
Il ne se montre aussi qu'à moi seul, et la nuit ;
Ou bien, quand dans un bois, loin du monde et du bruit,
Le sommeil, à mes yeux dérobant la lumière,
M'oblige à fermer la paupière,
Alors, paroissant, sans effroi,
Il parle et s'explique avec moi.

Ne vous étonnez point, Madame, des fréquentes apparitions de cet Amour. Il n'est pas nouveau que les hommes trouvent moyen de faire connoissance avec les dieux. Il ne faut, pour cela, qu'avoir quelque habitude au Parnasse : on noue commerce avec eux en moins de rien.

Les divinités des fables
S'apprivoisent aisément,
Mais, quoiqu'elles soient traitables,
On ne les voit qu'en dormant.

Je ne vous saurois dire bien précisément les discours que me tint mon petit confident, pendant que j'étois sur le gazon. Je me souviens seulement que je me mis en colère contre lui et que je grondai fort. C'est un petit libertin : il a toujours aimé le changement, et, comme j'approuvois son libertinage avant que je vous eusse donné mon cœur, il s'imagina peut-être que j'étois toujours dans les mêmes sentiments, et crut que le meilleur conseil qu'il me pût offrir, dans l'accablement où il me voyoit pour l'amour de vous, étoit d'essayer à me guérir de ma passion, et de tâcher à vous oublier, en m'attachant à quelque autre belle. C'est assurément ce qui m'irrita si fort, mais je n'ai de tout cela qu'une idée fort confuse. Ce que je sais bien certainement, c'est que

Le pauvre enfant, honteux et dans l'effroi
D'être banni d'auprès de moi,
Par un torrent de larmes
Me faisoit voir sa peine et ses alarmes,

lorsqu'une dame que je pris pour vous vint s'asseoir entre lui et moi. Elle étoit d'une taille médiocre, mais

aisée et tout à fait proportionnée. Elle avoit des cheveux d'un blond cendré, le plus beau qu'on puisse imaginer; les yeux bleus, doux, fins et brillants, quoiqu'ils ne fussent pas des plus grands; le tour du visage ovale; le teint vif et uni; la peau d'une blancheur à éblouir; les plus belles mains et la plus belle gorge du monde. Joignez à tout cela un certain air touchant de douceur et d'enjouement, répandu sur toute sa personne. Je remarquai même, dans ce qu'elle dit et dans tout ce qu'elle fit, ce ton aisé, ce caractère d'esprit sans embarras, cette humeur bonne et honnête, et ces manières obligeantes qui sont si fort de vous, qu'il seroit difficile aux autres de les imiter. Enfin, tout autre que moi, mais rempli de votre idée, en voyant ce que je vis, n'eût pas laissé de dire : C'est madame D. L. S.

D'abord, auprès de moi vous prîtes votre place,
Et mon petit Amour, pour fléchir mon courroux,
Vint se jeter à vos genoux,
Sûr par vous d'obtenir sa grâce.
Sensible à ses soupirs, vous les reçûtes bien;
Vous lui fîtes quelques caresses.
Je ne fus point de tout votre entretien,
Mais il vous dit pour moi mille et mille tendresses.
Enfin je me laissai toucher,
Et ne pus contre lui plus longtemps me fâcher.
Je lui pardonnai donc, et ce fut pour vous plaire.
Quoique le Ciel m'ait fait un esprit assez doux,
S'il se fût appuyé d'un autre que de vous,
Il n'auroit pas sitôt apaisé ma colère.
Après cela, devenu familier,
Ce petit dieu, dont l'humeur enfantine
Est toujours folâtre et badine,

S'assit sur vos genoux, sans se faire prier.
Il vous baisa ; vous le laissâtes faire,
Et tout cela n'étoit pas sans mystère.
Enfin, ayant longtemps admiré vos appas,
Il s'endormit entre vos bras.

Pour moi, j'étois fort surpris de la bonté qui vous faisoit lui permettre ces petites libertés-là, mais vous aviez vos raisons. Vous ne le vîtes pas plutôt endormi, que vous eûtes la malice de lui arracher toutes les plumes de ses ailes. Je vous regardois faire et n'eus pas la force de vous en empêcher. Le pauvre petit Amour ne s'éveilla que lorsqu'il fut entièrement déplumé : sa douleur et sa surprise furent sans égales.

« Ainsi donc, me dit-il, je ne puis plus voler!
Ainsi, cette beauté, qui me laisse sans ailes,
Des peines les plus cruelles
N'aura qu'à nous accabler.
Nous gémirons tous deux dans un long esclavage,
Sans pouvoir de ses mains enlever votre cœur,
Si, joignant contre nous l'injustice à l'outrage,
Elle nous traite un jour avec trop de rigueur! »

Je voyois aussi bien que lui les suites dangereuses de la malice que vous veniez de lui faire, mais il n'étoit pas en mon pouvoir de m'en fâcher; et, lui-même, tout irrité qu'il étoit, ne laissa pas de recevoir avec plaisir quelques petites caresses que vous lui fîtes pour le consoler. Il ne faut rien pour apaiser les enfants, et en un moment on les fait passer de l'extrême tristesse à l'extrême joie. Quelques bijoux dont vous l'amusâtes dissipèrent son chagrin et lui firent oublier sa disgrâce.

Le bruit que firent pour lors deux de mes amis qui me cherchoient, m'éveilla et fit, à mon grand regret, disparoître la dame et l'Amour. Il est inutile, Madame, de vous expliquer ce songe, qui est trop suivi pour ne signifier rien. Vous voyez bien qu'il veut dire que la passion que j'ai pour vous m'a guéri de toutes mes inconstances, et que vous m'avez si bien pris, que j'en ai pour le reste de ma vie ?



LETTRE AU P. BOUHOURS[1].

(Paris, novembre ou décembre 1687.)

Mon révérend Père, sans un rhumatisme qui m'empêche presque de marcher et d'aller plus loin que la rue Saint-Honoré, j'aurois été vous remercier du plaisir que m'ont fait vos *Dialogues :* tout y est bien remarqué et d'un goût exquis; tout y est parfaitement écrit, car vous êtes un de nos maîtres. Madame de La Sablière est aussi satisfaite de cet ouvrage. Votre traduction sur les Quiétistes est aussi de bonne main, mais j'aurois voulu que vous eussiez employé votre talent sur une autre matière que celle-là, et ayant un autre original. Une chose qui est tout à fait de mon goût, simplement et élégamment écrit et avec beaucoup de jugement, c'est l'éloge

1. Cette lettre est bien loin d'être inédite, puisqu'elle a paru dans la plupart des éditions des œuvres complètes de La Fontaine, depuis l'édition compacte de 1836, où Walckenaer l'avait fait entrer pour la première fois; mais, comme nous l'avons dit, notre but étant de faire de notre volume le complément de la belle édition de 1827, qui est encore la plus complète de toutes, puisqu'on y trouve diverses pièces que Walckenaer a supprimées depuis par un excès de scrupule ou de défiance, nous croyons devoir réimprimer ici cette lettre, dont l'original autographe appartenait au savant bibliophile Parison, lorsqu'elle fut reproduite en fac-simile dans l'*Isographie*.

que vous avez fait du pauvre P. Rapin. Cela me plaît fort. Je suis, mon révérend Père, votre humble et très-obéissant serviteur.

De La Fontaine.

LETTRE A M....[1]

A Chaury, ce 29 avril.

Voici, Monsieur, ce qui a été perdu de l'Épître. Je vous fais mes très-humbles baisemains, et suis votre très-humble et très-obéissant serviteur et poëte.

De La Fontaine.

Je finis et je vous souhaite
Une victoire très-complète,
Chance à tous jeux, de la santé,
Non pas pour une éternité;
Je suis en mes vœux plus modeste :
Pourvu que la bonté céleste
A vous, au Grand-Prieur, à moi,
Donne cent ans de bon aloi,

1. Ce billet et les deux suivants nous ont été communiqués avec la plus gracieuse obligeance par M. Boutron Charlard, qui a voué un culte à La Fontaine et qui s'est attaché à réunir dans sa riche collection d'autographes un grand nombre de pièces originales de son poëte favori. Dans le premier billet, que nous imprimons ici pour la première fois, il est question de la fameuse épître au duc de Vendôme qui commence ainsi :

Prince vaillant, humain et sage....

Je serai content du partage :
Vous en méritez davantage,
Mais la raison d'un si bon lot
Ne se dit pas tout en un mot.

LETTRES A M. DE MAUCROIX.

I[1]

Il faut que tu aies oublié quelque chose dans la copie, car ce qui est au crayon ne s'y rapporte pas. Du reste, j'ai corrigé cela, et je t'envoie une autre copie. J'aime mieux que tu me recueilles le tout.

J'ai un conte à te faire. Adieu.

De La Fontaine.

II[2]

Mets cette fable dans ton Recueil et fais-en ton profit. Je ne te manderai pas mon sentiment sur tes derniers vers, qui m'ont édifié. Si tout le reste y ressemble, je donnerai de bien loin la palme à tes Homélies sur tes vers dignes du paganisme. Quant à tes deux dernières épigrammes, j'en donnerois le choix pour une épingle.

Adieu. J'ai trois autres fables sur le chantier. J'ai refait *le Gland et la Citrouille*.

De La Fontaine.

1. Ce billet est écrit au verso de la fable : *la Mouche et la Fourmi* (liv. IV, 3), adressée : « A mon ami Maucroix. »

2. Ce billet est écrit au-dessous de la fable : *l'Huître et les Plaideurs* (liv. IX, 9), que La Fontaine envoyait à Maucroix.

LA

FAMEUSE COMÉDIENNE

OU

HISTOIRE DE LA GUÉRIN

AUPARAVANT FEMME ET VEUVE DE MOLIÈRE.

NOTE DE L'ÉDITEUR.

Le savant bibliographe Barbier, dans la première édition de son *Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes* (premier supplément, n° 8672), avait placé cette note, sous le titre d'une édition de *la Fameuse Comédienne*, intitulée : *les Intrigues amoureuses de M**** et Mad**** son épouse* (A Dombes, 1690, in-8):

« Lancelot et l'abbé Lebeuf croyaient cet ouvrage de Blot ou du célèbre La Fontaine. » (*Note tirée des Stromates de Jamet le jeune, par l'abbé de Saint-Léger.*)

Dans la seconde édition de son *Dictionnaire*, Barbier transporta cette citation à l'article de *la Fameuse Comédienne*, en décrivant une autre édition du même livre (Francfort, chez Frans Rottenberg, marchand libraire,

1688, in-12), et il y ajouta une longue note que Beffara lui avait communiquée sur cet ouvrage. Les conclusions de cette note, intéressante d'ailleurs au point de vue bibliographique, sont peu admissibles. Beffara, ayant lu, dans *le Glaneur françois*, recueil périodique publié par Dreux du Radier en 1736, que l'*Histoire de la Guérin* était de feu madame Boudin, comédienne de campagne, semble avoir voulu prouver que ladite dame Boudin devait être la même que la Châteauneuf, qui joue un rôle dans les Intrigues amoureuses de la Guérin et qui ouvrait les loges à l'Hôtel de Guénégaud. Au reste, la note en question, que Barbier a introduite dans son *Dictionnaire*, n'est qu'un court extrait d'une dissertation très-prolixe et aussi peu concluante, qui existe parmi les manuscrits de Beffara, légués à la Bibliothèque impériale.

Beffara, malgré ses infatigables recherches sur la vie de Molière, n'a jamais fait preuve de clairvoyance, il faut l'avouer; de plus, il n'était pas versé le moins du monde dans l'histoire littéraire du dix-septième siècle. Nous ne sommes donc pas surpris que la curieuse et importante note de Jamet, recueillie par le savant Mercier de Saint-Léger, ne lui ait suggéré que les réflexions suivantes :

« Lancelot et l'abbé Lebeuf ayant pensé que *la Fameuse Comédienne* était de Blot ou de La Fontaine, Blot ne serait-il pas l'auteur des changements faits pour la seconde édition en 120 pages, et plus particulièrement pour la troisième en 88 pages, ou pour la quatrième?

« On ne peut croire que cet ouvrage soit de La Fontaine; il est indigne de lui, et il n'était pas capable d'insulter, par un pareil libelle, aux mânes de Molière, qui avait toujours été son ami. »

Nous ne voyons pas trop quel pourrait être le Blot, auquel Lancelot et l'abbé Lebeuf auraient attribué *la Fameuse Comédienne*. Ce n'est pas, à coup sûr, le chansonnier de la Fronde, l'ami de Chapelle, le baron de Chauvi-

gny, qui composa des chansons si malignes, au sujet desquelles madame de Sévigné disait que ses couplets avaient le diable au corps. Ce chansonnier était mort en 1655, c'est-à-dire avant le mariage de Molière.

Quant à La Fontaine, que Beffara met hors de cause, sans forme de procès, en disant qu'un ami de Molière n'était pas capable d'insulter aux mânes de ce grand homme, *par un pareil libelle;* nous pensons, au contraire, qu'on peut le lui attribuer, avec beaucoup de probabilités, sans lui en faire un crime. En effet, les amis de Molière n'avaient que du mépris, sinon de la haine, pour la veuve de l'illustre écrivain. C'était donc venger la mémoire de Molière, que de blâmer et d'accuser publiquement la conduite déréglée de sa veuve, qui lui avait donné un indigne successeur, en épousant le comédien Guérin, le 31 mai 1677.

Au reste, *la Fameuse Comédienne* ne fut pas considérée alors comme un libelle contre la mémoire de Molière, car Bayle n'hésite point à citer cet ouvrage, à l'article *Poquelin*, dans son Dictionnaire critique. Nous devons donc supposer que Bayle avait entre les mains une édition où ne se trouvait pas une odieuse calomnie relative au jeune Baron. Ce passage, qui a été introduit et conservé dans quelques éditions, n'existait probablement pas dans la première. Nous l'avons, en tout cas, fait disparaître de la nôtre.

Il nous paraît presque certain que Jamet, qui avait relevé, sans doute d'après des notes manuscrites de Lancelot et de l'abbé Lebeuf, l'opinion consignée par ces deux bibliographes, sur le véritable auteur de *la Fameuse Comédienne*, aura lu par erreur *Blot*, au lieu de *Boulai* ou *Du Boulai*. On pouvait, en effet, attribuer très-raisonnablement ce pamphlet à Du Boulai, qui y figure comme un des amants de la veuve de Molière. Du Boulai était secrétaire des commandements du duc de Vendôme et se mêlait d'écrire en vers et en prose; on a de lui deux

opéras, qui furent représentés sur le théâtre de l'Académie royale de musique : *Zéphire et Flore*, en 1688, et *Orphée*, en 1690. Il se rencontrait ainsi, dans une intimité journalière, avec La Fontaine, au foyer du théâtre et chez le duc de Vendôme.

Mais il suffit de lire avec soin *la Fameuse Comédienne*, pour se convaincre que Du Boulai n'a pu dire, en parlant de lui-même : *Il est assez homme du monde*, et plus loin : *Du Boulai est honnête homme*, et ailleurs : *Quoiqu'il ne soit pas fort libéral.* Cependant, on reste persuadé, après cette lecture, que Du Boulai aura dû fournir les détails qui le concernent à l'auteur de cette espèce de factum contre son ancienne maîtresse.

Cet auteur serait La Fontaine, comme le croyaient Lancelot et l'abbé Lebeuf, que nous n'en serions pas le moins du monde étonné. Le libelle de *la Fameuse Comédienne* est écrit avec un charme, avec une délicatesse, avec un naturel, qu'on ne trouve guère que dans les ouvrages de La Fontaine. Une comparaison littérale de ce libelle avec le poëme des *Amours et Psyché*, malgré la différence du genre, nous amènerait certainement à conclure qu'ils sont sortis l'un et l'autre de la même plume. Il y a, par exemple, sur le caractère des femmes, des traits d'observation qui semblent bien appartenir à notre divin conteur : on sait qu'il avait fait à ce sujet une étude aussi fine que profonde. La conversation de Molière avec Chapelle est un morceau achevé, qui tire son principal mérite du soin que l'auteur a mis à reproduire textuellement les paroles des deux interlocuteurs. N'est-ce pas de la bouche même de Molière, que La Fontaine tenait le récit d'un entretien qui n'eût pas laissé des traces aussi vives dans l'esprit léger de Chapelle ? Cette conversation intime est un des souvenirs les plus touchants et les plus instructifs qui nous restent de la vie privée de Molière.

Nous ne doutons pas que *la Fameuse Comédienne* ait

été écrite dans la société du duc de Vendôme et du prince de Conti, qui s'en divertirent et qui y avaient peut-être aussi un intérêt de vengeance particulière. Du Boulai n'avait pas pris la plume, mais il se faisait certainement un malin plaisir de divulguer les intrigues galantes de son infidèle, et cette phrase d'ailleurs témoigne assez que le livre a été rédigé sous son inspiration : « Il en étoit si fort amoureux (de la Béjart), que leur commerce auroit duré longtemps, si la belle avoit eu de la conduite, mais ce qu'elle fit pour Guérin le dégoûta si fort, qu'il ne se souvient qu'à peine qu'il en ait été amoureux. » Nous reproduisons, dans cette phrase, le texte corrigé de l'édition de 1690; car, dans l'édition de 1688, on lit : « qu'il ne se souvint qu'à peine qu'il en eût été amoureux. »

La Fontaine aura, en même temps, donné satisfaction à son amie la Champmeslé, en lui sacrifiant ses rivales de théâtre, non-seulement la Guérin, mais encore la Guiot, qui est traitée de la manière la plus cruelle. C'est sous la dictée même de la Champmeslé, que La Fontaine écrivait. Quant au quatrain qu'il a consacré à cette belle actrice dans les Portraits des Comédiennes de l'Hôtel de Guénégaud, on y reconnaît l'intention de maudire à la fois ses deux rivaux heureux : Racine et le comte de Tonnerre. Ce quatrain nous rappelle aussi deux lettres adressées par La Fontaine à mademoiselle de Champmeslé : l'une en 1676, où il représente Racine « n'aimant rien tant que votre charmante personne, » lui dit-il; l'autre en 1678, où il lui demande malicieusement : « M. de Tonnerre rapporte-t-il toujours du logis quelque petit gain ? »

Cet ouvrage a été composé à l'époque où La Fontaine était le commensal le plus assidu de la société du duc de Vendôme, en 1686 ou 1687; il a été publié en 1688, car on n'a pas encore constaté l'existence d'une édition de 1685 citée par Lenglet-Dufresnoy dans sa *Bibliothèque des Romans*. L'édition qu'on pourrait regarder comme la

première, puisque le passage injurieux contre Molière et Baron ne s'y trouve pas, semble avoir été imprimée subrepticement à Paris, sous ce titre : *les Intrigues de Molière et celles de sa femme.* Elle ne porte aucune indication de date ni de lieu, ni de libraire, et elle forme un volume petit in-12 de 88 pages. Il y a eu sans doute, en 1688, une autre édition de Paris que les bibliographes n'ont pas encore signalée et qui ne nous est connue que par une mauvaise contrefaçon, intitulée : *Histoire des intrigues amoureuses de Molière, et celle de sa femme* (sur l'imprimé à Paris, 1688, in-12 de 129 pages). Cette contrefaçon contient le fameux passage calomnieux, que nous retrouverons ensuite dans la plupart des réimpressions de l'ouvrage, qui prit le titre suivant dans une édition de Francfort : *la Fameuse Comédienne, ou Histoire de la Guérin, auparavant femme et veuve de Molière.* Cette édition, datée de 1688, publiée en Hollande avec les caractères et les fleurons elzéviriens, sous la rubrique de Francfort, est la seule qui se termine par huit quatrains satiriques sur les comédiennes de l'Hôtel de Guénégaud.

On sait que La Fontaine était en relation de correspondance et d'affaires avec les libraires de La Haye, d'Amsterdam et de Liége. Mais comme cette édition de Francfort renferme le passage interpolé ou altéré, nous sommes forcé d'en faire peser toute la responsabilité sur l'éditeur hollandais. L'ouvrage ne fut réimprimé que deux ans plus tard, en 1690, *à Dombes*, sans aucune coupure, mais avec des changements notables de style. Si le passage en question ne figurait pas dans les deux éditions de Dombes, on serait fondé à croire que le texte a été corrigé par l'auteur lui-même et réellement imprimé à Trévoux, à moins que cette rubrique de *Dombes* ne soit une maligne allusion à l'intrigue amoureuse de la Béjart avec le duc de Lauzun, qui avait épousé secrètement Mademoiselle de Montpensier, souveraine de la principauté de Dombes.

Nous avons adopté ici le texte de l'édition de Francfort, sauf quelques rectifications indispensables, en supprimant, comme nous l'avons dit, le passage qui concerne Baron, et en laissant aux éditeurs qui viendront après nous le soin de recueillir, dans les cinq ou six éditions différentes de *la Fameuse Comédienne*, de nombreuses variantes qui serviront peut-être à l'étude de la langue de La Fontaine.

LA FAMEUSE COMÉDIENNE,

OU HISTOIRE DE LA GUÉRIN, AUPARAVANT FEMME ET VEUVE DE MOLIÈRE.

PRÉFACE DE LA PREMIÈRE ÉDITION.

LE LIBRAIRE AU LECTEUR.

Je ne connois ni l'auteur de cette Histoire, ni la main d'où elle me vient : un Courrier, qui en passant par cette ville achetoit quelques livres dans ma boutique, m'en a fait présent et m'a assuré qu'elle est véritable dans toutes ses circonstances. J'ai cru devoir rendre ce présent au public, pour lui faire part des principales aventures de cette fameuse comédienne, autant célèbre par sa coquetterie que par la réputation de feu Molière, son premier mari.

Ce même Courrier m'a assuré que l'auteur de cette Histoire n'y a mis que les principales aventures qui sont arrivées à cette comédienne coquette, ayant négligé une infinité d'autres petites aventures amoureuses, comme des minuties qui n'auroient pas fait assez d'honneur par leurs circonstances à son livre, ni à son héroïne. Je suis persuadé qu'il n'y a point en France de comédienne dont la vie ne puisse fournir autant de matière qu'il en faut

18

pour faire de pareilles Histoires. En attendant que nous les voyions, je vous donne celle-ci telle qu'elle m'est venue entre les mains, sans y avoir augmenté ni diminué ; je souhaite qu'elle vous divertisse. Adieu.

HISTOIRE DE LA GUÉRIN.

Quoique la Guérin, auparavant nommée la Molière, ne soit pas une personne assez considérable d'elle-même pour pouvoir donner beaucoup de curiosité par son histoire, j'ai cru que sa profession, la réputation de son premier mari, et sa conduite, étoient suffisantes pour suppléer au défaut de sa naissance et de son rang. Il est peu de gens du monde qui n'aient connu ce fameux comédien, ou qui du moins n'en aient entendu parler comme du premier homme de son siècle en son genre d'écrire; les ouvrages qu'on a de lui en sont la preuve. Mais, si Molière s'est fait distinguer entre les auteurs célèbres, sa femme n'est guère moins fameuse entre les femmes galantes; et, si des gens de toutes nations ont trouvé admirables les pièces qu'il a données au théâtre, sa femme a eu des amants de toutes professions, et l'on a donné moins de louanges à Molière, que l'on n'a dit de douceurs à sa femme. Cependant il ne faut pas être surpris qu'elle ait été si savante en galanterie, puisque son éducation y avoit beaucoup contribué.

Elle est fille de la défunte Béjart, comédienne de campagne, qui faisoit la bonne fortune de quantité de jeunes gens de Languedoc, dans le temps de l'heureuse naissance de sa fille. C'est pourquoi il seroit très-difficile, dans une galanterie si confuse, de dire qui en étoit le père ; tout ce

qu'on en sait est que sa mère assuroit que, dans son déréglement, si on en exceptoit Molière, elle n'avoit jamais pu souffrir que des gens de qualité, et que pour cette raison sa fille étoit d'un sang fort noble. C'est aussi la seule chose que la pauvre femme lui a toujours recommandée: de ne s'abandonner qu'à des personnes d'élite. On l'a crue fille de Molière, quoiqu'il ait été depuis son mari ; cependant on n'en sait pas bien la vérité. Elle a passé sa plus tendre jeunesse en Languedoc, chez une dame d'un rang distingué dans la province. Molière, chef de la troupe où étoit la Béjart, ayant résolu d'aller à Lyon, on retira sa fille de chez cette dame, qui, ayant conçu pour elle une amitié fort tendre, fut fâchée de l'abandonner entre les mains de sa mère, pour aller suivre une troupe de comédiens errants.

Quand ils furent arrivés à Lyon, ils trouvèrent une autre troupe de comédiens établie, dans laquelle étoient la Du Parc et la De Brie. Molière fut d'abord charmé de la bonne mine de la première, mais leurs sentiments ne se trouvèrent pas conformes sur ce chapitre, et cette femme, qui avec justice espéroit quelque conquête plus illustre, traita Molière avec tant de mépris, que cela l'obligea de tourner ses vœux du côté de la De Brie, dont il fut reçu plus favorablement : ce qui l'engagea si fort, que, ne pouvant pas se résoudre à s'en séparer, il trouva le secret de l'attirer dans sa troupe avec la Du Parc. La Béjart supporta cet engagement avec assez de chagrin ; cependant, comme elle vit que c'étoit un mal sans remède, elle prit le meilleur parti, qui étoit de s'en consoler, en conservant toujours sur Molière l'autorité qu'elle avoit eue, et l'obligeant à prendre des mesures pour cacher le commerce qui étoit entre la De Brie et lui. Ils demeurèrent quelques années dans la même intelligence.

Cependant la petite Béjart commençoit à se former : ce qui donnoit la pensée à sa mère, qui avoit perdu depuis longtemps l'espérance de faire revenir Molière à elle, de le rendre amoureux de sa fille. La chose étoit assez difficile, car la De Brie qu'il aimoit déjà étoit bien faite, et la petite Béjart n'avoit point encore dans sa grande jeunesse ces manières, qui, sans aucuns traits de beauté, l'ont depuis rendue si aimable au goût de bien des gens ; mais de quoi une femme jalouse ne vient-elle point à bout, lorsqu'il s'agit de détruire une rivale?

Elle remarquoit avec plaisir que Molière aimoit fort la jeunesse ; qu'il avoit de plus une inclination particulière pour sa fille, comme l'ayant élevée ; que sa fille aimoit Molière comme s'il eût été son père, parce qu'elle n'en avoit pas connu d'autre. La Béjart, qui l'entretenoit dans un esprit de mignarderie et d'enfance, comme la seule chose qui pouvoit la faire réussir à son dessein, ne manquoit pas d'exagérer à Molière la satisfaction qu'il y a d'élever pour soi un enfant, dont on est sûr de posséder le cœur, dont l'humeur nous est connue, et que ce n'est que dans cet âge d'innocence où l'on pouvoit rencontrer une sincérité, qui ne se trouve que rarement dans la plupart des personnes qui ont vu le grand monde ; que, pour elle, elle ne concevoit pas comment un homme délicat pouvoit s'accommoder d'une personne qui a eu plusieurs intrigues, et qu'autant une jeune personne se faisoit de scrupule de tromper un homme qu'elle aimoit, autant une femme coquette se faisoit un crime d'être fidèle. Elle répétoit souvent la même chose à Molière, en lui faisant remarquer adroitement cette joie naturelle, qui paroissoit sur le visage de sa fille quand elle le voyoit entrer, et l'obéissance aveugle qu'elle avoit à ses volontés. Elle conduisit si bien la chose, qu'il crut ne pouvoir mieux faire que de l'épouser.

La De Brie, qui s'aperçut des desseins secrets de sa rivale, mit de son côté tout en usage pour empêcher l'accomplissement d'un mariage qui offensoit si fort sa gloire. Rien ne lui paroissoit plus cruel, que de céder un amant à une petite créature, qu'elle jugeoit, avec quelque sorte de raison, lui être inférieure en mérite. Elle en témoigna son inquiétude à Molière, et le mit en quelque incertitude par ses reproches. Il conservoit beaucoup d'honnêtetés pour elle, et il avoit reçu des gages de son amour, qui le mettoient dans la nécessité d'avoir ces sortes d'égards.

Mais, heureusement pour la Béjart, leur troupe ayant obtenu la permission de s'établir à Paris, par la seule considération de Molière, il fut plus libre alors de suivre ses sentiments. Il épousa la petite Béjart, quelque temps après y être arrivé; il fit quelques pièces de théâtre, et il eut le plaisir de s'entendre dire des louanges par le plus grand roi du monde et du plus juste discernement.

La fortune de Molière attira plus d'amants à sa femme, que ce mérite prétendu qui l'a depuis rendue si fière et si hautaine. Il n'y avoit personne, à la cour, qui ne fît une affaire d'en avoir des faveurs.

L'abbé de Richelieu fut un des premiers qui se mit en tête d'en faire sa maîtresse. Comme il étoit fort libéral et que la demoiselle aimoit extrêmement la dépense, la chose fut bientôt conclue : ils convinrent qu'il lui donneroit quatre pistoles par jour, sans compter les habits et les régals, qui étoient le pardessus. L'abbé ne manquoit point de lui envoyer tous les matins par un page le gage de leur traité, et de l'aller voir toutes les après-dînées. Cela dura quelques mois sans trouble; mais Molière ayant fait *la Princesse d'Élide*, où la Molière joua la Princesse, qui étoit le premier rôle considérable où elle

eût paru, parce que la Du Parc les jouoit tous et étoit l'héroïne du théâtre, elle y parut avec tant d'éclat, que Molière eut tout lieu de se repentir de l'avoir exposée au milieu de cette jeunesse brillante de la cour. Car, à peine fut-elle à Chambord, où le roi donnoit ce divertissement, qu'elle devint folle du comte de Guiche, et que le comte de Lauzun devint fou d'elle. Le dernier n'épargna rien pour se satisfaire; mais la Molière, qui étoit entêtée de son héros, ne voulut entendre à aucune proposition, et se contentoit d'aller pleurer chez la Du Parc l'indifférence que le comte de Guiche témoignoit pour elle.

Le comte de Lauzun ne perdit pas pour cela l'espérance de la faire venir où il souhaitoit, l'expérience lui ayant appris que rien ne pouvoit lui résister. Il connoissoit, outre cela, le comte de Guiche pour un homme qui comptoit pour peu de bonne fortune le bonheur d'être aimé des dames. C'est pourquoi il ne douta pas que ses manières indolentes ne rebutassent enfin la Molière, et que son étoile ne produisît alors dans son cœur ce qu'elle avoit produit dans celui de toutes les femmes à qui il avoit voulu plaire. Il ne se trompa pas; car la Molière, irritée des froideurs du comte de Guiche, se jeta entre les bras du comte de Lauzun, comme un asile qui pouvoit la garantir d'une seconde rechute pour un ingrat. Un lieutenant aux gardes et beaucoup d'autres jeunes gens se mirent de la partie pour la consoler.

L'abbé de Richelieu, qui avoit été averti de tout ce tracas, la faisoit épier avec soin et trouva le moyen de surprendre une lettre qu'elle écrivoit au comte de Guiche durant le temps de leurs intrigues et qui étoit conçue en ces termes :

« J'avoue ma foiblesse, mon cher comte : quelque plaisir qu'il y ait d'entendre dire du bien de ce qu'on

aime, je ne puis m'empêcher d'avoir un peu de jalousie d'apprendre que tout le monde vous trouve aussi bien fait que moi. Je n'ai point de chagrin de la justice qu'on vous rend, mais je suis alarmée de ce que les plus belles femmes de France cherchent à vous plaire; tout ce qui me rassure, c'est qu'elles n'auront jamais pour mon aimable comte les mêmes tendresses que je sens. Adieu, venez me voir cette après-dînée, pour me rassurer sur mes frayeurs. »

L'abbé de Richelieu, enragé de trouver tant de tendresse dans cette lettre, qui étoit une preuve certaine qu'elle en avoit peu pour lui, ne s'amusa point aux reproches, qui ne servent jamais de rien; il se trouva seulement bien heureux de ne l'avoir prise qu'à la journée, et résolut dès ce moment de la laisser là: ce qu'il fit, après avoir fait apercevoir Molière que le grand soin qu'il avoit de plaire au public lui ôtoit celui d'examiner la conduite de sa femme, et que, pendant qu'il travailloit pour tout le monde, tout le monde aussi travailloit pour lui.

La jalousie réveilla dans son âme la tendresse, que l'étude avoit assoupie; il courut aussitôt faire de grandes plaintes à sa femme, en lui reprochant les grands soins avec lesquels il l'avoit élevée, la passion qu'il avoit étouffée, ses manières d'agir, qui avoient été plutôt d'un amant que d'un mari; et que, pour récompense de tant de bontés, elle le rendoit la risée de toute la cour. La Molière, en pleurant, lui fit une espèce de confidence des sentiments qu'elle avoit eus pour le comte de Guiche, dont elle lui jura que tout le crime avoit été dans l'intention, et qu'il falloit pardonner le premier égarement d'une jeune personne à qui le manque d'expérience fait faire d'ordinaire ces sortes de démarches, mais que les bontés,

qu'elle reconnoissoit qu'il avoit pour elle, l'empêcheroient de retomber dans de pareilles foiblesses.

Molière, persuadé de sa vertu par ses larmes, lui fit mille excuses de son emportement, et lui remontra avec douceur, que ce n'étoit pas assez pour la réputation, que la pureté de la conscience nous justifiât ; qu'il falloit encore que les apparences ne fussent pas contre nous, surtout dans un siècle où l'on trouvoit les esprits disposés à croire le mal et fort éloignés de juger des choses avec indulgence. Il la quitta aussi touchée de ses remontrances qu'une femme de son caractère le peut être, et fit tout disposer pour leur retour à Paris. Elle eut dans leur voyage toute la complaisance qu'il pouvoit espérer, et il eût été à souhaiter pour lui, qu'il eût été plus long, car sitôt qu'ils furent arrivés à Paris, elle recommença sa vie avec plus d'éclat que jamais, aidée des conseils de la Châteauneuf, femme du portier, qui ouvre présentement les loges à l'Hôtel de Guénégaud.

Cette honnête confidente, qui avoit assez vu le monde pour en pouvoir parler, lui fit entendre qu'une jolie femme se perdoit par une attache que toute la terre pouvoit savoir ; que, de plus, il y avoit des amants à craindre ; que la plupart des hommes ne se retirent pas aussi doucement que l'abbé de Richelieu ; qu'à l'égard de la tendresse, c'étoit une erreur dont il falloit se corriger, comme nuisible à la fortune, et qu'elle ne devoit songer qu'à profiter de sa jeunesse ; que si elle vouloit s'en remettre à sa prudence, elle conduiroit ses intrigues d'une manière si secrète, qu'on ne le sauroit jamais, et qu'elle pouvoit compter sur sa discrétion, qui étoit à toute épreuve. La Molière, en l'embrassant, lui promit de suivre ses avis : elle en a depuis si bien profité, qu'elle n'a jamais refusé d'amants, de la main de Châteauneuf, pendant qu'elle

faisoit languir un nombre infini de sots qui la croyoient d'une vertu sans exemple.

Molière, averti, par des gens malintentionnés pour son repos, de la conduite de son épouse, renouvela ses plaintes avec plus de violence qu'il n'avoit encore fait; il la menaça même de la faire enfermer. La Molière, outragée de ces reproches, pleura, s'évanouit, et obligea son mari, qui avoit un grand foible pour elle, à se repentir de l'avoir mise en cet état. Il s'empressa fort de la faire revenir, en la conjurant de considérer que l'amour seul avoit causé son emportement, et qu'elle pouvoit juger du pouvoir qu'elle avoit sur son esprit, puisque, malgré tous les sujets qu'il avoit de se plaindre d'elle, il étoit prêt de lui pardonner, pourvu qu'elle eût à l'avenir une conduite plus réservée.

Un époux si extraordinaire auroit pu lui donner des remords et la rendre sage; sa bonté fit un effet tout contraire, et la peur qu'elle eut de ne pas retrouver une si belle occasion de se séparer de lui, lui fit prendre un ton fort haut, lui disant qu'elle voyoit bien par qui ces faussetés lui étoient inspirées; qu'elle étoit rebutée de se voir tous les jours accusée d'une chose dont elle étoit innocente; qu'il n'avoit qu'à prendre des mesures pour une séparation, et qu'elle ne pouvoit plus souffrir un homme qui avoit toujours conservé des liaisons particulières avec la De Brie, qui demeuroit dans leur maison et n'en étoit point sortie depuis leur mariage.

Les soins que l'on prit pour apaiser la Molière furent inutiles; elle conçut, dès ce moment, une aversion terrible pour son mari, et lorsqu'il se vouloit servir des priviléges qui lui étoient dus par le mariage, elle le traitoit avec le dernier mépris. Enfin elle porta les choses à une telle extrémité, que Molière, qui commençoit à s'aperce-

voir de ses méchantes inclinations, consentit à la rupture qu'elle demandoit incessamment depuis leur querelle; si bien que, sans arrêt du Parlement, ils demeurèrent d'accord qu'ils n'auroient plus d'habitude ensemble.

Cependant ce ne fut pas sans se faire une fort grande violence, que Molière résolut de vivre avec elle dans cette indifférence; et si la raison lui faisoit regarder sa femme comme une personne que sa conduite rendoit indigne des caresses d'un honnête homme, sa tendresse lui faisoit envisager la peine qu'il auroit de la voir, sans se servir des priviléges que donne le mariage.

Il y rêvoit, un jour, dans son jardin d'Auteuil, quand un de ses amis, nommé Chapelle, qui s'y venoit promener par hasard, l'aborda et le trouva plus inquiet que de coutume. Il lui en demanda plusieurs fois le sujet. Molière, qui eut quelque honte de se sentir si peu de constance pour un malheur si fort à la mode, résista, autant qu'il put; mais, comme il étoit alors dans une de ces plénitudes de cœur si connues par les gens qui ont aimé, il céda à l'envie de se soulager, et avoua de bonne foi à son ami, que la manière dont il étoit forcé d'en user avec sa femme étoit la cause de l'accablement où il se trouvoit.

Chapelle, qui le croyoit être au-dessus de ces sortes de choses, le railla de ce qu'un homme comme lui, qui savoit si bien peindre le foible des autres hommes, tomboit dans celui qu'il blâmoit tous les jours, et lui fit voir que le plus ridicule de tous étoit d'aimer une personne qui ne répond pas à la tendresse qu'on a pour elle.

« Pour moi, lui dit-il, je vous avoue que si j'étois assez malheureux pour me trouver en pareil état, et que je fusse fortement persuadé que la personne que j'aimerois accordât des faveurs à d'autres, j'aurois tant de mépris pour elle, qu'il me guériroit infailliblement de ma pas-

sion. Encore, avez-vous une satisfaction que vous n'auriez pas si c'étoit une maîtresse, et la vengeance, qui prend ordinairement la place de l'amour dans un cœur outragé, vous peut payer tous les chagrins que vous cause votre épouse, puisque vous n'avez qu'à la faire enfermer ; ce sera même un moyen assuré de vous mettre l'esprit en repos. »

Molière, qui avoit écouté son ami avec assez de tranquillité, l'interrompit pour lui demander s'il n'avoit jamais été amoureux.

« Oui, lui répondit Chapelle, je l'ai été comme un homme de bon sens doit l'être, mais je ne me serois pas fait une si grande peine pour une chose que mon honneur m'auroit conseillé de faire, et je rougis pour vous de vous trouver si incertain.

— Je vois bien que vous n'avez encore rien aimé, lui répondit Molière, et vous avez pris la figure de l'amour pour l'amour même. Je ne vous rapporterai point une infinité d'exemples qui vous feroient connoître la puissance de cette passion ; je vous ferai seulement un récit fidèle de mon embarras, pour vous faire comprendre combien on est peu maître de soi, quand elle a une fois pris sur nous l'ascendant que le tempérament lui donne d'ordinaire. Pour vous répondre sur la connoissance parfaite que vous dites que j'ai du cœur de l'homme, par les portraits que j'en expose tous les jours au public, je demeurerai d'accord que je me suis étudié autant que j'ai pu à connoître leur foible ; mais, si ma science m'a appris qu'on pouvoit fuir le péril, mon expérience ne m'a que trop fait voir qu'il étoit impossible de l'éviter. J'en juge tous les jours par moi-même : je suis né avec la dernière disposition à la tendresse, et, comme tous mes efforts n'ont pu vaincre les penchants que j'avois à l'amour, j'ai

cherché à me rendre heureux, c'est-à-dire autant qu'on peut l'être avec un cœur sensible. J'étois persuadé qu'il y avoit fort peu de femmes qui méritassent un attachement sincère; que l'intérêt, l'ambition et la vanité sont le nœud de toutes leurs intrigues. J'ai voulu que l'innocence de mon choix me répondît de mon bonheur : j'ai pris ma femme, pour ainsi dire, dès le berceau; je l'ai élevée avec des soins qui ont fait naître des bruits dont vous avez sans doute entendu parler; je me suis mis en tête que je pourrois lui inspirer par habitude des sentiments que le temps ne pourroit détruire, et je n'ai rien oublié pour y parvenir. Comme elle étoit encore fort jeune quand je l'épousai, je ne m'aperçus pas de ses méchantes inclinations, et je me crus un peu moins malheureux que la plupart de ceux qui prennent de pareils engagements; aussi, le mariage ne ralentit point mes empressements. Mais je lui trouvai dans la suite tant d'indifférence, que je commençai à m'apercevoir que toutes mes précautions avoient été inutiles, et que ce qu'elle sentoit pour moi étoit bien éloigné de ce que j'aurois souhaité pour être heureux. Je me fis à moi-même des reproches sur une délicatesse qui me sembloit ridicule dans un mari, et j'attribuai à son humeur ce qui étoit un effet de son peu de tendresse pour moi. Je n'eus que trop de moyens de me convaincre de mon erreur, et la folle passion qu'elle eut peu de temps après pour le comte de Guiche, fit trop de bruit pour me laisser dans cette tranquillité apparente. Je n'épargnai rien, à la première connoissance que j'en eus, pour me vaincre moi-même, dans l'impossibilité que je trouvai à la changer; je me servis, pour cela, de toutes les forces de mon esprit; j'appelai à mon secours tout ce qui pouvoit contribuer à ma consolation; je la considérai comme une personne de qui tout le mérite

étoit dans l'innocence, et qui par cette raison n'en conservoit plus depuis son infidélité. Je pris dès lors résolution de vivre avec elle comme un honnête homme qui a une femme coquette et qui en est bien persuadé, quoiqu'on puisse dire que sa méchante conduite ne doive point contribuer à lui ôter sa réputation. Mais j'eus le chagrin de voir qu'une personne sans grande beauté, qui doit le peu d'esprit qu'on lui trouve à l'éducation que je lui ai donnée, détruisoit en un instant toute ma philosophie; sa présence me fit oublier mes résolutions, et les premières paroles qu'elle me dit pour sa défense, me laissèrent si convaincu que mes soupçons étoient mal fondés, que je lui demandai pardon d'avoir été si crédule. Mes bontés ne l'ont point changée. Je me suis donc déterminé à vivre avec elle comme si elle n'étoit pas ma femme. Mais, si vous saviez ce que je souffre, vous auriez pitié de moi; ma passion est venue à un tel point, qu'elle va jusqu'à entrer avec compassion dans ses intérêts, et quand je considère combien il m'est impossible de vaincre ce que je sens pour elle, je me dis en même temps qu'elle a peut-être la même difficulté à détruire le penchant qu'elle a d'être coquette, et je me trouve plus de disposition à la plaindre qu'à la blâmer. Vous me direz sans doute qu'il faut être poëte pour aimer de cette manière? Mais, pour moi, je crois qu'il n'y a qu'une sorte d'amour, et que les gens qui n'ont point senti de semblables délicatesses n'ont jamais aimé véritablement : toutes les choses du monde ont du rapport avec elle dans mon cœur; mon idée en est si fort occupée, que je ne sais rien en son absence qui me puisse divertir; quand je la vois, une émotion et des transports, qu'on peut sentir, mais qu'on ne sauroit exprimer, m'ôtent l'usage de la réflexion; je n'ai plus d'yeux pour ses défauts, il m'en reste

seulement pour tout ce qu'elle a d'aimable. N'est-ce pas le dernier point de folie? et n'admirez-vous pas que tout ce que j'ai de raison ne serve qu'à me faire connoître ma foiblesse, sans en pouvoir triompher ?

— Je vous avoue, à mon tour, lui dit son ami, que vous êtes plus à plaindre que je ne pensois. Mais il faut tout espérer du temps. Continuez cependant à vous faire des efforts : ils feront leur effet, lorsque vous y penserez le moins. Pour moi, je vais faire des vœux pour que vous soyez bientôt content. »

Il se retira et laissa Molière, qui rêva encore fort longtemps aux moyens d'amuser sa douleur ; mais, comme son cœur ne pouvoit être sans occupation, il s'alla mettre en tête de s'attacher au jeune Baron. Il le tenoit chez lui comme son enfant, n'épargnant rien pour le faire paroître, et cultivant avec des soins extrêmes les dispositions qu'il avoit à devenir bon comédien.

Tant que la Molière avoit demeuré avec son mari, elle avoit haï Baron comme un petit étourdi qui les mettoit fort souvent mal ensemble par ses rapports ; et comme la haine aveugle aussi bien que les autres passions, la sienne l'avoit empêchée de le trouver joli ; mais quand ils n'eurent plus d'intérêts à démêler, elle commença à le regarder sans prévention, et trouva qu'elle en pouvoit faire un amusement agréable.

La pièce de *Psyché*, que l'on jouoit alors, seconda heureusement ses desseins, et donna naissance à leur amour. La Molière représentoit Psyché à charmer, et Baron, dont le personnage étoit l'Amour, y enlevoit les cœurs de tous les spectateurs ; les louanges communes que l'on leur donnoit les obligèrent de s'examiner de leur côté avec plus d'attention et même avec quelque sorte de plaisir. Baron n'est pas cruel ; il se fut à peine aperçu du chan-

gement qui s'étoit fait dans le cœur de la Molière en sa faveur, qu'il y répondit aussitôt ; il fut le premier qui rompit le silence par le compliment qu'il lui fit sur le bonheur qu'il avoit d'avoir été choisi pour représenter son amant; qu'il devoit l'approbation du public à cet heureux hasard ; qu'il n'étoit pas difficile de jouer un personnage que l'on sentoit naturellement, et qu'il seroit toujours le meilleur acteur du monde, si l'on disposoit les choses de la même manière. La Molière répondit que les louanges qu'on donnoit à un homme comme lui étoient dues à son mérite et qu'elle n'y avoit nulle part; que cependant la galanterie d'une personne qu'on disoit avoir tant de maîtresses ne la surprenoit pas, et qu'il devoit être aussi bon comédien auprès des dames, qu'il l'étoit sur le théâtre. Baron, à qui cette manière de reproche ne déplaisoit pas, lui dit, de son air indolent, qu'il avoit à la vérité quelques habitudes que l'on pouvoit nommer bonnes fortunes, mais qu'il étoit prêt de lui tout sacrifier, et qu'il estimeroit davantage la plus simple de ses faveurs, que le dernier emportement de toutes les femmes avec qui il étoit bien, et dont il lui nomma les noms par une discrétion qui lui est naturelle. La Molière fut enchantée de cette préférence, et l'amour-propre, qui embellit tous les objets qui nous flattent, lui fit trouver un appas sensible dans le sacrifice qu'il lui offroit de tant de rivales; et il y a de l'apparence qu'ils se fussent aimés longtemps, si la jalousie de leur mérite ne les eût pas brouillés; mais ils s'aperçurent bientôt que deux personnes de même métier peuvent difficilement s'accorder ensemble, et leur première antipathie devint plus forte qu'auparavant.

Molière eut quelque satisfaction de les voir désunis, et reprit pour Baron, malgré son ingratitude, ses soins accoutumés, mais pourtant avec moins d'attache. La certitude

où il étoit que tout l'esprit et tout le mérite imaginables ne sauroient nous garantir de certains événements, lui avoit donné un dégoût extrême pour toutes les choses de la vie; il n'avoit point alors de plus grand plaisir que sa maison d'Auteuil, où il avoit mis sa fille.

La mère de la Molière fut si désolée de ce mauvais ménage, qu'elle tomba malade et mourut peu de temps après; mais ni la mort de la Béjart ni la mélancolie de Molière n'interrompirent point les plaisirs de son épouse. L'abbé de Lavaux et plusieurs de ce même caractère se mirent en frais pour la désennuyer. Lavaux fut un des plus chéris jusqu'à la mort de Molière, qui arriva d'une manière toute surprenante.

Il y avoit longtemps qu'il se trouvoit fort incommodé: ce qu'on attribuoit au chagrin de son mauvais ménage et plus encore au grand travail qu'il faisoit. Un jour qu'il devoit jouer *le Malade imaginaire*, pièce nouvelle alors et la dernière qu'il avoit composée, il se trouva fort mal avant que de commencer, et fut près de s'excuser de jouer, sur sa maladie; cependant, comme il eut vu la foule du monde qui étoit à cette représentation, et le chagrin qu'il y avoit de le renvoyer, il s'efforça et joua presque jusqu'à la fin, sans s'apercevoir que son incommodité fût augmentée; mais, dans l'endroit où il contrefaisoit le mort, il demeura si foible, qu'on crut qu'il l'étoit effectivement, et on eut mille peines à le relever. On lui conseilla pour lors de ne point achever et de s'aller mettre au lit; il ne laissa pas, pour cela, de vouloir finir, et comme la pièce étoit fort avancée, il crut pouvoir aller jusqu'au bout, sans se faire beaucoup de tort; mais le zèle qu'il avoit pour le public eut une suite bien cruelle pour lui, car, dans le temps qu'il disoit: « De la rhubarbe et du séné, » dans la Cérémonie des médecins, il lui tomba du sang de la

bouche; ce qui ayant extrêmement effrayé les spectateurs et ses camarades, on l'emporta chez lui fort promptement, où sa femme le suivit dans sa chambre. Elle contrefit du mieux qu'elle put la personne affligée, mais tout ce qu'on employa ne servit de rien : il mourut en fort peu d'heures, après avoir perdu tout son sang, qu'il jetoit avec abondance par la bouche, et laissa ainsi le théâtre exposé à l'audace de tant de misérables auteurs dont il est maintenant la proie.

Tous les habiles gens eurent un regret sensible de sa mort; ses camarades la sentirent vivement. A l'égard de sa femme, elle marqua autant de douleur qu'auroit pu faire une plus honnête personne en une semblable occasion; et, comme les derniers devoirs sont toujours ceux qu'une épouse rend avec plus de plaisir à son époux, elle fit tous ses efforts pour s'en acquitter dignement. Elle connut pourtant, peu de jours après, qu'on souhaite souvent des choses désavantageuses, et les suites de cette mort l'obligèrent à regretter Molière, de bonne foi. Aussitôt qu'il fut expiré, La Thorillière, la Beauval et Baron, voyant qu'ils avoient perdu leur meilleur appui, quittèrent le Palais-Royal pour aller à l'hôtel de Bourgogne, et la Molière fut contrainte, pour rétablir sa troupe, d'y faire entrer, faute de meilleurs acteurs, Guérin, qui est maintenant son mari, et la Guiot, dont les intérêts étoient communs alors de toutes manières. Pour comble de malheur, Lully, qui se servit de cette occasion pour demander au roi la salle du Palais-Royal, qu'il obtint pour son Opéra, la réduisit, elle et sa troupe, à prendre l'hôtel de Guénégaud, où présentement les deux troupes sont réunies.

D'abord qu'elle fut au faubourg Saint-Germain, Du Boulai en devint amoureux : il est homme assez du monde et savoit à peu près l'air du bureau. Il commença

donc à offrir à notre veuve ce qu'il crut le pouvoir rendre agréable. Ses offres furent si considérables, que la Molière, charmée, en fut faire confidence à la Châteauneuf, qui, jugeant de l'amour de Du Boulai par sa libéralité, lui dit qu'il falloit bien se garder de lui rien permettre; qu'il paroissoit assez amoureux pour l'épouser, si elle se ménageoit avec esprit; que cela n'étoit pas sans exemple, et que tout le secret étoit de l'engager d'une manière, qu'il ne pût s'en défendre. La Molière entra avec feu dans ses sentiments, et l'envie de devenir femme de Du Boulai lui fit trouver aisée une chose qui lui eût paru très-difficile pour peu qu'elle eût consulté sa raison. Mais l'ambition lui faisoit fermer les yeux sur la justice qu'elle auroit dû se rendre à elle-même; elle convint avec sa confidente de ce qu'il falloit faire pour réussir dans cette entreprise. La Châteauneuf lui dit que le plus sûr étoit d'être cruelle et de lui refuser jusqu'à la plus simple faveur; que néanmoins il falloit que ce fût d'une manière qu'il eût lieu de croire que c'étoit sa seule vertu qui donnoit des bornes à la tendresse qu'elle avoit pour lui. La Molière approuva ce conseil, et lorsque Du Boulai venoit chez elle, elle le recevoit d'un air si obligeant, qu'aux dernières preuves d'amour près il ne pouvoit se plaindre d'elle.

Cependant cela ne suffit pas pour un homme qui s'étoit flatté de tout obtenir aisément; il s'apercevoit que l'intention de la demoiselle étoit de l'amuser, et la peur qu'il eut d'en être la dupe le détermina à vouloir s'en expliquer. Il fut, sur une après-dînée, chez elle, dans ce dessein. Il trouvoit qu'elle se paroit extraordinairement pour une veuve, et, ayant pris ce grand soin de sa beauté à mauvais augure pour son amour, il lui dit avec un visage assez chagrin :

« Nos vœux sont bien différents, Mademoiselle, et du

brillant dont vous êtes aujourd'hui, vous souhaiteriez que tout le monde vous pût voir; et moi, qui crains toujours qu'il n'en vienne quelqu'un plus heureux que moi, je voudrois être le seul à qui ce bonheur fût permis. »

La Molière, qui lui vouloit faire valoir jusqu'à la moindre honnêteté qu'elle lui faisoit, lui répondit avec une fierté de commande : « Il est vrai que vous avez sujet de vous plaindre de moi, et je n'ai pas pour vous des distinctions assez obligeantes! Voilà comme vous êtes tous faits: plus on vous donne et moins vous êtes contents. Si les femmes étoient raisonnables, elles traiteroient tous les hommes avec la même indifférence, et j'ai envie, ajouta-t-elle, d'en user de cette manière, afin que le droit de préférence ne fasse point d'ennemis de mes amants. — Vous vous faites grand tort, repartit Du Boulai, si vous croyez que les demi-bontés que vous avez pour moi soient capables de me satisfaire; il faudroit, pour cela, que vous fussiez faite autrement, ou que ma passion fût moins violente; et quand on est aussi amoureux que je le suis, on compte pour rien ce qui n'est pas la possession de ce qu'on aime. Je sais que je ne puis l'espérer par mon mérite, mais si vous devez récompenser le plus sincère de ceux qui vous adorent, ce que je sens pour vous me répond de ma félicité. — Vous ne savez pas ce que vous demandez, reprit la Molière, et pour peu que votre passion vous plaise, vous devriez craindre de la voir finir, comme elle feroit infailliblement, si vous n'aviez plus rien à souhaiter. Comme l'amour ne se soutient que par le désir, qui cause toute notre ardeur, il meurt aussitôt qu'il est satisfait. Du moins, jusqu'à présent, je n'ai point vu d'amants fidèles quand ils sont heureux. Eh ! comment, poursuivit-elle, peut-on avoir des impatiences et des transports pour une chose dont on est le maître, et que peut-on souhaiter

quand on est satisfait? — De l'être toujours, ma belle, s'écria Du Boulai; si jusqu'à présent vous n'avez point trouvé d'amants constants, vous avez en moi de quoi faire un miracle; étant fortement persuadé qu'on ne peut vous posséder, sans se croire le plus heureux de tous les hommes, il est trop naturel de vouloir l'être toujours. Eh quoi! pour une délicatesse que je n'ose nommer bizarre, voudriez-vous m'ôter l'espoir de passer le reste de ma vie à vous adorer? »

Il se jeta, en même temps, à ses genoux, et l'anima si fort par ses caresses, qu'elle étoit prête d'obéir à son tempérament, qui ne la porte pas à la cruauté, si l'adroite confidente, qui ne se fioit pas trop à la parole que la demoiselle lui avoit donnée d'être sévère, ne fût venue troubler leur conversation. Du Boulai en fut si outragé, qu'il sortit aussitôt, sans prendre congé de personne; ce qui déconcerta fort la Molière.

La Châteauneuf étoit trop habile en ces sortes de matières pour n'avoir pas compris d'abord ce qui avoit causé la fureur de ce départ précipité; elle feignit pourtant de vouloir s'en éclaircir, et demanda à la Molière à quel point elle en étoit avec son amant. La demoiselle, qui avoit toute confiance en la Châteauneuf, lui dit à peu près les choses comme elles s'étoient passées: ce qui lui fit voir qu'il étoit homme plus difficile à surprendre qu'elle ne s'étoit imaginé; c'est pourquoi elle recommanda à la Molière de se tenir ferme sur le pied de la vertu, et qu'elle voyoit sa fortune en assez bon chemin, pourvu qu'elle n'y mît point d'obstacle par sa facilité; surtout qu'elle évitât de se trouver seule avec Du Boulai, parce qu'il est dans la vie des moments fâcheux dont on ne peut répondre, et que la prudence ne vouloit pas qu'on se fiât trop à soi dans ces sortes d'occasions. La Molière lui confirma la promesse

qu'elle lui avoit faite de ne rien permettre à Du Boulai, sans les formalités dont elles étoient convenues, et que, du moins, si la chose manquoit, elle n'auroit pas à se reprocher que ce fût par sa faute. « C'est le mieux que vous puissiez faire, lui dit la Châteauneuf, et je suis fort trompée si vous n'y réussissez pas, car je ne sais quoi me dit que vous devez être la plus heureuse personne du monde. »

La Guiot, qui venoit faire sa cour à la Molière, dont elle avoit besoin, les fit changer de discours, et la Châteauneuf s'en alla, pour les laisser parler en liberté des affaires de leur troupe.

Cependant Du Boulai, qui croyoit que son bonheur n'avoit été retardé que par la seule présence de la confidente, se rendit le lendemain chez la Molière avec des impatiences qu'il est aisé de se figurer, espérant la retrouver dans les mêmes dispositions qu'il l'avoit laissée : il se faisoit des avant-goûts plus grands que le plaisir même. Il s'étoit mis le plus magnifique qu'il lui avoit été possible, et étoit allé chez elle deux heures plus tôt qu'à son ordinaire. Mais il fut bien surpris de la trouver dans un sérieux qui auroit glacé l'Amour même. Elle s'étoit déjà repentie de la complaisance qu'elle avoit eue la veille, quoiqu'elle eût été presque involontaire, et que les seuls mouvements de la nature la lui eussent inspirée plutôt que ce qu'elle sentoit pour Du Boulai. Ainsi, pour effacer la mauvaise opinion qu'il auroit pu concevoir de sa facilité le jour d'auparavant, elle prit un caractère de fierté qui lui pût entièrement ôter l'espérance de venir au comble de ses souhaits, que par des voies honnêtes.

Du Boulai fut surpris de ce grand sérieux ; mais, comme il la connoissoit capricieuse, il n'en découvrit pas le mystère, et tâcha seulement, par ses caresses ordinaires, à la

faire revenir de sa mauvaise humeur; il lui en fit même qui lui parurent trop vives pour ce qu'elle s'étoit proposé; elle s'en défendit au commencement avec quelque espèce de douceur, mais, comme elle vit qu'il continuoit avec la même ardeur, elle se mit fort en colère, lui disant qu'elle voyoit bien qu'il étoit du nombre de ceux qui se mettent dans l'esprit qu'il n'y a pas une comédienne qui ait de la vertu.

« Sachez, lui dit-elle, que si les manières honnêtes que j'ai eues pour vous vous ont fait croire que vous pouviez tout obtenir de moi, j'en userai à l'avenir d'une manière qui vous fera connoître que vous vous êtes bien trompé dans cette pensée. — Je suis au désespoir de vous avoir fâchée, lui dit Du Boulai; mais il faut pardonner quelque chose à la passion qui fait que je ne suis pas maître de moi-même, lorsque je vous vois. — Vous ne m'aimez pas tant que vous dites, reprit la Molière; il me faudroit d'autres preuves pour me le persuader. — Quelle injustice! reprit Du Boulai. Quoi! toutes mes assiduités, mes soins ne sont pas des marques d'une véritable passion? Eh! quelles autres preuves pourriez-vous souhaiter, pour être entièrement convaincue de ce que je sens pour vous? »

La Molière demeura quelque temps sans lui répondre, et tout d'un coup, prenant la parole : « Croyez-vous, dit-elle, que toutes les raisons que vous m'opposez soient suffisantes pour me prouver votre amour? Y a-t-il un homme dans le monde qui ne se fasse un plaisir d'avoir des faveurs d'une femme qu'il trouve aimable? Et ne sait-on pas qu'on n'y peut parvenir que par les soins que l'on prend de lui plaire? Je puis croire que vous avez ces mêmes sentiments pour moi, et, si vous voulez que je les croie plus tendres et plus désintéressés, faites ce qu'il faut, afin que je n'en puisse douter, ou prenez le parti de me lais-

ser en repos, car je vous dis aujourd'hui pour la dernière fois qu'on ne peut rien espérer de moi du côté de la galanterie. »

Ce discours étonna Du Boulai et lui ouvrit lesyeux sur les intentions de la Molière; il vit bien qu'elle s'étoit flattée d'une chose à laquelle il n'avoit nulle disposition. Néanmoins, il eut de la joie de sa folie et résolut de la laisser dans son erreur, pour en profiter en lui donnant un peu d'espérance; il ne faisoit pas de scrupule d'abuser de sa crédulité : ce n'est plus le temps d'en avoir pour si peu de chose; si bien, qu'il se jeta à ses pieds, où il lui jura que, puisqu'elle joignoit à tant de charmes une vertu si délicate, cela le pourroit déterminer à lui donner des assurances qui lui prouveroient ce qu'il tâchoit en vain de lui persuader; il ajouta, d'un air qui lui paroissoit fort naturel, qu'il se feroit une joie de contribuer à la fortune d'une si aimable personne, et qu'il souhaiteroit que la sienne fût plus considérable, afin de la rendre plus heureuse; mais qu'il ne pouvoit lui sacrifier que les choses dont il étoit le maître, et qu'il s'estimeroit au comble de son bonheur, si elle vouloit bien s'en contenter.

On peut aisément s'imaginer combien la Molière étoit flattée par le discours de Du Boulai. Elle lui protesta, à son tour, qu'il étoit celui de tous les hommes pour qui elle avoit le plus de penchant, et qu'il auroit tout lieu d'être content de sa tendresse, quand elle pourroit lui en donner des marques avec bienséance. « Eh quoi! mademoiselle, qui vous peut arrêter, après les assurances que je vous donne que vous serez satisfaite dans peu de jours? Doutez-vous de la vérité de ce que je dis, et suis-je un homme à vouloir vous tromper? »

D'un côté, elle craignoit que sa facilité ne rebutât Du Boulai; de l'autre, elle appréhendoit qu'il ne crût qu'elle

n'avoit nulle inclination pour lui, comme il étoit vrai, et qu'elle ne cherchoit que son élévation. Il remarqua son incertitude; c'est pourquoi, voulant achever de la déterminer entièrement à ce qu'il souhaitoit, il feignit d'être fâché de ce qu'elle le refusoit, après la promesse qu'il venoit de lui faire. « Je suis bien malheureux, lui dit-il, de voir que vous ajoutez si peu de foi à ma parole, et j'ai peine à croire que vous vouliez vous résoudre à passer votre vie avec un homme que vous estimez assez peu pour douter de ce qu'il vous dit. Je vois bien qu'il faut me résoudre à ne vous jamais voir, puisque je ne puis vaincre votre indifférence. »

Il voulut s'en aller, en disant cela; mais la Molière, qui craignoit qu'il ne fût effectivement fâché, l'arrêta malgré lui; et, comme elle vit qu'elle ne pouvoit l'apaiser qu'en ne lui refusant rien, elle fut assez crédule pour se laisser aller, sur l'assurance que Du Boulai lui réitéra qu'il la satisferoit, avant qu'il fût peu de jours. Il se retira ainsi le plus content du monde, en laissant de son côté la Molière fort satisfaite du pouvoir de ses charmes.

Elle fut trouver la Châteauneuf, à qui elle parla de son mariage comme d'une chose faite, en lui promettant que le changement de sa fortune ne changeroit jamais l'amitié qu'elle avoit pour elle, et que, n'aimant point Du Boulai avec assez de passion pour lui garder une fidélité à toute épreuve, elle auroit toujours besoin d'elle pour se conduire, et qu'elle la prioit de ne lui pas refuser ses soins toutes les fois qu'elle en auroit besoin : « L'inclination que j'ai à vous rendre service ne peut finir par votre mariage, lui dit la Châteauneuf; mais il n'est pas temps de songer à une nouvelle intrigue, et il faut du moins observer quelque régularité dans les commencements. Mais pressez vivement la chose. »

La Châteauneuf gouvernoit la Molière si absolument, qu'elle suivoit de point en point tout ce qu'elle lui recommandoit, ou se contraignoit autant qu'il lui étoit possible : elle pressoit continuellement Du Boulai de lui tenir parole. Il lui donnoit tous les jours quelque nouvelle excuse, tantôt sur les oppositions que sa famille lui pourroit apporter, si l'on ne ménageoit cette affaire délicatement; une autre fois, il lui disoit que, n'ayant plus rien à ménager quand elle seroit sa femme, il craignoit qu'elle n'eût pas pour lui toute la complaisance qu'il pourroit souhaiter. Enfin, fatigué des importunités de la Molière, il lui déclara que, quoiqu'il eût pour elle toute la passion imaginable, des raisons puissantes ne lui permettoient pas de la contenter sur le chapitre du mariage.

Cet aveu sincère surprit la demoiselle, qui avoit cru de bonne foi Du Boulai assez amoureux pour l'épouser. Elle ne fut point maîtresse de la colère que la connoissance d'avoir été trompée lui donna, et dans la violence de ses mouvements, elle le traita comme le dernier de tous les hommes : après l'avoir appelé mille fois *scélérat*, *perfide*, et lui avoir juré qu'il auroit tout lieu de se repentir d'avoir abusé de sa facilité, elle le chassa, en lui défendant de revenir jamais chez elle.

Du Boulai, qui n'avoit pas répondu un seul mot à toutes ses menaces, se retira tout doucement, pour ne la pas aigrir davantage ; il lui écrivit le lendemain la lettre du monde la plus passionnée, où il la prioit de l'excuser si, lui connoissant trop de vertu pour consentir à le rendre heureux, sans la promesse qu'il lui avoit faite, il avoit été forcé par son amour à se servir de cette ruse, qui devoit être pardonnable dans cette occasion.

La Molière, en femme habile, ne voulut point faire de réponse sans consulter la Châteauneuf, à qui elle avoua la

faute qu'elle avoit faite d'avoir pu croire un homme sur sa parole, mais que Du Boulai l'avoit si fort pressée, qu'il lui avoit été impossible de s'en défendre, et que ce seroit la dernière fois qu'elle manqueroit par un excès de confiance; qu'elle la prioit de l'instruire de ce qu'elle avoit à faire; qu'elle avoit fait réflexion, lorsque sa colère avoit été passée, qu'il n'étoit pas à propos de bannir Du Boulai, quand même il ne la devroit pas épouser, puisqu'il faisoit une dépense assez considérable pour la vouloir conserver. La Châteauneuf lui dit qu'il lui falloit écrire, que, quelque résolution qu'elle eût prise contre lui, il ne lui étoit pas possible d'être plus longtemps sans le voir.

La Molière, à l'instant, lui écrivit ce billet : « Je ne veux plus me souvenir que vous m'avez offensée, puisque j'ai la foiblesse de vous aimer encore après la tromperie que vous m'avez faite; je dois oublier le sujet que j'ai de me plaindre de vous, afin de rendre ma tendresse plus excusable, et je vous attends pour vous donner une grâce que l'amour doit signer. »

Du Boulai accourut aux pieds de la belle, à qui il dit tout ce qu'il trouva de plus tendre. Il évita adroitement de lui parler du sujet qui les avoit mis mal ensemble : il lui proposa mille divertissements, et, quoiqu'il ne soit pas fort libéral, sa passion l'avoit rendu prodigue pour la Molière. Les festins et les bijoux étoient des preuves convaincantes que l'amour peut changer le tempérament, et il en étoit si fort amoureux, que leur commerce auroit duré longtemps, si la belle eût eu de la conduite; mais ce qu'elle fit pour Guérin le dégoûta si fort, qu'il ne se souvint qu'à peine qu'il en eût été amoureux, et voici ce qui le dégagea.

La Guiot, qui avoit été appelée dans la troupe avec Guérin, qu'elle aimoit depuis cinq ans de la plus belle

passion dont elle soit capable, ménageoit la Molière pour son intérêt et celui de son amant, et lui donnoit souvent à manger, dans l'espérance de l'engager davantage. La Molière, qui est d'un esprit fort extraordinaire, ne put souffrir une union qui lui sembloit parfaite ; elle résolut, pour la troubler, de donner de l'amour à Guérin. Pour cet effet, elle ne manquoit pas d'y aller tous les jours avec empressement, ce qui chagrinoit Du Boulai, qui l'attendoit souvent inutilement ; mais elle croyoit son temps trop bien employé à faire une pareille conquête, quoique celui pour qui elle prenoit tant de soins fût l'homme du monde qui le méritât le moins. Comme le mérite ne peut rien contre le caprice et que notre cœur est toujours la dupe sur le choix, la Molière, qui avoit assez d'usage pour avoir du discernement, ne laissa pas de trouver Guérin tout fait comme il falloit pour lui plaire, et n'épargna rien pour l'enlever à la Guiot.

Guérin avoit aimé la Guiot de bonne foi, mais, comme il n'est rien que le temps n'use, il commençoit à n'avoir plus pour elle qu'une espèce de bonne amitié pleine de tiédeur, qui est toujours la suite des longues habitudes. C'est pourquoi il s'aperçut aisément des sentiments que la Molière avoit pour lui, et la connoissance d'une chose qu'il n'eût jamais osé espérer, lui donna une joie sensible et d'autant plus grande qu'il crut par ce moyen se maintenir avec agrément dans la troupe, où il n'étoit pas aimé, avec justice. Il a dans l'esprit une certaine finesse, qui tient de la bassesse d'âme. Il s'attacha à examiner le foible de la Molière, afin de s'en rendre le maître. Il n'eut pas de peine à connoître qu'elle vouloit être applaudie en tout, n'être contredite en rien, et surtout qu'elle prétendoit qu'un amant fût soumis comme un esclave, si bien que Guérin, qui est capable des dernières

souplesses, pourvu qu'il y trouve son intérêt, n'eut pas de peine à l'aimer à sa manière.

La première preuve de passion qu'il lui donna fut dans des répétitions que l'on faisoit de quelques pièces nouvelles. Il avoit coutume de donner la main à la Guiot, pour la conduire : un jour, il l'offrit à la Molière, qui l'accepta après un demi-refus, ce qui alarma la Guiot, qui naturellement est fort jalouse, de sorte que lorsque son amant revint de conduire la Molière, elle le querella avec violence, lui disant qu'il avoit apparemment oublié toutes les obligations qu'il lui avoit, pour en user d'une manière si impertinente ; lui, qui lui étoit redevable de sa fortune, puisqu'il devoit être persuadé qu'on ne se seroit jamais avisé d'aller rechercher une figure comme la sienne dans le fond d'une province, sans le refus qu'elle avoit fait d'entrer dans la troupe si on ne l'y recevoit aussi, et que pour reconnoissance il y étoit à peine entré qu'il l'abandonnoit pour une guenon, elle, qui étoit une des plus jolies femmes du monde ! Guérin, le plus dissimulé de tous les hommes, et qui ne se sentoit pas assez bien avec la Molière pour la quitter tout à fait, lui fit cent protestations qu'il l'aimoit toujours, et que ce n'étoit que pour se maintenir tous deux dans la troupe où la Molière étoit la toute-puissante, qu'il lui rendoit ces sortes de devoirs, si bien que la Guiot qui l'aimoit se laissa persuader tout ce qu'il voulut ; aussi, continua-t-il tous ses soins pour la Molière, qui les recevoit en femme à qui cela faisoit plaisir.

Mais Du Boulai n'en étoit pas plus satisfait : il trouvoit fort mauvais qu'elle fît mille avances à un malheureux, pendant qu'elle le traitoit avec la dernière indifférence ; il lui en dit ses sentiments avec quelque colère ; elle, qui ne croyoit pas qu'un amant lui pût échapper, lui répondit avec beaucoup d'aigreur, qu'elle trouvoit fort mauvais

qu'il censurât sa conduite; qu'elle prétendoit être maîtresse de ses actions, et que, s'il voyoit quelque chose, chez elle, qui lui déplût, il étoit maître de n'y plus revenir; qu'il falloit l'aimer telle qu'elle étoit ou la laisser en repos. Du Boulai est honnête homme : il ne put souffrir un pareil traitement; le mépris succéda à la pitié qu'il avoit eue de l'engagement de la Molière; il se détermina à s'en retirer, malgré l'inclination qu'il avoit pour elle.

Dans un autre temps, la Molière eût senti cette perte, mais le cœur de Guérin lui paroissoit quelque chose de si précieux, qu'elle ne se soucioit que de l'enlever à la Guiot. La Châteauneuf, qui n'avoit pas même prétention qu'elle et qui voyoit bien ce que lui coûteroit cet entêtement, fit tous ses efforts pour l'en détourner; mais la Molière reçut, contre son ordinaire, si mal ses avis, qu'elles se brouillèrent de manière qu'elles ne sont pas encore aujourd'hui raccommodées.

Il arriva, dans ce même temps, une aventure à la Molière, qui augmenta extrêmement son orgueil. Il y avoit une créature à Paris, appelée la Tourelle, qui lui ressembloit si parfaitement, qu'il étoit malaisé de ne s'y pas méprendre; elle faisoit même métier de galanterie que la Molière, mais avec moins de bonheur : ce qui lui donna la pensée, voyant qu'elle lui ressembloit si bien, de passer pour la Molière près ceux qui n'avoient pas grand commerce avec elle; elle voulut essayer par là si sa fortune n'augmenteroit point. La chose lui réussit si bien pendant quelques mois, que tout le monde y étoit trompé.

Un président de Grenoble, nommé Lescot, qui étoit devenu amoureux de la Molière en la voyant sur le théâtre, cherchoit par tout Paris quelqu'un qui lui en pût donner connoissance. Il alloit souvent chez une femme, nommée la Ledoux, dont le métier ordinaire étoit de faire plaisir

au public : il lui témoigna qu'il souhaiteroit connoître la Molière et que la dépense ne lui coûteroit rien, pourvu qu'il pût se satisfaire. La Ledoux, par malheur, ne la connoissoit point. La chose n'auroit pas été difficile, pour peu qu'elle eût eu d'habitude avec elle ; néanmoins, elle se souvint que, sans se donner de peine, la Tourelle pourroit admirablement faire ce personnage; c'est pourquoi elle dit au président qu'elle ne la connoissoit point, mais qu'elle savoit une personne qui la gouvernoit absolument; qu'elle la feroit pressentir sur ce chapitre, et que dans dans quelques jours elle lui en diroit des nouvelles. Le président la conjura de ne rien oublier pour le rendre heureux, et qu'elle devroit être sûre de sa reconnoissance.

Du moment qu'il fut sorti, elle envoya chercher la Tourelle, à qui elle dit qu'elle avoit trouvé une bonne dupe; qu'il en falloit profiter; qu'elle se tînt prête pour le jour qu'elle l'enverroit querir, et qu'elle se préparât à bien contrefaire la Molière. Le lendemain, le président revint fort empressé, pour savoir le succès de sa négociation. La Ledoux lui dit que cela n'alloit pas si vite, qu'on lui avoit seulement promis d'en parler à la Molière, et qu'il falloit se donner un peu de patience. Le président la conjura de nouveau d'y donner tous ses soins. Il venoit tous les jours savoir s'il y avoit lieu d'espérer.

Enfin, quand la Ledoux eut pris le temps qu'il falloit pour faire valoir ses peines, elle dit au président, avec beaucoup de joie, qu'elle avoit surmonté les obstacles qui s'étoient opposés à sa passion et qu'elle avoit parole de la Molière pour venir chez elle le lendemain. L'amoureux président lui promit de se souvenir toute sa vie du service qu'elle lui rendoit ; il prit l'heure du rendez-vous, où il se trouva longtemps avant la demoiselle, qui vint avec un

habit fort négligé, comme une personne qui appréhendoit d'être connue : elle affecta la toux éternelle de la Molière, ses airs importants, ne parlant que de vapeurs, et joua si bien son rôle, qu'un homme plus connaisseur y eût été trompé. Elle lui fit valoir l'obligation qu'il lui avoit d'être venue dans ces sortes de lieux dont le nom seul lui faisoit horreur. Le président lui dit qu'elle n'avoit qu'à prescrire la reconnoissance, et que tout ce qu'il avoit au monde étoit en son pouvoir. La Tourelle fit fort l'opulente, et, après s'être longtemps défendue, elle lui dit qu'elle vouloit bien prendre un présent de lui, pourvu qu'il ne fût que d'une fort petite conséquence; qu'elle ne vouloit qu'un collier pour sa fille qui étoit en religion. Aussitôt notre amoureux la mena sur le quai des Orfévres, où il la pria de le choisir tel qu'il lui plairoit; elle lui dit qu'elle n'en vouloit un que d'un prix fort médiocre.

Ces manières magnifiques furent un nouveau charme pour notre amant. Il continuoit de la voir au même endroit, et elle lui recommandoit de ne lui point parler sur le théâtre, parce que ce seroit le moyen de la perdre entièrement, et que ses camarades, qui avoient une extrême jalousie contre elle, seroient ravies d'avoir une occasion de parler. Il lui obéissoit, et se contentoit d'aller admirer la Molière, croyant que ce fût elle : il l'admiroit alors avec justice dans le rôle de Circé, qu'elle jouoit et dont elle s'acquittoit parfaitement; elle y avoit un certain habit de magicienne et quantité de cheveux épars, qui lui donnoient un grand agrément.

Un jour que la Tourelle avoit donné un rendez-vous au président chez la Ledoux, elle y manqua; son amant, après l'avoir longtemps attendue, voulut aller à la Comédie, et toutes les raisons de la Ledoux ne purent l'en empêcher. Il fut donc à l'hôtel de Guénégaud, et la pre-

mière personne qu'il aperçut sur le théâtre fut la Molière. Il se détermina d'abord à y monter contre les défenses qu'il croyoit qu'elle lui en avoit faites; mais il crut qu'un petit emportement de passion ne lui déplairoit pas. Il y monta, dans le dessein de lui marquer le chagrin qu'il avoit de ne l'avoir pas vue l'après-dînée. D'abord qu'il fut sur le théâtre, il ne put lui parler, à cause d'un nombre infini de jeunes gens qui l'entouroient; il se contentoit de lui sourire toutes les fois qu'elle tournoit la tête de son côté, et de lui dire, quand elle passoit dans une aile de décoration où il s'étoit mis exprès : « Vous n'avez jamais été si belle! Si je n'étois pas amoureux, je le deviendrois aujourd'hui. » La Molière ne faisoit aucune réflexion à ce qu'il lui disoit : elle croyoit que c'étoit un homme qui la trouvoit à son gré, et qui étoit bien aise de le lui faire connoître. Pour le président, il étoit hors de mesure de voir avec quelle négligence elle recevoit ses douceurs ; la pièce lui sembloit donc d'une longueur insupportable. Dans l'envie qu'il avoit de savoir sa destinée, il fut l'attendre à la porte de la loge où elle se déshabilloit, et y entra avec elle lorsque la comédie fut finie.

La Molière est fort impérieuse, et la liberté du président lui parut trop grande pour un homme qu'elle n'avoit jamais vu. Ce n'est pas qu'il ne soit permis d'entrer dans les loges des comédiennes, mais il faut, du moins, que ce soient gens qu'elles connoissent ; c'est pourquoi la Molière, qui n'avoit jamais vu son visage, fut surprise de sa hardiesse, et, pour l'en punir, elle résolut de ne rien répondre à tout ce qu'il lui diroit. Il crut d'abord qu'elle n'osoit parler en la présence de la femme de chambre qui la déshabilloit; ce fut un nouvel obstacle pour le président, que cette fille; et comme il n'osoit témoigner son inquiétude devant elle, il faisoit signe à la Molière de la ren-

voyer et qu'il avoit quelque chose à lui dire. La Molière n'avoit garde de répondre à des signes qu'elle n'entendoit pas. Mais notre amant, qui croyoit être assez d'intelligence avec elle pour qu'elle dût comprendre cette façon de s'exprimer, toute muette qu'elle étoit, prenoit pour des marques de colère le refus qu'elle faisoit d'y répondre, et l'envie qu'il avoit d'apprendre ce qui lui causoit cette froideur, l'obligea de s'approcher et de lui demander ce qui l'avoit empêché d'avoir le bonheur de la voir l'après-dînée.

La demoiselle lui demanda, d'un ton fort haut, ce qu'il disoit; il lui demanda d'un ton encore plus bas, si l'on osoit dire devant cette fille ce que l'on pensoit. La Molière, étonnée de ce discours, lui répondit, d'une voix encore plus élevée : « Je ne crois pas avoir rien d'assez mystérieux avec vous, Monsieur, pour devoir prendre ces sortes de précautions, et vous pourriez avec moi vous expliquer devant toute la terre. » L'aigreur avec laquelle elle acheva ces mots fit entièrement perdre patience au président, qui lui dit : « J'approuverois votre procédé, si j'avois fait quelque action qui dût vous déplaire depuis que je vous connois, mais je n'ai rien à me reprocher, et, quand vous manquez au rendez-vous que vous m'avez donné, et que je viens tout inquiet vous trouver, craignant qu'il ne vous soit arrivé quelque accident, vous me traitez comme le plus criminel de tous les hommes! »

Il seroit impossible de bien représenter l'étonnement de la Molière. Plus elle considéroit le président, moins elle se souvenoit de lui avoir jamais parlé; et, comme il avoit la mine d'un honnête homme, l'émotion avec laquelle il continuoit de lui faire des reproches, lui marquant que ce n'étoit ni jeu d'esprit ni gageure, augmentoit si fort sa surprise, qu'elle ne savoit que croire de ce qu'elle voyoit. Le président, de son côté, ne pouvoit comprendre d'où ve-

noit le silence de la Molière. « Enfin, lui dit-il, donnez-moi une bonne ou une mauvaise raison qui justifie un procédé pareil au vôtre? » Il cessa de parler pour entendre la réponse de la Molière, mais elle n'étoit pas encore revenue de son étonnement. Le président, de son côté, étoit dans la dernière consternation.

C'étoit une chose plaisante, que de les voir se regarder tous deux sans se rien dire, et s'examiner avec une attention qu'on ne peut se figurer. Néanmoins, la Molière résolut de s'éclaircir d'une aventure qui lui paroissoit si surprenante : elle demanda au président, avec un grand sérieux, ce qui pouvoit l'obliger à lui dire qu'il la connoissoit; qu'elle avoit pu croire au commencement que c'étoit une plaisanterie, mais qu'il la poussoit si loin, qu'elle ne la pouvoit plus supporter; surtout d'où lui venoit son obstination à lui soutenir qu'elle lui avoit donné un rendez-vous, auquel elle avoit manqué. « Ah! Dieu! s'écria le président, peut-on avoir l'audace de dire à un homme qu'on ne l'a jamais vu, après ce qui s'est passé entre vous et moi! J'ai du chagrin que vous m'obligiez d'éclater et de sortir du respect que j'ai pour toutes les femmes, mais vous êtes indigne qu'on en conserve pour vous. Après m'être venue trouver vingt fois dans un lieu comme celui où je vous ai vue, il faut que vous soyez la dernière de toutes les créatures, pour m'oser demander si je vous connois! » On peut juger que la Molière, de l'humeur dont elle est, ne fut pas insensible à ces duretés, et, croyant que c'étoit une insulte que le président lui vouloit faire, elle dit à sa femme de chambre d'appeler ses camarades. « Vous me faites plaisir, lui dit cet amant outré, et je souhaiterois que tout Paris y fût pour rendre votre honte plus publique. — Insolent! j'aurai bientôt raison de votre extravagance! » lui dit la Molière.

Dans ce moment, une partie des comédiens entra dans la loge, où ils trouvèrent le président dans une fureur inconcevable, et la demoiselle dans une si grande colère, qu'elle ne pouvoit parler; elle expliqua pourtant à peu près à ses camarades ce qui l'avoit obligée de les envoyer querir, pendant que le président leur contoit aussi les raisons qu'il avoit d'en user avec la Molière de cette façon, leur protestant, avec mille serments, qu'il la connoissoit pour l'avoir vue plusieurs fois dans un lieu de débauche, et que le collier qu'elle avoit au cou étoit un présent qu'il lui avoit fait. La Molière, entendant cela, voulut lui donner un soufflet, mais il la prévint et lui arracha son collier, croyant avec la dernière certitude que ce fût le même qu'il avoit donné à la Tourelle, encore que celui-là fût deux fois plus gros.

A cet affront, que la demoiselle ne crut pas devoir supporter, elle fit monter tous les gardes de la Comédie; on ferma les portes et on envoya querir un commissaire, qui conduisit le président en prison, où il fut jusqu'au lendemain, qu'il en sortit sous caution, soutenant toujours qu'il prouveroit ce qui l'avoit forcé à maltraiter la Molière, ne pouvant se persuader que ce ne fût pas elle qu'il avoit vue chez la Ledoux.

La Molière, qui avoit reçu une insulte furieuse, demandoit de grandes réparations contre le président. On informa de la chose. Elle fut confrontée devant l'orfévre, croyant que cette seule preuve détruiroit l'erreur du président; mais elle fut bien autrement désolée, quand l'orfévre assura qu'elle étoit la même qui avoit acheté le collier avec le président. Elle étoit inconsolable de ce que toute son innocence ne pouvoit la justifier; elle faisoit faire des perquisitions par tout Paris, de la Ledoux, que l'on disoit être celle qui l'avoit produite, mais cette femme s'étoit

cachée, à la première nouvelle qu'elle avoit eue de cette affaire, et on eut beaucoup de peine à la trouver. Enfin elle fut prise, elle avoua toute l'affaire et qu'il y avoit une femme qui, par la ressemblance qu'elle avoit avec la Molière, avoit trompé une infinité de gens ; que c'étoit la même qui avoit produit l'erreur du président. Enfin la Tourelle fut aussi prise. La Molière en eut une joie inexprimable, espérant par là faire croire dans le monde que tous les bruits qui avoient couru d'elle avoient été causés par la ressemblance qui étoit entre elle et la Tourelle. Elle faisoit travailler avec soin au procès de sa rivale ; et, comme elle avoit de l'argent, et que l'autre au contraire ne comptoit que sur sa bonne fortune journalière, les choses allèrent ainsi qu'elle voulut, et, malgré l'injustice qu'il y avoit à la punir d'un crime dont la Molière auroit pu lui donner des leçons, la Ledoux et la Tourelle furent châtiées devant l'hôtel Guénégaud, où loge la Molière, qui, toute orgueilleuse d'avoir pleinement satisfait sa vengeance, et croyant avoir assez bien rétabli sa vertu aux yeux de tout Paris, faisoit valoir à Guérin, pour un grand bonheur, qu'une femme comme elle daignoit le regarder.

Lui, qui songeoit à s'en rendre le maître, et qui regardoit ce mariage comme une chose qui établissoit sa fortune, lui donnoit avec profusion tout l'encens qu'elle pouvoit désirer ; il eût été, en un besoin, à l'adoration, pour la mener jusqu'au sacrement; mais c'étoit une chose où elle avoit bien de la peine à se résoudre. Elle avoit fait un usage trop agréable de la liberté que donne la qualité de veuve, pour ne pas la quitter avec regret ; elle appréhendoit de prendre un maître qui ne s'accommodât pas à son humeur. Guérin, de son côté, faisoit tous ses efforts pour la guérir de ses appréhensions, lui disant que s'il souhaitoit

de l'épouser, ce n'étoit pas dans la vue de tous les hommes qui se dévouent à ces sortes d'engagements; qu'il se flattoit de lui faire goûter dans le mariage des douceurs, inconnues jusqu'alors par le peu de sympathie qui se rencontre d'ordinaire dans ces sortes de nœuds, dont l'intérêt qui les a formés corrompt tous les plaisirs; que d'ailleurs il avoit en horreur cette obéissance aveugle où la plupart des hommes veulent assujettir leurs femmes, et qu'elle ne devoit pas douter qu'elle ne fût toujours la maîtresse absolue de ses volontés comme de son cœur.

La Molière se laissa un peu aller à ses promesses. Elle lui avoit déjà fait quitter la Guiot, et il mangeoit d'ordinaire chez elle, où elle le traitoit en esclave, pour l'accoutumer à souffrir ses hauteurs. Elle mettoit quelquefois sa patience à de si rudes épreuves, qu'on étoit étonné qu'il les pût souffrir. Pour lui, il avoit trop d'expérience, pour ne pas savoir qu'on touche plutôt les femmes, en leur applaudissant dans leurs petites foiblesses, qu'on ne fait avec tout le mérite possible. La complaisance lui réussit, lorsqu'il n'avoit plus d'espérance. Il commençoit à perdre courage, voyant que tout ce qu'il faisoit ne la persuadoit point de terminer leur mariage. Il eut recours à quelque chose de plus insinuant que des paroles; d'ailleurs, il lui eût été assez difficile de la toucher par son esprit, puisqu'on ne sauroit en avoir moins. Il mit en usage le talent des larmes, dont la Nature l'a doué, au défaut de mille bonnes qualités. Il se servit donc de ce moyen, pour la convaincre de l'amour qu'il avoit pour elle, et il lui protesta tant de fois qu'il mourroit de douleur si elle différoit une chose où il bornoit toute sa félicité, qu'il la toucha autant de pitié que d'amour, et elle promit de l'épouser, lorsqu'elle auroit mis ses affaires dans un tel état que sa fille, qu'elle

aime peu, ne la pût inquiéter, et qu'elle le prioit de ne pas divulguer la chose que tout ne fût réglé.

Guérin, qui jugea bien qu'il ne retrouveroit pas une si belle occasion, profita des dispositions sensibles où il la trouvoit, et la pressa avec tant de succès, que la consommation des noces se fit avant la cérémonie. Il fut même si heureux, qu'il mit la Molière dans la nécessité de l'épouser, si elle vouloit garder quelques mesures dans le public, et sa grossesse parut si fort, qu'elle n'osoit presque plus jouer. Elle prit donc toutes les précautions qu'il falloit pour épouser Guérin secrètement, afin de faire croire qu'il y avoit déjà longtemps que leur mariage étoit fait, et que le fruit qu'elle portoit étoit conçu dans toutes les formes.

La Guérin eut des preuves essentielles, plus tôt qu'elle ne pensoit, qu'il n'est point de mari qui conserve son caractère d'amant. Dans les premiers jours de leur mariage, il avoit eu des complaisances pour elle, dont elle auroit été fort satisfaite, si elles eussent duré; mais Guérin, qui s'aperçut qu'elle en abusoit, lui fit sentir un peu trop tard qu'elle s'étoit donné maître. Elle souffrit impatiemment les premières obéissances où il voulut la soumettre; elle lui reprocha mille fois qu'il n'étoit que ce qu'elle avoit bien voulu le faire; que néanmoins il en agissoit d'une manière qui le rendoit indigne de ce qu'elle avoit fait pour lui, mais qu'elle savoit la vengeance dont une femme spirituelle se servoit, quand les mauvais traitements d'un mari l'obligeoient à avoir recours à ces sortes de remèdes.

Guérin lui dit, à son tour, qu'elle se trompoit fort si elle prétendoit conserver ses manières coquettes, après leur mariage; qu'il prétendoit qu'elle vécût comme toutes les femmes raisonnables, c'est-à-dire qu'elle ne se mêlât que de jouer la comédie et de conduire son

ménage. Ils eurent plusieurs différends sur ce chapitre; à la fin, elle a été obligée de prendre le parti de la patience, et, pour toutes intrigues, elle est réduite à un certain Aubry qui demeure au même logis; il a mis si bon ordre à sa conduite, qu'elle n'oseroit voir personne, que par sa permission.

Heureusement pour elle, elle a un petit garçon qu'elle aime fort, et qui sert à dissiper ses chagrins. Sa maison de Meudon, qu'elle a rendue fort propre par la dépense qu'elle y a faite, lui est d'un grand secours : elle y passe une partie de l'année, c'est-à-dire les jours qu'elle ne joue pas, qui sont en assez grand nombre par l'inutilité dont elle est présentement dans la troupe, où elle ne fait plus aucune figure depuis la jonction des deux troupes; et, sans les pièces de son mari, où elle est encore inimitable, elle ne paroîtroit plus qu'avec désagrément.

On peut aisément par là remarquer une certaine justice, qui se trouve dans l'ordre des choses, et qui nous fait presque toujours éprouver ce que nous avons fait souffrir aux autres. Les duretés qu'elle a eues pour un mari d'un mérite singulier lui sont rendues avec usure par un autre, qui est le rebut du genre humain; et, pour surcroît de déplaisir, elle se voit méprisée de ses compagnes, qui s'estimoient autrefois trop heureuses d'avoir sa faveur.

Néanmoins, l'espoir de faire de son fils un homme de conséquence, en lui donnant tout le bien qui appartenoit à sa fille, dont elle s'étoit rendue tutrice par son adresse, l'auroit consolée de toutes ses disgrâces, si le succès eût répondu à ses intentions; mais sa fille ne s'est pas trouvée dans ces dispositions, et, malgré le dégoût que la Guérin a tâché de lui inspirer pour le monde, elle a voulu suivre son inclination, qui est entièrement opposée à la vie religieuse; et, quoique en beaucoup de rencontres elle ait eu

lieu de remarquer la haine que sa mère avoit pour elle, elle s'est plutôt résolue d'essuyer toutes ses mauvaises humeurs, que de rester davantage dans un couvent.

La Guérin se fait, à l'heure qu'il est, une affaire de sa famille, bien sûre qu'elle n'a plus ce qu'il faut pour qu'on se charge du soin de la divertir. Cette raison l'a plus attachée à son ménage, que toute autre considération. Une coquette suit toujours les hommes avec empressement, lorsqu'elle croit ne plus paroître aimable à leurs yeux, de façon qu'elle se contente maintenant de ces sortes d'occupations domestiques, faute apparemment de plus agréables.

PORTRAITS DES COMÉDIENNES DE L'HÔTEL DE GUÉNÉGAUD.

LA MOLIÈRE.

Les grâces et les ris règnent sur son visage;
Elle a l'air tout charmant, et l'esprit tout de feu;
Elle avoit un mari d'esprit, qu'elle aimoit peu :
Elle en prend un de chair, qu'elle aime davantage.

LA DE BRIE.

Il faut qu'elle ait été charmante,
Puisque aujourd'hui, malgré ses ans,
A peine des charmes naissants
Égalent sa beauté mourante.

LA LAGRANGE.

Si n'ayant qu'un amant on peut passer pour sage,
Elle est assez femme de bien;
Mais elle en auroit davantage,
Si l'on vouloit l'aimer pour rien.

LA DUPIN.

Elle aime les plaisirs et veut qu'ils soient secrets :
Du moindre petit bruit son fier honneur s'offense ;
Elle a beau désirer des amants bien discrets,
Elle en a trop, pour sauver l'apparence.

LA CHAMPMESLÉ.

A la plus tendre amour elle fut destinée,
Qui prit assez longtemps racine dans son cœur ;
Mais, par un insigne malheur,
Un tonnerre est venu qui l'a déracinée.

LA DU CROISI.

Elle a la taille fort mignonne,
Beaucoup d'esprit et bien de l'agrément,
La bouche belle et beaucoup d'enjouement,
Mais son papa de trop près la talonne.

LA DAUVILLERS.

On lui croit de la chasteté,
Non que son humeur soit tigresse.
Mais quand on manque de beauté,
C'est là caution de sagesse.

LA GUIOT.

De la Guiot je ne vous dirai rien,
De tout ce que j'en sais on doit faire mystère;
Quand on ne peut dire du bien,
On fait beaucoup mieux de se taire.



APPENDICE.

PIÈCES RELATIVES A LA FONTAINE

ET A SES OUVRAGES.

NOTE DE L'ÉDITEUR.

Walckenaer dit, dans une note de son *Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine* (p. 339 de l'édit. de 1820) : « Naigeon a dépeint La Fontaine comme un homme ignoré de ses contemporains, menant une vie très-retirée et ne vivant que pour un petit nombre d'amis. Il y eut, au contraire, peu d'hommes de lettres aussi répandus dans le monde que lui. » Malgré l'assertion du savant académicien, nous devons constater que les écrivains contemporains ont fait rarement à notre poëte l'honneur de le nommer, et le petit nombre de pièces de vers adressées à l'illustre auteur des Fables et des Contes, prouve, du moins à notre avis, que ses relations avec ses confrères étaient assez restreintes et peu familières. Nous avons recueilli dans cet Appendice quelques pièces de vers élogieuses ou satiriques qui se rapportent à La Fontaine et à ses ouvrages.

RÉPONSE DE L'ABBÉ DE FURETIÈRE[1]

A UNE ÉPIGRAMME DE LA FONTAINE[2].

1686.

Dangereux inventeur de cent vilaines fables,
Sachez que, pour livrer de médisants assauts,
Si vous ne voulez pas que le coup porte à faux,
Il doit être fondé sur des faits véritables.
  Çà, disons-nous tous deux nos vérités!
  Il est du bois de plus d'une manière :
Je n'ai jamais senti celui que vous citez;
    Notre ressemblance est entière,
Car vous ne sentez pas celui que vous portez.

1. Recueil de plusieurs vers, épigrammes, qui ont esté faits entre M. Furetière et MM. de l'Académie françoise (*Amsterdam, H. Desbordes*, 1686, in-12, p. 4).

2. Dans un de ses factums contre l'Académie française, Furetière avait dit que La Fontaine, quoique maître des eaux et forêts, ne savait pas ce que c'était que bois de grume et bois de marmenteau. La Fontaine, blessé de cette critique, y répondit par une épigramme très-brutale, qu'on trouve dans ses œuvres, et dont il existe au moins trois versions différentes. Furetière riposta par plusieurs épigrammes grossières, dont la première seule a été transcrite dans le Recueil de Maurepas.

AUTRE ÉPIGRAMME DE FURETIÈRE[1].

1686.

M. de La Fontaine ayant reproché, pour toutes répliques, à son adversaire, qu'il falloit qu'il fût ladre, a donné sujet à cette autre épigramme :

Quelque ladre qu'on fût, il seroit impossible
Qu'un bois en grume et marmenteau
Ne se rendît pas très-sensible,
Si l'on étoit chargé d'un si pesant fardeau.
Mais quand un infâme préfère
A son honneur son intérêt,
Son courage volontaire
Le peut charger de toute une forêt,
Qu'il doit encor filer doux et se taire.

1. Recueil de plusieurs vers, etc., p. 5.



ÉPIGRAMME DE ROBBE,

CONTRE LA FONTAINE[1].

1686.

Lascif auteur, de quoi t'avises-tu
Pour te venger de Furetière,
De supposer qu'il avoit eu
Une charge de bois sur le dos tout entière ?
Mieux te vaudroit de t'être tu.
Il n'eût pas révélé chose qu'on croira vraie :
Ce beau bois de haute futaie,
Qu'il nous découvre sur ton front,
De toi nous fera bien plus rire,
Que n'auroit fait son chimérique affront.
Pour moi, je tiens qu'à ta façon d'écrire
Les cornes conviendroient fort bien :
Il ne te manqueroit plus rien,
Pour être un sale et fort vilain Satyre.

1. Recueil de plusieurs vers, etc., p. 6. — Jacques Robbe, qui prit fait et cause pour Furetière dans la querelle de celui-ci avec La Fontaine, était de Soissons; il avait, comme géographe, prêté sa collaboration à Furetière pour le grand Dictionnaire universel. Il a composé une comédie en cinq actes et en vers, représentée à Paris en 1682 : *La Rapinière, ou l'Intéressé*, et imprimée sous le pseudonyme du *sieur de Barquebois*.

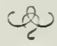
AUTRE ÉPIGRAMME[1],

CONTRE LE MÊME, EN FAVEUR DE FURETIÈRE.

1686.

Quand pour trente deniers Judas vendit son maître,
Il fit un crime horrible et que nous détestons.
Aujourd'hui La Fontaine est un semblable traître,
Qui vend son bon ami pour gagner trois jetons.

1. Recueil de plusieurs vers, etc., p. 6.



A M. DE LA FONTAINE,

SUR L'OPÉRA DE CÉLADON[1].

1691.

Sur l'air de *l'Échelle du Temple.*

Compagnon des ris et des jeux,
Conteur de Contes amoureux,
Toi qu'on n'a point vu sur la scène,
Vieux bourgeois du sacré vallon,
Pardonne-moi, cher La Fontaine,
J'ose chanter ton *Céladon.*

En faveur d'un berger si beau,
Je chante sur un air nouveau.
« Halte-là ! c'est un air antique ! »
Dira quelque censeur zélé.
Eh bien ! je cède à la critique;
C'est donc un air renouvelé.

1. *La Muse mousquetaire*, œuvres posthumes de M. le chevalier de Saint-Gilles (*Paris*, *Guill. de Luynes*, 1709, in-12, p. 71). — L'opéra d'*Astrée*, composé par La Fontaine, mis en musique par Colasse, et représenté en 1691 sur le théâtre de l'Académie royale de musique, avait été annoncé d'abord sous le titre de *Céladon.*

Un autre censeur me dira :
« Quoi ! vous glosez un opéra,
Avant qu'il soit mis en musique ?
Ah ! que vous êtes emporté ! »
Eh bien ! je suspends ma critique,
Et j'attendrai qu'il soit noté.

L'opéra de *Céladon* n'ayant point réussi, je fis seulement ce couplet :

Sur le même air.

Je laisse à son gré *Céladon*
Se rafraîchir dans le Lignon ;
J'étois résolu d'en médire,
Mes amis m'en avoient prié.
Mais qu'est-il besoin de satire,
Quand le sujet est décrié ?

CHANSON

A PROPOS DE L'OPÉRA D'ASTRÉE[1].

1691.

Sur l'air : *Il fait tout ce qu'il défend.*

Ah! que j'aime La Fontaine
D'avoir fait un opéra!
Je vas voir finir ma peine,
Aussitôt qu'on le jouera.
Par l'avis d'un fin critique,
Je vas me mettre en boutique,
Pour y vendre des sifflets :
Je serai riche à jamais.

Reprends Boccace ou d'Ouville,
La Fontaine, c'est ton fait.

1. Cette chanson, dont les trois dernières strophes ont seules paru dans le tome IV du *Recueil de pièces curieuses et nouvelles* (La Haye, A. Moetjens, 1695, 5 vol. in-12), est empruntée au fameux Recueil de Maurepas (tome VII, p. 195). «Une chose m'a fort surpris, dit M. Ludovic Lalanne qui l'a publiée dans sa *Correspondance littéraire* (première année, p. 196), en parcourant les recueils d'où j'ai tiré les pièces précédentes, c'est de n'y avoir trouvé presque rien contre La Fontaine et Molière; c'est dire à quel point ils étaient chéris du public. Lorsque le fabuliste se hasarda à faire un opéra, *l'Astrée*, représenté et sifflé en 1691, on lui lança pourtant quelques épigrammes, mais elles sont fort bénignes. »

Crois-tu qu'il soit si facile
D'être modeste et discret?
Si ta muse ne badine,
On verra la libertine
Plus sotte qu'une putain
Qui fait la femme de bien.

Pour régaler La Fontaine,
Apprêtons tous nos sifflets :
Céladon est sur la scène ;
Qu'il n'y revienne jamais !
Il fatigue tout le monde....
Aussi, l'auteur de *Joconde*
Peut-il donner de bons tours
A d'innocentes amours?

Taisez-vous, maudit parterre !
Le malheureux *Céladon*
Vous craint plus que le tonnerre
Et même que le Lignon.
Il vient de sortir de l'onde :
Peut-il plaire à tout le monde?
Pourquoi s'écrier d'abord
Qu'il a fait naufrage au port?

On peut bien juger sans peine,
Lorsque l'on voit *Céladon*,
Qu'il nous vient de La Fontaine,
Mais ce n'est pas d'Hélicon :
C'est de l'égout du Parnasse,
Et l'on a choisi Colasse,
Afin qu'il y fît des airs
Aussi méchants que les vers.

SONNET

SUR LE MÊME OPÉRA[1].

1691.

Racan chante les bois, la fougère et l'herbage;
Saint-Amant à Faret sait vanter un jambon.
Tel juge bien des vers, tel autre d'un potage.
L'esprit hors de sa sphère a bientôt fait faux bond.

Colasse, dont Paris déteste le ramage,
Ce ridicule objet d'un grotesque chardon,
Comptoit les opéras parmi son héritage;
Mais *Céladon* s'embarque et n'a pas le vent bon.

Malgré ses partisans et leur longue rapière,
Malgré le fier Pécour et la garde portière,
On entend retentir l'équitable sifflet.

Pour l'auteur, on l'envoie à sa pinte, à sa pipe,
La musique et les vers aux vendeuses de tripe,
Et l'un et l'autre enfin ont un vilain soufflet.

1. Recueil de Maurepas, tome VII, p. 197.

QUATRAIN

SUR LE MÊME OPÉRA.

1691.

Hélas ! que je sens de peine
Pour le pauvre *Céladon*,
Qui, se sauvant du Lignon,
S'est noyé dans La Fontaine[1].

1. Walckenaer, dans son *Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine*, rapporte autrement cette épigramme, d'après un recueil manuscrit de chansons historiques qu'il possédait :

On ne peut trop plaindre la peine
De l'infortuné Céladon,
Qui, sortant des eaux du Lignon,
Vint se jeter dans La Fontaine.

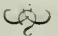


AUTRE [1].

1691.

La Fontaine est toujours plaisant à sa manière ;
Il divertit le monde en ses moindres écrits.
Son opéra prouve ce que je dis :
On rit pendant la pièce entière.

1. Page 396 du tome Ier des *Mélanges* de Coulanges et autres, parmi les manuscrits de la Bibliothèque de l'Arsenal, 3 vol. in-4, n° 64, B. L. F.



ÉPITRE DE GACON

A M. DE LA FONTAINE,

SUR CE QU'IL TACHOIT DE SE RESSOUVENIR DE QUELQUES POÉSIES QUE M. P*** LUI AVOIT BRULÉES PENDANT UNE MALADIE.

1694?

Loin d'être de l'avis de ce docte bigot,
Qui fit passer par le fagot
Les plus charmants fruits de ta veine,
Je soutiens, cher de La Fontaine,
Que ce docteur, fût-ce P....,
Avec son latin n'est qu'un sot.
En effet, quels étoient les crimes
Que pouvoient produire tes rimes?

1. Gacon, qui se qualifiait de *poëte sans fard*, adressa successivemen trois épîtres à La Fontaine, sans pouvoir obtenir de l'illustre poëte une réponse rimée. On a lieu de croire qu'il n'avait pas signé ses vers en les lui envoyant, peut-être à cause de la méchante réputation qu'il avait déjà. Ces trois épîtres assez mauvaises ne se trouvent que dans la première édition des *Discours satiriques en vers* (Cologne, 1696, in-12); elles ont été supprimées dans toutes les autres éditions. Nous croyons inutile de reproduire la seconde épître, intitulée *Songe*, dans laquelle Gacon raconte prolixement que, dès l'âge de quinze ans, il rêva qu'une belle

Contenoient-elles des erreurs
Contre la foi, contre les mœurs?
Non, mais c'étoit une peinture
Où l'on voyoit, d'après nature,
L'amour si parfaitement exprimé,
Que, de son beau portrait charmé,
Le cœur, sans pouvoir s'en défendre,
A ses attraits se laissoit prendre.
Eh bien! étoit-ce un si grand mal?
Et l'amour en original
Est-il convaincu d'hérésie,
Pour en mettre au feu la copie?
Si tout ce qui prêche l'amour,
Indigne de souffrir le jour,
Devoit être réduit en poudre,
Il faudroit que Dieu, de sa foudre,
Anéantît tout l'univers.
Au fond des plus affreux déserts,
L'amour fait sentir sa puissance,
Et l'on voit que la Providence,
Loin de condamner ses plaisirs,
Donne de violents désirs
A tous les cœurs de le connoître.

dame, nommée la Gloire, le conduisait sur le Parnasse, où il vit Apollon distribuer des couronnes à une foule de poëtes; il ajoute, en parlant à La Fontaine :

Je te reconnus, je te jure,
Tout contre Marot et Voiture,
Accompagné de Sarrasin
Et de Scarron, ce grand badin.
Un peu plus loin assis sur l'herbe
Je vis aussi le grand Malherbe,
Sur le tour d'un vers chicanant
Avec son disciple Racan.

C'est lui qui conserve notre être,
C'est lui qui nous ouvre l'esprit;
En un mot, c'est le plus doux fruit
Qu'on puisse goûter en la vie;
C'est par lui que chacun oublie
Les maux dont il est accablé;
Et lorsque l'amour est réglé,
C'est un bien, dont la jouissance
N'est pas une mortelle offense.
Je sais qu'il peut être un grand mal,
Et que, quand un esprit brutal
Le porte hors de ses limites,
Il peut avoir d'étranges suites!
Mais tes Contes gais et plaisants,
En quoi sont-ils si malfaisants?
Approuvent-ils pareilles choses?
Non, sans doute, et parmi les roses
Que tu fais voir être en amour,
Tu montres l'épine à son tour;
Et, pour réprimer la manie
D'une amoureuse frénésie,
Ton livre est peut-être meilleur
Que les discours de ce docteur.
Tâche à le tirer de sa cendre,
Afin qu'un ouvrage aussi beau
Fasse vivre ton nom au delà du tombeau,
Où nul n'est exempt de descendre.



AUTRE ÉPITRE

DU MÊME AU MÊME.

1694?

Je vois bien, cher de La Fontaine,
Que je perds mon temps et ma peine,
En te priant de m'envoyer
Une étincelle du brasier
Qui réside dans ta poitrine;
Et, pour moi, la fureur divine
Qui t'a si souvent agité
Demeure dans l'oisiveté.

Si tu savois pourtant l'estime
Que je ferois d'une œuvre en rime
Qu'en ma faveur tu tracerois,
Sans doute tu me l'enverrois?

Oui, par Apollon, je le jure,
Sans craindre de faire un parjure,
D'elle je ferois plus de cas
Que de deux ou trois cents ducats,
Que des faveurs d'une maîtresse,

Fût-elle marquise ou duchesse;
Enfin je la préférerois
A tous les plus excellents mets,
Comme aux vins les plus délectables
Dont on sert les royales tables.

Et, pour te le mieux assurer,
Je veux bien encor le jurer :
Ta lettre me seroit plus chère
Que l'or, l'amour, la bonne chère,
Trois choses qui, dans ce temps-ci,
Des mortels font tout le souci,
Et que peu ne troqueroient mie
Pour la plus belle poésie.

Quant à moi, je connois le prix
Et la valeur de tes écrits :
Afin d'y voir mon nom paroître,
Volontiers je cesserois d'être,
En la place d'un maltôtier,
Savant en ce riche métier,
D'être un homme à bonne fortune,
Soit de la blonde ou de la brune;
Enfin d'être, dans le serdeau,
A remplir ma panse à gogo
Des mets qu'on sert au roi de France.

Cher de La Fontaine, je pense
Qu'après un si sincère aveu
Qui ne sent point du tout son jeu
Ni la fiction poétique,
Tu m'enverras, de ta fabrique,
Des vers que j'estimerai plus

Qu'une bourse pleine d'écus,
Que la table la mieux servie
Et que les faveurs de Sylvie.

Si tu veux y mettre mon nom,
Tu n'as qu'à rimer à *Damon*.
Mais en mon calcul je m'abuse,
Si j'ose espérer que ta muse
M'accorde une telle faveur....
Cher La Fontaine, en ce malheur,
Écris-moi du moins pour me dire
Que tu ne me veux pas écrire.



CLARISSIMO VIRO D. DE LA FONTAINE

QUOD *ASINUM JUDICEM*, FABULAM LATINAM,

VERSIBUS GALLICIS ELEGANTISSIMIS REDDIDERIT,

EUCHARISTICON [1].

1694.

Quid hocce monstri? Venit e Latio hispidus
Et agrestis Asinus. At simul Lutetiæ
Spiravit auram, gallici et fontis fuit
Aspersus unda, factus est subito aureus:
Et qui rudebat, cœpit ornate loqui.

1. Joannis Commirii, e Societate Jesu, opera posthuma. *Parisiis*, *J. Boudot*, 1704, in-12, p. 211.



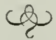
LA CONSTANCE EN AMOUR

DE LA FONTAINE[1].

1694.

Il faut être constant, lorsque l'on est heureux.
La Fontaine l'a dit ; sa maxime est très-bonne.
Je l'en croirois plutôt qu'un docteur en Sorbonne :
Il a longtemps vécu sous l'empire amoureux.

1. *Véritez sur les mœurs*, en vers, par T. (Teissier). *Paris*, *Benard*, 1694, in-12, p. 121.



ÉPIGRAMME DE LINIÈRES,

SUR LA CONVERSION DE LA FONTAINE[1].

1694.

Je ne jugerai, de ma vie,
D'un homme avant qu'il soit éteint :
Pellisson meurt comme un impie,
Et La Fontaine comme un saint!

1. Recueil de Maurepas, tome VII, p. 407. Pellisson était mort à Versailles le 6 février 1693, sans avoir eu le temps de se confesser; et La Fontaine, étant tombé grièvement malade à la même époque, avait reçu tous les sacrements, après avoir fait amende honorable de ses Contes et de ses autres péchés.



ÉLOGE DE LA FONTAINE[1].

L'esprit fécond de La Fontaine
Fit couler de sa riche veine
Un nombre infini de beaux vers.
On voit des traits inimitables
Dans ses Contes et dans ses Fables,
Et dans ses ouvrages divers,
Qui rendront leurs beautés durables
Aussi longtemps que l'univers.

1. *De la Science du monde et des connoissances utiles à la conduite de la vie;* des *Éloges en vers de quelques poëtes françois des derniers temps*, etc., par François de Callières, secrétaire du cabinet du roi (Paris, Ganeau, 1717, in-12), p. 234. — L'auteur de ce livre, qui fut un des collègues de La Fontaine à l'Académie française depuis 1689, était aussi un de ses amis.



AUTRE ÉLOGE DE LA FONTAINE[1].

O toi, dont le naïf et sublime langage,
De lions et de rats, de chats et de souris,
Composa un aréopage;
Toi, chez qui le libertinage,
Couvert de roses et de lis,
Des vices offre moins l'image,
Qu'il ne montre avec art les sentiments d'un sage
Sur les manœuvres de Cypris;
En vain, cher La Fontaine, un poëte t'outrage
Avec un hypocrite hommage :
Son audace à tes vers veut enlever le prix :
Mais, de lui-même en vain épris,
Malgré son attentat, la gloire est ton partage.

1. Extrait d'une lettre en vers et en prose de Themiseul de Saint-Hyacinthe, adressée à Titon du Tillet, à la date du 31 mars 1728, et imprimée dans les Remarques sur la poésie et la musique, à la suite du *Parnasse françois* (Paris, J. B. Coignard, 1732, in-fol.). Nous ignorons quel est le poëte qui avait outragé La Fontaine « avec un hypocrite hommage. » Ce serait Voltaire, si *le Temple du goût* datait de 1728; mais ce poëme ne fut imprimé qu'en 1732.



VERS

MIS AU BAS DU PORTRAIT DE LA FONTAINE[1].

Du sage Phrygien disciple ingénieux,
La Fontaine se sert du voile de la fable,
Pour rendre le vice odieux
Et pour faire trouver la vertu plus aimable.

1. Ce quatrain, qui se lit au-dessous du portrait gravé par E. Desrohers, est de Gacon.

LETTRE DE CONRART

A LA FONTAINE[1].

Paris, ce 1er mai 1660.

Monsieur,

Je ne sais si c'est par la négligence de M. de Furetière, ou par un pur malheur, comme il veut me le faire croire, que la lettre que vous m'avez fait la faveur de m'écrire dès le 27 février, ne m'a été rendue que le 27 avril; mais je sais bien que j'ai beaucoup perdu à ne la pas recevoir plus tôt, car, outre qu'elle eût avancé sans doute le soulagement que je ne ressens que depuis peu, elle m'eût tiré de la crainte où j'étois que vous ne m'eussiez oublié. Je vous avoue que votre silence m'a donné de l'inquiétude, et que si j'eusse été en état de m'en plaindre à vous-même, je vous eusse peut-être obligé à le rompre plus tôt. Il m'est pourtant plus avantageux et plus agréable que vous l'ayez rompu sans en être solli-

1. Cette lettre inédite, adressée « à M. de La Fontaine, à Château-Thierry », a été copiée par Walckenaer sur l'autographe, trouvé dans les papiers de la succession de La Fontaine, que possédait le vicomte Héricart de Thury. Nous la reproduisons d'après cette copie. Walckenaer n'en avait donné qu'un extrait dans la troisième édition de l'*Histoire de la vie et des ouvrages de J. de La Fontaine*, p. 214.

cité. Et, pour ne rien déguiser, vous m'en avez si bien payé les arrérages, que vous n'étiez pas seulement quitte de ce que vous me deviez, mais que je vous dois assurément beaucoup de reste. En effet, vous êtes si bon payeur, que je crois que M. le surintendant même ne croiroit pas en trop dire, s'il vous en disoit autant que je vous en dis ici. Toute la différence qui se peut rencontrer entre lui et moi, est qu'il vous payera mieux ce qu'il vous devra, que je ne saurois faire; mais, comme il n'étoit pas autrefois permis à tout le monde d'aller à Corinthe, chacun n'est pas en état de s'acquitter, comme lui, de son devoir. Quoi qu'il en soit, j'y fais ce que je puis, en vous assurant que tout ce que vous m'avez envoyé m'a semblé admirable et m'a extrêmement satisfait. Vous m'aviez ordonné de ne me servir pas de tout mon esprit pour lire vos vers, et j'ai trouvé que je n'en avois pas le quart, pour les estimer selon leur mérite. Au reste, Monsieur, vous êtes le plus modeste de tous les poëtes que j'aie jamais connus, puisque vous me priez d'avoir de l'indulgence pour vos ballades, et que vous les traitez d'inférieures à une que M. Sarrasin m'obligea de faire, il y a plusieurs années, pour répondre à celle qu'il m'adressa. C'est l'unique que j'aie faite en ma vie, et elle ne doit être comptée que pour un impromptu fort indigne de voir le jour et d'être placé en un lieu si éminent. Comment donc seroit-elle digne de votre approbation et de celle de M. de Maucroix? C'est à vous autres, Messieurs, à prétendre de faire aller votre nom jusqu'à la postérité; mais il y a trop de chemin à faire pour un homme comme moi qui ne va qu'à potences *in ogni modo*. Quand même vous me serviriez tous deux de guides, je ne pourrois pas me promettre d'y arriver, parce que je ne me sens pas capable de vous suivre. C'est assez que je vous regarde de loin et que

j'aie le plaisir de voir, de temps en temps, combien vous approchez. Toute la grâce que je vous demande est que vous ne m'oubliiez pas, par le chemin, encore que vous m'ayez laissé bien loin derrière vous, et que vous me fassiez quelquefois l'honneur de m'assurer que vous ne cessez point de m'aimer et que vous me croyez toujours,

Monsieur,

Votre très-humble et obéissant serviteur.

Conrart.



LETTRES DE J. RACINE

A LA FONTAINE[1].

I

A Uzès, le 11 novembre 1661.

J'ai bien vu du pays et j'ai bien voyagé,
Depuis que de vos yeux les miens ont pris congé;

mais tout cela ne m'a pas empêché de songer toujours autant à vous, que je faisois, lorsque nous nous voyions tous les jours,

Avant qu'une fièvre importune
Nous fît courir même fortune,
Et nous mît chacun en danger
De ne plus jamais voyager.

Je ne sais pas sous quelle constellation je vous écris

1. On a lieu de s'étonner que Walckenaer n'ait recueilli, dans aucune de ses éditions des Œuvres complètes de La Fontaine, ces deux lettres de Racine, si charmantes et si précieuses pour l'histoire intime des deux amis. Il s'est contenté de les analyser dans son *Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine*, p. 96 et suiv. de l'édit. de 1824. Ces

présentement, mais je vous assure que je n'ai point encore fait tant de vers depuis ma maladie; je croyois même en avoir tout à fait oublié le métier. Seroit-il possible que les Muses eussent plus d'empire en ce pays que sur les rives de la Seine? Nous le reconnoîtrons dans la suite. Cependant je commencerai à vous dire, en prose, que mon voyage a été plus heureux que je ne pensois. Nous n'avons eu que deux heures de pluie jusqu'à Lyon. Notre compagnie étoit gaie et assez plaisante; il y avoit trois huguenots, un Anglois, deux Italiens, un conseiller du Châtelet, deux secrétaires du roi et deux de ses mousquetaires; enfin, nous étions au nombre de neuf ou dix. Je ne manquois pas tous les jours de prendre le galop devant les autres, pour aller retenir mon lit; car j'avois fort bien retenu cela de M. Botreau, et je lui en suis infiniment

deux lettres sont bien faites pour nous faire regretter toutes celles que nous avons perdues, car il a existé une correspondance suivie entre Racine et La Fontaine. C'est Louis Racine qui les a publiées pour la première fois, et nous croyons y remarquer des lacunes, sinon des interpolations. On ne doit pas désespérer de retrouver au moins quelques-unes des lettres que La Fontaine avait écrites, à Uzès, soit à Racine, soit à un oncle de ce dernier, chanoine génovéfain, soit à M. de Bonrepaux, car les originaux de ces lettres étaient encore dans le pays, il y a cent ans. Voici l'extrait d'une lettre que le petit-fils de La Fontaine (Charles-Louis, né à Château-Thierry en 1720) adressait à Fréron vers cette époque : « Oui, c'est ici (dans le comté de Foix), mon cher F..., que je suis condamné à passer l'hiver. Je vous désirerois de tout mon cœur avec moi, si je n'étois trop votre ami pour vous souhaiter le partage du dépit, de l'ennui, de l'horrible humeur qui me dévore. Je vais me jeter à corps perdu dans les Négociations de MM. de Bonrepaux et de Bonnac, et peut-être deviendrai-je auteur par désœuvrement. Croiriez-vous que j'eusse trouvé, au pied des Pyrénées, des lettres de mon grand-père? J'en ai sur ma table quelques-unes en vers et en prose. Outre cela, j'ai environ 500 lettres de Racine, 40 de madame de La Sablière, comparables à celles de madame de Sévigné et plus intéressantes pour le cœur ; enfin, des lettres de tous les illustres du règne de Louis XIV, depuis 1676 jusqu'en 1716.... Je projette une nouvelle édition des œuvres de mon grand-père, et j'y joindrai une vie aussi simple que lui-même.... » *Année littéraire*, 1758, t. II, p. 18. L'édition que préparait le petit-fils de La Fontaine n'a malheureusement pas paru.

obligé. Ainsi j'ai toujours été bien couché, et quand je suis arrivé à Lyon, je ne me suis senti non plus fatigué que si du quartier de Sainte-Geneviève j'avois été à celui de la rue Galande.

A Lyon, je ne suis resté que deux jours, et je m'embarquai sur le Rhône avec deux mousquetaires de notre troupe, qui étoient du Pont-Saint-Esprit. Nous nous embarquâmes, il y a huit jours, dans un vaisseau tout neuf et bien couvert, que nous avions retenu exprès, avec le meilleur patron du pays, car il n'y a pas trop de sûreté de se mettre sur le Rhône qu'à bonnes enseignes. Néanmoins, comme il n'a point plu du tout devers Lyon, le Rhône étant fort bas, il avoit perdu beaucoup de sa rapidité ordinaire :

On pouvoit sans difficulté
Voir ses Naïades toutes nues
Et qui, honteuses d'être vues,
Pour mieux cacher leur nudité
Cherchoient des places inconnues.
Ces nymphes sont de gros rochers,
Auteurs de mainte sépulture,
Et dont l'effroyable figure
Fait changer de visage aux plus hardis nochers.

Nous fûmes deux jours sur le Rhône, et nous couchâmes à Vienne et à Valence. J'avois commencé, dès Lyon, à ne plus guère entendre le langage du pays et à n'être plus intelligible moi-même. Ce malheur s'accrut à Valence, et Dieu voulut qu'ayant demandé à une servante un pot de chambre, elle mît un réchaud sous mon lit. Vous pouvez donc vous imaginer les suites de cette maudite aventure, et ce qui peut arriver à un homme endormi, qui

se sert d'un réchaud dans ses nécessités de nuit. Mais c'est encore bien pis dans ce pays. Je vous jure que j'ai autant besoin d'un interprète, qu'un Moscovite en auroit besoin dans Paris. Néanmoins, je commence à m'apercevoir que c'est un langage mêlé d'espagnol et d'italien; et, comme j'entends assez bien ces deux langues, j'y ai quelquefois recours pour entendre les autres et pour me faire entendre; mais il arrive souvent que je perds toutes mes mesures, comme il arriva hier, qu'ayant besoin de petits clous à broquette pour ajuster ma chambre, j'envoyai le valet de mon oncle en ville et lui dis de m'acheter deux ou trois cents de broquettes : il m'apporta incontinent trois bottes d'allumettes. Jugez s'il y a sujet d'enrager en de semblables malentendus! Cela iroit à l'infini, si je voulois dire tous les inconvénients qui arrivent aux nouveaux venus en ce pays comme moi.

Au reste, pour la situation d'Uzès, vous saurez qu'elle est sur une montagne fort haute, et cette montagne n'est qu'un rocher continuel, si bien qu'en quelque temps qu'il fasse, on peut aller à pied sec tout autour de la ville. Les campagnes qui l'environnent sont toutes couvertes d'oliviers qui portent les plus belles olives du monde, mais bien trompeuses pourtant, car j'y ai été attrapé moi-même. Je voulus en cueillir quelques-unes au premier olivier que je rencontrai, et je les mis dans ma bouche avec le plus grand appétit qu'on puisse avoir. Dieu me préserve de sentir jamais une amertume pareille à celle que je sentis! J'en eus la bouche toute perdue plus de quatre heures durant, et l'on m'a appris depuis, qu'il falloit bien des lessives et des cérémonies pour rendre les olives douces comme on les mange. L'huile qu'on en retire sert ici de beurre, et j'appréhendois bien ce changement; mais j'en ai goûté aujourd'hui dans les sauces, et, sans mentir,

il n'y a rien de meilleur : on sent bien moins l'huile, qu'on ne sentiroit le meilleur beurre de France. Mais c'est assez vous parler d'huile, et vous me pourrez reprocher, plus justement qu'on ne faisoit à un ancien orateur, que mes ouvrages sentent trop l'huile.

Il faut vous entretenir d'autre chose, ou plutôt remettre cela à un autre voyage, pour ne vous pas ennuyer. Je ne me saurois empêcher de vous dire un mot des beautés de cette province. On m'en avoit dit beaucoup de bien à Paris; mais, sans mentir, on ne m'en avoit encore rien dit, au prix de ce qui en est, et pour le nombre et pour l'excellence : il n'y a pas une villageoise, pas une savetière, qui ne disputât de beauté avec les Fouilloux et les Menneville. Si le pays de soi avoit un peu de délicatesse, et que les rochers y fussent un peu moins fréquents, on le prendroit pour un vrai pays de Cythère. Toutes les femmes y sont éclatantes et s'y ajustent d'une façon qui leur est la plus naturelle du monde; et, pour ce qui est de leur personne,

Color verus, corpus solidum et succi plenum.

Mais comme c'est la première chose du monde dont on m'a dit de me donner de garde, je ne veux pas en parler davantage; aussi bien, ce seroit profaner une maison de bénéficier, comme celle où je suis, que d'y faire de longs discours sur cette matière. *Domus mea, domus orationis.* C'est pourquoi vous devez vous attendre que je ne vous en parlerai plus du tout. On m'a dit : « Soyez aveugle! » Si je ne le puis être tout à fait, il faut du moins que je sois muet; car, voyez-vous, il faut être régulier avec les réguliers, comme j'ai été loup avec vous et avec les autres loups vos compères. *Adiousias.*

II

A Uzès, le 6 juillet 1662.

Votre lettre m'a fait un grand bien, et je passerois assez doucement mon temps si j'en recevois souvent de pareilles. Je ne sache rien qui me puisse mieux consoler de mon éloignement de Paris; je m'imagine même être au milieu du Parnasse, tant vous me décrivez agréablement tout ce qui s'y passe de plus mémorable. Mais je m'en trouve fort éloigné; et c'est se moquer de moi, que de me porter, comme vous faites, à y retourner. Je n'y ai pas fait assez de voyages pour en retenir le chemin, et, ne m'en souvenant plus, qui pourroit m'y remettre en ce pays-ci? J'aurois beau invoquer les Muses, elles sont trop loin pour m'entendre; elles sont toujours occupées auprès de vous autres messieurs de Paris; il arrive rarement qu'elles viennent dans les provinces : on dit même qu'elles ont fait serment de n'y plus revenir depuis l'insolence de Pyrénée. Vous vous souvenez de cette histoire?

C'étoit un fameux homicide;
Il avoit conquis la Phocide,
Et faisoit des courses, dit-on,
Jusques au pied de l'Hélicon.

Un jour, les neuf savantes Sœurs,
Assez près de cette montagne,
S'amusant à cueillir des fleurs,
Se promenoient dans la campagne.
Tout d'un coup le ciel se couvrit,

Un épais nuage s'ouvrit;
Il plut à grands flots, et l'orage
Les mit en mauvais équipage.

Le barbare assez près de là
Avoit établi sa demeure;
Il les vit et les appela....

Vous savez la suite; vous savez que ce malheureux Pyrénée voulut faire violence aux Muses et que, pour les en garantir, les dieux leur donnèrent des ailes; et elles revolèrent aussitôt vers le Parnasse.

Lorsqu'elles furent de retour,
Considérant le mauvais tour
Que leur avoit joué cet infidèle prince,
Elles firent serment que jamais en province
Elles ne feroient leur séjour.

En effet, se trouvant des ailes sur le dos,
Elles jugèrent à propos
De s'en aller, à la même heure,
Où Pallas faisoit sa demeure.

Elles y restèrent longtemps;
Mais, lorsque les Romains devinrent éclatants
Et qu'ils eurent conquis Athènes,
Les Muses se firent Romaines.

Enfin, par l'ordre du Destin,
Quand Rome alloit en décadence,
Les Muses au pays latin
Ne firent plus leur résidence.

Paris, le siége des Amours,
Devint aussi celui des Filles de Mémoire,
Et l'on a grand sujet de croire
Qu'elles y resteront toujours.

Quand je parle de Paris, j'y comprends les beaux pays d'alentour, car elles en sortent de temps en temps pour prendre l'air de la campagne.

Tantôt Fontainebleau les voit
Le long de ses belles cascades;
Tantôt Vincennes les reçoit
Au milieu de ses palissades.

Elles vont souvent sur les eaux
Ou de la Marne ou de la Seine;
Elles étoient naguère à Vaux,
Et ne l'ont pas quitté sans peine.

Ne croyez pas, pour cela, que les provinces manquent de poëtes : elles en ont en abondance; mais que ces Muses sont différentes des autres! Il est vrai qu'elles leur sont égales en nombre et se vantent d'être presque aussi anciennes; au moins, sont-elles depuis longtemps en possession des provinces. Vous êtes en peine de savoir qui elles sont? Souvenez-vous des neuf filles de Piérus : leur histoire est connue au Parnasse, d'autant que les Muses prirent leurs noms après les avoir vaincues, comme les Romains prenoient les noms des pays qu'ils avoient conquis. Les filles de Piérus furent changées en pies.

Ces oiseaux, plus importuns
Mille fois que les chouettes,

Sont cause que les poëtes
Sont devenus si communs.

Vous savez que toutes pies
Dérobent fort volontiers :
Celles-ci, comme harpies,
Pillent des livres entiers.

On dit même qu'à Paris
Ces fausses Muses font rage,
Et que force beaux esprits
Se font à ce badinage.

Lorsqu'elles sont attrapées,
Les ailes leur sont coupées
Et leurs larcins confisqués ;
Et, pour finir cette histoire,
Tels oiseaux sont relégués
Delà les rives de Loire.

C'est où Furetière relègue leur général Galimatias, et il est très-juste qu'elles lui tiennent compagnie ; mais je ne songe pas que vous me condamnerez peut-être à y demeurer comme elles. En effet, j'ai bien peur que ceci n'approche fort de leur style, et que vous n'y reconnoissiez plutôt le caquet importun des pies, que l'agréable facilité des Muses. Renvoyez-moi cette bagatelle des *Bains de Vénus*, et me mandez ce qu'en pense votre académie de Château-Thierry, surtout Mlle de La Fontaine. Je ne lui demande aucune grâce pour mes vers; qu'elle les traite rigoureusement, mais qu'elle me fasse au moins la grâce d'agréer mes respects.

EXTRAIT D'UNE LETTRE DE J. RACINE

A L'ABBÉ LE VASSEUR.

A Uzès, le 4 juillet 1662.

.... M. de La Fontaine m'a écrit, et me mande force nouvelles de poésie et surtout des pièces de théâtre. Je m'étonne que vous ne m'en disiez pas un mot. N'est-ce point que ce charme étrange qui vous empêchoit d'écrire, vous empêchoit aussi d'aller à la comédie? Quoi qu'il en soit, il me portoit à faire des vers. Je lui récris aujourd'hui, et j'envoie sa lettre décachetée à M. Vitart. S'il en fait retirer copie, ayez soin, je vous prie, que la lettre ne soit pas souillonnée, et qu'on ne la retienne pas longtemps. Mandez-moi surtout ce que vous en pensez, et ne me payez pas d'exclamations; autrement, je ne vous enverrai jamais rien. Je ne suis pas content de ce que vous avez traité ainsi mes *Bains de Vénus*. Croyez-vous que je les envoyasse seulement pour vous divertir un quart d'heure? Je prétends que vous me payiez en raisons. Vous en avez tant de bonnes, pour vous justifier d'un silence de trois mois! Faites des vers un peu, pour voir, et vous verrez si je ne vous en manderai pas au long tout ce que j'en pourrai dire. Au moins, ayez la bonté de donner ces *Bains de Vénus* à quelqu'un pour les copier, afin que mon cousin les envoie à M. de La Fontaine....

EXTRAIT D'UNE LETTRE DE MAUCROIX[1]

AU P. *** DE LA C. DE J.

30 mars 1704.

.... Vous me demandez ce que veut dire M. de La Fontaine dans la préface du second recueil de ses Fables, lorsqu'il dit qu'il a donné à la plupart de ces dernières fables *un air et un tour un peu différent de celui qu'il avoit donné aux premières.* Voulez-vous que je vous parle franchement? Je le sais aussi peu que vous, et je me suis fait plusieurs fois cette question à moi-même, avant que vous me l'eussiez faite. Pour moi, je trouve qu'il n'y a nulle différence, et je crois que notre ami n'a pas trop pesé ses paroles en cette occasion; mais je puis du moins vous assurer, en général, qu'il regardoit ses Fables comme le meilleur de ses ouvrages. Il disoit pourtant qu'il y avoit quelquefois plus d'esprit dans ses poésies, qui lui ont fait verser des larmes sur la fin de ses jours. Au reste, c'étoit l'âme la plus sincère et la plus candide qui fut jamais. « M. de La Fontaine ne ment point en prose, » disoit Mme de La Sablière....

1. *OEuvres posthumes de M. de Maucroix* (Paris, J. Étienne, 1710, in-12).

FONTANII ENCOMIUM[1].

Heu! fuit vir ille facetus, Æsopus alter, nugarum ludo Phædro superior, per quem brutæ animantes vocales factæ, humanumque genus edocuere sapientiam. Heu! Fontanius interiit. Proh dolor! interiere simul joci dicaces, lascivi risus, Gratiæ decentes, doctæ Camenæ. Lugete, o quibus cordi est ingenuus lepos, natura nuda et simplex, incompta et sine fuco elegantia. Illi, illi uni per omnes doctos licuit esse negligentem. Politiori stilo quantum præstitit aurea negligentia! Tam caro capiti quantum debetur desiderium! Lugete, Musarum alumni: vivunt tamen, æternumque vivent carmini jocoso commissæ veneres, dulces nugæ, sales attici, suadela blanda atque parabilis; neque Fontanium recentioribus juxta temporum seriem, sed antiquis ob amœnitates ingenii

1. « On sera certainement touché du sentiment si vrai avec lequel Fénelon déplore la mort récente de La Fontaine, dit l'abbé L. F. de Bausset, qui a publié, d'après les manuscrits originaux, ce thème latin de l'illustre précepteur du duc de Bourgogne, dans l'*Histoire de Fénelon* (Paris, Giguet et Michaud, 1809, 3 vol. in-8, p. 178). Donner un pareil sujet de version à son élève, c'était lui rappeler un souvenir aimable pour son cœur et le mérite d'une action noble et généreuse. Tout le monde sait que M. le duc de Bourgogne, encore enfant, avait désiré avec empressement de voir et de connaître La Fontaine, et qu'instruit de la médiocrité de sa fortune, il lui avait fait parvenir des secours en se retranchant une partie de sa pension.

adscribimus. Tu vero, lector, si fidem deneges, codicem, aperi : quidquid senex Teïus ludit Anacreon, sive vacuus et sive quid uritur Flaccus, hic fidibus canit; mores hominum atque ingenia fabulis ut Terentius ad vivum depingit. Maronis molle et facetum spirat in hoc opusculo. Heu ! quandonam mercuriales viri quadrupedum facundiam æquiparabunt ?

PORTRAIT DE M. DE LA FONTAINE

PAR M. X***[1].

Vous me demandez le portrait de M. de La Fontaine, et vous me le demandez, Madame, avec autant d'instance que si je pouvois vous refuser quelque chose. Cependant les obligations que je vous ai, sont d'une nature, qu'elles ne me permettent pas de vous désobéir en quoi que ce soit. Tout ce que je souhaiterois aujourd'hui, ce seroit de vous faire une peinture de mon ami, si fidèle et si animée, que je vous laissasse plus de regret de n'en avoir pas connu l'original.

Je dois d'abord ôter de votre esprit la mauvaise impression que pourroit y avoir laissée la lecture d'un portrait que l'on a fait de M. de La Fontaine et que vous avez trouvé parmi quantité d'autres, et vous dire que, quoiqu'il rende justice aux ouvrages de cet excellent auteur, il ne la rend pas de même à sa personne[2].

On peut dire que celui qui l'a fait a plutôt songé à faire

1. Cette notice, qu'on attribue généralement au marquis de Sablé, sert d'introduction aux *OEuvres posthumes de M. de La Fontaine* (Paris, Guill. de Luynes, 1696, in-12, publiées par madame Ulrich). Elle a été réimprimée en tête des *OEuvres diverses*, dans les éditions de 1743 et de 1758.

2. Ce passage fait allusion au portrait que La Bruyère avait ajouté au chapitre XII de la sixième édition de ses *Caractères* (Paris, Michallet, 1691, in-12) : « Il y a dans le monde quelque chose, s'il se peut, de plus

un beau contraste, en opposant la différence qui se trouvoit, à ce qu'il prétendoit, entre les ouvrages et la personne d'un même homme, qu'à faire un portrait qui ressemblât. On voit qu'il n'a pas assez étudié son sujet. Il semble même qu'il s'y soit copié traits pour traits, et qu'il ait trouvé dans lui-même toute la grossièreté et toute la stupidité qu'il donne si généreusement à la personne de M. de La Fontaine. Il faut pourtant avouer que celle de cet auteur fameux ne prévenoit pas beaucoup en sa faveur. Il étoit semblable à ces vases simples et sans ornements, qui renferment au dedans des trésors infinis : il se négligeoit, étoit toujours habillé très-simplement, avoit dans le visage un air grossier; mais cependant, dès qu'on le regardoit un peu attentivement, on trouvoit de l'esprit dans ses yeux, et une certaine vivacité, que l'âge même n'avoit pu éteindre, faisoit voir qu'il n'étoit rien moins que ce qu'il paroissoit.

Il est vrai aussi qu'avec des gens qu'il ne connoissoit point ou qui ne lui convenoient pas, il étoit triste et rêveur, et que même, à l'entrée d'une conversation avec des personnes qui lui plaisoient, il étoit froid quelquefois; mais, dès que la conversation commençoit à l'intéresser et qu'il prenoit parti dans la dispute, ce n'étoit plus cet homme rêveur; c'étoit un homme qui parloit beaucoup et bien, qui citoit les anciens et qui leur donnoit de nouveaux agréments; c'étoit un philosophe, mais un philosophe galant; en un mot, c'étoit La Fontaine, et La Fontaine tel qu'il est dans ses livres.

incompréhensible. Un homme paroît grossier, lourd, stupide; il ne sait pas parler ni raconter ce qu'il vient de voir; s'il se met à écrire, c'est le modèle des bons contes; il fait parler les animaux, les arbres, les pierres, tout ce qui ne parle point; ce n'est que légèreté, qu'élégance, que beau naturel, et que délicatesse dans ses ouvrages. »

Il étoit encore très-aimable parmi les plaisirs de la table; il les augmentoit ordinairement par son enjouement et par ses bons mots, et il a toujours passé avec raison pour un très-charmant convive.

Si celui qui a fait son portrait l'avoit vu dans ces occasions, il se seroit absolument dédit de tout ce qu'il avance de sa fausse stupidité. Il n'auroit point écrit que M. de La Fontaine ne pouvoit pas dire ce qu'il venoit de voir; il auroit avoué, au contraire, que le commerce de cet aimable homme faisoit autant de plaisir que la lecture de ses livres.

Aussi, tous ceux qui aiment ses ouvrages (et qui est-ce qui ne les aime pas?) aimoient aussi sa personne. Il étoit admis chez tout ce qu'il y a de meilleur en France. Tout le monde le désiroit, et si je voulois citer toutes les illustres personnes et tous les esprits supérieurs qui avoient de l'empressement pour sa conversation, il faudroit que je fisse la liste de toute la cour.

Je ne prétends pas néanmoins sauver ses distractions : j'avoue qu'il en a eu; mais si c'est le foible d'un grand génie et d'un grand poëte, à qui le doit-on plutôt pardonner qu'à celui-ci?

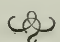
Voilà, Madame, tout ce que je puis vous apprendre de la personne de mon ami. Vous voulez encore que je vous dise mon sentiment sur ses ouvrages. Je devrois m'en exempter, puisque personne n'en connoît mieux toutes les beautés que vous; mais, encore une fois, je ne sais point l'art de vous désobéir. Voici en deux mots ce que j'en pense.

Les *Fables* de M. de La Fontaine sont des chefs-d'œuvre, et je ne sais si celles de Phèdre, qu'on cite comme des modèles achevés, ne cèdent point à celles de notre auteur. Il y a plus, dans l'un, de cette simplicité que les anciens

aimoient tant; il y a plus, dans l'autre, de cette naïveté qui fait plaisir; l'un est plus poli, l'autre plus enjoué; celui-ci a plus d'esprit et trouve le secret de le cacher sous la même simplicité; sa morale est plus étendue et plus diversifiée. Il est aussi naturel que Phèdre et beaucoup plus divertissant.

Pour ses *Contes*, je ne trouve personne qui puisse entrer en parallèle avec lui; il est absolument inimitable. Quels récits véritablement charmants! quelles beautés! quelles descriptions heureuses! quelle morale fine et galante! Tout y coule de source. Leur lecture fait sentir à l'âme un plaisir qu'on ne peut décrire. Mais je ne dois pas tâcher d'en rendre toutes les beautés sensibles : il ne faut que les lire et avoir du goût.

Dans ses élégies, ses rondeaux, ses autres pièces de vers et même celles de prose, n'est-il pas toujours original par ce caractère naïf et enjoué qui fait aimer ses ouvrages? Jamais homme peut-il aller plus loin dans le lyrique? et n'est-il pas un de ces merveilleux génies donnés pour contribuer à la gloire du siècle de Louis le Grand?



JEAN DE LA FONTAINE

DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE[1].

M. de La Fontaine naquit à Château-Thierry en l'année 1621. Son père, maître des eaux et forêts de ce duché, le revêtit de sa charge, dès qu'il fut capable de l'exercer, mais il y trouva si peu de goût, qu'il n'en fit la fonction, pendant plus de vingt années, que par complaisance. Il est vrai que son père eut pleine satisfaction sur une autre chose qu'il éxigea de lui : qui fut qu'il s'appliquât à la poésie, car son fils y réussit au delà de ce qu'il pouvoit souhaiter. Quoique ce bonhomme n'y connût presque rien, il ne laissoit pas de l'aimer passionnément, et il eut une joie incroyable, lorsqu'il vit les premiers vers que son fils composa.

Ces vers se ressentoient, comme la plupart de ceux qu'il a faits depuis, de la lecture de Rabelais et de Marot, qu'il aimoit et qu'il estimoit infiniment. Le talent merveilleux que la Nature lui donna n'a pas été inférieur à celui de ces deux auteurs, et lui a fait produire des ouvrages d'un agrément incomparable. Il s'y rencontre une simplicité

1. Cette notice, écrite peu de temps après la mort de La Fontaine, est extraite de l'ouvrage de Ch. Perrault : *les Hommes illustres qui ont paru en France pendant le siècle de Louis XIV, avec leurs portraits* (Paris, 1696, 2 vol. in-fol.).

ingénieuse, une naïveté spirituelle, et une plaisanterie originale, qui, n'ayant jamais rien de froid, cause une surprise toujours nouvelle. Ces qualités si délicates, si faciles à dégénérer en mal et à faire un effet tout contraire à celui que l'auteur en attend, ont plu à tout le monde, aux sérieux, aux enjoués, aux cavaliers, aux dames, et aux vieillards de même qu'aux enfants.

Jamais personne n'a mieux mérité d'être regardé comme original et comme le premier en son espèce. Non-seulement il a inventé le genre de poésie où il s'est appliqué, mais il l'a porté à sa dernière perfection; de sorte qu'il est le premier, et pour l'avoir inventé, et pour y avoir tellement excellé que personne ne pourra jamais avoir que la seconde place dans ce genre d'écrire. Les bonnes choses qu'il faisoit lui coûtoient peu, parce qu'elles couloient de source, et qu'il ne faisoit presque autre chose, que d'exprimer naturellement ses propres pensées, et se peindre lui-même. S'il y a beaucoup de simplicité et de naïveté dans ses ouvrages, il n'y en a pas eu moins dans sa vie et dans ses manières. Il n'a jamais dit que ce qu'il pensoit, et il n'a jamais fait que ce qu'il a voulu faire. Il joignit à cela une humilité naturelle, dont on n'a guère vu d'exemple, car il étoit fort humble, sans être dévot, ni même régulier dans ses mœurs, si ce n'est à la fin de sa vie, qui a été toute chrétienne. Il s'estimoit peu; il souffroit aisément la mauvaise humeur de ses amis, il ne leur disoit rien que d'obligeant, et ne se fâchoit jamais, quoiqu'on lui dît des choses capables d'exciter la colère et l'indignation des plus modérés. M. Fouquet, alors surintendant des finances, lui donna une pension et lui fit beaucoup d'accueil ainsi qu'à ses ouvrages, dont il y en a plusieurs où il l'a loué très-ingénieusement, et où les beautés de sa maison de Vaux-le-Vicomte sont dépeintes

avec une grâce admirable. Le peu de soin qu'il eut de ses affaires domestiques l'ayant mis en état d'avoir besoin du secours de ses amis, Mme de La Sablière, dame d'un mérite singulier et de beaucoup d'esprit, le reçut chez elle, où il a demeuré près de vingt ans. Après la mort de cette dame, M. d'Hervart, qui aimoit beaucoup M. de La Fontaine, le pria de venir loger chez lui, ce qu'il fit, et il y est mort au bout de quelques années.

Il a composé des petits poëmes épiques où les beautés de la plus grande poésie se rencontrent, et qui auroient pu suffire à le rendre célèbre; mais il doit son principal mérite et sa grande réputation à ses poésies simples et naturelles. Son plus bel ouvrage et qui vivra éternellement, c'est son recueil des Fables d'Ésope, qu'il a traduites ou paraphrasées. Il a joint au bon sens d'Ésope les ornements de son invention, si convenables, si judicieux et si réjouissants en même temps, qu'il est malaisé de faire une lecture plus utile et plus agréable tout ensemble. Il n'inventoit pas les fables, mais il les choisissoit bien, et les rendoit presque toujours meilleures qu'elles n'étoient. Ses Contes, qui sont la plupart des petites nouvelles en vers, sont de la même force, et l'on ne pourroit en faire trop d'estime s'il n'y entroit point presque partout trop de licence contre la pureté. Les images de l'amour y sont si vives, qu'il y a peu de lectures plus dangereuses pour la jeunesse, quoique personne n'ait jamais parlé plus honnêtement des choses déshonnêtes. J'aurois voulu pouvoir dissimuler cette circonstance, mais cette faute a été trop publique, et le repentir qu'il en a fait paroître pendant les deux ou trois dernières années de sa vie, a été trop sincère, pour n'en rien dire. Il étoit de l'Académie françoise, et lorsqu'il témoigna souhaiter d'en être, il écrivit une lettre à un prélat de la compagnie, où il marquoit

et le déplaisir de s'être laissé aller à une telle licence, et la résolution où il étoit de ne plus composer rien de semblable. Il mourut à Paris le 13 avril 1695, âgé de soixante-quatorze ans, avec une constance admirable et toute chrétienne.



LETTRE DU R. P. POUGET[1],

PRÊTRE DE L'ORATOIRE,

A M. L'ABBÉ D'OLIVET, DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE,

OU

RELATION DE LA CONVERSION DE M. DE LA FONTAINE,

DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE.

Il est juste, Monsieur, de répondre au louable empressement avec lequel vous m'avez fait l'honneur de me demander un récit circonstancié de ce qui s'est passé au sujet de la conversion du célèbre feu M. de La Fontaine, qui me fit sa confession générale, et reçut de ma main le saint viatique en 1693. Je vais, Monsieur, vous en faire une relation exacte ; les faits sont aussi présents à ma mémoire que si l'histoire étoit arrivée depuis peu de jours, et je ne suis pas fâché qu'il se présente naturellement une occasion de rendre publique la circonstance de la vie de feu M. de La Fontaine, qui lui a fait le plus d'honneur. On y lira en même temps avec joie une des plus

1. Publiée dans le tome Ier de la *Continuation des Mémoires de littérature et d'histoire, de Salengre*, par le P. Desmolets. Paris, 1726-31, 11 vol. in-12.

belles actions que feu Mgr le Dauphin, qu'on nommoit alors Mgr le duc de Bourgogne, ait faites dans son enfance; action, au reste, dont peu de gens sont instruits, et que l'auteur de la Vie de ce prince n'auroit pas manqué d'insérer dans son livre, s'il l'eût sue.

Vers le milieu du mois de décembre 1692, M. de La Fontaine, qui demeuroit alors sur la paroisse de Saint-Roch, à Paris, tomba dangereusement malade, en la soixante-onzième année de son âge. Il y avoit alors six semaines que j'étois vicaire de la paroisse de Saint-Roch, n'étant âgé que de vingt-six ans, et j'étois docteur de Sorbonne depuis six mois; je n'avois encore assisté ni confessé aucun malade. M. le curé de Saint-Roch, ayant su cette maladie, me pria d'aller voir M. de La Fontaine, pour lui donner les secours qui dépendoient de mon ministère. Je fis ce que je pus pour m'en défendre, représentant que j'étois trop jeune pour un homme de cet âge-là, qui d'ailleurs, ayant vécu d'une manière peu conforme aux règles du christianisme, et étant fort connu par des ouvrages scandaleux et infiniment pernicieux à la jeunesse, avoit besoin d'un guide plus éclairé et plus expérimenté que je n'étois. M. le curé de Saint-Roch voulut absolument que j'y allasse. J'obéis. Je pris avec moi un ami commun, homme de beaucoup d'esprit, qui étoit intime de M. de La Fontaine, ne voulant pas me présenter d'abord en qualité de pasteur, mais comme ami qui venoit s'informer de l'état de sa santé de la part de mon père, qui vivoit alors, et chez qui M. de La Fontaine venoit quelquefois. Je chargeai l'ami qui m'accompagnoit, de lui dire que j'étois vicaire de la paroisse, pour me mettre par là insensiblement sur les voies de lui parler de Dieu et de son salut. Cette première visite dura deux heures. Après les compliments ordinaires, je mis insensiblement et naturellement la conversation

sur des matières de piété et de religion. M. de La Fontaine me fit plusieurs objections.

J'avois dit qu'un homme de bon sens, qui vouloit examiner les choses à tête reposée, ne pouvoit se dispenser de convenir, après cet examen, que la religion chrétienne étoit véritable ; et que, supposé sa vérité, c'étoit une folie que de vivre, comme font la plupart des hommes, d'une manière absolument opposée à ce qu'on fait profession de croire. J'appuyai cela de tous les raisonnements qui se présentèrent alors à mon esprit. M. de La Fontaine, qui étoit un homme fort ingénu et fort simple, avec beaucoup d'esprit, me dit alors une naïveté assez plaisante : *Je me suis mis*, dit-il, *depuis quelque temps à lire le Nouveau Testament. Je vous assure*, ajouta-t-il, *que c'est un fort bon livre, oui, par ma foi, c'est un bon livre : mais il y a un article sur lequel je ne suis pas rendu, c'est celui de l'éternité des peines. Je ne comprends pas*, dit-il, *comment cette éternité peut s'accorder avec la bonté de Dieu.* Je lui répondis qu'il n'étoit pas nécessaire qu'il le comprît ; qu'il y a des choses plus incompréhensibles qu'il étoit obligé de croire ; que généralement tous les mystères sont incompréhensibles ; qu'il suffit d'examiner la vérité de la Révélation ; et quand il est sûr que Dieu a parlé, et qu'il s'est expliqué nettement, il faut que la raison humaine se taise et se soumette à un Dieu qui parle et qui s'explique : qu'après cela il étoit aisé de lui faire voir que l'éternité des peines n'avoit rien que de juste et de fondé en raison ; et je lui expliquai sur cela avec étendue et vivacité les principes de saint Augustin et des autres Pères, et de théologiens. J'avois ces matières fort présentes, parce que je sortois de dessus les bancs de Sorbonne, où ces questions sont fort agitées. Après plusieurs répliques de la part de M. de La Fontaine,

je le mis enfin en état de n'avoir plus rien à répondre, et il se rendit. Je finis la conversation. Nous nous séparâmes fort contents l'un de l'autre.

Il me pria de revenir. Je lui promis de le voir tous les jours, pendant que dureroit sa maladie. Quand je fus sorti, il dit à l'ami que j'avois mené, et avec qui j'étois convenu qu'il demeureroit après moi; il lui dit qu'il étoit très-satisfait de notre conversation, qu'il avoit encore d'autres difficultés sur lesquelles il vouloit m'entretenir; et que, si jamais il prenoit le parti de se confesser, il ne vouloit pas d'autre confesseur que moi.

Je retournai chez lui le jour même après midi. Nous parlâmes assez longtemps tête à tête, et la conversation roula toujours sur les preuves de la vérité de la religion chrétienne. M. de La Fontaine n'avoit jamais été absolument mécréant, mais aussi c'étoit un homme qui, comme tout le monde sait, n'avoit jamais fait de la religion son capital. C'étoit un homme abstrait, qui ne pensoit guère de suite, qui avoit quelquefois de très-agréables saillies, qui d'autres fois paroissoit avoir peu d'esprit, qui ne s'embarrassoit de rien, et qui ne prenoit rien fort à cœur. Sa maladie le mit en état de faire des réflexions sérieuses. Je lui ai toujours connu, pendant ce temps-là, un grand fonds de bon sens. Il saisissoit le vrai, et il s'y rendoit; il ne cherchoit point à chicaner. Il me parut agir avec droiture et bonne foi; et il me dit que, s'il prenoit le parti de se confesser, je verrois qu'il le feroit tout de son mieux, et qu'il ne joueroit pas la comédie. Je l'exhortois toujours, après avoir traité des matières spéculatives de religion, à rentrer en lui-même, à implorer le secours de Dieu, à se confier en sa miséricorde, et à faire réflexion que son âge et sa maladie, qui paroissoit devoir traîner en longueur, ne lui donnoient pas lieu d'espérer encore une

longue vie. Enfin après dix ou douze jours de conversation que j'eus avec lui tête à tête deux fois par jour, il me dit qu'il étoit convaincu de la vérité de tout ce que je lui avois dit jusqu'alors; qu'il vouloit penser sérieusement à vivre et à mourir en bon chrétien; qu'il se sentoit vivement pressé par la grâce; qu'il voyoit bien qu'il falloit faire une confession générale, mais que cet ouvrage l'embarrassoit infiniment; que ce n'étoit pas une petite affaire que le récit de soixante-onze ans d'une vie comme la sienne; que plus il y pensoit, plus il voyoit de de chaos, et ne savoit comment il pourroit s'en tirer. Je le consolai; je lui dis que Dieu ne demandoit pas l'impossible; qu'il n'étoit jamais trop tard pour revenir à lui, quand on le faisoit de bonne foi; que, dans la parabole de l'Évangile, ceux qui avoient été appelés à la onzième heure du jour à travailler à la vigne, avoient été récompensés par le père de famille comme ceux qui avoient été appelés à la première heure; que c'étoit le cœur que Dieu vouloit; qu'en le lui donnant on lui donnoit tout : que Dieu l'aideroit lui-même à se bien confesser, quand il seroit déterminé à le faire tout de son mieux : qu'après cela, son confesseur le soulageroit beaucoup par les différentes questions qu'il lui feroit par rapport à chaque âge de sa vie, sur sur les commandements de Dieu et de l'Église, sur les différents péchés qu'on peut avoir commis, sur les obligations générales et particulières du christianisme, sur les différents lieux, les différents emplois, les différentes conjonctures, où il s'étoit trouvé, et les différentes liaisons qu'il pouvoit avoir eues; qu'en un mot on lui faciliteroit beaucoup les choses, et qu'il viendroit à bout, à sa satisfaction, de cette importante affaire. Je fis ce que je pus pour l'engager à prendre de ma main un autre confesseur que moi, m'excusant sur ma jeunesse et sur mon

peu d'expérience, lui offrant, au surplus, de continuer à le voir et à l'aider de mes conseils. Il ne voulut jamais consentir à cette proposition, et me dit que puisque la divine Providence m'avoit adressé à lui, et que Dieu s'étoit servi de mon ministère pour convaincre son esprit et toucher son cœur, il me prioit de ne le pas abandonner, et de continuer jusqu'à la fin à faire à son égard les fonctions de pasteur. Je crus devoir me rendre à ses désirs et à ses empressements. Mais je lui dis qu'avant d'entrer en matière, il étoit nécessaire que nous convinssions ensemble sur deux choses.

La première regardoit le livre infâme de ses Contes, livre très-licencieux et infiniment pernicieux, qui avoit été imprimé une infinité de fois; qui, à ce qu'il m'avoit appris lui-même, s'imprimoit encore actuellement en Hollande avec sa participation, et qui, tant que la langue françoise subsisteroit, contribueroit à pervertir les mœurs de ceux qui le liroient, et les pervertiroit d'autant plus infailliblement qu'on le lisoit avec plaisir par la naïveté du style et par le naturel qui y est répandu, joint au fond des choses qui, par leur corruption même, attiroient la curiosité.

Je lui dis qu'il y avoit deux choses à faire par rapport à cet ouvrage, sans quoi les ministres de l'Église ne pouvoient en conscience l'admettre à la participation des sacrements.

L'une étoit qu'il falloit qu'il fît une espèce de satisfaction publique et d'amende honorable devant le saint sacrement, s'il étoit obligé de le recevoir dans sa maladie, ou, supposé qu'il revînt en santé, dans l'assemblée de l'Académie françoise, la première fois qu'il s'y trouveroit, pour témoigner le déplaisir qu'il avoit d'avoir composé un tel livre et en demander pardon à Dieu et à l'Église.

L'autre, qu'il falloit qu'il promît publiquement, et de bonne foi, de ne contribuer jamais à l'impression ni au débit de ce livre, de n'en tirer jamais aucun profit pécuniaire, et, si Dieu lui rendoit la santé, d'employer le reste de ses jours aux exercices d'une vie pénitente et édifiante; enfin de ne faire usage du talent qu'il avoit pour la poésie, que pour travailler à des ouvrages de piété et jamais à des ouvrages qui y fussent contraires.

M. de La Fontaine eut assez de peine à se rendre à la proposition de cette satisfaction publique. Il ne pouvoit pas s'imaginer que le livre de ses Contes fût un ouvrage si pernicieux, quoiqu'il ne le regardât pas comme un ouvrage irrépréhensible et qu'il ne le justifiât pas. Il protestoit que ce livre n'avoit jamais fait de mauvaise impression sur lui en l'écrivant, et il ne pouvoit pas comprendre qu'il pût être si fort nuisible aux personnes qui le liroient. Ceux qui ont connu plus particulièrement M. de La Fontaine n'auront point de peine à convenir qu'il ne faisoit point de mensonge en parlant ainsi, quelque difficile qu'il paroisse de croire cela d'un homme d'esprit et qui connoissoit le monde. M. de La Fontaine étoit un homme vrai et simple, qui sur mille choses pensoit autrement que le reste des hommes, et qui étoit aussi simple dans le mal que dans le bien. J'eus le bonheur de lui faire comprendre enfin tout le venin répandu dans cet infâme ouvrage, et combien il étoit dangereux et pernicieux; quelle étoit par conséquent la grandeur du crime qu'il avoit commis en le composant, et du scandale qu'il avoit donné à l'Église en le divulguant par l'impression. Alors il n'eut pas de peine à se rendre à la proposition que je lui avois faite d'en faire une rétractation et satisfaction publique. Il en comprit sans peine l'obligation, et promit de bonne foi de faire sur cela courageusement tout ce que je lui prescrivois.

La seconde chose sur laquelle je voulus m'éclaircir avec lui, est qu'il m'étoit revenu, par plusieurs de ses amis, qu'il avoit composé depuis peu de temps une pièce de théâtre, qui avoit eu l'applaudissement de tous ceux qui l'avoient lue, et qu'il devoit bientôt la remettre entre les mains des comédiens pour la représenter. Je lui dis que la profession de comédien étoit une profession infâme selon les lois; qu'il n'étoit pas permis de les admettre aux sacrements de l'Église, s'ils ne renonçoient à cette profession; qu'il n'étoit pas permis, par conséquent, de contribuer à les entretenir dans cette profession, en travaillant à des pièces pour les leur faire représenter; et qu'en un mot je ne pouvois pas l'entendre en confession pour lui donner l'absolution, s'il ne me promettoit de bonne foi de ne jamais remettre cette pièce aux comédiens. Il trouva ma décision sévère et en appela aux sentiments de docteurs plus expérimentés que je n'étois. Je lui dis que j'étois ravi qu'il voulût consulter d'autres personnes, pourvu qu'il s'adressât à des gens connus pour être d'une science et d'une morale exactes. Il accepta la proposition. Il s'adressa en Sorbonne, et consulta entre autres M. Pirot, ancien professeur de Sorbonne, qui est mort depuis quelques années chancelier de l'Église et de l'Université de Paris. La réponse de M. Pirot et des autres docteurs fut toute semblable à la mienne. On lui dit que je lui avois parlé avec droiture et avec vérité sans rien exagérer. Il ne balança plus, il jeta sa pièce au feu, sans en retenir de copie, et la troupe des comédiens ne l'a jamais eue.

Ces deux articles réglés, il se prépara très-sérieusement à sa confession générale. Comme sa maladie traînoit en longueur, et lui laissoit toute la liberté de sa tête, il employa tout le temps nécessaire pour bien faire cette importante action. Cela dura longtemps, s'agissant d'entrer

dans le détail de soixante-onze ans de vie. Il m'est permis de dire qu'il se confessa avec des sentiments de componction et de piété très-édifiants.

Sa maladie augmentant dans la suite, ses médecins jugèrent qu'il étoit temps de lui faire recevoir le saint viatique. Le jour fut pris et je convins avec lui, la veille, qu'il feroit prier messieurs de l'Académie françoise de s'y trouver par députés, pour être les témoins de l'action. La chose fut exécutée le 12 février 1693, qui étoit le premier jeudi de carême, auquel jour l'Église fait lire l'évangile de la Chananée. M. le curé de Saint-Roch me dit, la veille, qu'il lui porteroit lui-même le saint viatique. Le lendemain, à dix heures du matin, on vint l'avertir que messieurs les députés de l'Académie étoient dans l'église et attendoient le saint sacrement pour l'accompagner. M. le curé m'envoya chercher, et me dit qu'une affaire imprévue l'empêchoit d'y aller, et il me pria de porter le saint sacrement. Je le fis.

Quand le saint sacrement fut arrivé dans la chambre du malade, lequel étoit sur un fauteuil, elle fut aussitôt remplie de monde, et d'un monde choisi; car le bruit de l'action que M. de La Fontaine alloit faire s'étoit répandu, et un grand nombre de personnes de qualité et de gens d'esprit se joignirent à Messieurs les académiciens, et voulurent être les témoins du spectacle.

Je mis le saint sacrement sur la table : je fis les prières prescrites dans le rituel; je m'approchai de M. de La Fontaine, pour lui faire, selon l'usage, une courte exhortation. Il me prévint, et prononça ces propres paroles :

« Monsieur, j'ai prié messieurs de l'Académie françoise, dont j'ai l'honneur d'être un des membres, de se trouver ici par députés, pour être les témoins de l'action que je vais

faire. Il est d'une notoriété qui n'est que trop publique, que j'ai eu le malheur de composer un livre de Contes infâmes. En le composant je n'ai pas cru que ce fût un ouvrage aussi pernicieux qu'il l'est. On m'a sur cela ouvert les yeux, et je conviens que c'est un livre abominable.

« Je suis très-fâché de l'avoir écrit et publié. J'en demande pardon à Dieu, à l'Église, à vous, Monsieur, qui êtes son ministre, à vous, Messieurs de l'Académie, et à tous ceux qui sont ici présents. Je voudrois que cet ouvrage ne fût jamais sorti de ma plume, et qu'il fût en mon pouvoir de le supprimer entièrement. Je promets solennellement, en présence de mon Dieu, que je vais avoir l'honneur de recevoir, quoique indigne, que je ne contribuerai jamais à son débit ni à son impression. Je renonce actuellement et pour toujours au profit qui devoit me revenir d'une nouvelle édition, par moi retouchée, que j'ai malheureusement consenti que l'on fît actuellement en Hollande. Si Dieu me rend la santé, j'espère qu'il me fera la grâce de soutenir authentiquement la protestation publique que je fais aujourd'hui, et je suis résolu à passer le reste de mes jours dans les exercices de la pénitence, autant que mes forces corporelles pourront me le permettre, et à n'employer le talent de la poésie qu'à la composition d'ouvrages de piété. Je vous supplie, Messieurs (ajouta-t-il en se tournant du côté des députés de l'Académie) de rendre compte à l'Académie de ce dont vous venez d'être les témoins. » Alors je pris la parole, et je dis : « Monsieur, ce que vous venez de faire est une satisfaction nécessaire que l'Église a exigée de vous, pour pouvoir vous admettre à la participation des sacrements. Par cette satisfaction, vous ne réparez pas tout le mal qu'a fait et que fera dans la suite des siècles l'infâme livre

dont vous êtes l'auteur. Néanmoins, l'Église s'en contente, parce qu'il n'est pas en votre pouvoir de faire plus, et que, conduite par l'esprit de Dieu, elle ne demande pas l'impossible. Touché de Dieu, comme vous l'êtes, vous conserverez sans doute toute votre vie une vive douleur de voir qu'il n'est plus en votre pouvoir de supprimer entièrement un livre si détestable, répandu partout. Cette pensée doit vous faire rentrer dans les sentiments d'une profonde humiliation, à la vue des crimes qui se commettent par la lecture d'un tel livre, tant que la langue françoise subsistera. L'Église, en ce jour, vous présente un modèle capable de vous faire entrer dans ces sentiments. Nous avons lu aujourd'hui au saint sacrifice de la messe l'évangile de la Chananée. Elle ne mérita les grâces et les louanges de Jésus-Christ, que par sa profonde humiliation qui fit qu'elle se regardoit comme étrangère aux grâces de Dieu. Jésus-Christ sembla la rebuter d'abord, pour donner lieu à sa foi d'éclater davantage. Plus Jésus-Christ paroissoit la traiter avec dureté, plus elle s'humilia, et elle obtint enfin tout ce qu'elle demandoit. Voilà, Monsieur, le modèle que vous devez vous proposer en ce moment, et dans toute la suite de votre vie. Regardez-vous comme indigne de la miséricorde de Dieu, comme étranger à ses grâces et à ses faveurs. Humiliez-vous profondément en présence de votre Sauveur, que vous allez recevoir de ma main. Ranimez toute votre foi : cette foi produira la confiance; et plus elle sera grande, plus vous ressentirez les effets de la bonté de Jésus-Christ, qui dit lui-même qu'il est venu chercher non les justes, mais les pécheurs, et ramener au bercail les brebis égarées et perdues. Entrez dans les sentiments d'une vive componction, à la vue des péchés par lesquels vous avez déshonoré et fait déshonorer le Dieu que vous allez recevoir :

et pourvu que vous soyez bien pénétré de ces sentiments de pénitence, et bien résolu à observer fidèlement les promesses solennelles que vous venez de faire en sa présence, il oubliera tous vos péchés, et se donnera à vous comme à un ami, pour vous combler de ses grâces et de ses miséricordes. »

J'exhortai tous les assistants à prier pour le malade, qui reçut le saint viatique avec un extérieur qui marquoit une profonde humiliation et de grands sentiments de piété.

L'après-midi, sur les quatre heures, M. de La Fontaine m'envoya chercher avec beaucoup d'empressement. Je crus qu'il étoit plus mal; je courus chez lui. Il m'embrassa avec un grand épanouissement de joie et me dit qu'il vouloit me faire part d'une agréable nouvelle : qu'il sortoit de chez lui un gentilhomme, envoyé par Mgr le duc de Bourgogne pour s'informer de l'état de sa santé et lui porter de la part de ce prince une bourse de cinquante louis d'or en espèces. Ce gentilhomme avoit eu ordre de lui dire que le prince venoit d'apprendre avec beaucoup de joie ce qu'il avoit fait le matin; que cette action lui faisoit beaucoup d'honneur devant Dieu et devant les hommes, mais qu'elle n'accommodoit pas sa bourse, laquelle n'étoit pas des plus garnies; que le prince trouvoit qu'il n'étoit pas raisonnable qu'il fût plus pauvre pour avoir fait son devoir ; et puisqu'il avoit renoncé solennellement au profit que l'imprimeur hollandois de son livre devoit lui donner, le prince, pour y suppléer, lui envoyoit cinquante louis, qui étoit tout ce qu'il avoit alors et tout ce qui lui restoit de ce que le roi lui avoit fait donner pour ses menus plaisirs du mois courant; que, s'il eût eu davantage à lui envoyer, il le lui auroit envoyé avec encore plus de joie. Mgr le duc de Bourgogne n'étoit alors

que dans sa onzième année ; et j'ai su qu'il avoit fait cette belle action de lui-même et sans qu'elle lui eût été inspirée par personne.

Le bruit de ce qui s'étoit passé le matin, se répandit bientôt partout : on crut que M. de La Fontaine ne relèveroit pas de cette maladie. Quelques-uns publièrent même le bruit de sa mort ; ce qui donna lieu à une épigramme, dont le poëte Linière étoit l'auteur. La voici :

Je ne jugerai, de ma vie,
D'un homme avant qu'il soit éteint :
Pélisson est mort en impie,
Et La Fontaine comme un saint.

Ces deux faits étoient faux. Il est vrai que M. Pélisson venoit de mourir et que, surpris par la violence de la maladie, il mourut sans recevoir les sacrements, parce qu'ayant différé au lendemain, il n'y eut plus de lendemain pour lui. Mais il est faux de dire, à cause de cela, qu'il soit mort en impie. Ce malheur arrive tous les jours aux meilleurs chrétiens, et il peut arriver aux plus gens de bien qui sont surpris.

Pour ce qui est de M. de La Fontaine, il ne mourut pas de cette maladie ; il vécut encore deux ans. Il tint la parole qu'il avoit donnée. La première fois qu'il fut en état d'assister à l'Académie, il renouvela la protestation qu'il avoit faite avant la réception du saint viatique et il lut à l'assemblée une périphrase en vers françois de la prose des morts *Dies iræ*, qu'il avoit composée pour s'entretenir de la pensée de la mort et des jugements de Dieu.

Cette conversion si éclatante d'un homme aussi connu que l'étoit M. de La Fontaine fit un bon effet sur un grand nombre de personnes d'esprit. J'en ai connu plu-

sieurs; et je puis ici en nommer deux, entre autres, d'un nom célèbre, que j'eus la consolation d'assister à la mort: M. l'abbé Tallemant, traducteur des Vies de Plutarque, l'un des quarante de l'Académie françoise, qui, peu de temps après, me fit sa confession générale, reçut tous ses sacrements de ma main et rendit ses derniers soupirs entre mes bras, dans des sentiments fort édifiants; et Mme Deshoulières, connue par ses poésies françoises et très-respectable par les qualités de son esprit et de son cœur. Elle étoit attaquée d'une maladie de langueur, dans le temps que M. de La Fontaine étoit malade. Ayant appris ce qui venoit de se passer, elle m'envoya chercher pour régler avec moi les affaires de sa conscience, ce qu'elle fit avec toute l'exactitude possible et avec tous les sentiments les plus héroïques de piété. Je reçus sa confession générale, qu'elle fit sans aucune précipitation, dans le cours de sa maladie, qui fut longue. M. le curé de Saint-Roch administra le saint viatique: je lui donnai l'extrême onction, et je reçus ses derniers soupirs. A l'égard de M. de La Fontaine, je le perdis bientôt après de vue; il alla demeurer chez feu Mme d'Hervart, sur la paroisse de Saint-Eustache; et mon père, qui demeuroit sur celle de Saint-Roch, mourut quelque temps après. Je quittai l'emploi de vicaire de la paroisse, et j'allai faire un voyage en province, d'où je ne suis revenu à Paris que trois ans après, pour entrer dans l'Oratoire. J'appris en province, par la Gazette, la mort de M. de La Fontaine, arrivée le 13 avril 1695; et, à mon retour à Paris, plusieurs personnes me dirent qu'en mon absence il avoit vécu et étoit mort fort chrétiennement, et qu'après sa mort on avoit trouvé dans une de ses armoires plusieurs instruments de pénitence. Je ne lui en avois néanmoins prescrit ni conseillé aucun, parce que je ne crus pas qu'il fallût le

faire à l'égard d'un homme accablé d'années et d'infirmités corporelles.

Voilà, Monsieur, tout ce que je puis avoir l'honneur de vous dire sur ce que vous souhaitez savoir de moi. Vous pouvez, si vous voulez, rendre cette lettre publique. Je suis ravi qu'elle m'ait procuré l'occasion d'écrire une petite histoire qui pût être de quelque édification pour l'Église et de quelque instruction pour les fidèles : et j'ai bien de la joie de ce que ce récit me donne lieu de vous assurer que je suis, avec un vrai respect....

A Paris, ce 22 janvier 1717.



HISTOIRE

DE LA VIE ET DES OUVRAGES DE J. DE LA FONTAINE

PAR MATHIEU MARAIS.

PRÉFACE DE L'ÉDITEUR.

L'*Histoire de la vie et des ouvrages de M. de La Fontaine*, par un de ses contemporains, Mathieu Marais, avocat au parlement de Paris, est, sans contredit, une des notices les plus importantes qui aient été écrites sur l'illustre poëte. Cette Histoire, que l'auteur avait rédigée vers l'année 1725, dans l'intention de la placer en tête des *Œuvres diverses* de La Fontaine qu'il avait recueillies et qu'il voulait publier pour la première fois, n'a paru qu'en 1811 (Paris, Renouard, in-12 de VI et 132 pages), et n'est guère plus connue aujourd'hui que si elle fût restée manuscrite. L'extrême rareté de l'opuscule, mis au jour par les soins du savant Chardon de La Rochette, a sans doute empêché de réimprimer plus tôt cet excellent morceau d'histoire littéraire, qui, malgré la négligence du style de l'auteur, conserve encore sa valeur relative, à côté des travaux si estimables et si complets de l'illustre Walckenaer sur la vie et les ouvrages de La Fontaine.

Nous réimprimons ici textuellement l'opuscule de Mathieu Marais, sans y faire aucune addition, et même sans

essayer de corriger les erreurs qui s'y trouvent ; en renvoyant le lecteur une fois pour toutes au grand travail de Walckenaer, augmenté et perfectionné dans trois éditions successives. Nous avons seulement conservé la plupart des annotations de Chardon de La Rochette, qui s'était servi de la petite édition des *Œuvres diverses* de La Fontaine, en quatre volumes in-12, publiée chez Savoye en 1758, pour indiquer les pièces en vers et en prose, auxquelles Mathieu Marais fait allusion dans sa notice chronologique. Mais il nous a paru convenable de renvoyer le lecteur, qui voudrait vérifier les citations de Mathieu Marais, à la meilleure édition des *Œuvres de La Fontaine*, publiée par Walckenaer (Paris, Lefèvre, 1827, 6 vol. in-8), d'autant mieux que notre recueil des Œuvres inédites et non recueillies est destiné particulièrement à compléter cette édition, la plus estimée de toutes. On comprendra pourquoi nous nous sommes d'ailleurs abstenu de rectifier dans des notes certains passages erronés de l'*Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine*. Une discussion approfondie des faits et des opinions que renferme cette notice eût rempli la moitié d'un volume. Nous donnons donc, à titre de simple document, les recherches biographiques et littéraires de Mathieu Marais, savant jurisconsulte, profond philologue, critique ingénieux, qui fut l'ami et le collaborateur de Bayle. « Que j'admire, lui écrivait ce dernier (le 2 octobre 1698), que j'admire l'abondance des faits curieux que vous me communiquez touchant MM. Arnauld, Rabelais, Santeuil, La Fontaine, La Bruyère, etc. ! Cela me fait juger, Monsieur, qu'un dictionnaire historique et critique que vous voudriez faire, seroit l'ouvrage le plus curieux qui se pût voir. Vous connoissez mille particularités, mille personnalités, qui sont inconnues à la plupart des auteurs, et vous pourriez leur donner la meilleure forme du monde. » Mathieu Marais mourut vers 1740, dans un âge très-avancé.

HISTOIRE

DE LA VIE ET DES OUVRAGES DE M. DE LA FONTAINE.

M. de La Fontaine (Jean) naquit à Château-Thierry, en 1621, selon M. Perrault, dans ses *Hommes illustres;* mais, comme ce poëte se donne lui-même soixante-dix ans dans l'envoi d'une ballade [1] sur la prise de Philisbourg, en 1688, où il a dit : *L'homme n'engendre guère à soixante-dix ans*, il doit être né en 1618. Dans une autre ballade, à M. Fouquet, pour le pont de Château-Thierry, il parle de cette ville comme du lieu de sa naissance [2] :

> Dans cet écrit, notre pauvre cité,
> Par moi, seigneur, humblement vous supplie.

Son père, maître des eaux et forêts de ce duché, lui donna sa charge. Il y a été marié, on ne sait précisément en quelle année, et il a eu un fils de ce mariage, qui a été élevé par M. de Maucroix, chanoine de Reims, son ami. Il étoit né paresseux et aimoit à faire des vers; il montra bientôt un talent original, simple, naïf et plein de grâces inconnues jusqu'à lui. Sa femme, de son côté, étoit aussi une paresseuse, qui n'aimoit que les romans. C'étoit là une belle union! Il lui dit, dans une lettre, dont nous parlerons en son lieu : *Vous ne jouez, ni ne travaillez, ni ne vous souciez du ménage; et, hors le temps que vos bonnes amies vous donnent par charité, il n'y a que les romans qui vous divertissent. c'est un fonds bientôt épuisé.*

1. *Un de nos Fantassins*, etc. Voy. *OEuvres de La Fontaine*, édit. de Walckenaer, 1827. tome VI, p. 242.
2. Tome VI, p. 217.

1654. — La première pièce qui a paru de lui dans le public, c'est la traduction de l'*Eunuque*, de Térence, en vers, qui a été imprimée à Reims, en 1654, in-4. Il n'avoit point le génie de la traduction; ainsi cet ouvrage n'eut point de succès. M. Fabricius, célèbre bibliothécaire allemand, qui a tout vu, et qui n'oublia jamais rien, en parle dans sa Bibliothèque latine, au supplément de l'article de Térence : *Eunuchum versibus gallicis reddidit Fontanus*, Paris, 1654, in-4. Il a peut-être vu une édition de Paris, car la première est de Reims.

Après cette traduction, qui lui avoit bien fait connoître Térence, il fit plusieurs pièces de vers, qui plurent à M. Fouquet, alors surintendant des finances. Ce ministre, attentif à attirer à lui tout ce qui brilloit, le prit pour son poëte et lui donna une pension. Il avoit pris en même temps M. Pélisson pour un de ses premiers commis, M. Le Brun pour son peintre, et M. Le Nôtre pour dresser ses jardins. Ils ont eu depuis de plus grandes destinées : M. Pélisson a été historien de Louis XIV; M. Le Brun a peint Versailles et a fait des tableaux immortels ; M. Le Nôtre a fait le jardin des Tuileries, qui est le plus beau jardin de l'univers; et M. de La Fontaine, avec son talent de poëte, est demeuré poëte et n'a su que faire pleurer, par les nymphes de Vaux, la disgrâce de son protecteur.

1658. — Pendant la faveur de M. Fouquet, son poëte chercha à le louer sur son goût pour l'architecture, la peinture, le jardinage et la poésie, et fit une fiction merveilleuse qu'il appela *le Songe de Vaux*[1], où ces quatre arts combattent pour la préférence, et disent tout ce que l'esprit peut imaginer pour emporter le prix l'un sur l'autre. Il n'en a donné au public que des fragments, qui, selon l'auteur des *Pensées ingénieuses*[2], brillent d'esprit depuis le commencement jusqu'à la fin. Nous donnerons un avertissement en prose qu'il a fait pour l'intelligence de ces fragments précieux; ils seront précédés d'une épître à Ariste, à qui il les adresse. Il lui parle de son talent pour la poésie et du dessein de ce Songe[3].

Ariste, vous voulez voir des vers de ma main :
Je n'ai point ce beau tour, ce charme inexprimable,
Qui rend le dieu des vers sur tous autres aimable.
. . . .

1. Tome V, p. 361. — 2. Le P. Bouhours, p. 11 de l'édit. de 1689, in-12. — 3. Tome VI, p. 365.

Homère épand toujours ses dons avec largesse ;
Virgile à ses trésors sait joindre la sagesse.
Mes vers vous pourroient-ils donner quelque plaisir ?

Voilà en deux vers l'éloge d'Homère et de Virgile. Ils lui avoient appris à aimer la Nature.

Je vous présente donc quelques traits de ma lyre ;
Elle les a, dans Vaux, répétés au zéphyre.
J'y fais parler quatre arts fameux dans l'univers :
Les palais, les tableaux, les jardins et les vers.

Donnons ici, en passant, quelques traits de cette éloquente poésie.

L'Architecture, sous le nom de Palatiane, dit pour soutenir sa cause :

Tout ce qu'ont fait dans Vaux les Le Brun, les Le Nôtre,
Jets, cascades, canaux, et plafonds si charmants,
Tout cela tient de moi ses plus beaux ornements[1].

Apellanire, pour la Peinture, dit avec un tour élevé et galant tout ensemble[2] :

A de simples couleurs mon art plein de magie
Sait donner du relief, de l'âme et de la vie ;
Ce n'est rien qu'une toile : on pense voir des corps ;
J'évoque, quand je veux, les absents et les morts.
. . . .
Dans les maux de l'absence on cherche mon secours.
Je console un amant privé de ses amours :
Chacun, par mon moyen, possède sa cruelle.

Hortesie, parlant pour les jardins, arrive avec un abord si doux, qu'avant qu'elle ouvrît la bouche, les juges furent plus d'à demi persuadés ; elle commence par ces vers[3]:

J'ignore l'art de bien parler,
Et n'emploierai, pour tout langage,

1. Tome V, p. 368. — 2. Tome V, p. 370. — 3. Tome V, p. 372.

Que ces moments qu'on voit couler
Parmi des fleurs et de l'ombrage.

Puis, elle continue par des stances d'une noble simplicité et dignes des *Géorgiques*, d'où notre poëte a tiré cette description des jardins et l'éloge de ceux qui les aiment[1] :

Libres de soins, exempts d'ennuis,
Ils ne manquent d'aucunes choses;
Ils détachent les premiers fruits,
Ils cueillent les premières roses.

Qu'il nous soit permis d'ajouter encore ces quatre vers d'une autre stance, et de faire goûter ces plaisirs innocents :

J'embellis les fruits et les fleurs;
Je sais parer Pomone et Flore.
C'est pour moi que coulent les pleurs
Qu'en se levant verse l'Aurore.

Calliopée élève l'art des vers au-dessus de tout, et s'écrie dans sa fureur[2] :

Montrez-moi, dit cette fée,
Quelque chose de plus vieux
Que la chronique immortelle
De ces murs, pour qui les dieux
Eurent dix ans de querelle?
. . . .
Mes mains ont fait des ouvrages
Qui verront les derniers âges,
Sans jamais se ruiner.
Le temps a beau les combattre,
L'eau ne les sauroit miner,
Le vent ne peut les abattre....

Puis, par un enthousiasme tout poétique, reprenant les discours des autres fées, elle répond à Palatiane :

Si j'ai de son discours marqué les plus beaux traits,
Elle loge les dieux, et moi je les ai faits....

1. Namque sub Œbaliæ, etc., *Georgic.*, liv. IV, v. 125. — 2. Tome V, p. 377

A Apellanire, qui se vante de tenir école d'imposture :

Ce sont pour moi des jeux : on ne lit point Homère,
Sans que tantôt Achille à l'âme si colère,
Tantôt Agamemnon au front majestueux,
Le bien disant Ulysse, Ajax l'impétueux,
Et maint autre héros offre aux yeux son image.
Je les fais tous parler, c'est encor davantage.
. . . .
Je peins, quand il me plaît, la peinture elle-même.

On ne peut parler plus poétiquement de la poésie; et, comme il savoit mêler le doux à l'utile, et qu'il cherchoit à plaire toujours, il ajoute cette galanterie :

Mais je fais plus encore, et j'enseigne aux amants
A fléchir leurs amours, en peignant leurs tourments.

Faire aimer un amant est pour lui *plus* que de composer toute l'*Iliade*. Nous prévenons le plaisir du lecteur, qui sera bien aise de trouver ces morceaux hors de leur place et encore à leur place, et qui les admirera deux fois.

L'aventure du Saumon et de l'Esturgeon, qui se promenoient réellement sur le canal de Vaux, et que le poëte entretient dans son Songe, a des grâces qui ne doivent rien à celles des animaux que Voiture et Sarrasin ont fait parler. C'est une préparation aux fables que nous avons vues de lui depuis; et celle-ci est comme la mère de toutes les autres. Ces poissons disent que, s'ils ont quitté leur patrie[1] :

Non, ce n'est pas la faim qui nous a fait sortir
Du lieu de notre naissance ;
Sans nous vanter et sans mentir,
Nous y trouvions en abondance
De quoi soûler nos appétits.
Si les gros nous mangeoient, nous mangions les petits,
Ainsi que l'on fait en France.

Il nous est tombé entre les mains deux autres fragments précieux de ce Songe de Vaux, qui n'ont jamais été imprimés. L'un

1. Tome V, p 388.

est intitulé : *Comme Sylvie honora de sa présence les dernières chansons d'un Cygne qui se mouroit, et des aventures du Cygne*[1]. Le poëte nous apprend là pourquoi les cygnes chantent en mourant. Jupiter emprunta autrefois le corps d'un cygne, pour approcher plus facilement de Léda, et parce que, lui ayant chanté son amour sous cette figure, elle en fut touchée, et que Jupiter reprit aussitôt la forme d'un dieu, il ordonna, en mémoire de cette aventure, qu'autant de fois que l'âme du cygne, où il avoit logé, passeroit d'un animal de la même espèce en quelque autre corps, cet animal chanteroit si mélodieusement que chacun en seroit charmé. Cette fiction engage notre poëte à parler de la métempsycose et à en parler mieux que les philosophes. Platon avec ses grâces n'eût pu la mieux décrire :

Ce que tu vois d'animaux et d'humains
Troque sans cesse et devient autre chose.
Toute âme passe en différentes mains :
Telle est la loi de la métempsycose,
Que le Sort tient dans ses livres enclose,
Car ici-bas il aime à tout changer,
Selon qu'il veut nos esprits héberger.
L'âme, d'habit bien ou mal assortie,
D'un roi se vêt, en sortant d'un berger ;
Puis d'un berger, étant d'un roi sortie.

Les aventures du Cygne, dans ses différents changements, plairont aussi beaucoup, et l'on sera bien aise de voir cette âme animer, dans cette fiction ingénieuse et galante,

Un amant qui, de tristesse,
La tête en quatre se fendit ;
Un autre qui se pendit
A la porte de sa maîtresse ;
Des philosophes, des badins ;
Deux ou trois jeunes blondins,
Cinq ou six beautés insignes,
Ayant de beaux cheveux blonds,
Et les cous non pas si longs
Que des cygnes,
Mais aussi blancs, sans mentir.

1. C'est le quatrième fragment, tome V, p. 390.

Nous pensons bien qu'on quittera notre préface pour aller chercher le reste de cet ouvrage, et ce sera très-bien fait; mais il faut que le lecteur aille chercher en même temps le second fragment[1], où il trouvera des galanteries toutes nouvelles : l'Amour qui danse aux chansons dans un bal qui se donne au clair de la lune, dont les lustres étoient les étoiles, et des couplets de ces chansons qu'Anacréon voudroit avoir faites. L'Amour dit :

L'autre jour, deux belles
Tout haut se vantoient
Que malgré mes ailes
Elles me prendroient.
Gageant que non, je perdis,
Car l'une m'eut bientôt pris.

Autour de ses charmes,
Me voyant voler,
Vénus tout en larmes
Eut beau m'appeler.
Celui qui brûle les dieux,
S'alla brûler à ses yeux[2].

Leur éclat extrême
A su m'enflammer.
Le sort veut que j'aime,
Moi qui fais aimer.
On m'entend plaindre à mon tour,
Et l'Amour a de l'amour.

Tout cela étoit fait pour Mme Fouquet, et devoit entrer dans la relation du Songe de Vaux. Elle y est appelée tantôt Sylvie, tantôt Castille, qui étoit son vrai nom. Il lui adressa encore, en ce temps-là, une ballade sur ce qu'elle accoucha avant terme, dans son carrosse, en revenant de Toulouse, où elle avoit voulu suivre M. Fouquet[3] :

Vous l'auriez achevé sans qu'il y manquât rien,
De grâces et d'amour étant bonne ouvrière.

1. C'est le sixième fragment, tome V, p. 401.
2. On lit, dans l'édition des *OEuvres diverses*, de 1758 :

Se brûle à de si beaux yeux.

3. Cette ballade, ou plutôt ces stances ne se trouvent dans aucune

Dieu ne l'a pas voulu, peut-être pour un bien :
Aux dépens de nos cœurs il eût vu la lumière.

C'est par ces charmes qu'il amusoit le ministre magnifique et délicat, et qu'il l'entretenoit dans ces goûts délicieux qu'il devoit bientôt perdre.

Nous placerons à la fin de cette année 1658 une lettre à une abbesse du Pays-Bas espagnol, où la guerre étoit alors. Elle vouloit voir La Fontaine; mais il n'aimoit pas Mars autant qu'il aimoit l'Amour. Il écrivit donc à cette abbesse une lettre dans le genre marotique pur, et s'essayoit ainsi sur ce genre, à qui il devoit un jour sacrifier tous les autres. Voici quelques traits de cette lettre[1] :

Très-révérente mère en Dieu
Qui révérente n'êtes guère,
Et qui moins encore êtes mère....
Votre séjour sent un peu trop la poudre,
Non la poudre à têtes friser,
Mais la poudre à têtes briser :
Ce que je crains comme la foudre,
C'est-à-dire un peu moins que vous.

Il y a une anecdote dans ces vers :

On vous adore en certain lieu,
D'où l'on n'ose vous l'aller dire,
Si l'on n'a patente du sire
Qui fit attraper Girardin,
Lequel alloit voir son jardin,
Puis le mit à grosse finance.

Il faut savoir, pour entendre cela, que M. de Barbesiers-Chemerault enleva M. Girardin, qui alloit à Bagnolet, et le mena à Bruxelles. Mais M. de Chemerault, ayant été arrêté, fut décapité le 4 octobre 1657, et un des chefs de son procès étoit l'enlèvement de M. Girardin.

Ce qu'il dit à cette religieuse sur ce qui arriva lors de sa pro-

édition. — Ces stances inédites furent publiées par Chardon de la Rochette, à la suite du manuscrit de Mathieu Marais; elles ont été recueillies ensuite par Walckenaer, dans ses éditions de la Fontaine. (P. L.)

1. Tome VI, p. 59.

fession et sur ses beautés qu'on enferma dans un cloître, est au delà de l'élégance et du badinage :

Dessous la clef on les a mis,
Comme une chose et rare et dangereuse,
Et, pour épargner ses amis,
Le Ciel vous fit jurer d'être religieuse....

Ce même jour, pour le certain,
Amour se fit bénédictin,
Et, sans trop faire la mutine,
Vénus se fit bénédictine;
Les Ris, ne bougeant d'avec vous,
Bénédictins se firent tous,
Et les Grâces, qui vous suivirent,
Bénédictines se rendirent.
Tous les dieux qu'en Cypre on connoît
Prirent l'habit de saint Benoît.

M. Fouquet fit voir cette lettre à Mme de Sévigné, qui en fut enchantée; cela donna lieu à un dizain nouveau [1] :

De Sévigné, depuis deux jours en çà,
Ma lettre tient les trois parts de ma gloire.

Et encore à un quatrain :

Je ne m'attendois pas d'être loué de vous [2].

Le commentateur de Despréaux [3] nous a conservé le fragment d'une ballade de notre poëte, de cette même année 1658, sur le siége soutenu par les Augustins contre le parlement, au mois d'août de cette année, et dont l'histoire est bien racontée dans ce commentaire. Despréaux n'en avoit retenu que ces vers, qu'il ne faut point perdre, et qui feront peut-être retrouver la ballade entière [4] :

Aux Augustins, sans alarmer la ville,
On fut hier soir, mais le cas n'alla bien.
L'huissier, voyant de cailloux une pile,

1. Tome VI, p. 63. — 2. *Ibid.*
3. Œuvres de Boileau, tome I, p. 361, édit. de Genève, in-4°.
4. Elle a été publiée en entier par l'abbé d'Olivet, et se trouve tome I,

Crut qu'ils n'étoient mis là pour aucun bien :
Et dedans peu, me semble que je voi
Que, sur la mer ainsi que sur la terre,
Les Augustins sont serviteurs du roi.

On conte, à ce propos, qu'un des amis de La Fontaine le rencontra sur le pont Neuf, qui couroit, ce jour-là, du côté de la bagarre, et que, lui ayant demandé où il alloit, il répondit simplement : « Je vais voir tuer des Augustins. » Il en parloit comme d'un spectacle ordinaire.

1659. — M. Fouquet, qui lui payoit pension, avoit aussi exigé que son poëte lui payât par quartiers une pension en vers : il en convient dans une jolie pièce écrite à Mme Fouquet[1], en 1659, qui commence :

Je vous l'avoue, et c'est la vérité,
Que Monseigneur n'a que trop mérité
La pension qu'il veut que je lui donne.
. . . .
Pour sûreté, j'oblige par promesse
Le bien que j'ai sur le bord du Permesse ;
Même, au besoin, notre ami Pélisson
Me pleigera d'un couplet de chanson.

Son intention est de retrancher toute autre pension :

Celle d'Iris même, c'est tout vous dire ;
Elle aura beau me conjurer d'écrire,
En lui payant pour ses menus plaisirs
Par an trois cent soixante et cinq soupirs :
C'est un par jour (la somme est assez grande).
Je n'entends pas après qu'elle demande
Lettre ni vers....

Le premier terme fut payé en une ballade à madame la surintendante[2] :

Comme je vois, Monseigneur votre époux....

p. 10, de l'édition de 1758 (édit. de Walckenaer, tome VI, p. 206). L'histoire de ce siége est racontée par Brossette, sur le vers 48 du Ier chant du *Lutrin*, t. II, p. 188 de l'édit. de Saint-Marc, 1747.

1. Tome VI, p. 69. Cette épître est adressée à M. Fouquet.

2. Tome VI, p. 209.

Et voici comme il demande quittance à Mme Fouquet :

> Commandez donc, en termes gracieux,
> Que, sans tarder, d'un soin officieux,
> Celui des Ris, qu'avez pour secrétaire,
> M'en expédie un acquit glorieux.

Le second terme fut payé en une autre ballade, qui commence : *Trois fois dix vers*, etc., à l'imitation du rondeau de Voiture : *Ma foi! c'est fait*[1].

Il fit, en ce temps-là, l'ode pour la paix des Pyrénées, qui se traitoit, et qui n'étoit point encore conclue[2]. La seconde strophe est :

> La paix, sœur du doux repos,
> Et que Jules va conclure,
> Fait déjà refleurir....,
> Dont je tire un bon augure.

Ces petits points, marqués dans l'édition de Paris (1685), font voir le scrupule que l'on a eu d'y nommer *Vaux*, qui est la rime de *repos;* elle n'étoit pas difficile à trouver. Cette strophe avoit été faite d'abord de cette manière :

> Quand Jules, las de nos maux,
> Partit pour la paix conclure,
> Il alla coucher à Vaux,
> Dont je tire un bon augure.

La quatrième strophe est :

> Le plus grand de mes souhaits
> Est de voir, avant les roses,
> L'Infante avecque la paix,
> Car ce sont deux belles choses.

Si toutes les odes avoient de ces images vivantes, on ne s'ennuieroit pas à les lire.

M. Fouquet donna pour sujet du troisième terme la paix des

1. Tome VI, p. 212. — 2. Tome VI, p. 33.

Pyrénées, qui étoit faite, et le mariage du roi ; sur quoi le poëte fit la ballade[1]:

Dame Bellone, ayant plié bagage,
Est en Suède avec Mars son amant, etc.

Il ajouta une suite, pour annoncer le départ de la reine. C'est un petit conte, en dix vers, de l'Amour qui calcule ses beautés sur le chemin[2] :

Le pauvre enfant pensa perdre l'esprit
En calculant, tant la somme étoit haute.

D'autres termes furent payés en madrigaux, dont le ministre n'ayant pas été si content, La Fontaine lui répondit[3] :

Bien vous dirai qu'au nombre s'arrêter
N'est pas le mieux, seigneur, et voici comme :
Quand ils sont bons, en ce cas, tout prud'homme
Les prend au poids, au lieu de les compter.
Sont-ils méchants? tant moindre en est la somme,
Et tant plutôt on s'en doit contenter.

Celui qui nous a conservé les fragments de Vaux nous a conservé encore une épître charmante à M. Fouquet[4], sur ce que son poëte avoit été renvoyé un jour sans pouvoir lui parler. Il s'en plaint, en lui disant :

Renvoyez donc un certain temps
Tous les traités, tous les traitants....
Renvoyez, dis-je, cette troupe,
Qu'on ne vit jamais sur la croupe
Du mont où les savantes Sœurs
Tiennent boutique de douceurs.
Mais que pour les amants des Muses
Votre Suisse n'ait point d'excuses;
Et moins pour moi que pour pas un ;
Je ne serai point importun.
Je prendrai votre heure et la mienne.

1. Tome VI, p. 214. — 2. Tome VI, p. 216 — 3. Tome VI, p. 262.
4. T. VI, p. 69.

Il lui dit, avec sa naïveté qui ne le quittoit point :

J'eus le cœur gros, sans vous mentir,
Un demi-jour, pas davantage.
Peut-être vous iriez croire [1],
Que je souhaite le trépas
Cent fois le jour, ce qui n'est pas :
Je me console et vous excuse ;
Car, après tout, on en abuse ;
On se bat à qui vous aura.
Je crois qu'il vous arrivera
Chose, dont aux courts jours se plaignent
Moines d'Orbais [2], et surtout craignent,
C'est qu'à la fin vous n'aurez pas
Loisir de prendre vos repas.

Puis, élevant ce badinage, il décrit, avec une sublime simplicité, les fonctions du ministre :

Le roi, l'État, votre patrie,
Partagent toute votre vie.
Rien n'est pour vous, tout est pour eux.

Il parle, dans cette épître, d'un tombeau de certains rois d'Égypte, que l'on avoit fait venir pour satisfaire la curiosité de M. Fouquet, et cela lui donna lieu de dire :

Et vous, seigneur, pour qui travaille
Le temps, qui peut tout consumer ;
Vous, que s'efforce de charmer
L'antiquité, qu'on idolâtre ;
Pour qui le dieu de Cléopatre,
Sous nos murs enfin abordé,
Vient de Memphis à Saint-Mandé :
Puissiez-vous voir ces belles choses
Pendant mille moissons de roses !

1. On lit dans l'imprimé :

Peut-être même iriez-vous croire....

2. La Fontaine parle des moines de cette abbaye, parce qu'elle étoit

Et, sur cela, quelle réflexion ne fait-il point? Quelle moralité termine cette épitre, préférable à toute la philosophie de nos odes?

Mille moissons: c'est un peu trop.
Car nos ans s'en vont au galop,
Jamais à petites journées.
Hélas! les belles destinées
Ne devroient aller que le pas.
Mais quoi! le Ciel ne le veut pas.
Toute âme illustre s'en console,
Et, pendant que l'âge s'envole,
Tâche d'acquérir un renom,
Qui fait encor vivre le nom,
Quand le héros n'est plus que cendre,
Témoin celui qu'eut Alexandre,
Et celui du fils d'Osiris,
Qui va revivre dans Paris.

Cette épitre fut écrite depuis le temps qu'il avoit promis de payer sa pension en vers, et dans le temps du mariage du roi, car il parle ainsi de lui-même:

Celui qui, plein d'affection,
Vous promet une pension,
Bien payable et bien assignée
A tous les quartiers de l'année;
Qui, pour tenir ce qu'il promet,
Va souvent au sacré sommet,
Et n'épargnant aucune peine,
Il dort exprès tout d'une haleine
Huit ou dix heures réglément,
Pour l'amour de vous seulement.

Et, entre les choses qu'il voudroit que son protecteur renvoyât, il met

La cour, la paix, le mariage,
Et la dépense du voyage,
Qui rend nos coffres épuisés,
Et les guerriers les bras croisés.

dans le voisinage de Château-Thierry, sa patrie, et que probablement il avoit rendu plus d'une visite à ces joyeux moines.

Ainsi il est aisé d'assigner à toutes ces pièces leur véritable date, parce que le poëte a toujours soin de les caractériser, par des traits du temps ou par les images des personnes. Passons à d'autres beautés, et fions-nous à notre auteur : il ne nous en laissera pas manquer.

La mort de Colletet, qui arriva en cette année 1659, fit faire une assez plaisante infidélité à notre poëte : lui seul en eût été capable. Il avoit aimé la femme de Colletet, pendant que son mari vivoit, parce qu'elle faisoit bien des vers. A la mort du mari, elle n'en fit plus : c'est que le mari les faisoit et les mettoit sous le nom de sa femme. Elle avoit été sa servante, et est fort connue parmi les poëtes. Claudine étoit la troisième servante que Colletet avoit épousée ; il n'y faisoit point tant de façon, quand il les trouvoit à son gré. La Fontaine étoit assez de ce goût pour ses maîtresses. Il dit quelque part[1] :

Je me contente à moins qu'Horace.
Quand l'objet en mon cœur a place,
Et qu'à mes yeux il est joli,
Do nomen quodlibet illi.

Colletet, qui savoit bien qu'après sa mort sa femme ne feroit plus de vers, pour couvrir la chose, fit, quelque temps avant que de mourir, sept vers, sous le nom de sa Claudine, par lesquels elle protestoit que, après la mort de son mari, elle renonceroit à la poésie. Le P. Vavasseur les traduisit en vers latins, et donna l'original et la traduction dans le premier livre de ses épigrammes[2]. Nous croyons pouvoir les transporter ici, sans craindre de passer pour plagiaire, parce qu'ils servent à l'histoire de notre poëte. Voici les français :

Le cœur gros de soupirs, les yeux noyés de larmes,
Plus triste que la mort dont je sens les alarmes,
Jusque dans le tombeau je vous suis, cher époux.
Comme je vous aimai d'une amour sans seconde ;
Comme je vous louai d'un langage assez doux ;
Pour ne plus rien aimer, ni rien louer au monde,
J'ensevelis mon cœur et ma plume avec vous.

1. Dans la lettre au prince de Conti, qui commence par ces mots : « Je n'ai différé d'écrire à Votre Altesse Sérénissime, etc. » Tome VI, p. 561.
2. Page 16, épigr. XXIX-XXX de l'édit. de 1672, in-8.

Voici les latins :

Alto corde gemens, et fletibus humida largis,
Tristior horribili, pallidiorque nece,
Ad miserum, bone te conjux, sequor usque sepulcrum;
Et placet hic nostram te quoque nosse fidem.
Tu mihi præcipuo semper dilectus amore,
Tu mihi sat culto carmine dictus eras.
Quo, neque amem quemquam posthac, nec laudibus ornem,
Condo lubens tumulo cor calamumque tuo.

La Fontaine, voyant que la belle Claudine tenoit trop exactement sa parole, lui qui avoit aimé et loué éperdument cette femme du vivant du mari[1], la quitta, quand il vit qu'étant veuve elle ne faisoit plus de vers. (C'est une *quitterie* originale.) Mais non-seulement il la quitta, il fit des vers contre elle, parce qu'elle l'avoit trompé[2].

Les oracles ont cessé;
Colletet est trépassé.
Dès qu'il eut la bouche close,
Sa femme ne dit plus rien :
Elle enterra vers et prose
Avec le pauvre chrétien[3].

Furetière aimoit aussi cette Claudine, et avoit son portrait fait par de Sève, fameux peintre, sur lequel notre poëte fit un sonnet[4]. Un de ses amis se moquant de lui de ce qu'il avait été attrapé par mademoiselle Colletet: *D'où venez-vous*, lui dit-il, *de vous étonner ainsi? Ne le savez-vous pas bien, que, pour peu que j'aime, je ne vois dans les personnes non plus qu'une taupe qui auroit cent pieds de terre sur elle? Si vous ne vous en êtes pas aperçu, vous êtes cent fois plus taupe que moi. Dès que j'ai un grain d'amour, je ne manque pas d'y mêler tout ce qu'il y a d'encens dans mon magasin; cela fait le meilleur effet du monde. Je dis des sottises en vers et en prose, et serois*

1. Voy., tome VI, p. 252 et 254, un sonnet et deux madrigaux pour mademoiselle Colletet.
2. Voy., tome VI, p. 456, la lettre qui précède le sonnet :

Sève, qui peins l'objet dont mon cœur suit la loi.

3. Tome VI, p. 255. — 4. C'est celui dont il est parlé dans la note ci-dessus.

fâché d'en avoir dit une qui ne fût pas solennelle. Enfin, je loue de toutes mes forces :

Homo sum qui ex stultis insanos reddam.

Ce qu'il y a, c'est que l'inconstance remet les choses en leur ordre[1]. Voilà comme il aimoit, et comme il cessoit d'aimer, et, en cela, il n'étoit point original, il étoit comme tous les hommes, qui ne voient point les défauts de ce qu'ils aiment. Mais il le dit autrement que les autres hommes.

La ballade dont le refrain est *L'argent surtout est chose nécessaire*, par laquelle il demande à M. Fouquet la réparation du pont de Château-Thierry, qu'il appelle *notre pauvre cité*, et qui prouve son origine, dont nous avons parlé d'abord, est de cette même année 1659[2].

1660. — Le 26 août 1660, la reine fit son entrée à Paris. Il en fit une relation en vers, et la donna à M. Fouquet pour le payement d'un des termes de sa pension[3]. Les descriptions en sont charmantes, et montrent un homme qui voyoit bien ce qu'il voyoit, et qui savoit bien dire ce qu'il venoit de voir, quoi que La Bruyère en ait dit[4].

Scarron mourut le 14 d'octobre 1660 : il vouloit, avant de mourir, faire une satire contre le hoquet. La Fontaine fit là-dessus cette épigramme[5] :

Scarron sentant approcher son trépas,
Dit à la Parque : « Attendez! je n'ai pas
Encore fait de tout point ma satire.
— Ah! dit Cloton, vous la ferez là-bas :
Marchons, marchons, il n'est pas temps de rire. »

1. Voy. la lettre dont il est question, p. 456 du tome VI.

2. Tome VI, p. 217. — 3. Tome VI, p. 458.

4. « Un homme paroît grossier, lourd, stupide; il ne sait pas parler, ni raconter ce qu'il vient de voir. S'il se met à écrire, c'est le modèle des bons contes; il fait parler les animaux, les arbres, les pierres, tout ce qui ne parle point : ce n'est que légèreté, qu'élégance, que beau naturel, et que délicatesse dans ses ouvrages. » (Chap. XII *des Jugements*.)

5. Tome VI, p. 281. L'éditeur des *OEuvres diverses* (1758) dit simplement : *Épigramme sur un mot de Scarron qui étoit près de mourir.* Il a oublié de dire quel étoit ce *mot*, ou plutôt ce *bon mot*, et Marais nous apprend qu'il mouroit avec le regret de n'avoir pas fait une satire contre le hoquet, qui probablement le tourmentoit alors.

Il fit aussi, en ce temps-là, l'épitaphe d'un paresseux, qui est la sienne propre[1]; celle d'un grand parleur[2]; deux épigrammes tirées d'Athénée[3]; un rondeau redoublé : *Qu'un vain scrupule à ma flamme s'oppose*[4], et nous finirons par là l'année 1660.

1661. — La grossesse de la reine, et l'arrivée en France de Madame (Henriette d'Angleterre) qui épousa Monsieur, frère du roi, le 31 mars 1661, fournirent à notre poëte de quoi bien payer la pension de son protecteur. Il adressa donc à M. Fouquet une lettre en vers et en prose[5], où il est parlé de la grossesse de la reine, et une ode pour Madame. La lettre commence : *Le zèle que vous avez pour toute la maison royale me fait espérer que ce terme-ci vous sera plus agréable que pas un autre.... La grossesse de la reine est l'attente de tout le monde. On a déjà consulté les astres sur ce sujet.*

> Quant à moi, sans être devin,
> J'ose gager que d'un Dauphin
> Nous verrons dans peu la naissance.
> Thérèse, accomplissant le repos de la France,
> Y fera, je m'assure, encor cette façon.

1. Pélisson, en envoyant à Fouquet l'épître qui commence par ce vers :

> Je vous l'avoue, et c'est la vérité,
> (Tome VI, p. 64.)

écrivit de sa propre main, au bas de la copie que nous avons sous les yeux : « Je ne fais pas difficulté d'ajouter à cette lettre, que M. de La Fontaine m'a envoyée, un tableau qu'il fit de la vie d'un de ses proches, au lieu d'épitaphe, le jour de sa mort, et une épigramme de six vers, que j'ai trouvée assez belle et parfaitement bien appliquée au sujet, qui convient à un paresseux. »

> Jean s'en alla comme il étoit venu;
> Mangea le fonds après le revenu;
> Tint le travail chose peu nécessaire.
> Quant à son temps, bien le sut dispenser :
> Deux parts en fit, dont il souloit passer
> L'une à dormir et l'autre à ne rien faire.

On lit dans les imprimés, au deuxième vers : *avec le revenu,* et au troisième : *tint les trésors.*

2. Tome VI, p. 272. — 3. Tome VI, p. 278 et 279. — 4. Tome VI, p. 245.
5. Tome VI, p. 467.

Il y fait entrer l'éloge du roi, qui, après la mort du cardinal Mazarin, ne voulut plus avoir de ministre :

Un autre eût tout perdu, quand nous perdîmes Jule.
Mais de quel changement est suivi son trépas?
Louis, ne l'ayant plus, sait régir ses provinces :
La machine de nos États,
Qui, sans l'effort de cet Atlas,
Eût fait succomber d'autres princes,
Ne pèse point au nôtre, et, non plus que les cieux,
N'a besoin pour support que du maître des dieux.

L'ode[1] pour Madame est excellente, mais les beautés et les grâces merveilleuses de cette princesse étoient bien au-dessus de la poésie, et, quelque effort que le poëte ait fait pour les représenter, il n'a pu porter l'élévation de l'ode jusque-là, et n'a trouvé que Vénus à qui la comparer. Voici comme il lui fait passer la mer :

Une troupe de zéphirs
L'accompagna dans nos côtes.
C'est ainsi que vers Paphos
On vit jadis sur les flots
Voguer la fille de l'onde,
Et les Amours et les Ris,
Comme gens d'un autre monde,
Étonnèrent les esprits.

Le 17 août, M. Fouquet donna au roi une grande fête dans sa belle maison de Vaux. La Fontaine en fit encore une description en vers et en prose, qu'il adressa à son ami Maucroix[2]. Tout y est vif, enjoué et gracieux. La jeune reine n'alla point à cette fête; elle étoit, dit-il, demeurée à Fontainebleau pour une affaire fort importante : *Tu vois bien* (car il tutoyait son ami) *que je veux parler de sa grossesse; cela fit qu'on se consola.* Les beautés de Madame, qu'il vit de bien près, l'éblouirent, et il dit d'elle, à propos des dames de la fête :

Toutes entre elles de beauté
Contestèrent aussi, chacune à sa manière.
La reine avec ses fils contesta de bonté,
Et Madame, d'éclat avecque la lumière.

1. Tome VI, p. 36. — 2. Tome VI, p. 473.

Il dit, en parlant de Molière, qui y fit représenter la comédie des *Fâcheux :*

De la façon que son nom court,
Il doit être par delà Rome.
J'en suis ravi, car c'est mon homme[1] !
Te souvient-il bien qu'autrefois
Nous avons conclu d'une voix
Qu'il alloit ramener en France
Le bon goût et l'air de Térence?...
Maintenant il ne faut pas
Quitter la Nature d'un pas.

Il déclarait ainsi son goût pour la Nature, qu'il a si bien suivie, et cela répond à ceux qui disent qu'il ne connoissoit que Marot et Rabelais. Nos gens d'aujourd'hui, ayant à parler d'un grand peintre, en exprimeroient-ils bien aussi poétiquement le caractère, qu'il fait ici celui de M. Lebrun :

Le Brun, dont on admire et l'esprit et la main,
Père d'inventions agréables et belles,
Rival des Raphaëls, successeur des Apelles,
Par qui notre climat n'en doit rien au Romain.

Quelques jours après cette fête, M. Fouquet fut arrêté à Nantes, le 7 septembre 1661. Les ris tournèrent en larmes, et c'est le sujet de cette élégie, qu'un bel esprit de nos jours[2] a trouvée pleine de traits délicats, et qui est en même temps si simple et si touchante. Elle commence[3] :

Remplissez l'air de cris dans vos grottes profondes,
Pleurez, nymphes de Vaux. . . . . .
Vous l'avez vu naguère aux bords de vos fontaines,
Qui, sans craindre du sort les faveurs incertaines,
Plein d'éclat, plein de gloire, adoré des mortels,
Recevoit des honneurs qu'on ne doit qu'aux autels.

Il veut parler de la fête de Vaux que M. Fouquet avoit donnée quinze jours auparavant :

Pour lui les plus beaux jours sont de secondes nuits.

1. Il y a : *c'est notre homme*, dans une copie autographe de Lomenie de Brienne, à la Bibliothèque de l'Arsenal. (P. L.)
2. *Pensées ingénieuses* du P. Bouhours. — 3. Tome VI, p. 11.

Ce vers plein de vérité représente bien l'horreur d'une prison. La pièce finit par cet autre vers, dont la pensée a paru hardie [1], mais pourtant vraie:

Les destins sont contents : Oronte est malheureux.

1663. — La prison de M. Fouquet ayant duré longtemps, son poëte, qui dans son affliction ne pouvoit l'aider que de ses vers, adressa au roi une ode, pour lui demander sa liberté [2] :

Depuis le moment qu'il soupire,
Deux fois l'hiver en son empire
A ramené les aquilons.

Il invite le roi à la guerre contre l'Allemagne et l'Italie :

Déjà Vienne est irritée
De ta gloire aux astres montée;
Les monarques en sont jaloux;
. . . .
Va-t'en punir l'orgueil du Tibre :
Qu'il se souvienne que ses lois
N'ont jadis rien laissé de libre,
Que le courage des Gaulois.

Il flatte ainsi le roi sur la valeur de sa nation invincible même aux Romains, et c'est un grand trait d'ode; puis, il passe à un trait touchant et tendre :

L'Amour est fils de la Clémence,
La Clémence est fille des dieux.
Sans elle toute leur puissance
Ne seroit qu'un titre odieux.

En cette même année 1663, La Fontaine accompagna M. Jannart, substitut de M. le procureur général, qui alloit à Limoges par ordre du roi. La relation de ce voyage, qu'il écrivit à sa femme, en vers et en prose, remplit quatre grandes lettres [3]. Les connoisseurs jugeront qui doit l'emporter, ou des grâces naïves

1. *Pensées ingénieuses* du P. Bouhours. — 2. Tome VI, p. 42.
3. Tome VI, p. 440 et suiv.

de ce voyage raconté par un mari à sa femme sans aucune affectation, ou des ingénieuses fictions du Voyage de Chapelle et de Bachaumont, préparées pour plaire, et qui ont produit un si grand effet dans tous les esprits. Notre poëte peint d'après Nature. La première lettre est datée de Clamart, le 25 août 1663, pour parler du beurre et des laitages : il la finit par dire : *Faites bien des recommandations à notre marmot, et dites-lui que peut-être j'amènerai de ce pays-là* (de Limoges) *quelque beau petit chaperon, pour le faire jouer et lui tenir compagnie.* On voit là qu'il avoit un fils. La seconde lettre contient le récit des aventures d'un coche, et une histoire galante en prose, qui ne doit rien aux Contes en vers. Dans la troisième, on trouve une tradition fabuleuse et poétique des Bossus d'Orléans, écrite dans son style original, et qui ne peut manquer d'être admirée, même par les bossus. On y trouve encore une description magnifique de la Loire et de la Levée, et des traits d'un grand poëte, qui lui échappent domestiquement avec sa femme. Il finit cette lettre par ces mots : *Nous devons nous lever demain devant le soleil, bien qu'il ait promis, en se couchant, qu'il se lèveroit de grand matin. Cependant j'emploie les heures qui me sont les plus précieuses, à vous faire des relations, moi qui suis enfant du sommeil et de la paresse. Qu'on me parle, après cela, de maris qui se sont sacrifiés pour leurs femmes! Je prétends les surpasser tous.* Le voilà déclaré dormeur et paresseux, c'est ce qu'il a dit avec un tour si singulier dans un de ses contes [1] :

Et, par saint Jean, si Dieu me prête vie,
Je le verrai ce pays où l'on dort!
On y fait plus, on n'y fait nulle chose :
C'est un emploi que je recherche encor.

Et dans son épitaphe, où il fait le partage de son temps :

Deux parts en fit, dont il souloit passer
L'une à dormir et l'autre à ne rien faire.

La quatrième lettre exprime très-bien sa tendresse pour son protecteur, qui étoit alors prisonnier. Il voulut voir la prison où on l'avoit mis d'abord, à Amboise. Ne pouvant la voir en dedans, il fut longtemps à en considérer la porte. Une circonstance si

1. *Le Diable de Papefiguière.*

touchante prouve mieux la bonté de son cœur que la plus belle élégie, et caractérise bien ce bon homme, à qui la douleur arrache une description qu'il ne vouloit pas faire :

Qu'est-il besoin que je retrace
Une garde au soin nonpareil?
Chambre murée, étroite place,
Quelque peu d'air pour toute grâce,
Jours sans soleil,
Nuits sans sommeil,
Huit portes en six pieds d'espace?
Vous peindre un tel appartement,
Ce seroit attirer vos larmes.
Je l'ai fait insensiblement;
Cette plainte a pour moi des charmes.

Il y a dans cette dernière lettre une description de la ville de Richelieu, en quatrains. Elle finit par des réflexions sur le pouvoir du cardinal de Richelieu, qui auroit pu, lui qui pouvoit tout, faire passer, aux pieds de cette ville, ou la rivière de Loire, ou le grand chemin de Bordeaux, et, au défaut, choisir un autre endroit pour bâtir.

Au reste, nous ne savons où le Commentateur de Despréaux a pris que La Fontaine, après avoir plaisanté en mille endroits de ses poésies sur la galanterie et l'infidélité des femmes, ne laissa pas de se marier; car il étoit marié et avoit des enfants avant l'année 1663, et, avant ce temps-là, il n'avoit point encore plaisanté sur les femmes; son conte de *Joconde*, qui est son premier conte, et qu'il a intitulé d'abord : *De l'infidélité des femmes*, n'ayant paru qu'en 1664, comme on le peut voir dans le *Journal des Savants* de M. de Sallo, du 20 janvier 1665. Il faut donc réformer ce commentaire, et en ce point et en bien d'autres, où la réputation de Despréaux, peu ménagée, souffre beaucoup par l'abus que l'auteur a fait de la confiance et de la candeur de ce grand homme. Il a avoué ses foiblesses à son ami, mais il n'a pas dû croire que son ami les rendroit publiques.

On peut placer en cette même année une élégie pour un prisonnier [1] : *Vous demandez, Iris, ce que je fais;* et y remarquer ce

1. Tome VI, p. 28.

sentiment d'un homme qui, comme on l'a dit de Descartes, devoit avoir couché avec la Nature :

Si l'on m'aimoit, je suis sûr que l'on m'aime :
Mais m'aimoit-on? C'est là ma peine extrême;
Dites-le-moi, puis le recommencez.
Combien? Cent fois? Non, ce n'est pas assez.
Cent mille fois? Hélas! c'est peu de chose.
Je vous dirai, belle Iris, si je l'ose,
Qu'on ne le croit qu'au milieu des plaisirs
Que l'hyménée accorde à nos désirs;
Et sur ce point un tel soin nous dévore,
Qu'en le croyant on le demande encore.

L'auteur du poëme de *la Grâce* n'a pas dédaigné d'imiter ce dernier vers, dans une matière toute sainte, et de dire, des biens de la grâce :

Par des vœux enflammés mon âme les implore,
Et quand je les reçois je les demande encore.

1664. — La ballade sur Escobar, dont le refrain est : *Escobar fait un chemin de velours*, que Richelet a cité en son Dictionnaire, au mot *velours*, et ses stances sur le même Escobar, sont de cette année[1].

1665. — Le poëme, ou l'idylle d'*Adonis*, comme il l'appelle lui-même, vient ensuite; quoique *Adonis* n'ait paru qu'en 1669, avec sa *Psyché*, car il dit, dans son avertissement[2], qu'il y a longtemps que cet ouvrage étoit composé : *Je joins*, dit-il, *aux amours du fils, celles de la mère, et j'ose espérer que mon présent sera bien reçu. Nous sommes en un siècle où on écoute assez favorablement tout ce qui regarde cette famille.* On les sépare ici, parce que *Psyché* peut faire un volume à part[3]. La Fontaine y donne son caractère, dès le commencement :

Je n'ai jamais chanté que l'ombrage des bois,
Flore, Écho, les zéphyrs, et leurs molles haleines,
Le vert tapis des prés, et l'argent des fontaines.

1. Ces stances, que Chardon de La Rochette publia pour la première fois à la suite de l'ouvrage de Matthieu Marais, se trouvent dans toutes les éditions de Walckenaer. (P. L.)

2. Tome V, à la tête du poëme *Adonis*.

3. Matthieu Marais parle ici de son édition projetée des *OEuvres diverses* de La Fontaine. (P. L.).

On y trouve ce beau portrait de Vénus :

Rien ne manque à Vénus, ni les lis, ni les roses,
Ni le mélange exquis des plus aimables choses,
Ni le charme secret dont l'œil est enchanté,
Ni la grâce plus belle encor que la beauté.

Il nous apprend que, lorsqu'il a fait ce poëme, il s'étoit toute sa vie exercé dans ce genre de poésie, que nous nommons héroïque, qui est le plus beau de tous, le plus fleuri et le plus susceptible d'ornements. Alors il avoit une maîtresse, ou fausse, comme les poëtes s'en font, ou vraie; car il n'en manquoit point. C'est à elle qu'il dédie son *Adonis :*

Aminte, c'est à vous que j'offre cet ouvrage.
Mes chansons et mes vœux, tout vous doit rendre hommage;
Trop heureux, si j'osois conter à l'univers
Les tourments infinis que pour vous j'ai soufferts !

L'églogue de *Climène et Annette* peut fort bien accompagner le poëme d'*Adonis*; elle est ancienne et dans le vrai style de bergerie, plus encore de Théocrite que de Virgile [1].

Et nous placerons aussi en cette année 1665 le sonnet pour mademoiselle d'Alençon, fille de Gaston, duc d'Orléans, qui fut depuis mariée, le 15 juin 1667, à M. le duc de Guise [2].

Le *Journal des Savants de Paris*, du 26 janvier 1665, parle de la *Joconde* [3], de la *Matrone d'Éphèse* et du conte du *Cocu battu et content*. M. de Sallo, qui étoit d'un goût difficile, n'a pas bien jugé de la *Joconde* de notre poëte : il lui a presque égalé la misérable pièce de Bouillon. Despréaux en a bien jugé autrement dans cette excellente Dissertation qu'il a faite exprès pour justifier le conte de La Fontaine. Le journaliste trouve aussi quelque

1. Tome VI, p. 106. — 2. Tome VI, p. 247.

3. Il y a un privilége particulier pour imprimer *la Joconde*. Il est du 14 janvier 1664; elle fut achevée d'imprimer le 10 janvier 1665. Elle étoit intitulée : *Joconde, ou de l'infidélité des femmes*. Il y en eut une dernière édition chez Barbin, en 1667, avec plusieurs autres contes : on en ôta *la Matrone d'Éphèse*. Le privilége de la seconde, de 1664, est dans cette édition, et il parut une troisième édition de ces mêmes Contes, en 1669, chez Billaine. (*Note de l'auteur.*)

chose à redire à la *Matrone d'Éphèse*, pour la pureté de la langue; et il dit, sur le conte, que La Fontaine a essayé des vers libres, et des vers imités du temps de Marot, et qu'il se propose, selon que l'un ou l'autre genre plaira, de s'en servir dans les ouvrages qu'il doit donner au public. Il les a tous deux suivis depuis dans ses compositions. Voilà les premiers contes qui avoient paru dès l'année 1664.

1667. — On vit paroître à Paris deux éditions de ses autres *Contes et Nouvelles en vers*, avec deux priviléges du roi, des 20 octobre 1665 et 6 juin 1667. Le public les reçut avec des applaudissements infinis [1]. Comme le présent recueil [2] ne contient ni contes ni fables, on n'a tiré de ces volumes que quelques pièces qu'il y a mêlées, qui ne sont ni de l'un ni de l'autre genre, et qui méritent d'être conservées. Tels sont la ballade : *Je me plais aux livres d'amour* [3]; le fragment des Amours de Mars et de Vénus [4]; et l'*Arrêt d'Amour* [5], qui est une imitation des anciens *Arrêts d'Amours* de Martial d'Auvergne, et que Benoît de Court a commentés en latin. On a déjà fort bien remarqué que La Fontaine, qui n'étoit pas assurément un grand critique, a pourtant, dans la *Ballade des livres d'amour*, décidé très-heureusement un point difficile sur l'ancienneté d'entre Achilles Tace, auteur du roman de *Clitophon*, et Héliodore, que les savants ignoroient, et qui se trouve vrai [6] :

> *Clitophon* a le pas par droit d'antiquité;
> Héliodore put par son prix le prétendre.

Je remarquerai ici que la Dissertation de Despréaux sur la *Joconde* est jointe à la deuxième édition des Contes depuis 1669. Despréaux voulut donc bien que cette pièce accompagnât les Contes publiquement, et c'est ce que son commentateur n'a point remarqué, en donnant depuis peu cette Dissertation parmi les ouvrages de Despréaux. Il a, au contraire, voulu nous faire entendre que Despréaux, qui n'étoit pas homme à abandonner le juste mé-

1. On fit bientôt en Hollande une nouvelle édition des Contes. La Fontaine en parle à la fin de sa *Coupe enchantée*, et dit que cette impression lui fait plus d'honneur qu'il n'en mérite. (*Note de l'auteur.*)

2. C'est-à-dire le recueil des *OEuvres diverses*, que Matthieu Marais avait préparé pour l'impression. (P. L.)

3. Tome VI, p. 223. — 4. Tome V, p. 417. — 5. Tome VI, p. 164.

6. Il est bien prouvé aujourd'hui qu'Héliodore est antérieur à Achilles Tatius. Ainsi les vers de La Fontaine ne font point autorité.

rite de ses ouvrages, ne faisoit pas grand cas de cette Dissertation. Il y a, dans cette même édition de 1669, deux préfaces en prose, où La Fontaine justifie, tant bien que mal, la licence de ses Contes. *La gaieté de ces contes passe*, dit-il, *légèrement. Je craindrois bien plutôt une douce mélancolie, où les romans les plus chastes et les plus modestes sont capables de nous plonger; ce qui est une grande préparation pour l'amour.* On lui en fit une affaire auprès du roi ; cela inquiéta un peu ses muses et lui inspira la ballade : *Roi vraiment roi* [1], où dans l'envoi il dit au roi, à qui on lui avoit conseillé de s'adresser :

Ce doux penser, depuis un mois ou deux,
Console un peu mes muses inquiètes.
Quelques esprits ont blâmé certains jeux,
Certains écrits, qui ne sont que sornettes;
Si je défère aux leçons qu'ils m'ont faites,
Que veut-on plus? Soyez moins rigoureux,
Plus indulgent, plus favorable qu'eux.

On raconte qu'ayant voulu donner cette pièce au roi, un grand seigneur le présenta. Mais, après l'avoir bien cherchée dans ses poches, il ne la trouva point; il l'avoit oubliée, et le roi lui dit avec bonté que ce seroit pour une autre fois.

Il nous apprend lui-même que les critiques trouvoient de l'obscurité dans ses Contes. Il dit, dans une de ses fables, à Melle de Sillery [2] :

Mes contes, à son avis,
Sont obscurs : les beaux esprits
N'entendent pas toute chose.

1669. — C'est en cette année 1669 que parut la *Psyché*, dont nous avons déjà parlé. Elle est dédiée à madame la duchesse de Bouillon. Le privilége est du 2 mai 1668 ; elle a été réimprimée en ces derniers temps, et on y a reconnu que La Fontaine est bien au-dessus d'Apulée, et pour le récit et pour les inventions. Le savant homme [3] qui a fait des additions au *Menagiana* (tome IV, p. 153) l'appelle l'*admirable Psyché*, et y renvoie, pour voir l'effet de la beauté, lorsque Psyché entre dans le temple de Vénus. Nous

1. Tome VI, p. 232. — 2. *Tircis et Amarante*. — 3. La Monnoye.

y renvoyons aussi les lecteurs, afin qu'ils connoissent combien notre poëte étoit *spectator formarum elegans*.

Madame de Bavière, Mauricette Fébronie de La Tour, fille du duc de Bouillon (Frédéric Maurice), qui avoit épousé le prince Maximilien de Bavière, le 24 février 1668, à Château-Thierry, voulut avoir une lettre de La Fontaine sur ce qui se passoit dans le monde; et il lui en écrivit une, d'une variété surprenante [1], où il lui parle de l'élection du roi de Pologne, à laquelle on travailloit alors, du mérite de tous les prétendants, de la guerre de Candie, puis de tous MM. de Bouillon, qui étoient frères de madame de Bavière, et il fait le portrait de chacun :

Deux de vos frères sur les flots
Vont secourir les Candiots [2].
O combien de sultanes prises!
Que de croissants dans nos églises!
Quel nombre de turbans fendu!
Tête et turban, bien entendu.

Les vers suivants sont une prédiction du chapeau de cardinal, que M. le cardinal de Bouillon obtint quelque temps après :

Le duc d'Albret donne à l'étude
Sa principale inquiétude.
Toujours il augmente en savoir;
Je suis jeune assez, pour le voir
Au-dessus des premières têtes.
Son bel esprit, ses mœurs honnêtes,
L'élèveront à tel degré,
Qu'enfin je m'en contenterai.

Il eut bientôt lieu d'être content, car le duc d'Albret fut créé cardinal du titre de Saint-Pierre aux liens, le 4 d'août de cette même année 1669, par le pape Clément IX, à la nomination du roi. Le poëte, ravi de sa prophétie, en fit ces vers [3]:

Je n'ai pas attendu pour vous un moindre prix;
De votre dignité je ne suis point surpris :
S'il m'en souvient, seigneur, je crois l'avoir prédite.

1. Tome VI, p. 86. — 2. Ce fut en 1669, que ce secours fut envoyé en Candie.
3. Tome VI, p. 265.

Vous voilà deux fois prince, et le rang glorieux
Est en vous désormais la marque du mérite,
Aussi bien qu'il l'étoit de la faveur des cieux.

Pendant qu'il écrivoit sa lettre, l'élection se fit en Pologne. Tous les prétendants étrangers furent exclus, et l'argent, employé par eux, devint inutile :

On s'est en Pologne choisi
Un roi, dont le nom est en ski [1]?
. . . .
Notre argent, celui des États,
Et celui d'autres potentats,
Bien moins en fonds, comme on peut croire,
Force santés aura fait boire,
Et puis c'est tout. Je crois qu'en paix,
Dans la Pologne, désormais,
On pourra s'élire des princes,
Et que l'argent de nos provinces
Ne sera pas, une autre fois,
Si friand de faire des rois.

Ainsi notre poëte avoit l'œil à tout, parloit de tout, et parloit de tout très-bien. Sur la fin de ses jours, il écrivoit des lettres à M. le prince de Conti et à M. de Vendôme [2], dans le même genre. Son commerce dans tous les temps a toujours été avec tout ce qu'il y avoit de plus grand.

1671. — Nous avons beaucoup à dire sur l'année 1671. Le 27 janvier de cette année, Barbin acheva dimprimer à Paris un nouveau tome des *Contes et Nouvelles en vers*, avec privilége.

On y trouve :

1. *Les Oies de Frère Philippe*, tiré du prologue de la quatrième Nouvelle de Boccace.

2. *La Mandragore*, tirée d'une comédie de Machiavel, que Rousseau a excellemment traduite depuis en français, et qui a été mise en Angleterre dans le Supplément de ses ouvrages.

3. *Les Rémois*.

1. Ce fut Michel Konybut Wisniowieczki, qui fut élu le 19 septembre 1669, et couronné le 29.

2. On trouve ces lettres dans le tome VI, p. 145 et 155.

4. *La Coupe enchantée*, entièrement finie, et dont il n'y avoit qu'un fragment dans les précédentes éditions de 1667 et 1669.

5. *Le Faucon;* cette Nouvelle si tendre qui a fait pleurer même les plus indifférents.

6. *La Courtisane amoureuse.*

7. *Nicaise*, qui est la trente et unième Nouvelle du *Sabordino.*

8. *Le Bât*, petit conte tiré de la vingt-huitième Sérée de Guillaume Bouchet.

7. *Le Baiser rendu.*

10. *Alix malade.*

11. *Deux imitations d'Anacréon.*

12. *Le petit Chien qui secoue de l'argent et des pierreries*, Nouvelle tirée de l'Arioste.

Et ils se trouvent tous dans les recueils des Contes, qui ont été faits de temps en temps, mais on n'y a mis dans aucun deux belles pièces de ce recueil de 1671, qui est devenu fort rare, et qui sont comme perdues. L'une a pour titre : *Le Différend de Beaux Yeux et de Belle Bouche*[1], où chacun plaide sa cause devant le juge d'Amathonte ; Belle Bouche dit, entre autres choses :

J'ai bien plus d'un métier;
Mais j'ignore celui de répandre des larmes;
De bon cœur, je le laisse à Beaux Yeux tout entier.

. . . .

Belle Bouche fait des soupirs,
Tels à peu près que les zéphirs
Dans la saison des violettes.

Beaux Yeux répliquent :

Que c'est par eux qu'amour s'introduit dans les cœurs.
Pourquoi leur reprocher les pleurs?
Il ne faut donc pas qu'on soupire?

L'avocat de Beaux Yeux fit sa péroraison:

Des regards d'une intervenante.
Cette belle approcha d'une façon charmante....
Philis eut quelque honte, et puis sur l'assistance
Répandit des regards si remplis d'éloquence,
Que les papiers tomboient des mains.

1. Tome VI, p. 166.

Belle Bouche avoit peu de chose à opposer à des regards si vifs, et qui se font voir dans ces vers presque aussi fortement que dans les yeux. Cependant elle gagna sa cause, par une raison que l'on verra dans son plaidoyer :

On préféra Belle Bouche à Beaux Yeux :
Belle Bouche baisa son juge, de son mieux.

La seconde pièce est une comédie intitulée *Climène*[1], dont les personnages sont : Apollon, les neuf Muses et Acante. La scène est au Parnasse. Les Muses y louent Climène, chacune suivant leur caractère : les louanges y sont fines, délicates, *friponnes*, car c'est un terme de cette comédie. Elle se dénoue galamment en faveur d'Acante, qui fait le récit d'une aventure heureuse pour lui, et d'une faveur d'amour très-singulière. Le poëte y montre qu'il savoit atteindre à tous les genres. Mais l'on ne sait s'il est permis de flatter le goût des lecteurs sur une pièce dont quelques endroits sont un peu trop libres. Prenons seulement quelques traits personnels : Apollon se plaint qu'on ne sait plus parler d'amour :

Les belles n'ayant pas préparé la matière,
Amour et vers, tout est fort à la cavalière.
Adieu donc, ô beautés, je garde mon emploi
Pour les surintendants sans plus, et pour le roi.

Il semble donc que cette comédie ait été faite du temps de M. Fouquet, et nous l'aurions dû placer d'abord. Mais en quel temps précisément? On ne le sait pas. Acante est La Fontaine lui-même, qui fit cette galanterie pour une maîtresse qu'il avoit prise en arrivant de province :

La province, il est vrai, fait toujours son séjour :
Ainsi l'on n'en fait point de bruit en votre cour.

Il dit de l'amour :

Ce mot renferme en soi je ne sais quoi de doux;
Un son qui ne déplaît à pas une de nous.

1. Tome III.

Et un bel esprit de nos jours[1], dont la moindre qualité est d'être poëte, s'est souvenu de ces vers dans une églogue, où il a dit de même :

Ces mots plairont toujours, n'eussent-ils que le son.

Apollon ne se rebute pas, quand on lui dit qu'Acante est fou, et qu'il est dans l'excès pour Climène :

Tant mieux, j'en suis fort aise.
Nous le demandons tel. Je ne vois rien qui plaise,
En matière d'amour, comme les gens outrés.

Thalie fait un portrait très-reconnoissable de notre poëte, qui s'est peint ici lui-même :

Sire, Acante est un homme inégal, à tel point,
Que d'un moment à l'autre on ne le connoît point;
Inégal en amour, en plaisir, en affaire ;
Tantôt gai, tantôt triste ; un jour il désespère ;
Un autre jour il croit que la chose ira bien.
Pour vous en parler franc, nous n'y connoissons rien.

Clio chante une ballade à l'honneur de Climène ; Apollon demande à Calliope des vers sur le ton de

Deux écrivains fameux, je veux dire Malherbe,
Qui louoit ses héros en un style superbe ;
Et puis maître Vincent[2], qui même auroit loué
Proserpine et Pluton en un style enjoué.

Puis, s'expliquant sur l'imitation :

Car vouloir qu'on n'imite aucun original,
N'est mon but, ni ne doit non plus être le vôtre.
Hors ce qu'on fait passer d'une langue en une autre,
C'est un bétail servile et sot, à mon avis,

1. Fontenelle, IXe églogue : *Ismène*.
Voiture.

Que les imitateurs[1]; on diroit des brebis,
Qui n'osent s'avancer qu'en suivant la première,
Et s'iroient, sur ses pas, jeter dans la rivière.

La décadence des arts et des sciences est prédite par Apollon, dans ces beaux vers qui marquent un temps qui ne viendra peut-être que trop tôt, et dont un académicien françois[2], zélé pour sa nation et pour sa langue, a fixé l'époque, dans la préface des OEuvres de M. de Tourreil :

Nous vieillissons enfin, tous autant que nous sommes
De dieux, nés de la fable et forgés par les hommes.
Je prévois, par mon art, un temps où l'univers
Ne se souciera plus ni d'auteurs, ni de vers;
Où vos divinités périront, et la mienne.
Jouons de notre reste, avant que ce temps vienne.

Auroit-on dit que, dans une comédie dont le fonds n'est qu'un pur badinage, on eût trouvé toutes ces beautés? Elles y sont, et nous épargnons la peine de les chercher. Passons à un autre recueil.

Au mois de mars de la même année 1671, Thierry donna un autre volume, qui a pour titre : *Fables nouvelles et autres poésies de M. de La Fontaine*, qui est devenu fort rare. Il est dédié à M. le duc de Guise, qui avoit épousé mademoiselle d'Alençon. Nous en avons déjà tiré plusieurs pièces que nous avons rangées dans leurs temps, comme : le *Songe de Vaux*, la *Lettre sur la grossesse de la Reine*, l'*Ode à Madame*, les *vers sur la femme de Colletet*, la *Ballade du pont de Château-Thierry*, l'*Élégie sur la disgrâce de M. Fouquet*, la *Lettre à madame de Bavière*, le *Rondeau redoublé*, et plusieurs petites pièces.

Il ne nous reste plus que l'Épître dédicatoire à M. le duc de Guise, qu'il ne faut pas perdre[3], un *Sonnet pour mademoiselle de Poussay*[4], des vers pour *Mignon*, chien de S. A. R. Madame, douairière d'Orléans[5], qui font souvenir du partage que firent du

1. *O imitatores, servum pecus!*
(Hor., ep. I, xix, 19.)

2. L'abbé Massieu. — 3. Tome VI, p. 353. — 4. Tome VI, p. 248.
5. Tome V, p. 97.

jardin du Luxembourg Mademoiselle (de Montpensier) et madame de Guise. On se promenoit dans un côté, et on ne se promenoit point dans l'autre. Notre poëte dit au petit chien :

Que te faut-il ? Un peu d'amour.
Dans un côté du Luxembourg,
Je t'apprends qu'Amour craint le Suisse ;
Même on lui rend mauvais office
Auprès de la divinité
Qui fait ouvrir l'autre côté.

Il nous revient encore quatre Élégies peu plaintives, et qui ne sont pas vêtues *en longs habits de deuil*[1]. Il parle, dans la première, des contre-temps qui lui sont arrivés en amour :

J'approchai du logis : on vint, on me parla :
Ma fortune à ce coup me sembloit assurée.
« Venez demain, dit-on ; la clef est égarée. »
Le lendemain, l'époux se trouva de retour.
Hé bien ! me plains-je à tort ? Me joues-tu pas, Amour ?

Ce dernier vers n'est pas trop bon, et on peut appliquer à notre poëte ce qu'a dit M. Pélisson de Voiture : « Il méprise souvent les règles, mais en maître. »

La deuxième est sur une beauté nouvelle. Il avoit renoncé à l'amour. Il y retourne, et ne se soucie pas de rencontrer une ingrate.

Que faire ? Mon destin est tel, qu'il faut que j'aime :
On m'a pourvu d'un cœur peu content de lui-même,
Inquiet, et fécond en nouvelles amours....
Si l'on ne suit l'amour, il n'est douceur aucune.
Ce n'est point près des rois que l'on fait sa fortune.
Quelque ingrate beauté qui nous donne des lois,
Encore en tire-t-on un souris quelquefois,
Et, pour me rendre heureux, un souris peut suffire.

Ce n'est pas là un poëte qui fait le langoureux pour quelque Iris en l'air, c'est un véritable amant, et pour l'élégie, dit Despréaux,

C'est peu d'être poëte, il faut être amoureux[2].

1. Tome VI, p. 18 et suiv. — 2. *Art poétique*, ch. II, v. 44.

La troisième élégie est contre son rival :

Tandis qu'en vous voyant il goûte des délices,
Vous le rendez heureux encor par mes supplices.
Il en jouit, Climène, et vous y consentez :
Vos regards et mes jours par lui seront comptés !

La quatrième est sur la jalousie, et cette passion y est marquée par de bons traits :

J'avois cru jusqu'ici bien connoître l'amour :
Je me trompois, Climène, et ce n'est que d'un jour
Que je sais à quel point peuvent monter ses peines.
La jalousie aux yeux incessamment ouverts,
Monstre toujours fécond en fantômes divers :
. . . .
La jalousie y joint à présent son ennui.
Hélas ! je ne connois l'amour que d'aujourd'hui !

Ces quatre élégies composent une espèce d'art d'aimer, ou un cours dans *la Science d'amour*, et nous avons cru qu'il nous étoit autant permis, dans cette préface qui est historique et critique tout ensemble, d'en extraire quelques endroits principaux pour former le caractère de notre poëte sur ses ouvrages, qu'il a été permis à Bayle de faire celui d'Ovide sur les siens : la différence du temps où ces poëtes ont vécu n'y fait rien du tout. Ce sont deux poëtes, d'ailleurs, assez semblables, pour les traiter de même façon.

Enfin, le poëme d'*Adonis* revient encore dans ce recueil de 1671. La Fontaine, après l'avoir joint à *Psyché*, en 1669, l'en sépare ici. On lui avoit fait entendre que c'étoit faire tort à Adonis de joindre son poëme avec un roman ; il craignoit qu'on ne reçût pas bien un poëme héroïque à part, mais il compte sur le goût des gens qui *ne fermeront pas l'entrée de leur cabinet aux divinités qu'il a coutume de célébrer : Il n'est pas besoin*, dit-il, *que je les nomme; on sait assez que c'est l'Amour et Vénus; ces puissances ont moins d'ennemis qu'elles n'en ont jamais eu.*

Cette année 1671 présente un spectacle assez singulier dans la vie de notre poëte. MM. de Port-Royal entreprirent de faire un Recueil de poésies chrétiennes et graves, où il ne fût point parlé d'amour, afin qu'on pût lire des vers innocemment. Ils y mirent

une préface à leur manière, c'est-à-dire excellente, et où l'on croit reconnoître la main de M. Nicole. Ils ne voulurent point donner ce Recueil sous leur nom, mais sous le nom de M. de La Fontaine, qui en fit l'épître dédicatoire en vers à M. le prince de Conti : il ne cache point d'où le Recueil venoit, et il s'en exprime assez clairement en ces vers :

Ceux qui par leur travail l'ont mis en cet état
Te le pourroient offrir en termes pleins d'éclat ;
Mais, craignant de sortir de cette paix profonde,
Qu'ils goûtent en secret, loin du bruit et du monde,
Ils m'engagent pour eux à le produire au jour,
Et me laissent le soin de t'en faire leur cour.

Ce Recueil fut imprimé en trois volumes in-12, chez Pierre Le Petit, imprimeur de Port-Royal, en mêmes caractères, et fort beaux, sur un privilége du 20 janvier 1669, accordé à *Lucile-Élie de Breves*. La Fontaine y mit, pour sa part, parmi les poésies chrétiennes, la paraphrase du psaume *Diligam te, Domine*[1], et, entre les pièces profanes, l'élégie des Nymphes de Vaux sur la disgrâce de M. Fouquet, l'ode sur le même sujet, dont nous avons parlé, quelques-unes de ses fables et quelques morceaux de poésies, tirés de *Psyché*, etc. Il est assez extraordinaire de voir ce poëte comme associé avec ces illustres solitaires ; mais peut-être tâchèrent-ils de lui faire ainsi expier la liberté de ses Contes, ou lui-même cherchoit, par un ouvrage de cette nature, à se réconcilier avec la Cour, où il n'étoit pas bien. Nous finirons cet article, en observant que notre poëte a corrigé, dans le Recueil dont nous parlons, quelques endroits de Malherbe, qui auroient mérité une plus grande perfection, *soit*, dit-il, *que Malherbe appréhendât la peine de les corriger*, *soit qu'il crût avoir assez fait pour la satisfaction de son siècle*. Il a mis un extrait de ces endroits changés, à la fin du deuxième tome, et ils prouvent bien la justesse de son goût. M. Pélisson, dans son *Histoire de l'Académie*, remarque que l'Académie françoise s'appliqua, en 1638, à examiner quelques stances de Malherbe. Sur quoi il fait cette réflexion si sensée, que s'il y a rien qui fasse voir ce qu'on a dit plusieurs fois, que les vers n'étoient jamais achevés, c'est sans doute la lecture de cet examen, parce qu'à peine y a-t-il une stance où, sans user d'une

1. Tome VI, p. 46.

critique trop sévère, on ne rencontre quelque chose, ou plusieurs, qu'on souhaiteroit de changer, si cela se pouvoit, en conservant ce beau sens, cette élégance merveilleuse, et cet inimitable tour de vers qu'on trouve partout dans ses excellents ouvrages. La Fontaine n'est donc pas le premier qui ait trouvé quelque chose à redire à Malherbe.

1673. — Ces messieurs de Port-Royal ne furent pas contents encore de ce Recueil, dont la satisfaction étoit très-équivoque. Ils lui donnèrent le sujet de la vie d'un père des déserts, tirée de saint Jérôme, pour mettre en vers. Il en fit le poëme de la *Captivité de saint Malc*, qu'il dédia à M. le cardinal de Bouillon, et qui fut imprimé à Paris, chez Barbin, en 1673. Il est de plus de six cents vers, et est devenu fort rare[1]. M. le duc de Bourgogne le lisoit souvent. On y voit des bergeries chrétiennes, des descriptions de solitude, qui ne sont que là, et des entretiens dévots et touchants, qu'il trouvoit dans la simplicité de son cœur. Il y fait une sorte d'abjuration de ses Contes ; il dit à sa muse :

> Bannis-en ces vains traits, criminelles douceurs,
> Que j'allois mendier jadis chez les neuf Sœurs.

On eût pu remarquer, dans les imitations de la satire des *Femmes*, de Despréaux, que, lorsqu'il a fait dire, dans le portrait du directeur :

> Il est bon d'empêcher ces emplois fastueux
> D'être donnés peut-être à des âmes mondaines,
> Éprises du néant des vanités humaines[2],

il n'avoit pas oublié ces vers du poëme de saint Malc :

> Malc annonce au vieillard, censeur de sa jeunesse,
> Qu'il va de ses aïeux recueillir la richesse ;
> Qu'il tâche d'empêcher que des biens assez grands
> Ne soient mal dépensés par d'avares parents.

1. L'auteur a raison de dire que cette première édition de 1673, petit in-8 de 50 pages, est fort rare. C'est que La Fontaine fut obligé de la supprimer, parce que, dans la suscription de l'épître dédicatoire, il donnoit au cardinal de Bouillon le titre d'Altesse *Sérénissime*.

2. Vers 604-606.

Nous n'avons pas encore parlé de ses Fables, qui lui ont donné une si grande et si solide réputation. Il en a fait dans tous les temps de sa vie. Les premières furent dédiées à Mgr le Dauphin, dans son enfance, et parurent dès l'année 1669, avec la fausse Vie d'Ésope, par Planude, que notre poëte donna pour amuser ses lecteurs, et qui est bien rectifiée par celle que Méziriac a donnée au public[1], et par l'article d'Ésope dans le Dictionnaire de Bayle. Il n'est pas donné à tout le monde de connoître les beautés de ces Fables. « Ces sortes de beautés, dit Despréaux dans sa Dissertation sur Joconde, sont de celles qu'il faut sentir et qui ne se prouvent point. C'est ce je ne sais quoi qui nous charme, sans lequel la beauté même n'auroit ni grâce ni beauté. Mais après tout, c'est un je ne sais quoi, et si votre ami est aveugle, dit-il à l'abbé Le Vayer, je ne m'engage pas à lui faire voir clair. » Mme de Sévigné dit d'une autre manière : *Les fables de La Fontaine sont divines; on croit d'abord en distinguer quelques-unes, et, à force de les relire, on les trouve toutes bonnes. C'est une manière de narrer et un style, à quoi l'on ne s'accoutume pas.*

1674. — Notre poëte, ami du Conte, retourna bientôt à ses premiers engagements. Il donna, en cette année, un recueil de *nouveaux Contes*, qui fut imprimé à Mons, très-exactement, et sur quelque bonne copie de sa main. Car il écrivoit d'une manière fort lisible, et marquoit bien toutes les plus petites divisions du discours, les points, les virgules, les interjections, enfin toutes ces commodités de l'impression moderne, si utiles à ceux qui savent bien lire, talent plus rare que l'on ne pense. Il y a, parmi ces Contes, des stances qui ont pour titre : *Janot et Catin*[2], qui n'ont jamais été imprimées depuis dans les autres recueils, et que Richelet cite dans son Dictionnaire au mot *Tetin*. La Fontaine dit les avoir composées à la manière du *Blason des faulces amours*, et de celui du *Loyer des folles amours, dont l'auteur est inconnu : Il y en a qui les attribuent à l'un des Saint-Gelais. Je ne suis pas*, dit-il, *de leur sentiment, et je crois qu'ils sont de Cretin*. En quoi il se trompe, comme le fera voir un de nos amis[3]. Ces stances prou-

1. Page 57 du Ier volume des *Commentaires sur les Épîtres d'Ovide* (la Haye, 1716), 2 vol. in-8, et dans les *Mélanges de littérature* de Sallengre (la Haye, 1715-1717), tome I, première partie, p. 87.

2. Tome VI, p. 177.

3. L'auteur veut sûrement parler de Le Duchat, qui a fait réimprimer ces deux pièces avec des notes, à la suite de son édition des *Quinze joies du mariage* (la Haye, 1726 et 1734, in-12). Il relève dans la pré-

vent que notre poëte prenoit toute sorte de formes, pourvu qu'elles l'approchassent du naturel. Il se nomme, à la fin des stances :

> Ami lecteur, qui ceci vois,
> Ton serviteur, qui *Jean se nomme*,
> Dira le reste une autre fois.

Dans cette édition de Mons, le prologue du conte de *l'Abbesse malade* est bien plus ample que dans toutes celles que l'on a vues depuis. Il y a fait entrer le conte de Dindenaut et de ses moutons. Le conte d'un temple d'une certaine Vénus[1] a été mal à propos attribué à Rousseau ; il étoit fait, avant qu'il fût au monde ; aussi, ne l'a-t-il point mis dans la magnifique édition de ses OEuvres, en Angleterre, ni dans le Supplément. On le trouve dans un recueil composé il y a plus de soixante ans, où il est attribué à notre auteur.

M. de Turenne, qui joignoit aux grands talents de la guerre le goût des bons ouvrages, aimoit La Fontaine, cherchoit à le voir et le menoit souvent avec lui. Nous avons deux épîtres de notre poëte, écrites en ce temps-là à ce fameux général. L'une qui commence : *Vous avez fait, Seigneur, un opéra*[2], où, parlant des grands capitaines, il dit :

> Mais qu'on m'en montre un qui sache Marot.
> Vous souvient-il, Seigneur, que mot pour mot,
> *Mes créanciers qui de dizains n'ont cure*[3],
> *Frère Lubin*[4] et mainte autre écriture,
> Me fut par vous récitée en chemin?

face cette assertion de La Fontaine, et prouve que la première de ces pièces est de frère *Guillaume Alexis*, religieux de Lire, prieur de Bussy. Quant à la seconde, il n'est pas bien sûr qu'elle soit de Cretin. Coustelier ne l'a point insérée dans son édition des œuvres de ce poëte, 1723, in-8.

1. *La Vénus aux belles fesses.* Ce conte, mis comme épigramme à la fin du quatrième livre de celles de Rousseau, commence par ce vers :

> Du temps des Grecs, deux sœurs disoient avoir...

2. Tome V, p. 100.
3. Épigramme de Marot, intitulée : *Replique à la Royne de Navarre* (p. 33, t. II de la jolie édit. de Moetjens).
4. Au lieu de *Frère Lubin*, on lit dans l'épigramme de Marot :

> Frère Thibaut, séjourné, gros et gras.

— Il ne s'agit pas ici de l'épigramme de frère Thibaut, mais de la fa-

Il lui répète :

> Vous avez fait, Seigneur, un opéra.
> Nous en faisons, Seigneur, un nouveau ; mais je doute
> Qu'il soit si bien, quelque effort qu'il m'en coûte.

Il travailloit, en ce temps-là, à l'opéra de *Daphné*, dont nous allons parler,et qui donna des scènes si plaisantes dans le public. Cette épître finit, dans le recueil de la Haye, de 1715, autrement que dans les *Œuvres posthumes*, et nous conserverons ici ces vers que les OEuvres n'ont pas[1] :

> Mais gagne-t-on, sans rien perdre, à ce jeu?
> Il ôte aux gens, dans le temps qu'il leur donne :
> J'en fais témoin ces enfants de Bellone,
> Qui ne sont morts, hélas ! dans leur foyer,
> Non plus qu'a fait le pauvre Saint-Loyer[2] !
> Que, sans souiller de pleurs notre victoire,
> Nous honorions à jamais leur mémoire,
> Et que le Ciel, parmi tant de lauriers,
> Ainsi que vous, épargne nos guerriers!

M. de Turenne ne fut pas épargné, car il fut tué malheureusement d'un boulet de canon, près de Salsbach, en Allemagne, le 27 juillet 1675, et la France, qui admirera éternellement ses vertus, ne put faire d'autres honneurs à son corps que de le mettre dans le tombeau de ses rois.

L'autre épître à M. Turenne, qui commence : *Hé quoi! Seigneur, toujours nouveaux combats*[3] ! est un chef-d'œuvre de poésie sublime. L'auteur des *Pensées ingénieuses* en a rapporté avec admiration plusieurs endroits. Le recueil de la Haye en a retranché vingt-deux vers mal à propos, et on ne peut s'empêcher de citer ces vers sur Monsieur le Prince :

> Je vois Condé, prince à haute aventure,
> Plutôt démon qu'humaine créature.

meuse ballade de *frère Lubin*. Voy. édit. de Lenglet-Dufresnoy, tome II, p. 234. (P. L.)

1. Ces vers, excepté le premier, ne se trouvent point dans l'édition de 1758.

2. Écuyer de M. de Turenne.

3. Tome V, p. 103. Cette pièce n'avait jamais été imprimée exactement, avant les éditions de Walckenaer. (P. L.)

Il me fait peur ! Je le vois plein de sang,
Souillé, poudreux, qui court de rang en rang.
Le plomb volant siffle autour, sans l'atteindre.
Le fer, le feu, rien ne l'oblige à craindre.

Tels étoient les amis de notre poëte ; ceux avec qui il vivoit, à qui il écrivoit : et après cela, écoutez les gens qui disent qu'il ne savoit pas vivre, et qu'il ne savoit que faire des vers ! Bien nous en prend qu'il en ait tant fait, et de si beaux, et de si bons, et qu'il ait eu de si illustres approbateurs qui l'ont encouragé. Mal nous en prend que tant d'autres poëtes en fassent de si mauvais, qui ne laissent pas d'avoir aussi leurs approbateurs.

Dans la même année 1674, il fit connoissance avec M. Huet (depuis évêque d'Avranches) ; il lui envoya un Quintilien, traduit en italien par Toscanella, et joignit à ce présent une belle épître en vers [1], qui représente le fonds où il a puisé pour travailler et pour écrire, et comment il avoit trouvé la manière de sa composition inimitable. Desmarets s'étoit avisé, en ce temps-là, de faire une critique d'Homère et de Virgile, et avoit préparé ces combats qui ont été renouvelés de nos temps avec le même succès [2]. La Fontaine en fait le sujet de son épître ; après quoi il ajoute :

Quelques imitateurs, sot bétail, je l'avoue,
Suivent en vrais moutons le pasteur de Mantoue.
J'en use d'autre sorte, et me laissant guider,
Souvent à marcher seul j'ose me hasarder.
On me verra toujours pratiquer cet usage.
Mon imitation n'est point un esclavage.
Je ne prends que l'idée, et les tours, et les lois,
Que nos maîtres suivoient eux-mêmes autrefois ;
Si d'ailleurs quelque endroit, plein chez eux d'excellence,
Peut entrer dans mes vers, sans nulle violence,
Je l'y transporte, et veux qu'il n'ait rien d'affecté ;
Tâchant de rendre mien cet air d'antiquité.
Je vois avec douceur ces routes méprisées :
Art et guides, tout est dans les Champs-Élysées [3].

1. Tome VI, p. 149.
2. *La Défense de la poésie et de la langue françoise, avec des vers dithyrambiques sur le même sujet*, par Jean Desmarets de Saint-Sorlin. Paris, 1675, in-8.
3. J'ai appris que cette épître est de 1688, depuis le poëme de M. Per-

Ainsi notre poëte avoit toute sorte de langues, et parloit aux savants en savant. Croiroit-on que c'est là l'homme des Fables et des Contes ? M. Huet, dans sa propre Vie qu'il a faite[1], écrite en beau latin, le met au nombre des amis illustres qu'il avoit faits en cette année 1674, et parle de cette épître sur Quintilien, en ces termes : *Felicem mihi tulit hic idem annus* (1674) *amicorum proventum. Joannes enim Fontana, venustus ille et perargutus*[2] *fabularum, sed paulo nequiorum scriptor, cum velle me videre inaudisset italicam Institutionum Quintiliani interpretationem, ab Horatio Tuscanella elucubratam, non liberaliter eam ad me tantummodo detulit, donoque dedit, sed munus etiam exornavit luculento carmine ad me scripto, quo eorum insectatur insaniam, qui ætatem hanc nostram opponunt antiquitati, atque etiam anteponunt. In quo Fontanæ ipsius candorem licet agnoscere. Nam cum inter suavissimos gentis nostræ scriptores locum teneat, maluit vel adversus seipsum causam dicere, quam meritis honoribus veteres scriptores defraudare*[3]. Le *venustus*, le *perargutus*, le *suavissimus*, ne pouvoient être mieux appliqués, et c'est dommage que notre langue n'ait pas des termes propres pour les rendre. Elle n'en a point pour exprimer l'*urbanité* des Romains. « Les mots de *civilité*, de *galanterie* et de *politesse*, ne l'expriment qu'imparfaitement, » dit M. Pélisson, dans sa préface sur les Œuvres de Sarrasin. Aussi, devons-nous nous plaindre d'elle, de ce qu'elle ne peut nous fournir des termes qui expriment cette sorte d'*enjouement*, d'*élégance* et de *surprise*, qui règne dans les ouvrages de notre poëte, et qu'Horace appelle *molle et facetum*, termes encore inexprimables dans notre langue. N'oublions pas que le P. Bouhours, dans un *Recueil de vers choisis*, qu'il a publié en 1693, à Paris, n'a pas manqué d'y faire entrer cette épître sur Quintilien, et plusieurs autres ouvrages de notre poëte.

Vers ce même temps, Lully l'engagea à faire un opéra. La Fontaine prit le sujet de Daphné et crut avoir fait merveille. Mais Lully qui étoit difficile rebuta cet ouvrage, comme mal propre à la musique. Il y avoit des traits fins, délicats, naïfs, si vous vou-

rault, et que M. Huet s'est trompé à l'année, et que cette épître fut imprimée en 1688, in-4, séparément. (*Note de l'auteur.*)

1. *Petr. Dan. Huetii commentarius de rebus ad eum pertinentibus.* Amstelod., 1718, in-12. (Publié par Sallengre.)

2. Lipse, dans une lettre à Pithou, dit de Pétrone : *Tua fide vidistine quicquam venustius, argutius post natas musas?* (*Note de l'auteur.*)

3. Page 315.

lez, mais tout cela n'étoit pas bon pour le chant, qui aime à perdre des paroles, et La Fontaine n'en savoit point perdre. Piqué de ce refus, il se vengea en poëte : il fit contre Lully, dans un genre tout neuf, une satire qu'il intitula *le Florentin*[1]. Rien ne ressemble à cette pièce qu'elle-même ; c'est là où il dit :

Il me persuada,
A tort, à droit me demanda
Du doux, du tendre, et semblables sornettes,
Petits mots, jargon d'amourettes,
Confits au miel ; bref, il m'enquinauda.

Mme de Thianges voulut le raccommoder avec Lully, et ce fut l'occasion d'une épître en vers, qu'il écrivit à cette dame, qui n'a paru que par hasard dans un recueil étranger, sans qu'on y ait mis le conte du *Florentin*, qu'il n'en faut point séparer. Cette épître commence[2] :

Vous trouvez que ma satire
Eût pu ne se point écrire,
Et que tout ressentiment,
Quel que soit son fondement,
La plupart du temps peut nuire,
Et ne sert que rarement.
J'eusse ainsi raisonné, si le Ciel m'eût fait ange
Ou Thiange,
Mais il m'a fait auteur, etc.

C'est sur cette satire du *Florentin*, que Rousseau, dans son épître aux Muses, a dit :

Et dites-moi, quand jadis La Fontaine,
De son pays l'homme le moins mordant,
Et le plus doux, mais homme cependant,
De ses bons mots sur plus d'une matière,
Contre Lully, Quinault et Furetière,
Fit rejaillir l'enjouement bilieux,
Fut-il traité d'auteur calomnieux ?

L'opéra de *Daphné* ne fut pas représenté ; il n'est pas cependant

1. Tome VI, p. 125. — 2. Tome VI, p. 129.

indigne du public. Le lecteur verra toujours les efforts de notre poëte pour cette sorte d'ouvrages, et en aimera d'autant plus les opéras de Quinault. Despréaux et Racine y ont échoué comme La Fontaine, et c'est faire naufrage en bonne compagnie. Mais eux-mêmes n'y auroient pas mis, comme il a fait, certains tours nouveaux, qu'il avoit dans l'esprit, et ces agréments qu'il répandoit, comme malgré lui, sur tout ce qui sortoit de ses mains. Si *Daphné* n'est pas bon comme opéra, il sera bon comme dialogue, comme églogue, en un mot comme ouvrage de La Fontaine. Il a été déjà imprimé dans le recueil de 1682 avec le poëme du *Quinquina*.

Nous serions bien fâché de ne pas renouveler ici la mémoire de l'ingénieuse étrenne que Mme de Thianges donna à M. le duc du Maine, en cette année 1675, d'une chambre toute dorée, qui s'appeloit *la Chambre du Sublime*[1]. Au dedans étoient M. le duc du Maine, M. de La Rochefoucauld, M. Bossuet, alors évêque de Condom, Mme de Thianges et Mme de La Fayette. Au dehors du balustre, Despréaux avec une fourche empêchoit sept ou huit méchants poëtes d'approcher. Racine étoit auprès de Despréaux, et un peu plus loin La Fontaine, auquel il faisoit signe d'approcher. Toutes ces figures étoient de cire, en petit, et très-ressemblantes. Ainsi étoit-il regardé comme un poëte sublime, digne d'entrer dans cette Chambre, où si peu de gens étoient admis.

A peu près sur une même idée, M. Titon du Tillet, commissaire provincial des guerres, a fait exécuter en bronze un Parnasse françois composé de huit poëtes, Corneille, Molière, Racine, Racan, Segrais, La Fontaine, Despréaux et Chapelle, et de Lully, qui fait la neuvième Muse. Notre poëte y est le sixième en rang. On en a fait une estampe, gravée par Audran, et un tableau peint par Largillière, qui ont été présentés au roi (Louis XV) la veille de la Saint-Louis 1723, et qui doivent être mis dans la Bibliothèque du roi; les portraits y sont ressemblants. Ce Parnasse a été exécuté, il y a longtemps, par Garnier, sculpteur, dessiné par Poilly, et le dessin donné par le poëte Lainez, à qui nous avons vu conduire l'ouvrage, et qui ne s'est pas oublié dans un médaillon, où il s'est placé assez hardiment avec Malherbe, Voiture, Scarron, Sarrasin et Benserade. On nous pardonnera cette petite digression, qui n'est pas une digression, puisqu'elle nous a donné lieu de montrer La Fontaine élevé sur le Parnasse, à côté et au

1. Voy. la description, dans le *Menagiana*, tome I, p. 223.

milieu de nos plus grands poëtes, après l'avoir vu placé avec les plus grands hommes dans la Chambre du Sublime.

Cette année finira bien par le petit billet galant, écrit à Mlle de Chammelay [1], à qui il a depuis dédié sa nouvelle de *Belphégor*, et qu'il appelle

L'inimitable actrice,
Représentant ou Phèdre, ou Bérénice,
Chimène en pleurs, ou Camille en fureur.

Le roi étoit alors au plus fort de ses conquêtes. La personne à qui il écrit, en faisant aussi, à sa manière, sur les esprits et sur les cœurs, il lui dit : *Tout sera bientôt au roi et à Mlle de Chammelay;* expression d'une galanterie sublime, et uniquement propre à La Fontaine. On a l'original de ce billet, écrit et corrigé de sa main. Des grands hommes les moindres choses sont précieuses.

1680, 1681. — Mme de Fontange, reçue fille d'honneur de Madame le 17 octobre 1678, brilla beaucoup au carnaval de 1679, fut faite duchesse en 1680, et s'attira par sa beauté et par ses grâces les hommages poétiques et les fictions galantes de la muse de La Fontaine [2].

Charmant objet, digne présent des cieux,
(Et ce n'est point langage du Parnasse)
Votre beauté vient de la main des dieux.

Il fait entrer, dans cette pièce, très-adroitement, l'éloge du roi et de sa figure noble et majestueuse, qui n'étoit point inutile à ce sujet. Il y a mis aussi deux épithalames pour M. le duc et M. le prince de Conti. Le poëte voit tout cela dans l'Olympe. Jupiter, content des hommes, dit :

Je veux récompenser
De quelque don la terrestre demeure.

Et ce don est Mme de Fontange, dont il fait un portrait enchanteur, et non ressemblant à aucun de tous ceux qu'il a faits. Car

1. Tome VI, p. 119. L'orthographe du nom de *Champmeslé* étant fixée aujourd'hui, nous ne croyons pas qu'il faille écrire *Chammelay*, malgré l'autorité de Mathieu Marais. (P. L.)
2. Tome VI, p. 494.

il a cela de particulier, qu'ayant composé une infinité d'ouvrages, il est toujours divers, toujours nouveau, et la source où il puise ne tarit point. Il fit encore pour Mme de Fontange des vers qui furent mis au bas de chaque saison, à un Almanach que le roi lui donna pour ses étrennes de l'année 1682 [1].

1682.—Le poëme du *Quinquina* parut en 1682 [2] avec quelques autres ouvrages. Il est dédié à Mme la duchesse de Bouillon, qui lui avoit donné ordre de travailler sur ce sujet, et de mettre cette matière physique en vers.

La raison me disoit que mes mains étoient lasses;
Mais un ordre est venu, plus puissant et plus fort
Que la raison. Cet ordre, accompagné de grâces,
Ne laissant rien de libre au cœur, ni dans l'esprit,
M'a fait passer le but que je m'étois prescrit.
Vous vous reconnoissez à ces traits, Uranie ?
C'est pour vous obéir, et non point par mon choix,
Qu'à des sujets profonds s'occupe mon génie,
Disciple de Lucrèce une seconde fois.

Ce dernier vers a rapport au Discours adressé à Mme de la Sablière, qui est parmi ses Fables, où il a traité de l'âme des bêtes, selon le sentiment de Descartes [3].

Descartes, ce mortel dont on eût fait un dieu
    Chez les païens, et qui tient le milieu
Entre l'homme et l'esprit, comme, entre l'huître et l'homme,
Le tient tel de nos gens, franche bête de somme.

Ainsi sa muse facile traitoit toute sorte de sujets et les embellissoit tous. Dans celui-ci, il explique l'effet du quinquina, d'une manière philosophique et poétique tout ensemble, et il est plus poëte que Lucrèce. Il y décrit la sanguification, la fièvre, le retour des accès, l'état d'un mourant, la guérison du mal, et il entremêle tout cela de traits élevés, d'éloges du roi, de M. le Prince et de M. Colbert, que le quinquina avoit guéris, et de cent beautés rares et nouvelles : il est tout ce qu'il veut être. Il parle de

1. Tome VI, p. 186. — 2. Paris, Thierry, 1682, in-12.
3. *Les deux Rats, le Renard et l'OEuf*, livre X, fable 1re.

l'ancienne médecine; puis sa muse flatte le roi et les hommes qui vivent sous son empire :

D'autres temps sont venus; Louis règne, et la Parque
Sera lente à trancher nos jours sous ce monarque.
Son mérite a gagné les arbitres du sort;
Les destins avec lui semblent être d'accord.
Durez, bienheureux temps!...

L'occasion de ce poëme fut que le chevalier Talbot, Anglais, mit le quinquina en grand crédit, vers l'année 1680. Il en faisoit une préparation singulière, dont le succès étonna toute la France, et les lecteurs trouveront bon d'être renvoyés, sur cela, à deux articles des *Nouvelles de la République des lettres* de Bayle, le onzième article du mois de février, et le huitième article du mois d'avril 1685, et à cet incomparable *Dictionnaire du Commerce*, si élégamment écrit, qu'on nous vient de donner en 1723, et qui fait honneur à notre nation: ils sont sûrs d'y trouver des choses curieuses.

Les autres ouvrages, joints au poëme du *Quinquina*, dans l'édition de 1682, sont *la Matrone d'Éphèse* et *Belphégor*, qui sont dans les recueils des Fables et des Contes, et qui ne sont point de notre ressort. Il faut seulement remarquer que la *Matrone d'Éphèse* avoit déjà paru dès l'année 1664, avec *Joconde*. Un petit ballet, qui n'est point fini, qui a pour titre *Galatée* [1], et qui commence par cette chanson si fameuse, qui est dans la bouche de tout le monde, et que Lambert a mise en musique :

Feuillages verts, naissez;
Herbe tendre, croissez....

L'inconstance et l'inquiétude, qui me sont si naturelles, m'ont empêché, dit-il, *d'achever les trois actes, à quoi je voulois réduire ce sujet*. Enfin, on y trouve l'opéra de *Daphné*, que nous avons mis dans son ordre à l'année 1674 [2].

Le 6 août 1682, M. le duc de Bourgogne vint au monde. La Fontaine célébra sa naissance par deux ballades, dont l'une a été imprimée, et l'autre a été trouvée écrite de sa main, parmi ses papiers [3]. On les donnera toutes deux pour les comparer.

1. Tome III de l'édit. de Walckenaer. — 2. Tome III.
3. La première, tome VI, p. 228; la seconde, tome VI, p. 230.

Quand le poëte fit ces grandes prédictions, il ne savoit pas que ce prince auroit un jour du goût pour ses ouvrages; que lui-même lui dédieroit ses dernières fables, comme il avoit dédié les premières à Mgr le Dauphin, son père, et que la France auroit la douleur de le perdre si tôt [1].

1684. — Le 2 mai 1684, est la réception de notre poëte à l'Académie françoise. Cette réception avoit été longtemps traversée. M. Rose, qui ne l'aimoit point, jeta, un jour, sur le bureau de l'Académie, le tome le plus licencieux de ses Contes, pour empêcher son élection. Enfin il surmonta tous ces obstacles, et succéda à M. Colbert. Son Remercîment a été donné au public [2]. M. l'abbé de La Chambre, alors directeur, lui dit, dans sa réponse, que l'Académie reconnoissoit en lui un génie aisé, facile, plein de délicatesse et de naïveté, quelque chose d'original, et qui, dans sa simplicité apparente, et sous un air négligé, renferme de grands trésors et de grandes beautés.... Bayle a rapporté ce discours entier de M. de La Chambre dans ses *Nouvelles de la République des lettres* (janvier 1685), et y fait des réflexions dignes de lui. Il y eut quelques contestations entre La Fontaine et Despréaux sur cette place de l'Académie. Cette compagnie célèbre ne vouloit non plus du satirique qui avoit offensé quelques-uns de ses membres, que du conteur qui avoit offensé les mœurs; mais tout cela s'accommoda. La mort de M. de Bezons, conseiller d'État, arrivée le 22 mars 1684, décida le différend. La Fontaine passa le premier et eut la place de M. Colbert; Despréaux ne fut que le second, et succéda à M. de Bezons, le 3 juillet 1684. Le Commentateur de Despréaux [3] fait sur cela une histoire peu croyable, car il y mêle des faits qui ne se peuvent concilier avec la prise de Luxembourg dont il parle.

Le procès de l'abbé Furetière contre l'Académie, au sujet de son Dictionnaire, étoit alors dans sa plus grande chaleur. Le nouvel académicien prit, comme de raison, le parti du corps où il venoit d'entrer. Furetière, qui avoit été son ami, ne l'épargna point dans ses Factums, jusque-là qu'il fit imprimer la sentence de police, du 5 avril 1675, qui àvoit ordonné la suppression de

1. Le 18 février 1712.

2. Tome VI, p. 312, et dans le *Recueil des harangues prononcées par MM. de l'Académie françoise* (Amst., 1709, tome II, p. 1), avec la réponse de l'abbé de La Chambre.

3. Dans ses notes sur le Remercîment à l'Académie françoise, tome III, p. 63 de l'édition de Saint-Marc, 1747.

ses derniers Contes [1] (les premiers avoient été imprimés deux fois avec privilége). Il en fit un portrait très-satirique, le voulant faire passer pour un *Arétin mitigé* et un ignorant qui n'avoit jamais lu que Rabelais, Marot et l'Arioste [2]. La Fontaine lui répondit par une épigramme et un sonnet [3]. Mais rien ne lui fait plus d'honneur, sur cette querelle, que les lettres de M. de Bussy et

1. Dans le troisième Factum (*Amst.*, *Desbordes*, 1688, in-12, p. 87), et dans le *Nouveau Recueil de factums* (*Amst.*, *Desbordes*, p. 143 du premier volume).

2. C'est dans son second Factum que Furetière fait ce portrait hideux de la Fontaine. C'est là qu'il dit, p. 291 du *Nouveau Recueil* déjà cité : « Il se vante d'un malheureux talent qui le fait valoir. Il prétend qu'il est original en l'art d'envelopper des saletés, et de confire un poison fatal aux âmes innocentes : de sorte qu'on lui pourroit donner à bon droit le titre d'*Arétin mitigé*. » Et plus loin, p. 293 : « Comme la force de son génie ne s'étend que sur les saletés et sur les ordures sur lesquelles il a médité toute sa vie, il a le malheur de voir que les plus sages de l'Académie s'opposent à recevoir tous les mots de sa connoissance : ce qui fait que toute sa prétendue capacité lui devient inutile. Cette capacité va de pair avec celle du jeune abbé Tallemant et de Benserade ; et si on les mettoit en parallèle, elles feroient une belle symétrie. Elle est telle qu'après avoir exercé trente ans la charge de maître particulier des eaux et forêts, il avoue qu'il a appris dans le Dictionnaire universel ce que c'est que du bois en grume, qu'un bois marmanteau, qu'un bois de touche, et plusieurs autres termes de son métier, qu'il n'a jamais sus. Toute sa littérature consiste en la lecture de Rabelais, de Pétrone, de l'Arioste, de Boccace et de quelques auteurs semblables. »

3. L'épigramme est rapportée dans les *OEuvres diverses*, édit. de 1758, tome I, p. 118 (édit. de Walckenaer, tome VI, p. 281) ; mais comme on n'y a pas joint celle de Furetière qui lui sert de réponse, on sera bien aise de trouver ici l'une et l'autre.

Toi, qui crois tout savoir, merveilleux Furetière,
Qui décides toujours, et sur toute matière ;
    Quand, de tes chicanes outré,
    Guilleragues t'eut rencontré,
Et, frappant sur ton dos comme sur une enclume,
Eut à coups de bâton secoué ton manteau,
Le bâton, dis-le-nous, étoit-ce bois de grume,
    Ou bien du bois de marmanteau ?

RÉPONSE.

Dangereux inventeur de cent vilaines fables,
Sachez que, pour livrer de médisants assauts,
Si vous ne voulez pas que le coup porte à faux,
Il doit être fondé sur des faits véritables.

de Mme de Sévigné, qui font de son esprit et de ses ouvrages une magnifique apologie contre ce qu'ils appellent le *vilain Factum.* Furetière perdit son procès par arrêt du Conseil du 9 mars 1685. Le lecteur nous sera obligé de ne point chercher ailleurs cette justification, et de lui donner au moins quelque morceau de la lettre merveilleuse de Mme de Sévigné, que nous savons bien qui nuira à notre style ; mais nous sacrifions volontiers notre gloire au plaisir de ceux pour qui nous travaillons; voici donc comme elle parle, dans la lettre du 14 mai 1686, contre Furetière et pour La Fontaine : ceci s'adresse à bien des gens, et le prendra pour soi qui voudra.

EXTRAIT D'UNE LETTRE DE MADAME DE SÉVIGNÉ

A M. DE BUSSY[1].

« Tous vos plaisirs, vos amusements, vos tromperies, vos lettres et vos vers m'ont donné une véritable joie, et surtout ce que vous écrivez pour défendre Benserade et La Fontaine contre ce vilain Factum. Je trouve que l'auteur fait voir clairement qu'il n'est ni du monde ni de la cour, et que son goût est d'une pédanterie qu'on ne peut pas même espérer de corriger. Il y a de certaines choses qu'on n'entend jamais, quand on ne les entend pas d'abord. On ne fait point entrer certains esprits durs et farouches dans le charme et la facilité des Fables de La Fontaine. Cette porte leur est fermée et la mienne aussi : ils sont indignes de jamais comprendre ces sortes de beautés, et sont condamnés au malheur de les improuver et d'être improuvés aussi des gens d'esprit. Nous avons trouvé beaucoup de ces pédants. Mon premier mouvement est toujours de me mettre en colère, et puis de

Çà, disons-nous tous deux nos vérités :
Il est du bois de plus d'une manière;
Je n'ai jamais senti celui que vous citez :
Notre ressemblance est entière,
Car vous ne sentez pas celui que vous portez.

Le sonnet, assez mauvais, a paru pour la première fois dans les *OEuvres posthumes de La Fontaine.* Paris, Deluyne, 1696, in-12, p. 227. (Voy. tome VI, p. 250 de l'édit. Walckenaer.)

1. La lettre de Mme de Sévigné fait partie de celle du comte de Bussy-Rabutin à M. de C., du 8 mai 1686, tome II, lettre XXXI, p. 68 des Lettres de Bussy-Rabutin, édit. de 1697.

tâcher de les instruire, mais j'ai trouvé la chose absolument impossible ; c'est un bâtiment qu'il faudroit reprendre par le pied : il y auroit trop d'affaire à le réparer ; et enfin nous trouvions qu'il n'y avoit qu'à prier Dieu pour eux, car nulle puissance humaine n'est capable de les éclairer.... Je ne m'en dédis point, il n'y a qu'à prier Dieu pour un tel homme et qu'à souhaiter de n'avoir point de commerce avec lui.... » Dans la lettre à qui celle-ci sert de réponse, et qui avoit été écrite à Furetière lui-même, M. de Bussy dit : « Pour M. de La Fontaine, c'est le plus agréable faiseur de contes qu'il y ait jamais eu en France. Il est vrai qu'il en a fait quelques-uns où il y a des endroits un peu trop gaillards, et, quelque bon envelopppeur qu'il soit, j'avoue que ces endroits-là sont trop marqués.... La plupart de ces prologues, qui sont des ouvrages de son cru, sont des chefs-d'œuvre de l'art, et pour cela, aussi bien que pour ses Fables et pour ses Contes, les siècles suivants le regarderont comme un original, qui, à la naïveté de Marot, a joint mille fois plus de politesse. »

Le Commentateur de Despréaux[1] dit que Despréaux condamnoit vivement la foiblesse que La Fontaine avoit eue de donner sa voix pour exclure de l'Académie françoise l'abbé Furetière, son confrère et son ancien ami. Mais, s'il n'avoit pas été son confrère, il n'eût pu donner de voix ni pour ni contre lui. A l'égard de l'amitié, elle ne fait et ne doit rien faire dans les jugements, à moins que ce ne soit de ces juges de la création de Montaigne, qui disoient *question pour l'ami*. Il n'y a donc point d'apparence que Despréaux, qui sans doute fut aussi du même avis de l'exclusion, ait condamné La Fontaine, et tout cela n'est même que pour mettre dans les notes le petit conte de la Boule noire donnée pour la Boule blanche, qui n'a pas le moindre fondement. C'est dans cette même note où le Commentateur dit que La Fontaine n'avoit pour tout mérite que le talent de faire des vers, et que ce talent si rare n'est pas celui qui fournit le plus de qualités pour la société civile. Nous y avons déjà répondu par la bouche de M. de Turenne, et bientôt nous y joindrons les Condé, les Conti, les Vendôme, les Harlay et tous les plus grands personnages avec qui il vivoit familièrement.

La preuve nous en vient sous la main, sans rien changer à notre ordre. Il adressa, en ce même temps (1685), à M. le prince

1. Sur le vers 121 du IVe chant de l'*Art poétique*, tome II, p. 158 de l'édition de Saint-Marc, 1747.

de Conti, la *Comparaison d'Alexandre, de Cesar et de M. le Prince*, qui vivoit alors dans sa retraite de Chantilly[1] : cet ouvrage est en prose. On y trouve plusieurs faits racontés et comparés, à sa façon singulière, et ce n'étoit pas une petite entreprise de traiter une matière si haute, qui devoit passer par les mains des plus grands héros, qui étoient en même temps les plus grands connoisseurs : cela n'a été donné au public qu'après sa mort, et justifie le commerce qu'il avoit avec ces princes, qui vouloient bien l'honorer de leur amitié.

Il étoit aussi en liaison avec des seigneurs célèbres par leur esprit et leur délicatesse. Tel est le comte de Fiesque, qui l'appeloit son poëte, et dont le goût exquis pour tout ce qui étoit excellent, simple et naturel, a été si connu. Ce seigneur savoit tous les bons poëtes latins et françois par cœur. Il les citoit à propos, et même dans des matières de galanterie. Il a donné les inscriptions tirées de Virgile, qui sont à Chantilly. Il avoit l'âme aussi grande que l'esprit. Il n'y a guère eu d'homme ni plus aimable, ni plus aimé; et ceux qui en ont parlé autrement dans des commentaires de poëte, où ils l'ont voulu désigner par des lettres initiales, ont été très-mal instruits, et ont fait voir, comme dit Mme de Sévigné, qu'ils ne sont du monde ni de la cour. C'est pour lui que notre poëte a fait la pièce intitulée : *le Comte de Fiesque au Roi*[2]. Elle est de l'année 1584. Après le bombardement de Gênes, le comte de Fiesque avoit donné au roi un mémoire de ses prétentions sur cette république, imprimé à Paris, chez Guignard, in-4, en 1681, et il céda depuis ses droits au roi. C'est la matière de cette pièce de La Fontaine.

L'opéra d'*Amadis* fut représenté cette même année 1684. Lully et La Fontaine s'étoient raccommodés. Le poëte fit pour le musicien une pièce de vers au roi en lui présentant cet opéra, et il en fit autant pour l'opéra de *Roland*, qui fut représenté en 1685. Ces deux pièces sont imprimées à la tête des partitions en musique de ces deux opéras[3], et il vérifia bien ce qu'il avoit dit dans l'épître à Mme de Thianges :

Il est homme de cour, je suis homme de vers :
Jouons-nous tous deux de paroles.

1685. — Il faut mettre sur le compte de cette année le dessein tendre et nouveau de notre poëte de donner quelques-uns de ses

1. Tome VI, p. 320. — 2. Tome VI, p. 140. — 3. Tome VI, p. 141 et 143.

ouvrages avec ceux de son ancien ami Maucroix. Cela fut exécuté en deux tomes in-12, imprimés à Paris chez Barbin, en 1685, sous le titre de : *Ouvrages de prose et de poésie des sieurs de Maucroix et de La Fontaine.* Il n'y a rien à ajouter au jugement que Bayle a porté de ce recueil dans sa *République des Lettres*[1], où on lira avec plaisir des réflexions fines, ingénieuses, et pleines de ce sel dont lui seul avoit la possession. Il dit très-bien *qu'on ne pardonneroit pas à M. de La Fontaine*, *et qu'il ne se pardonneroit pas à lui-même*, *un tour commun.*

Nous avons presque dépouillé tout ce recueil en suivant l'ordre des années. Reste à parler des autres pièces qui doivent entrer dans le nôtre, et d'abord est l'Épitre dédicatoire à M. de Harlay, alors procureur général, et depuis premier président[2], pièce unique en son genre. Jamais on n'a loué ainsi, et la louange devoit être bien apprêtée pour plaire à un si grand homme, qui n'aimoit point la flatterie, et à qui la vérité seule avoit droit de se montrer. Les ouvrages de notre poëte ne le quittoient jamais; il en faisoit ses délices, il en connoissoit tout le charme, et l'on peut bien opposer ce goût sûr au fade dégoût de quelques personnes de notre siècle. Tels étoient les amis et les admirateurs de La Fontaine, dans l'épée et dans la robe ; et nous osons bien nous mettre en si bonne compagnie.

L'Avertissement en prose[3], qui suit l'épitre dédicatoire, contient un beau jugement de Platon, dont Maucroix avoit traduit quelques dialogues qui composent partie du premier volume. Ce philosophe plaisoit beaucoup à notre poëte, et il lui a bien servi dans ses idées galantes et les descriptions gracieuses dont ses ouvrages sont ornés. Platon, qui étoit galant, comme l'a remarqué l'auteur de l'*Histoire des Oracles*[4], est plein de ces tours :

C'est le plus grand des amuseurs.

Nous rejetons avec regret *Daphnis et Alcimadure*, qu'on a mis

1. Septembre 1685, art. 8.
2. Tome VI, p. 357. Elle est à la tête du second volume des *Ouvrages de prose et de poésie* des sieurs de Maucroix et de La Fontaine (Paris, 1685, et Amsterdam, 1688).
3. Cet Avertissement, de la main de La Fontaine, suit la préface du premier volume du recueil dont il est question dans la note précédente. Les éditeurs des *OEuvres diverses* de La Fontaine (édit. de 1758) auroient dû lui donner place dans le leur.
4. Fontenelle.

depuis parmi les Fables[1]; mais nous ne pouvons oublier ce portrait d'une bergère farouche, que nous avons entendu souvent admirer par le comte de Fiesque :

Fier et farouche objet, toujours sautant aux bois,
Toujours sautant aux prés, dansant sur la verdure,
Et ne connoissant autres lois
Que son caprice; au reste, égalant les plus belles,
Et surpassant les plus cruelles ;
N'ayant trait qui ne plût, pas même en ses rigueurs.
Quelle l'eût-on trouvée au fort de ses faveurs?

On a aussi mis dans les Fables le poëme de *Philémon et Baucis*[2], qui brille d'innombrables beautés. Il est dédié à M. le duc de Vendôme. Ce prince, dont nous trouvons ici le nom en passant, devroit beaucoup nous arrêter. Quelle valeur! Quelle bonté! Quelles grâces! Il savoit donner aux poésies de La Fontaine le prix qu'elles méritoient, et c'est un grand éloge pour ce poëte, qui a pour lui tous les grands hommes, de quelque profession qu'ils soient. Il lui dit, à la fin de ce poëme, après avoir loué sa valeur :

Vous joignez à ces dons l'amour des beaux ouvrages,
Vous y joignez un goût plus sûr que nos suffrages;
Don du ciel, qui peut seul tenir lieu des présents
Que nous font à regret le travail et les ans....
Car quel mérite enfin ne vous fait estimer,
Sans parler de celui qui force à vous aimer?

Nous tirerons encore de ce poëme un trait qui est personnel à notre auteur, en ce qu'il marque qu'il étoit brouillé avec sa femme. Ce n'étoit plus celle à qui il faisoit, en 1663, des relations si enjouées de ses voyages. Le temps l'avoit bien changée. Après avoir dit qu'on va encore voir Philémon et Baucis depuis

1. Cette pièce parut pour la première fois, en 1685, dans le second volume du recueil déjà cité.

2. Il parut aussi pour la première fois dans le même recueil.

leur métamorphose, afin de mériter les douceurs qu'en amour hymen leur fit goûter, il ajoute :

Ils courbent sous le poids des offrandes sans nombre.
Pour peu que des époux séjournent sous leur ombre,
Ils s'aiment jusqu'au bout, malgré l'effort des ans.
Ah! si.... Mais autre part j'ai porté mes présents.

Cette suspension dit beaucoup dans une matière où il ne faut que parler. Il en dit plus, dans le conte des *Troqueurs :*

Je ne sais pas comme il ne vient de Rome
Permission de troquer en hymen :
Non tout autant qu'on en auroit envie;
Mais tout au moins une fois en sa vie.
Peut-être un jour nous l'obtiendrons. Amen;
Ainsi soit-il!...

Et à la fin du même conte :

C'étoit pièce assez fine,
Pour en devoir l'exemple à d'autres gens.
J'ai grand regret de n'en avoir les gants.

Et, dans le conte des *Aveux indiscrets*, après avoir conseillé de ne pas révéler les secrets du mariage et de conserver toujours certains égards, il finit par ces vers :

Je donne ici de beaux conseils sans doute.
Les ai-je pris pour moi-même? Hélas! non.

Il n'avoit donc pu se tenir de parler contre sa femme; et, pour finir cette dissertation sur le mariage, voici ce qu'il en pensoit, et qui se trouve dans une pièce qui n'a point encore été donnée [1] :

Je soutiens et dis hautement
Que l'hymen est bon seulement
Pour les gens de certaines classes.

1. Ces vers font partie de la lettre au prince de Conti, qui commence par ces mots : « Dans le temps qu'on alloit juger. » (Tome VI, p. 557.)

Je le souffre en ceux du haut rang,
Lorsque la noblesse du sang,
L'esprit, la douceur et les grâces
Sont joints au bien : et lit à part.
Il me faut plus à mon égard.
Et quoi? de l'argent, sans affaire;
Ne me voir autre chose à faire,
Que de suivre en tout mon vouloir;
Femme de plus assez prudente,
Pour me servir de confidente;
Et quand j'aurois tout à mon choix,
J'y penserois encor deux fois.

Le *Discours à Madame de La Sablière* [1] mérite ici une bonne place. Cette illustre dame a logé notre poëte pendant vingt ans chez elle, et l'a honoré d'une amitié et d'une estime publique : c'étoit faire honneur à l'un et à l'autre. Il lui rend compte, dans ce Discours, de tout ce qu'il avoit fait depuis soixante ans qu'il étoit au monde. C'est une espèce de confession de sa vie et une description fidèle de son esprit, de son cœur, de ses mœurs, de ses goûts. M. Baillet, dans ses *Jugements des Savants* [2], a dit trop sévèrement qu'il a voulu peut-être par cette pièce tourner sa pénitence en ridicule. Son âge est marqué dans ces deux vers :

Douze lustres et plus ont roulé sur ta vie.
De soixante soleils la course entre-suivie,
Ne t'a pas vu goûter un moment de repos [3]?

Sa manière d'écrire est bien exprimée dans ces deux autres :

Tu changes tous les jours de manière et de style.
Tu cours, en un moment, de Térence à Virgile.

C'étoient ses deux poëtes favoris; personne n'entendoit si bien Virgile que lui et ne savoit si bien profiter de certains tours fins que le Collége ne connoît pas. Despréaux a dit de lui, dans sa *Dissertation sur Joconde*, que nous avons déjà citée plusieurs fois

1. Tome VI, p. 135.
2. Article 151, tome IV, 2e partie, p. 533 de l'édit. d'Amsterdam, 1725, in-12.
3. Il étoit né en 1621; ce Discours est de l'année 1681 ou 1682.

et que nous citerons encore : *Un homme formé, comme je vois bien qu'il l'est, au goût de Térence et de Virgile, ne se laisse pas emporter à des extravagances italiennes.* Il s'avoue, dans la suite de ce Discours : Papillon du Parnasse,

Courant de fleur en fleur, et d'objet en objet.

Il déclare pourtant qu'il veut renoncer à ses Contes. Enfin, cette pièce en vers héroïques, forts et bien travaillés, montre que la muse de notre poëte étoit encore belle à soixante ans et plus, et qu'elle n'avoit point vieilli; c'est un de ses plus beaux ouvrages en ce genre héroïque, son vrai portrait fait par lui-même. Il a loué Mme de La Sablière en plusieurs autres endroits de ses OEuvres; elle ne pouvoit être bien louée que par lui, et il semble que son génie s'élève à proportion du mérite sublime et rare de cette dame si illustre.

Deux contes suivent ce *Discours* dans le recueil [1], et nous n'en avons pris que les prologues, qui prouvent l'inconstance de notre homme. Il venoit de renoncer aux contes, et il en fait de nouveaux. Ce n'est pas sans raison qu'il a ainsi disposé ces deux contes après son Discours, et on ne peut mieux faire que de le suivre. Il commence donc ainsi le conte de *la Clochette :*

O combien l'homme est inconstant, divers,
Foible, léger, tenant mal sa parole!
J'avois juré hautement, en mes vers,
De renoncer à tout conte frivole;
Et quand juré? C'est ce qui me confond !
Depuis deux jours j'ai fait cette promesse....
Puis, fiez-vous à rimeur qui répond
D'un seul moment! Dieu ne fit la sagesse
Pour les cerveaux qui hantent les neuf Sœurs.
Trop bien ont-ils quelque art, qui vous peut plaire,
Quelque jargon plein d'assez de douceurs;
Mais d'être sûrs, ce n'est là leur affaire.

Et dans le conte du *Fleuve Scamandre*, il tourne galamment son

1. Il y en a cinq : *la Clochette*, *le Fleuve Scamandre*, *la Confidente sans le savoir*, *le Remède*, *les Aveux indiscrets;* mais Marais ne voulait insérer dans l'édition qu'il projetait des *OEuvres diverses*, que les prologues des deux premiers.

inconstance, selon sa manière d'entendre galanterie à tout, qui vaut mieux que d'y entendre finesse comme nos modernes :

Me voilà prêt à conter de plus belle.
Amour le veut, et rit de mon serment :
Hommes et dieux, tout est sous sa tutelle ;
Tout obéit, tout cède à cet enfant.

A propos de ce conte du *Scamandre*, nous dirons que Bayle a bien oublié, lui qui connoissoit ce recueil de 1685, d'en parler dans son Dictionnaire à l'article *Scamandre*. Il n'eût point déshonoré son ouvrage, s'il en avoit enchâssé quelques vers, comme il a fait en d'autres articles, où ils ne font que plaisir au lecteur [1].

Les contes de ce recueil de 1685 ne nous appartiennent point, et nous les renvoyons avec les *Filles de Minée*, les uns aux Contes, et les autres aux Fables ; et il ne nous reste plus que l'inscription de Boissard, en vers et en prose [2], que nous retenons avec l'avertissement, faisant cette remarque touchante, qu'il est difficile de ne pas pleurer sur cette inscription, et plus difficile encore de faire pleurer ainsi.

Ne finissons point ce qui regarde ce double recueil des deux amis, sans dire qu'ils le furent toute leur vie. Maucroix écrivit à La Fontaine, un mois avant que La Fontaine mourût, et lui fit une exhortation très-chrétienne, que le commentateur de Despréaux nous a conservée [3]. Il a remarqué aussi que La Fontaine fit, pour son ami, la fable du *Meunier, son Fils, et l'Ane*, et que c'est Maucroix qui est désigné par les lettres initiales : *M. D. M.* Maucroix étoit dans l'irrésolution s'il se marieroit, ou non. Son ami lui rima cette jolie fable, qui ne vient ni de Malherbe, ni de Racan (*autrefois à Racan Malherbe l'a conté*), mais de Faerno ; c'est la dernière de ses Fables : *Pater, Filius, agnatus Adolescentulus.*

1. Le conte du *Fleuve Scamandre* est puisé dans la dixième des lettres attribuées à Eschine. Ces lettres, probablement supposées, accompagnent toutes les éditions de cet orateur, et ont été publiées à part en 1771, à Leipsick, par M. Sammet, in-12, mais sans la traduction latine.

2. Tome VI, p. 285. Voyez, sur cette inscription si touchante, l'Anthologie latine de Burmann, qui la rapporte et qui l'accompagne de notes curieuses, tome II, p. 93.

3. Tome III, p. 182 de l'édit. de Saint-Marc, sur la sixième lettre de Despréaux à M. de Maucroix, et dans les *OEuvres de la Fontaine*, édit. Walckenaer, tome VI, p. 597.

et Faerno l'avoit encore prise ailleurs, car il étoit grand preneur, et il n'a pas tenu à lui, selon quelques critiques, que nous n'ayons perdu Phèdre[1]. Les graveurs françois, qui ont mis des figures aux Fables de La Fontaine, ont aussi pris de leur côté la plupart des figures qui étoient aux Fables de Faerno, de l'édition de Plantin de 1585, et ils n'ont pas oublié celle de la fable du *Meunier*, dont nous parlons.

Nous mettons encore sous l'époque de l'année 1685 la lettre à M. Simon de Troyes[2], où, en faisant le récit de la défaite d'un pâté, il loue Girardon, Desjardins, leurs statues, le roi lui-même, auquel il revient toujours. Et, comme il savoit de tout, il parle des journaux de Hollande, de Bayle et de Le Clerc, dont il distingue très-bien les deux caractères :

> Bayle est fort vif, et s'il peut embrasser
> L'occasion d'un trait piquant et satirique,
> Il la saisit, Dieu sait, en homme adroit et fin.
> . . . .
> Tout faiseur de journaux doit tribut au malin.

Bayle lui a bien rendu ses louanges dans l'endroit que nous avons déjà cité, et encore dans les *Nouvelles de la République des lettres* d'avril 1685, où ce charmant auteur annonce la nouvelle édition des Contes de La Fontaine, qui se fit en cette année en Hollande, avec des figures en taille douce de Romain de Hooge. L'éditeur promettoit, dans l'Avertissement, de donner une édition complète de tous ses ouvrages ; il n'a pas tenu sa parole, et nous tâchons de l'en acquitter. Voici les propres termes de Bayle : « Avec la permission de ceux qui mettent l'antiquité si au-dessus de notre siècle, nous dirons ici franchement, qu'en ce genre de composition, ni les Grecs, ni les Romains n'ont rien produit qui soit de la force des Contes de M. de La Fontaine, et je ne sais comment nous ferions, pour modérer les extases et les transports de messieurs les humanistes, s'ils avoient à commenter un ancien auteur, qui eût déployé autant de finesses d'esprit, autant de beautés naturelles, autant de charmes vifs et piquants, que l'on

1. C'est une accusation sans fondement. La Monnoye dit de lui dans le *Menagiana*, tome III, p. 226 : « Il s'est contenté de copier, dans ses cent Fables, diverses expressions de Phèdre, au lieu que l'intention de Perrot était de le voler tout entier. »

2. Tome VI, p. 496.

en trouve en ce livre-ci. » Le reste de l'article ne cède point à ce commencement. Despréaux avoit dit avant lui, dans cette Dissertation que nous avions promis de citer encore et que nous ne citerons plus : *Tout ce qu'il dit est simple et naturel, et ce que j'estime surtout en lui, c'est une certaine naïveté de langage, que peu de gens connoissent, et qui fait pourtant tout l'agrément du discours. C'est cette naïveté inimitable qui a été tant estimée dans les écrits d'Horace et de Térence, à laquelle ils se sont étudiés particulièrement, jusqu'à rompre pour cela la mesure de leurs vers, comme a fait M. de La Fontaine en beaucoup d'endroits.* Nous croyons que les traits de ces maîtres, répandus dans plusieurs livres, ne déplairont point ici ramassés, et il est beau de voir les efforts que chacun a faits pour exprimer ce style naïf, sans pouvoir cependant atteindre à sa véritable propriété, parce qu'elle est inexprimable. Le *venustus*, le *perargutus*, le *suavissimus* de M. Huet en approchent plus que toutes nos phrases, malheureux d'être contraints de recourir au latin pour louer un de nos plus excellents poëtes françois[1]. Convenons pourtant que Tourreil, qui avoit l'expression forte, en a trouvé une nouvelle, en disant, dans son discours prononcé dans l'Académie françoise, le 31 janvier 1704 : *On a vu au milieu de nous le Phèdre moderne (ce nom le désigne assez) manier la Fable avec la dextérité de l'ancien : l'un et l'autre, d'une joie élégante, d'un badinage instructif et moral; naïvetés, grâces égales, quoique différentes*[2].

L'année 1685 finira par sa lettre à M. Girin, contrôleur des finances à Grenoble[3]. Il avoit consulté La Fontaine sur une difficulté de la langue. La Fontaine lui répond très-juste, et quoiqu'il fût accusé de ne penser à rien, il pense pourtant que M. le cardinal Le Camus est évêque de Grenoble, et il ne manque pas d'en faire l'éloge :

Il sait notre langue à miracle;
Son esprit est en tout au-dessus du commun.

C'est avoir assez d'attention pour un homme distrait, et nous avons remarqué que, dans toutes les matières qu'il traite, il n'ou-

1. Ce passage indique un travail et des rapprochements que l'auteur se proposoit de faire ou qu'il avoit faits, et qui sont perdus.

2. Discours prononcé pour la réception du cardinal de Rohan, tome I, p. 36 de l'édit. in-4 des *OEuvres* de Tourreil.

3. Tome VI, p. 160.

blie rien de ce qui peut regarder ou les personnes, ou les choses. Tâchons d'obtenir de pareilles distractions.

Il y a encore, dans cette année, l'épître[1] écrite à M. le prince de Conti, sur la perte de son frère. Il étoit mort le 9 novembre 1685. Le poëte ne manquoit aucune occasion de faire sa cour.

1686, 1687. — Je ne vois rien à placer en l'année 1686, si ce n'est quelques fables qu'il faisoit de temps en temps; mais, en 1687, les couplets sur l'air des Folies d'Espagne, qu'il fit pour Mme d'Hervart, trouveront bien leur place. M. d'Hervart lui avoit donné un logement chez lui, qu'il a gardé jusqu'à la mort. Il ne pouvoit moins faire que de chanter Mme d'Hervart, sa bienfaitrice, et l'une des plus belles femmes que l'on ait jamais vues[2].

Il écrivit, le 31 août 1687, à M. de Bonrepaux, qui étoit ambassadeur pour la France à Londres, une lettre pleine de traits vifs, badins, et d'une souveraine variété[3] : il n'épargne pas dans son badinage ses confrères de l'Académie :

Quarante beaux esprits certifieront ceci;
Nous sommes tous autant, qui dormons, comme d'autres,
Aux ouvrages d'autrui ; quelquefois même aux nôtres.

Il y parle de la Chambre des Philosophes; c'est qu'il avoit fait jeter en moule de terre tous les plus grands philosophes de l'antiquité, qui faisoient l'ornement de sa chambre. Il y avoit un clavecin, et ce clavecin n'étoit pas sans une jeune personne qui en jouoit :

La Cloris est jolie et jeune, et sa personne
Pourroit bien ramener l'Amour
Au philosophique séjour.
Qu'elle ait à mon égard le cœur d'une inhumaine,
Je ne m'en plaindrai point, n'étant bon désormais
Qu'à chanter les Cloris, et les laisser en paix.

Mme la duchesse de Bouillon étoit alors en Angleterre : il en entretient M. de Bonrepaux; il dit que c'est un plaisir de la voir disputant, grondant et parlant de tout avec beaucoup d'esprit; *je veux*, dit-il, *lui écrire;* et aussi lui écrivit-il une lettre merveilleuse[4].

1. Tome VI, p. 145. — 2. Tome VI, p. 266. — 3. Tome VI, p. 509.
4. Tome VI, p. 520.

Il a encore écrit une autre lettre à M. de Bonrepaux, après la maladie du roi. C'est un éloge toujours nouveau de ce monarque. Il est très-bien composé, et a mérité d'entrer dans le *Recueil de vers choisis* de l'année 1693, dont nous avons déjà parlé [1].

Cette lettre écrite à Mme la duchesse de Bouillon, la réponse qu'elle y fit faire par Saint-Évremont [2], la lettre de La Fontaine à Saint-Évremont, ornent bien cette année 1687, et on est bien surpris de voir que le poëte, qui avoit alors près de soixante et dix ans, eût tant de feu et tant de galanterie dans l'esprit. On diroit que ce sont des ouvrages d'un jeune homme, s'il ne parloit pas de ses rhumatismes, de sa vieillesse, et s'il ne s'associoit pas avec Anacréon, Saint-Évremont et Waller, vieux poëte anglais, pour faire trois cents ans à eux quatre. Il a raison de dire :

Mais verrez-vous aux bords de l'Hippocrène
Gens moins ridés en leurs vers, que ceux-ci!

Il n'y a jamais eu que lui, qui ait pu dire sur la contestation des beautés entre les femmes, et sur les louanges qu'on leur peut donner :

Vous vous aimez en sœurs. Cependant j'ai raison
D'éviter la comparaison.

L'or se peut partager, mais non pas la louange.
Le plus grand orateur, quand ce seroit un ange,
Ne pourroit contenter, en semblables desseins,
Deux belles, deux héros, deux auteurs, ni deux saints.

Et personne avant lui n'avoit dit et ne dira après lui, pour finir une digression : *Retournons à nos moutons; ces moutons, madame, c'est Votre Altesse et Mme Mazarin.* Enfin, de quelle ingénieuse invention ne s'est-il point servi pour annoncer à toute la terre la beauté des deux sœurs, dans un ban qui seroit publié par deux hérauts?

Marianne sans pair, Hortense sans seconde,
Veulent les cœurs de tout le monde.

Ces trois lettres ont déjà paru dans plusieurs recueils. On les

1. Tome VI, p. 505. — 2. Tome VI, p. 529.

a mises dans les ouvrages de Saint-Évremont, qu'elles n'ont point gâtés, et elles ne peuvent qu'embellir tous les lieux où elles sont.

Où pourrions-nous mieux placer qu'avec madame la duchesse de Bouillon une autre lettre de notre poëte, encore écrite à cette princesse, et qui n'est imprimée nulle part[1]? Qui ne seroit fâché de perdre le portrait

D'une aimable et vive princesse
A pied blanc et mignon, à brune et longue tresse;
Nez troussé : c'est un charme encor, selon mon sens;
C'en est même un des plus puissants.
Pour moi le temps d'aimer est passé, je l'avoue,
Et je mérite qu'on me loue
De ce libre et terrible aveu,
Dont pourtant le public se souciera très-peu.
Que j'aime ou n'aime pas, c'est pour lui même chose.
Mais, s'il m'arrive que mon cœur
Retourne à l'avenir dans sa première erreur,
Nez aquilins et longs n'en seront point la cause.

On met avec plaisir dans cette histoire les nez troussés, qui ne s'attendoient pas à y être. Mais si on ambitionne leur suffrage, on espère que les nez aquilins, toujours si raisonnables, entendront raison.

1688. — M. d'Hervart le mena à sa belle maison de Bois-le-Vicomte. Il lui fit voir une jeune demoiselle de quinze ans, belle comme Vénus, et gracieuse au delà de toutes les grâces. La tête en tourna à notre poëte; il en devint amoureux, il voulut revenir à Paris. Mais, en rêvant à cette beauté, il s'égara, et s'enfonça dans la Champagne; c'est la matière d'une jolie lettre adressée à M. Vergier, son ami[2], où il fait l'histoire de son égarement, des plaisanteries que l'on faisoit dans Paris sur ses distractions, dont il ne convenoit pas trop, et il y joint le portrait de mademoiselle de Beaulieu, peint avec des couleurs préparées par l'Amour même :

Comment pourrois-je décrire
Des regards si gracieux?

1. Elle se trouve dans l'édit. de 1758, tome II, p. 58. (Édit. Walckenaer, tome VI, p. 529.)
2. Tome VI, p. 543.

Il semble, à la voir sourire,
Que l'aurore ouvre les cieux.

Il fait entendre à son ami, que si cette jeune divinité, qui est venue troubler son repos, trouve un sujet de s'y divertir, il ne lui en saura pas mauvais gré. *A quoi servent les radoteurs, qu'à faire rire les jeunes filles?*

M. Vergier, qu'on appeloit alors l'abbé Vergier, et qui depuis a été commissaire général de la marine, homme de beaucoup d'esprit, et connu par ses excellentes parodies de plusieurs airs de Lully, fit une réponse sur le même ton. Il y fit le portrait de La Fontaine que l'on détachera pour mettre ici; car il peint à merveille ses distractions prétendues qui lui tournent à profit[1].

Hé! qui pourroit être surpris,
Lorsque La Fontaine s'égare?
Tout le cours de ses ans n'est qu'un tissu d'erreurs,
Mais d'erreurs pleines de sagesse.
Les plaisirs l'y suivent sans cesse
Par des chemins semés de fleurs.
Les soins de sa famille, et ceux de la fortune
Ne causent jamais son réveil.
Il laisse à son gré le soleil
Quitter l'empire de Neptune,
Et dort tant qu'il plait au sommeil.
Il se lève au matin, sans savoir pour quoi faire.
Il se promène, il va, sans dessein, sans sujet,
Et se couche le soir, sans savoir d'ordinaire
Ce que dans le jour il a fait.

J'ai remarqué que cette distraction est ce qui fait la surprise de ses ouvrages. Il sait bien ce qu'il dit, mais il ne sait pas toujours ce qu'il va dire, comme Balzac a dit de Montaigne, et cela ne

1. Tome VI, p. 548. On voit par ce passage de Marais, que Vergier, dont nous avons des contes et des parodies, s'appeloit alors l'*abbé Vergier*. On l'avoit destiné d'abord à l'état ecclésiastique, et il avoit déjà pris en Sorbonne le grade de bachelier; mais, se sentant peu de dispositions pour cet état, il entra dans le monde et fut fait commissaire de la marine en 1690. Il fut assassiné le 16 août 1720, au coin de la rue du Bout-du-Monde, à l'âge de soixante-trois ans. Il était né à Lyon en 1657. On trouve ces deux lettres au commencement du deuxième volume de ses *OEuvres*.

peut manquer de causer une certaine émotion, qui arrive naturellement, quand on voit une chose à laquelle on ne s'attend pas. C'est de cette naïveté spirituelle que Balthazar Gracian a fort bien dit, dans son *Discreto : qu'elle vient sans qu'il paroisse qu'on y ait pensé, et cause toujours un plaisir de surprise à ceux qui l'entendent*[1]. Ce savant espagnol a caractérisé notre poëte, sans avoir jamais vu ses ouvrages.

Au reste, mademoiselle de Beaulieu fut mariée depuis à un gentilhomme du nom de Nully, de la famille du président de Nully, fameux ligueur, dont il y a un article dans la dernière édition du Dictionnaire de Bayle (tome IV, p. 3088). Elle est morte depuis peu (1723) à Paris. Elle avoit conservé presque toute sa beauté; et pour M. Verger, il a péri malheureusement par un assassinat dans les rues de Paris, le 22 août 1720. Les curieux ont, outre ses parodies, plusieurs poésies manuscrites de lui, où il a tâché d'imiter La Fontaine.

Nous avons de notre poëte, dans la même année, l'épithalame de M. le prince de Conti, marié le 29 juin 1688[2], et des vers à la manière de Neuf-Germain[3]. Si on veut connoître cette manière, on peut lire l'article de Neuf-Germain dans le Dictionnaire de Bayle. Il y a encore une ballade sur la prise de Philisbourg[4]: cette ville fut prise le 1er novembre 1688. Le refrain de la ballade est :

Louis le bien nommé, c'est Louis le Hardi.

Elle commence :

Un de nos fantassins, très-bon nomenclateur.

Et l'imprimeur[5] de France n'entendant pas ce mot a mis *nommé La Fleur*, ce qui rend le vers ridicule. Bayle, qui parloit de tout, a parlé de cette ballade dans la dix-neuvième de ses lettres, du 13 octobre 1701, en parlant des titres donnés aux empereurs et aux rois. L'envoi de la ballade se trouve de deux manières; voici la manuscrite :

L'homme n'engendre guère à soixante et dix ans;
Cependant, écoutez tous, messieurs mes parens :

1. *Homme universel*, édit. in-12, p. 99.
2. Tome VI, p. 192. — 3. Tome VI, p. 242. — 4. Tome VI, p. 242.
5. *OEuvres posthumes* (Paris, Deluyne, 1696, p. 163).

De quelque nouveau fils si j'allois être père,
Voyant que ce soldat n'est pas un étourdi :
« Viens tenir mon enfant? dirois-je à ce compère :
Louis le bien nommé, c'est Louis le Hardi?[1] »

Notez que, s'il est né en 1621, comme dit M. Perrault dans ses hommes illustres, il n'avoit que soixante-sept ans en 1688, et non soixante et dix : mais soixante et dix ans est un compte plus rond et plus poétique, ou peut-être M. Perrault s'est-il trompé, comme nous l'avons remarqué en commençant.

J'oubliois une pièce qui n'a jamais été imprimée et qui mérite bien de l'être[2]. Une fille de haute naissance eut un procès pour un mariage, en cette année 1688. La cause fut plaidée publiquement, et avec beaucoup d'appareil, en la grande chambre du parlement de Paris; le mariage fut cassé. La Fontaine, qui avoit été aux audiences, écrivit une épître à M. le prince de Conti, sur ce sujet; c'est un *lamentabile carmen*, à la manière des anciens.

Pleurez, citoyens de Paphos,
 Jeux et Ris, tous leurs suppôts !

Ou plutôt c'est une pièce inimitable, à sa manière. Il ne peut plus y avoir de secret dans une affaire si publique, et dont les plaidoyers imprimés avec privilége, et qui font partie des œuvres d'un des plus célèbres avocats du parlement, sont entre les mains de tout le monde; cette personne est morte en 1724[3].

1689. — Nous mettons sous l'année 1689 *le Songe à madame la princesse de Conti*, fille du roi Louis XIV, parce qu'il y est parlé de la révolution d'Angleterre, qui arriva sur la fin de 1688. Ce songe est du carnaval de 1689. Il l'a fait en deux façons, et nous

1. On lit dans les *OEuvres posthumes*, p. 164, et dans les éditions des *OEuvres diverses :*

L'homme n'engendre guère à soixante et dix ans;
Si le cas m'arrivoit, comme à certaines gens,
J'irois à ce soldat, et sans tant de mystère,
Tout autre choix à part, je dirois : « Cadédi,
Viens tenir mon enfant; tu seras mon compère.
Louis le bien-aimé, c'est Louis le Hardi. »

Il nous semble que la leçon manuscrite vaut mieux que celle des imprimés, et qu'on y reconnoît davantage le tour original de La Fontaine.

2. On la trouve tome VI, p. 557. — 3. C'est Mlle de La Force.

les donnerons toutes deux[1]. Sa muse rajeunissoit tous les jours, car une muse septuagénaire peut-elle dire :

Conti me parut lors mille fois plus légère
Que ne dansent au bois la nymphe ou la bergère.
L'herbe l'auroit portée; une fleur n'auroit pas
Reçu l'empreinte de ses pas.
Elle sembloit raser les airs à la manière
Que les dieux marchent dans Homère.

Mais il ne faut point être surpris que la déesse des grâces ait inspiré des grâces, et que cette grande et belle princesse ait fait rêver divinement.

Après ce songe délicieux, vient l'épître à M. de Vendôme[2]: *Prince vaillant*, *humain et sage*, où il y a des traits assez hardis, qui ont passé dans l'édition des *Œuvres posthumes* à Paris, et que Bayle, qui ne dédaignoit pas les ornements agréables, n'a pas oubliée en son lieu[3]. Le poëte pensionnaire du prince lui demande de l'argent et dit :

Le reste ira ne vous déplaise
En . . . . et cætera.

Ces points sont remplis dans le manuscrit[4] par ces mots : *en bas-reliefs et cætera.* Et c'est encore un reste de son goût pour les bas-reliefs.

Vient encore une autre épître à M. le prince de Conti, du 18 août 1689[5], pleine de toute sorte de nouvelles; il y en a de l'Italie, de l'Angleterre, du siége de Londonderry en Irlande, et on y peut bien remarquer ce sixain, qui dit tout en peu de mots, et qui vaut tel poëme en six chants :

Dieu me garde de feu et d'eau;
De mauvais vin dans un cadeau;
D'avoir rencontres importunes;

1. C'est dommage que nous ayons seulement celle des imprimés. Marais avait un manuscrit que les éditeurs n'ont point connu.
2. Tome VI, p. 750.
3. *Dict.*, 3e édition, p. 1549, où il rapporte trente vers de cette épître. (*Note de l'auteur.*)
4. Et dans les imprimés.
5. Tome VI, p. 561. « Je n'ai différé d'écrire à Votre Altesse Sérénissime.... »

De liseur de vers sans répit;
De maîtresse ayant trop d'esprit;
Et de la Chambre des Communes.

Enfin, encore une autre lettre de nouvelles à M. le prince de Conti[1]; La Fontaine lui écrivoit à l'armée tout ce qui se passoit à Paris. D'abord, c'est M. de Harlay nommé premier président[2]:

Il en est digne, et j'ose dire
Que Thémis, en tout son empire,
Trouveroit à peine aujourd'hui
Un oracle approchant de lui.

C'est M. de Pontchartrain fait contrôleur général des finances:

Si jamais j'ai des ordonnances,
Ce qui n'est pas près d'arriver,
Il saura du moins me sauver
Le chagrin d'une longue attente;
Il lira d'abord ma patente.
Homme n'est plus expéditif,
Mieux instruit, ni plus inventif.

Cet homme, si distrait en apparence, connoissoit tous les talents et le mérite des grands hommes. Il parle de même de M. de Seignelay fait ministre :

On le voit sur-le-champ écrire
Touchant des points très-importants,
Mieux que moi, Seigneur, c'est peu dire :
Mieux qu'aucun écrivain du temps.

L'éloge qu'il fait du nouveau pape Alexandre VIII est grand et magnifique; il espère qu'il travaillera à la paix:

L'Olympe interpose au traité
La première tête du monde,
En bon sens comme en dignité.

Il invoque la paix, il l'appelle *fille du ciel et d'Alexandre*, et c'est

1. Tome VI, p. 578. « On m'a dit tant de fois que Votre Altesse Sérénissime étoit en chemin. »
2. Il le fut le 18 novembre 1689.

un poëte de soixante et dix ans, en qui le génie se renouvelle à mesure qu'il périt dans les autres hommes !

1691. Les lettres en prose à madame d'Hervart [1] sont mises sous cette année, parce qu'il y est parlé de faits arrivés en ce temps-là. C'est toujours de la plaisanterie, du badinage et de la joie, des simplicités même enfantines, qui le caractérisent toujours. Il y parle d'une jeune personne de huit ans. Elle fit une chanson pour lui. Il en fit une pour elle [2]. On les donnera ici, et cet amusement d'un vieillard qui joue avec des enfants ne peut manquer de plaire.

Nous avons, en cette année 1691, son opéra d'*Astrée*, qui fut représenté, et qui n'eut pas un grand succès. Il n'avoit jamais eu le talent de cette poésie : il l'avoit encore moins à cet âge ; mais il est impossible qu'on n'y trouve toujours de ses naïvetés spirituelles, et on ne doit pas perdre ces derniers traits d'un homme qui nous a d'ailleurs tant fait de plaisir. On fait un conte de lui, qu'étant à la représentation de cet opéra, il le trouva mauvais, et qu'ayant demandé de qui il étoit, on lui dit que c'étoit de lui-même ; à quoi il répondit : « Il n'en vaut pas mieux. » Ce n'est qu'un conte qu'il faut mettre avec celui de la Boule noire à l'Académie, et avec ces distractions dont Vigneul-Marville a fait et allongé un mauvais discours [3].

Il y a quelques petites pièces auxquelles on ne peut assigner une vraie date, comme *le Billard*, *à madame de la Fayette* [4], des vers pour une capricieuse [5], d'autres sur le portrait du roi [6], deux chansons [7], et autres de cette nature, rapportées dans les *OEuvres posthumes*, et que l'on placera ici sous l'année 1691.

M. le duc de Vendôme fut fort malade cette année-là, et on appréhenda pour sa vie. La Fontaine, qui étoit son poëte, en fut fort

1. Tome II, p. 553 et 555. Ces lettres sont adressées à Mme Ulrich et non à Mme d'Hervart. (P. L.)

2. Voyez la chanson de la jeune personne et celle de La Fontaine, dans la lettre à Racine, tome VI, p. 501.

3. *Mélanges d'Histoire et de Littérature*, tome II, p. 383, édition de 1725. On sait que ces *Mélanges* sont du P. Bonaventure d'Argonne, chartreux à Gaillon.

4. Tome VI, p. 93. — 5. Tome VI, p. 258, Madrigal :

Soulagez mon tourment, disois-je à ma cruelle.

6. Tome VI, p. 274. — 7. Tome VI, p. 269 :

Tout se suit ici-bas, etc.
Si nos langueurs et notre plainte, etc.

affligé, et lui écrivit, sur sa convalescence, une lettre propre à le faire rire, et à lui rendre la joie, qui est la fleur de la santé[1]. Il cherche à *enjouer* son récit le plus qu'il peut. (Nous ne faisons pas ce mot, nous l'avons trouvé tout fait par Despréaux pour notre poëte, dans sa Dissertation sur la Joconde, dont nous ne devions plus parler.) Il dit au prince, que le roi lui-même a annoncé le retour de sa santé :

Et ce qu'il dit vint à Paris
Avec une vitesse extrême.
Sans cela, tout étoit perdu.
Le poëte avoit l'air d'un rendu :
Comment d'un rendu? d'un ermite,
D'un Sanctoron, d'un Santena[2],
D'un déterré : bref, d'un qui n'a
Vu de longtemps plat ni marmite.

Voilà du vrai Villon. La description qu'il fait de la retraite de M. de Fieubet, conseiller d'État, aux Camaldules, est encore toute joyeuse[3] :

Non qu'il se soit du tout privé
Des commodités de la vie.
Même on dit qu'il s'est réservé
Sa cuisine et son écurie,
Des gens pour le servir, son nécessaire enfin,
Un peu d'agréable ; et lui fin.
Cet exemple est fort bon à suivre,
J'en sais un meilleur : c'est de vivre.

Il explique ensuite ce que c'est que de vivre, à sa manière :

Car est-ce vivre, à votre avis,
Que de fuir toutes compagnies,
Plaisants repas, menus devis,
Bon vin, chansonnettes jolies,
En un mot, n'avoir goût à rien?
Dites que non, vous direz bien.

1. Tome VI, p. 155.
2. Sanctoron et Santena étoient des officiers qui s'étoient retirés à la Trappe. (*Note de l'auteur.*)
3. M. de Fieubet, retiré aux Camaldules en 1691, y est mort le 10 septembre 1694. (*Note de l'auteur.*)

La morale de notre poëte, comme on voit, n'étoit pas sévère, mais il cherchoit à amuser un malade; et avec cet amusement, tout peut passer, car tout passe, et surtout en vers.

M. de Vendôme, plein d'esprit et de goût, prenoit un plaisir infini à lire ses ouvrages et à disputer contre lui, pour le faire parler; mais La Fontaine ne lui cédoit pas. Il dit, dans un autre endroit[1]:

Je dois tout respect aux Vendômes;
Mais j'irois en d'autres royaumes,
S'il leur falloit en ce moment
Céder un ciron seulement.

1692, 1693. — Nous approchons à regret de la fin de notre préface, et de la fin de la vie de notre poëte, et peu s'en faut qu'il ne nous arrive de mouiller de larmes un ouvrage qui n'a point été fait pour pleurer. Le 28 août 1692, il écrivit à M. le chevalier de Sillery une épître sur les conquêtes de M. le Duc, qui étoit un second Condé, et pour la valeur et pour l'esprit[2]. M. le duc de Bourgogne l'engageoit aussi de temps en temps à faire des fables. Il lui donna le sujet du Chat et de la Souris, en ce temps-là, et le poëte fit ce joli prologue qui est à la tête, et qui n'est pas, dans les Fables, comme il l'a composé. Quelles louanges n'a-t-il point données à ce prince, fines, naïves, simples, élevées, et combien n'a-t-il pas été au-dessous de son sujet?

Il écrivit encore en 1693 une épître à M. de Vendôme[3], où il parle de la bataille de la Marsaille, qui fut donnée en cette année-là, où il fait l'éloge de M. de Catinat:

Ce général n'a guère son pareil;
Bon pour la main et bon pour le conseil.

Il souhaite des biens à M. de Vendôme :

Mais non pas un trésor.
Car chacun sait que vous méprisez l'or.
J'en fais grand cas; aussi fait sire Pierre,
Et sire Paul, enfin toute la terre ...
Grande stérilité
Sur le Parnasse en a toujours été.

Il se console sur ce que l'abbé de Chaulieu lui en a promis. C'est

1. Dans l'épître au duc de Vendôme, tome VI, p. 570.
2. Tome VI, p. 606. — 3. Tome VI, p. 158.

que l'abbé étoit intendant du prince, et le poëte étoit son pènsionnaire. Il n'étoit pas encore bien dévot en ce temps-là, car il badine sur les oraisons :

Si je savois quelque bonne oraison,
Pour en avoir tant que la paix se fasse,
Je la dirois de la meilleure grâce
Que j'en dis onc....

Enfin, il termina tous ses travaux poétiques par la pièce intitulée : *le Juge arbitre, l'Hospitalier et le Solitaire*[1], qui est un conte moral, où il donne aux hommes une leçon de se voir et de s'examiner soi-même, et se préparoit ainsi à sa mort qui n'étoit pas loin :

Cette leçon sera la fin de ces ouvrages.
Puisse-t-elle être utile aux siècles à venir!
Je la propose aux rois, je la propose aux sages :
Par où saurois-je mieux finir?

Dans les deux dernières années de sa vie, il ne pensa plus qu'à bien mourir, fit des actions très-chrétiennes, chercha à expier ses fautes, et donna de grands exemples de piété. Il fit alors la paraphrase de la Prose des morts[2]. Le Commentateur de Despréaux nous a conservé deux lettres curieuses[3], l'une de Despréaux, l'autre de Maucroix, où se trouvent des particularités très-singulières de sa conversion : elles étoient vraies, et Despréaux ne les trouvoit pas vraisemblables. Un critique sévère, qui a fait des remarques sur le Dictionnaire de Moréri, a trouvé mauvais, et avec raison, que l'on n'y ait pas parlé dans l'article de La Fontaine, et de sa conversion, et de sa pénitence exemplaire. Nous avons voulu nous mettre à l'abri de toute censure, et apprendre au monde que l'édification a réparé le scandale. Notre poëte mourut enfin à Paris, chez M. Hervart qui le logeoit,

1. C'est la vingt-huitième et la dernière fable du XII[e] livre.
2. Tome VI, p. 52.
3. *OEuvres de Boileau*, tome III, p. 180 et suiv. de l'édition de Saint-Marc. La lettre de Boileau à Maucroix est la sixième de ses lettres, et la réponse de Maucroix la suit.

le 13 avril 1695, à soixante-dix-sept ans, en mettant sa naissance en 1618, et fut enterré à Saint-Eustache [1].

Depuis sa mort, une dame de ses amies [2] a donné au public un tome de ses ouvrages posthumes, et nous avons dépouillé tout ce recueil, que nous avons placé dans son ordre, en sorte qu'il n'en reste pas une seule pièce, le surplus étant ou contes, ou fables, ou une pièce qui est de M. Pavillon et non de lui. Il est dédié à M. le marquis de Sablé; on y a mis un portrait en prose de M. de La Fontaine, qui exprime bien ses talents et son caractère [3]. M. Perrault l'a aussi placé dans le rang des *Hommes illustres*, avec son éloge et son portrait gravé par Edelinck d'après celui de Rigault.

Il avoit fait lui-même son épitaphe qui est dans un des recueils

1. Depuis la publication de l'ouvrage de Mathieu Marais, le savant Walckenaer a retrouvé l'acte de baptême et l'acte de décès de La Fontaine; nous croyons devoir reproduire ici ces deux pièces authentiques.

« Extrait des registres de la paroisse de Saint-Crépin, de la ville de Château-Thierry, diocèse de Soissons. — Le VIII[e] jour de ce présent mois (juillet), en l'an mil six cent vingt et un, a esté baptisé par moy soussigné, curé, un fils nommé Jehan; le père maistre Charles de La Fontaine, conseiller du roy et maistre des eaux et forests au duché de Chasteau-Thierry; la mère damoyselle Françoise Pidoux; le parrain honorable homme Jehan de La Fontaine; la marrayne damoiselle Claude Josse, femme de Louis Guérin, ancien maistre des eaux et forests audict lieu. DE LA BARRE, curé, et DE LA FONTAINE. »

« Extrait du premier registre des sépultures de la paroisse Saint-Eustache de Paris, 14 avril 1695. — Le jeudy 14, défunt Jean de La Fontaine, l'un des quarante de l'Académie françoise, âgé de 75 ans, demeurant rue Plâtrière, à l'hôtel d'Hervart, décédé du 13 du présent mois, a été inhumé au cimetière des Innocents. CHANDELET. »

Walckenaer a découvert beaucoup d'autres pièces importantes, à l'aide desquelles il a pu établir avec certitude les faits principaux de l'histoire de La Fontaine. Ainsi, on ne savait pas, avant les précieuses recherches de Walckenaer, que La Fontaine épousa, en novembre 1647, Marie Héricart, fille du lieutenant général de la Ferté-Milon, morte à Château-Thierry le 9 novembre 1709, et qu'il en eut un fils unique, nommé Charles, né le 8 octobre 1653 et mort en 1722, lequel fut greffier des maréchaux de France, et laissa plusieurs enfants qui ont continué sa postérité jusqu'à nos jours. Au reste, nous renvoyons encore une fois le lecteur à l'excellent ouvrage de Walckenaer. (P. L.)

2. Cette dame signe *Ulrich* la dédicace de ses *OEuvres posthumes* au marquis de Sablé; il reste à savoir si ce n'est pas un pseudonyme, ce qui nous paroît assez probable.

3. On l'a mis à la tête de l'édition de 1758.

de 1671, et qui est aussi dans le *Recueil de vers choisis* de 1693 [1]. Il ne songeoit point alors à mourir, mais à rire :

Jean s'en alla comme il étoit venu,
Mangea le fonds après le revenu;
Tint les trésors chose peu nécessaire;
Quant à son temps, bien le sut dispenser :
Deux parts en fit, dont il souloit passer
L'une à dormir et l'autre à ne rien faire.

Le P. Sanadon, jésuite, a traduit cette épitaphe en vers latins [2] :

JANI FONTANI EPITAPHIUM EX GALLICO.

Hoc lapide Janus tegitur haud dispar sibi,
Quum natus, et quum mortuus
Census avitos fregit, insanum æstimans
Opibus paratis parcere.
Facturus ævi providam usuram brevis,
Divisit in partes duas :
Hanc delicato conterebat otio,
Somno exigebat alteram.

Disons un mot, en finissant, de ses distractions dont on a tant fait de contes. Dans toute cette longue vie, nous n'en avons trouvé que deux dont il ait parlé. L'une qui lui arriva à Orléans; il en parle dans ses lettres à sa femme, il en rit avec elle. Il sortit d'une hôtellerie pour aller voir la ville; au retour, il prit une autre hôtellerie pour la sienne, entra dans un jardin, se mit à lire Tite Live (preuve qu'il lisoit les bons auteurs). Le garçon du cabaret le fit apercevoir qu'il n'étoit pas où il devoit être; il courut à l'autre cabaret : « Et j'arrivai, dit-il, assez tôt pour compter; » et d'une, qui est très-naturelle, qui peut arriver à tout le monde, et qui nous a valu le récit qu'il en a fait. L'autre est celle qu'il eut en sortant de Bois-le-Vicomte, après avoir vu une belle personne; il rêvoit à elle : il s'égara; mais cette rêverie produisit une des plus galantes lettres qu'il ait jamais écrites. Nous en avons parlé sur l'année 1688, et nous lui devons encore

1. Par le P. Bouhours.
2. *Poésies du P. Sanadon* (Paris, Barbou, 1715, in-12. p. 145).

tenir compte d'une distraction qui nous est si utile. Heureux si l'amour ne produisoit que de ces maux-là!

Nous en savons encore une troisième, d'un homme qui ne ment point. La Fontaine étoit à Antony avec ses amis qui l'avoient mené pour passer quelques jours à la campagne. Il ne se trouva point à dîner, un jour; on l'appela, on le sonna, il ne vint point; enfin il parut après le dîner; on lui demanda d'où il venoit: il dit qu'il venoit de l'enterrement d'une fourmi; qu'il avoit suivi le convoi dans le jardin; qu'il avoit reconduit la famille jusqu'à la maison (qui étoit la fourmilière), et fit là-dessus une description naïve du gouvernement de ces petits animaux, qu'il a depuis portés dans ses Fables, dans la *Psyché*, dans son *Saint-Malc*, avec le tour merveilleux qu'il a su y donner. Ainsi, quand il ne paroissoit occupé de rien, il étudioit la Nature; ses distractions étoient bien philosophiques, et il nous préparoit ces excellents ouvrages qui en sont le fruit.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

FABLES.

CONTES ET NOUVELLES.

POÉSIES DIVERSES.

POÉSIES DIVERSES EN PROSE.

APPENDICE.

PIÈCES RELATIVES A LA FONTAINE ET A SES OUVRAGES.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

PARIS. — IMPRIMERIE DE CH. LAHURE ET Cie
Rue de Fleurus, 9

